

Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise  
Freiburger Hefte für Archäologie

**CAF**  
**FHA**  
**24/2022**

**CAF  
FHA  
24/2022**

## Éditeur / Herausgeber



ETAT DE FRIBOURG    Service archéologique SAEF  
STAAT FREIBURG    Amt für Archäologie AAFR

## Direction / Direktion

Reto Blumer

## Coordination / Koordination

Richard Sylvestre

## Révision scientifique / Wissenschaftliches Lektorat

Barbara Bär                      Elsa Mouquin                      Mireille Ruffieux  
Dominique Bugnon              Aude-Line Pradervand              Richard Sylvestre

## Relecture / Korrekturat

Richard Sylvestre  
Dominique Bugnon

## Traduction / Übersetzung

Barbara Bär  
Dominique Bugnon

## Mise en page / Layout

Annick Tinguely  
Pierre-Alexandre Huguet

## Commandes / Bestellungen

Planche-Supérieure / Obere Matte 13  
CH-1700 Fribourg / Freiburg  
Tél. 026 305 82 00  
Fax 026 305 82 01  
E-mail saef@fr.ch

## Tirage / Auflage

400 ex.

## Réalisation et impression / Ausführung und Druck



## Photo de couverture / Titelbild

Détail d'un plat d'époque romaine mis au jour à Saint-Aubin/Les Attes  
Au dos, applique de harnais en alliage cuivreux à décor émaillé découverte à Saint-Aubin/Les Attes  
Detail einer römischen Platte, die in Saint-Aubin/Les Attes zum Vorschein kam  
Auf der Rückseite: Beschlag von einem Pferdegeschirr aus Buntmetall mit Email-Einlagen aus Saint-Aubin/Les Attes

Les auteur-e-s sont seul-e-s responsables du contenu de leur-s article-s

Für den Inhalt der Beiträge zeichnen die Autoren/innen verantwortlich

© 2022 l'éditeur / der Herausgeber

ISSN 1423-8756

# Sommaire

## Inhalt

---

4 ..... Editorial  
Reto Blumer

8 ..... **Calendrier / Kalender 2022**

### Aperçus / Einblicke

16 ..... Archéologie du territoire 2021

18 ..... Un vieil élan dans la Glâne  
Léonard Kramer et Michel Blant

20 ..... Des anciennes fermes sous l'Agroscope  
Léonard Kramer et Mireille Ruffieux

22 ..... Les Romains dans le Gibloux  
Romain Pilloud

24 ..... Barberêche, un citoyen romain  
emmuré dans l'église  
Jacques Monnier

26 ..... Dompierre: un cimetière  
du V<sup>e</sup> siècle près de l'école ?  
Jacques Monnier, Olivier Presset et Louise Rubeli

28 ..... Aux origines de Fribourg:  
premières et dernières demeures du Bourg  
Fiona McCullough

30 ..... Le mobilier archéologique en caisses!  
Ingrid Sonnenwyl

### Études / Auswertungen

34 ..... L'occupation pré- et protohistorique  
de Saint-Aubin prend forme  
Barbara Bär et Mireille Ruffieux

82 ..... Saint-Aubin/Les Attes:  
un site atypique dans la Broye  
fribourgeoise  
Jacques Monnier, Anne-Francine Auberson,  
Anika Duvauchelle, Chantal Martin Pruvot,  
Elsa Mouquin, Nicole Reynaud Savioz,  
Louise Rubeli et Frédéric Saby,  
avec une contribution de  
Christophe Schmidt Heidenreich

185 ..... Abréviations / Abkürzungen

187 ..... Publications / Publikationen 2021

# Éditorial

Reto Blumer  
Archéologue cantonal

*Annus mirabilis!* Oui, pour les employé-e-s du Service archéologique de l'État de Fribourg, 2022 fut merveilleuse à plus d'un titre. Ce n'est pas chaque année qu'un bien culturel archéologique aussi exceptionnel que celui mis au jour à Grenilles, sur la commune de Gibloux, vient faire étinceler les yeux de centaines de visiteurs de tous âges à l'occasion de deux journées portes ouvertes. De l'émerveillement, tant côté cour que côté jardin, sur ce chantier transformé momentanément en un théâtre permettant des rencontres culturelles éminemment vivantes entre passé et présent, entre architecture antique majestueuse et modernité pressée, entre espérances de la préservation patrimoniale, analyse scientifique objective et contraintes de l'aménagement et de la construction! Bien entendu, ces vestiges romains substantiels permettent de ne pas oublier d'où l'on vient. Le public et les journalistes nous questionnent à l'envi: « Mais pourquoi donc ne pouvez-vous pas préserver ces murs? ». En réponse, nous faisons part de notre analyse qui tient compte à la fois des arguments scientifiques (une partie importante de cet édifice romain a déjà été détruite) et du contexte conjoncturel (le canton dispose déjà du magnifique Musée romain de Vallon). La sauvegarde de la villa sous forme de fouille scientifique, acte éminemment conservatoire, est l'action la plus adéquate, conforme à la loi et à la raison.

Il n'est pas évident de faire comprendre que tout vestige archéologique ne peut être préservé intact pour les générations à venir. Il est relativement aisé de prélever les éléments mobiliers du passé pour en prendre soin, les comprendre et les intégrer à la grande collection archéologique cantonale. Il n'en va pas de même pour les aménagements construits, les structures ou les couches terrassées par les générations passées. Ces biens culturels archéologiques immobiliers sont généralement détruits ou, au mieux, recouverts après les fouilles pour laisser place à des projets d'aménagements et de constructions de notre temps. Même si la loi paraît dure pour le patrimoine archéologique (*dura lex, sed lex*), c'est elle seule qui nous permet d'intervenir entre le moment où le passé enfoui est inconnu

et celui où il doit laisser place au développement moderne. La marge de manœuvre des archéologues est limitée à cette fenêtre d'opportunité et le Service met tout en œuvre pour en profiter au mieux. Ainsi, il est primordial qu'un grand chantier, tel celui de Grenilles, ne devienne pas un arbre qui cache la forêt: si toutes les ressources du Service sont monopolisées par les découvertes exceptionnelles, qu'arrivera-t-il à celles, moins impressionnantes, qui sont menacées ailleurs dans le canton? Il y a deux millénaires, César indiquait dans ses commentaires sur la guerre civile: « Ils ne se rappelaient pas combien de tout petits motifs avaient souvent occasionné de grandes pertes » (Caes. civ. 3,72). Il disait aussi dans son récit sur la guerre des Gaules que « le danger que l'on pressent, mais que l'on ne voit pas, est celui qui trouble le plus » (Caes. Gall. 7,84). Confronté aux merveilles d'une année exceptionnelle, le Service archéologique partage le trouble du grand général. Les ressources et ses moyens sont limités par l'exercice budgétaire. Lorsqu'il s'agit de faire face à l'exceptionnel, les priorisations mènent inmanquablement à des pertes ponctuelles de biens culturels archéologiques plus discrets et moins parlants. Or, la mission de l'archéologie cantonale ne saurait inclure le sacrifice d'une partie du patrimoine fribourgeois pour absorber la conjoncture.

Si l'un des adages du Service peut être *bene diagnoscutur, bene curatur*, que faire des meilleurs diagnostics lorsque les moyens pour soigner viennent à manquer? La stratégie actuelle porte sur une multiplication des observations positives et négatives sur les chantiers existants, sur des opérations de sondages mécaniques des grandes surfaces à bâtir et sur le développement de cartes prédictives de vestiges. Prospective et positiviste, cette démarche se heurte éventuellement au problème crucial des moyens, lorsque les biens culturels archéologiques menacés, exceptionnels ou non mais en quantité importante, se font jour simultanément à divers points du territoire cantonal. Avec les lois en vigueur et par égard pour la mission de sauvegarde donnée par le législateur, la seule option

envisageable est la priorisation des opérations, c'est-à-dire la planification et l'affectation des ressources adéquates à la mission dès leur disponibilité effective. Il est malheureusement fort à craindre que cette manière de procéder s'intègre difficilement dans les attentes de l'aménagement et de la construction.

Ce qui est inconnu est fascinant! Et la fouille de la villa de Grenilles l'a démontré une fois de plus. Mais n'oublions surtout jamais que les vestiges du passé forment ce puzzle constitué d'innombrables pièces plus ou moins grandes, mais non moins dispersées par les époques qui se sont succédé et qui restent cachées dans notre sous-sol. Qui voudrait jeter un regard en arrière en avouant que même les ruines ont péri? En sacrifiant certaines pièces du puzzle, c'est le tableau tout entier qui restera à jamais incomplet.

Ainsi l'année se déroule sur elle-même en marchant sur ses traces. Follement intense, riche en découvertes, en interrogations, en inquiétudes, en dialogues, en espoirs, mais « tellement XXI<sup>e</sup> siècle! ». Au nom de la direction du Service, je remercie chaleureusement toutes et tous les protagonistes de cette *annus mirabilis* pour leurs contributions!

# Editorial

Reto Blumer  
Kantonsarchäologe

*Annus mirabilis!* Ja, für die Mitarbeiter/innen des Amtes für Archäologie des Staates Freiburg war das Jahr 2022 in vielerlei Hinsicht wunderbar. Es kommt nicht jedes Jahr vor, dass ein so aussergewöhnliches archäologisches Kulturgut wie das in Grenilles, in der Gemeinde Gibloux, ausgegraben wird. Anlässlich zweier Tage der offenen Grabung brachten die gemachten Entdeckungen die Augen Hunderter Besucher jeden Alters zum Leuchten. Es herrschte Staunen, sowohl im Hof als auch im Garten der Villa. Die Ausgrabung verwandelte sich vorübergehend in ein Theater, das überaus lebendige kulturelle Begegnungen zwischen Vergangenheit und Gegenwart, zwischen majestätischer antiker Architektur und drängender Moderne, zwischen Hoffnungen auf Bewahrung des Kulturerbes, objektiver wissenschaftlicher Analyse und Zwängen der Raumentwicklung und des Bauens ermöglichte. Zweifellos, diese bedeutenden römischen Überreste lassen uns nicht vergessen, woher wir kommen. Wir werden von der Öffentlichkeit und von Journalisten immer wieder gefragt: «Warum könnt ihr diese Mauern nicht erhalten?». Wir antworten darauf mit unserer Analyse, die sowohl wissenschaftliche Argumente (ein grosser Teil dieses römischen Gutshofes wurde bereits zerstört) als auch den konjunkturellen Kontext (der Kanton verfügt bereits über das grossartige Musée romain de Vallon) berücksichtigt. Die Bewahrung der Villa in Form einer wissenschaftlichen Ausgrabung – ein äusserst konservativer Ansatz – ist die angemessenste Massnahme, die zugleich dem Gesetz und der Vernunft entspricht.

Es ist keineswegs leicht zu vermitteln, dass nicht jedes archäologische Zeugnis für künftige Generationen bewahrt werden kann. Es ist vergleichsweise einfach, die beweglichen, materiellen Überreste unserer Vergangenheit zu bergen, um sie zu erhalten, zu verstehen und in die grosse archäologische Sammlung des Kantons zu integrieren. Anders verhält es sich mit baulichen Anlagen, Strukturen oder aufgeschütteten Schichten früherer Generationen. Diese unbeweglichen archäologischen Kulturgüter werden in der Regel zerstört oder bestenfalls nach den

Ausgrabungen wieder zugeschüttet, um Platz für die heutigen Erschliessungs- und Bauprojekte zu schaffen. Auch wenn das Gesetz für das archäologische Erbe hart erscheint (*dura lex, sed lex*), ist es allein das Gesetz, das es uns ermöglicht, zwischen dem Zeitpunkt, an dem die im Boden verborgene Vergangenheit noch unbekannt ist, und jenem, an dem sie der modernen Entwicklung weichen muss, zu intervenieren. Der Handlungsspielraum der Archäologen ist auf dieses Zeitfenster beschränkt, und das Amt setzt alles daran, es bestmöglich zu nutzen. Dabei ist es aber von grosser Wichtigkeit, dass man bei grossen Ausgrabungen wie Grenilles vor lauter Bäume auch den Wald noch sieht: Wenn alle Ressourcen des Amtes für bedeutende Entdeckungen eingesetzt werden, was passiert dann mit den weniger beeindruckenden Funden, die anderswo im Kanton bedroht sind? Vor zwei Jahrtausenden schrieb Cäsar in seinen Kommentaren zum Bürgerkrieg: «Sie erinnerten sich nicht daran, wie oft ganz kleine Ursachen grosse Verluste verursacht hatten» (Caes. civ. 3,72). In seinem Bericht über den Gallischen Krieg schrieb er zudem, dass «die Gefahr, die man ahnt, aber nicht sieht, diejenige ist, die am meisten beunruhigt» (Caes. Gall. 7,84). Das Amt für Archäologie, das mit den wunderbaren Begebenheiten eines aussergewöhnlichen Jahres konfrontiert ist, teilt die Unruhe des grossen Generals. Seine Ressourcen und Mittel sind durch das Haushaltsjahr begrenzt. Wenn es darum geht, das Aussergewöhnliche zu bewältigen, führen Priorisierungen unweigerlich zu punktuellen Verlusten archäologischer Kulturgüter, die diskreter und weniger aussagekräftig sind. Der Auftrag der Kantonsarchäologie kann jedoch nicht beinhalten, dass ein Teil des Freiburger Kulturerbes geopfert wird, um die Konjunktur aufzufangen.

Wenn eine der Devisen des Amtes lautet: *bene diagnoscutur, bene curatur*, was geschieht dann mit den besten Diagnosen, wenn die Mittel für die Behandlung fehlen? Die aktuelle Strategie besteht darin, die Anzahl der positiven und negativen Beobachtungen auf bestehenden Baustellen zu erhöhen, grosse Bauflächen mittels

maschinellem Sondierungen zu untersuchen und Prognosekarten für archäologische Überreste zu entwickeln. Dieser prospektive und positivistische Ansatz stösst möglicherweise auf das entscheidende Problem der Ressourcen, wenn bedrohte archäologische Kulturgüter, ob aussergewöhnlich oder nicht, in grosser Menge, gleichzeitig an verschiedenen Stellen im Kantonsgebiets zum Vorschein kommen. In Anbetracht der geltenden Gesetze und unter Beachtung des vom Gesetzgeber erteilten Bewahrungsauftrags ist die einzige denkbare Option die Priorisierung der Interventionen, d. h. die Planung und Zuweisung der für den Auftrag geeigneten Ressourcen, sobald sie tatsächlich verfügbar sind. Es ist leider stark zu befürchten, dass sich diese Vorgehensweise nur schwer mit den Erwartungen der Planungs- und Baubranche vereinbaren lässt.

Das Unbekannte hat seinen besonderen Reiz! Die Ausgrabung der Villa von Grenilles hat dies einmal mehr bewiesen. Aber wir sollten nie vergessen, dass die Überreste der Vergangenheit ein Puzzle aus unzähligen kleinen und grossen, in verschiedenen Epochen verstreuten Stücken darstellen, die in unserem Untergrund verborgen bleiben. Wer würde einen Blick zurückwerfen und zugeben, dass selbst die Ruinen vergangen sind? Wenn wir einige Puzzleteile opfern, bleibt das ganze Bild für immer unvollständig.

So entrollt sich das Jahr auf seinen eigenen Spuren. Es war sehr intensiv, reich an Entdeckungen, Fragen, Sorgen, Dialogen und Hoffnungen, aber «sowas von 21. Jahrhundert!» Im Namen der Direktion des Amtes danke ich allen Akteurinnen und Akteuren dieses *annus mirabilis* herzlich für ihre Beiträge!





GM-OR 2021-070  
STR 132 134 135  
156 159  
US 115 117 119  
LG 18.05



CALENDRIER | KALENDER 2022



## Après la myrrhe et l'encens, retour à Rossens!

L'année à peine débutée, qui pouvait présager que les premiers coups de truelle donneraient le ton des vestiges à fouiller en 2022 dans le canton? À Rossens, la réouverture de la fouille sous la neige annonçait effectivement la couleur. Dans le sous-sol d'une parcelle destinée à la construction d'un immeuble, 200 structures étaient préservées (fosses, trous de poteau et négatifs de sablière). La découverte d'une fusaiöle permet de dater ce site au plus tôt du Haut Moyen Âge. Une zone funéraire ceinte par un profond fossé annulaire ajoute à la richesse de l'ensemble et témoigne d'une répartition d'espaces à fonctionnalité distincte.

## Et s'ils n'existaient pas?

Inspiré par l'exposition actuelle du Musée romain de Vallon, «Et s'il n'existait pas? Le Musée de Vallon a 20 ans», le Groupe romand des études grecques et latines (GREGL) a organisé une table ronde intitulée «Et si les musées n'existaient pas?» à l'Université de Fribourg le samedi 2 avril 2022. Plusieurs professionnel-le-s de la culture et du tourisme ont échangé sur la mission actuelle des musées suisses. Reto Blumer, archéologue cantonal, et Clara Agustoni, conservatrice du Musée romain de Vallon, ont participé aux débats. La réunion a été suivie de la visite de l'exposition à Vallon. Pour devenir membre du GREGL: [www.gregl.ch](http://www.gregl.ch).



2  
0  
2  
2  
205  
04

## Das Freiburger Kulturerbe auf Fri-Memoria

Seit April können das Amt für Archäologie des Staates Freiburg und das Musée romain de Vallon auf eine neue Plattform zur Verbreitung und Inwertsetzung digitaler Publikationen im Internet zurückgreifen. Das ursprüngliche Projekt, das nur die in den Sammlungen der Universitätsbibliothek (KUB) aufbewahrten Archivbestände berücksichtigen sollte, hat sich weiterentwickelt und bietet heute einen Zugang zu Dokumenten des Freiburger Kulturerbes in schriftlicher, akustischer, visueller oder digitaler Form. Monografien, Periodika, Radiointerviews und andere Berichte zur Freiburger Archäologie finden sich nun unter folgendem Link: <https://fri-memoria.bcu-fribourg.ch/>. Viel Spass beim Stöbern!

2  
0  
2  
2  
208  
04

## Fonction séculaire? Découverte spectaculaire!

La campagne de restauration qui touche l'église Sainte-Marie à Hauterive depuis 2021 se poursuit et offre plusieurs étapes d'investigation passionnantes à la fois à l'extérieur et à l'intérieur de cet édifice monastique. Au printemps, le chœur des moines, exclusivement réservé à la communauté cistercienne, s'est vu peu à peu transformé par la progression du chantier. Le sous-sol a été en partie fouillé, car il renfermait plusieurs sépultures. Une véritable enquête est en cours pour dater et identifier la dizaine de défunts privilégiés, dont plusieurs abbés, inhumés dans ce secteur sacré.



29  
04<sup>2</sup>

## Abgetaucht: 3D-Erfassung unter Wasser

Neben den jährlichen Unterwasser-Ausgrabungen führt das Amt für Archäologie regelmässig Monitorings in den bekannten Pfahlbaustationen durch, um die Auswirkungen der Erosion auf die archäologische Substanz zu beurteilen. Eine geplante Überwachung der Seeufersiedlung Muntelier/Steinberg nutzte unsere Tauchequipe, um verschiedene Methoden zur Vermessung von Pfählen zu testen, wie etwa die Fotogrammetrie. Mit diesem seit ein paar Jahren bereits an Trockenbodenfundstellen angewandten Verfahren lassen sich Strukturen zeitsparend digital und hochauflösend dokumentieren und 3D-Modelle der Überreste erstellen, die weitreichende Möglichkeiten bei der wissenschaftlichen Auswertung eröffnen.

02  
05<sup>2</sup>

## Des murs et des morts à Morlon

Le suivi de travaux d'équipements sur la commune de Morlon a révélé les vestiges d'une villa romaine déjà signalée au XIX<sup>e</sup> siècle, mais dont l'extension était inconnue. Des tombes du Haut Moyen Âge, inédites, côtoyaient les murs antiques. De tels vestiges auraient nécessité une fouille archéologique et une documentation complète avant leur destruction, qu'il n'était pas possible de réaliser dans les délais impartis. Afin de sauvegarder le site et de permettre la poursuite des travaux, le tracé des conduites a pu être dévié. Ainsi, le potentiel archéologique de ces vestiges sera préservé, pour de longues années espérons-le!

2  
0  
2  
2  
21  
05

## Portes ouvertes entre les murs de Grenilles

Par une chaude journée de printemps, près de mille personnes se sont rendues à Grenilles pour y admirer les vestiges romains mis au jour. Des journées portes ouvertes étaient organisées par le Service archéologique afin de présenter au public les découvertes réalisées sur ce site exceptionnel: murs conservés, sols, canalisations, mais aussi divers objets de la vie quotidienne. Une seconde visite a été organisée en septembre, lors de laquelle il a été possible d'admirer des peintures murales en place et des éléments de mosaïque. Ce furent des occasions rares de découvrir les ruines de cette grande villa, qui disparaîtra pour laisser la place à des habitations du XXI<sup>e</sup> siècle!

2  
0  
2  
2  
26  
06

## Der Sommer zu Besuch in Vallon

Unter dem Motto «Vallon invite l'été au Musée» haben das Musée romain de Vallon und die Gemeinde mit finanzieller Unterstützung der Association des Amis du Musée ein Fest-, Handwerks- und Kulturtag organisiert, zu dessen Anlass auch die neue Radtouristikroute Avenches - Vallon eingeweiht wurde. Bei sommerlichem Wetter und musikalischer Begleitung kamen kleine und grosse Besucher in den Genuss verschiedener Handwerks- und Essensstände und konnten an verschiedenen Aktivitäten, Rundgängen und Vorführungen teilnehmen. Bewegungsfreudige konnten sich in Zumba-Kursen ausleben und Archäologie-Interessierte mehr über die römischen Mosaik und deren Konservierung erfahren.



17<sup>2</sup>  
08<sup>2</sup>

## Corminboëuf: retour aux origines

Une fouille d'urgence, planifiée avec une entreprise de terrassement mandatée, a permis de documenter succinctement près de 700 structures sur une surface de 2500 m<sup>2</sup> à la Route du Centre. Outre les foyers et silos mis au jour, de nombreux trous de poteau, fosses et fonds de cabane attestent une architecture légère en terre et bois. Les fondations d'un grand bâtiment en pierre sèche, mesurant environ 12 × 18 m, ont également été dégagées. Les vestiges, datés entre le V<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, sont probablement à l'origine du village actuel – le toponyme Cormanbo est attesté dès 1142 –, dont le développement s'est longtemps cantonné le long de la route communale, à proximité du ruisseau du Tigulet.

26<sup>2</sup>  
08<sup>2</sup>

## Bösingen, nicht alles ist Käse!

Das Amt für Archäologie hat nicht auf die Erweiterung der Käserei gewartet, um aktiv zu werden! Dank einer guten Koordination zwischen den Vertretern der Genossenschaft der Käserei, dem Architekten des zukünftigen Projekts, der Gemeinde Bösingen und den Archäologen konnte eine ländliche Siedlung aus dem Frühmittelalter ausgegraben werden. Pfostenlöcher, Grubenhäuser, Feuerstellen, Vorratsgruben mit verkohlten Samenresten und mehrere andere Gruben geben Auskunft über die Bebauung und Einblicke in die Aktivitäten, die bereits vor mehreren Jahrhunderten an diesem Ort stattfanden.

2  
0  
2  
2  
215  
11

## À la découverte des métiers de l'archéologie!

Depuis l'année passée, le Service archéologique de l'État de Fribourg accueille des élèves du Cycle d'orientation (cycle 3, école secondaire, 9-11H) durant une journée entière. Le programme de ce stage invite les élèves à découvrir les métiers de l'archéologie, sur le terrain, au bureau ou en laboratoire (fouilles, photographie et dessin d'objets, conservation-restauration, publications scientifiques, archivage), et le parcours des professionnel-le-s. La visite du Service est appuyée par un dossier contenant des informations dans tous ces domaines. L'inscription en ligne est gratuite sur le site [Fristages.ch](http://Fristages.ch).

2  
0  
2  
2  
222  
12

## La villa romaine de Grenilles: le bouquet final

Les fouilles du grand établissement romain mis au jour se terminent après presque une année d'exploration. Les dernières découvertes, trois parois avec des fresques conservées jusqu'à 2 m de hauteur et une mosaïque d'étage effondrée sur le rez-de-chaussée, ont posé de réels défis de prélèvement afin de maintenir les délais. Des spécialistes en restauration ont appuyé l'équipe de fouille pour engranger un maximum de données. Ce site exceptionnel, dont l'étude permettra de révéler toutes ses richesses, a été inscrit à l'inventaire des sites d'importance nationale auprès de l'Office fédéral de la culture.



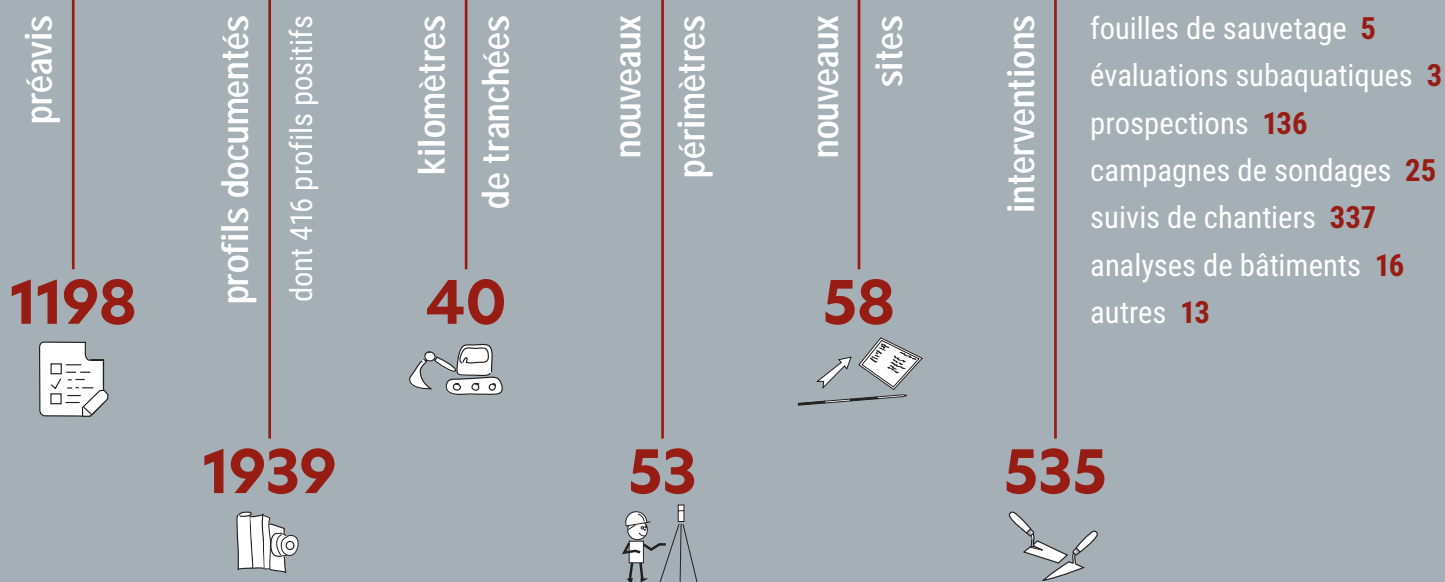




APERÇUS | EINBLICKE



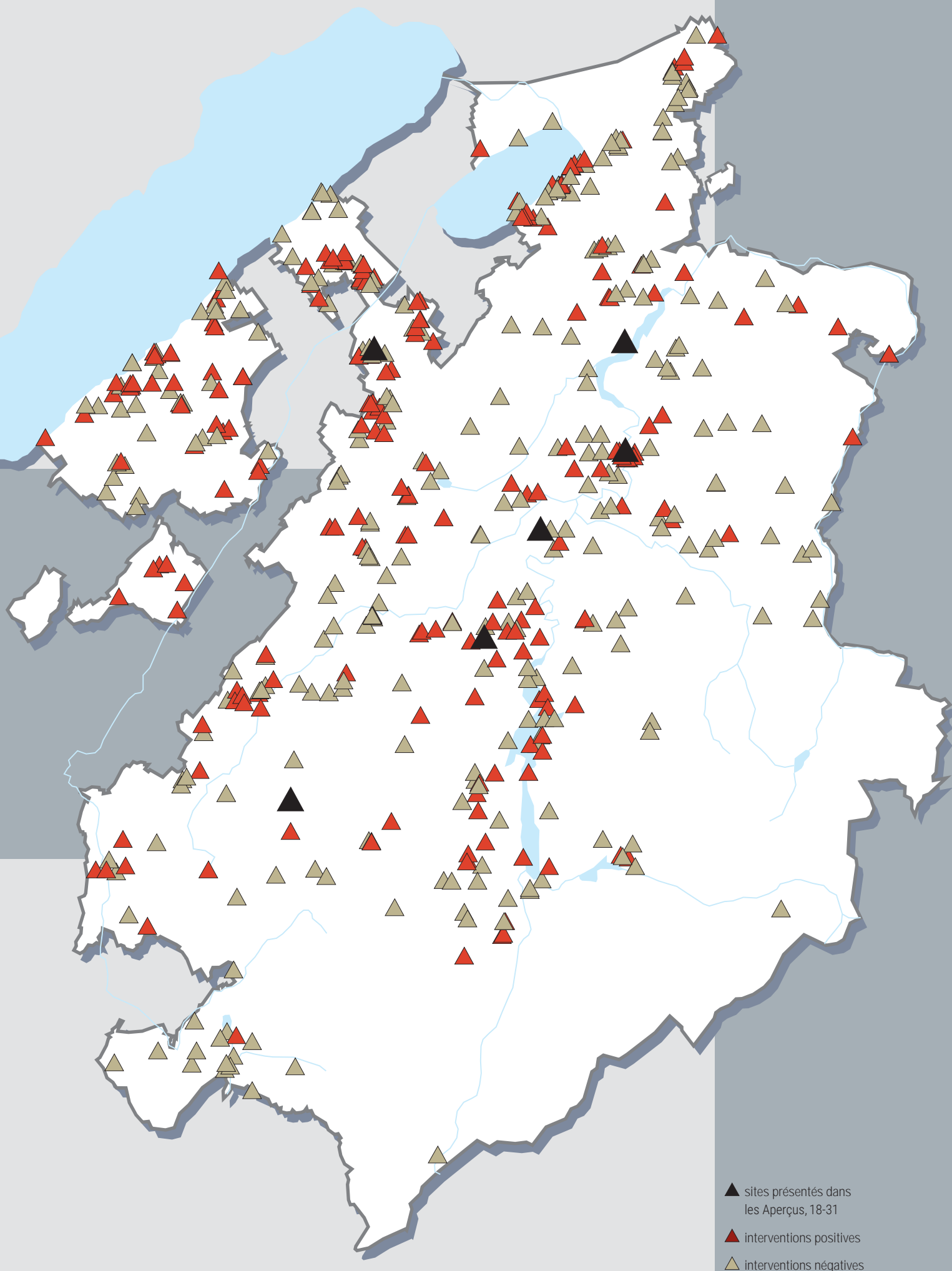
# Archéologie du territoire 2021



L'année 2021 a été très chargée pour le Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF), aussi bien au niveau administratif, avec une augmentation de 15 % du nombre de préavis dans le cadre des demandes de permis de construire et d'aménagement (1198 contre 1047 en 2020), qu'au niveau des interventions de terrain. Si le nombre total des interventions n'a que très peu augmenté entre 2020 et 2021 (535 contre 530), ce chiffre résulte d'une priorisation nécessaire des opérations de terrain. En effet, la nécessité de réaliser plusieurs fouilles d'urgence simultanément durant les derniers mois de l'année a privé le SAEF des ressources nécessaires pour assurer, en parallèle, des suivis de chantiers. Durant plusieurs semaines, le SAEF a dû se limiter à

quatre fouilles de sauvetage et renoncer par conséquent à d'autres interventions qui n'auraient pas manqué, si elles avaient pu être réalisées, de faire grimper de façon significative le nombre total des interventions et celui des suivis de chantiers en particulier (337 en 2021 contre 336 en 2020).

Au terme de l'année 2021, 3018 périmètres archéologiques et 3450 sites étaient recensés dans le canton. Rappelons que la carte des périmètres archéologiques est consultable sur le portail cartographique de l'État de Fribourg (<https://map.geo.fr.ch/>, thème Patrimoine) et que des informations sur les sites et les résultats des opérations du SAEF sont disponibles dans l'application spécifique ChronArc (<http://geo.fr.ch/ChronArc/>).



# Un vieil élan dans la Glâne

Léonard Kramer et Michel Blant

Le Musée d'histoire naturelle de Fribourg a reçu en legs une ramure gauche d'élan, découverte à Vuisternens-devant-Romont/ Les Mottex FR en avril 2020 (fig. 1). Elle provenait d'une excavation privée et a été remise au musée en avril 2021, une année après sa mise au jour. Le contexte de la découverte (a priori une couche tourbeuse) ainsi que le bon état de conservation de la pièce ont motivé le musée à entreprendre une datation de l'objet, effectuée au Laboratoire de physique des particules de l'École polytechnique fédérale de Zurich. L'analyse d'un fragment prélevé sur la base de la ramure a donné un âge radiocarbone d'environ 9000 av. J.-C.

La date obtenue sur cette ramure indique que l'élan auquel elle appartenait vivait au tout début de l'Holocène, à la phase du Préboréal (9700-8000 av. J.-C.). Cette période était climatiquement tempérée, après le réchauffement important qui avait débuté vers 9700 av. J.-C., et qui avait vu les forêts de pins s'enrichir des premiers feuillus. En Europe centrale, l'élan était alors déjà de retour depuis environ 3000 ans, sur les territoires réinvestis par la végétation à la suite du retrait des glaciers. La découverte de Vuisternens-devant-Romont indique que cet animal était sans doute encore bien présent dans les contrées boisées à forêts humides et tourbières, ce dont témoignent également quelques restes mis au jour dans les Préalpes fribourgeoises.



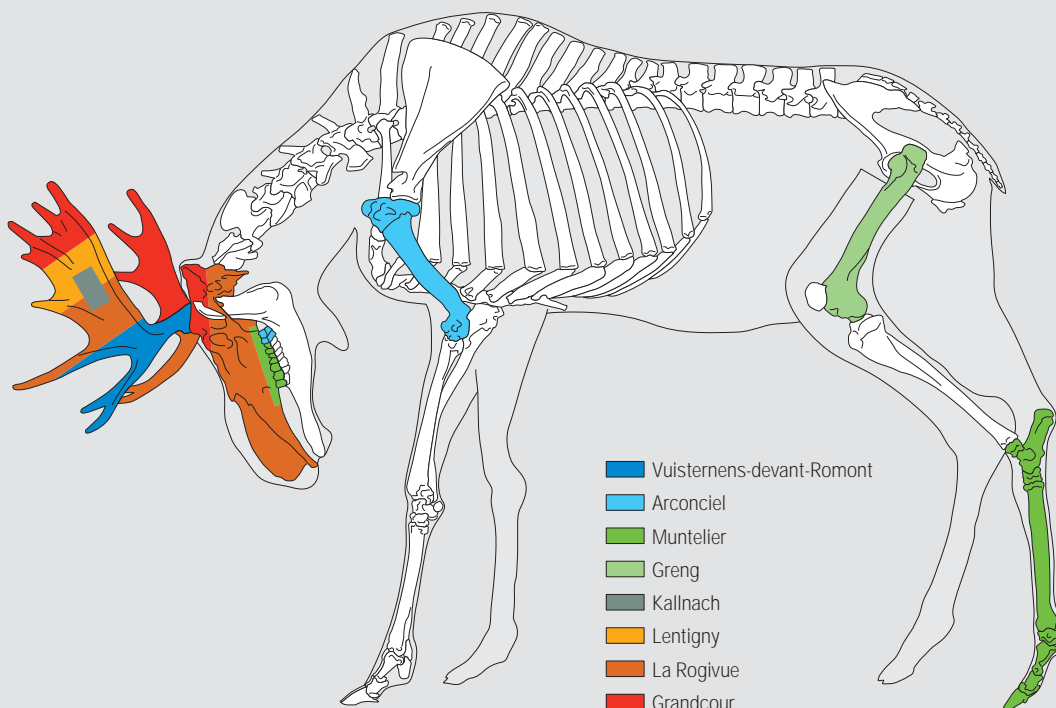
De nombreux gouffres ont piégé des élans dans les Alpes et le Jura suisses. Ces cavités se trouvent presque toutes à plus de 1000 m d'altitude, voire jusque vers 1800 m dans les Alpes. À l'instar d'autres découvertes sur le Plateau suisse, celle de Vuisternens-devant-Romont, située à l'altitude de 805 m, montre que l'élan vivait aussi à plus basse altitude, dans des régions moins accidentées. Sa répartition devait alors suivre les zones suffisamment humides et présentant son habitat de prédilection, à savoir les forêts marécageuses et tourbeuses. L'élan était également présent au bord des lacs du Plateau, ce qu'attestent les ossements retrouvés dans les sites palafittiques.

**Fig. / Abb. 1**  
Bois d'élan retrouvé  
à Vuisternens-devant-Romont  
*Das Elchgeweih*  
aus Vuisternens-devant-Romont  
(© michaelmaillard.com)

Si cette ramure est la plus vieille datée du canton de Fribourg, elle n'en constitue pas pour autant la seule. En effet, un petit corpus de restes anciens de ce cervidé avait déjà été ramassé dans des tourbières régionales. La première découverte recensée dans le canton est un bois récolté fortuitement lors de l'exploitation de la tourbe par la briqueterie de Lentigny en 1909. C'est également lors de travaux similaires, aux marges des frontières cantonales, que deux crânes portant encore leurs bois ont été mis au jour à La Rogivue VD et à Grandcour VD dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les ramures de Lentigny et de Vuisternens-devant-Romont sont très probablement des bois de chute perdus au début de l'hiver, alors que celles de Grandcour et de la Rogivue sont évidemment des restes d'animaux morts dans cet environnement humide.

D'autres restes de ce cervidé ont également été identifiés dans des séries archéologiques (fig. 2). Bien qu'assez rares, ils ont le mérite de provenir de contextes documentés et datés. C'est le site d'Arconciel/La Souche FR qui a livré les plus anciens témoignages de chasse de l'élan qui nous sont parvenus: il s'agit de quelques ossements appartenant à un animal qui vécut autour de 6000 av. J.-C. et fut abattu par des populations de chasseurs-cueilleurs mésolithiques. Comme le prouvent d'autres vestiges mis au jour dans

des stations lacustres du lac de Morat, plus précisément à Muntelier/Dorf FR et à Greng/Mühle FR, les élans ont aussi fait l'objet d'une prédation occasionnelle de la part, cette fois-ci, de populations sédentaires au cours des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. Bien que l'élan soit encore attesté en Suisse dans certaines stations lacustres de l'âge du Bronze et sur certains sites d'époque romaine, aucun reste pour ces périodes n'est conservé dans les collections fribourgeoises. C'est étonnamment aux fouilles du cimetière du Haut Moyen Âge de Kallnach/Bergweg BE, à quelques kilomètres de la frontière cantonale, que l'on doit la découverte la plus récente d'un bois d'élan. Il s'agit d'une boucle de ceinture façonnée dans une ramure, qui a été déposée dans une sépulture féminine. Si cette pièce a été datée stylistiquement entre le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C., il n'est pas sûr que le bois dans lequel elle a été fabriquée appartienne à un animal ayant vécu à cette époque dans le Grand-Marais. En Suisse, l'espèce est encore attestée archéologiquement à Frohburg/Trimbach SO entre le IX<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. C'est donc probablement aux alentours du X<sup>e</sup> siècle que les dernières populations d'élan ont disparu du territoire helvétique, après un déclin amorcé dès le Néolithique, vraisemblablement dû à la réduction de leur habitat (défrichement) et à la chasse.



#### Pour en savoir plus

M. Blant – P. Häuselmann – R. Wächter – W. Müller, «Les élans de la région de Habkern (Préalpes bernoises): description des trouvailles et insertion chronologique», *Stalactite*, 2022, à paraître.

Chr. Kissling – S. Ulrich-Bochsler, *Kallnach – Bergweg. Das frühmittelalterliche Gräberfeld und das spätrömische Gebäude. Bericht über die Grabungen von 1988–1989*, Bern 2006.

U. Schmöcke – F. E. Zachos, «Holocene distribution and extinction of the moose (*Alces alces*, Cervidae) in Central Europe», *Mammalian Biology* 70.6, 2005, 329-344.

#### Pour les spécialistes

Datation radiocarbone de la ramure de Vuisternens-devant-Romont: ETH-116007: 9545±29 BP, 9119-8798 BC cal. 1 sigma, 9126-8760 BC cal. 2 sigma.

#### Fig. / Abb. 2

Répartition des éléments squelettiques par site; bleu: Mésolithique; vert: Néolithique; gris: Haut Moyen Âge; orange, brun et rouge: non daté  
Die an verschiedenen Fundstellen zum Vorschein gekommenen Skelettelemente: blau: mesolithisch; grün: neolithisch; grau: mittelalterlich, orange, braun und rot: undatiert  
(© 2013 ArcheoZoo.org / Michel Coutureau (Inrap), Julien Treuillot (Université Paris 1 / UMR7041), modifié par/ verändert durch L. Kramer)

Coordonnées:  
2561 795 / 1166 128 / 805 m

# Des anciennes fermes sous l'Agroscope

Léonard Kramer et Mireille Ruffieux

Les vestiges d'un petit établissement à vocation probablement agricole ont été documentés à Posieux FR, au lieu-dit Fin du Désaley, à l'occasion d'une fouille d'urgence. Lors de la surveillance des travaux de dégrappage réalisés dans le cadre de la construction d'un nouveau centre de recherche de l'Agroscope (institution pour la recherche agroalimentaire et agronomique de la Confédération), de nombreuses traces d'habitats du Premier âge du Fer ont en effet été mises au jour (800-450 av. J.-C.). Bien que cette zone soit partiellement inscrite dans un périmètre archéologique, le Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF) n'a pas pu réaliser de sondages préalables sur les 11000 m<sup>2</sup> impactés par les travaux. C'est grâce à la vigilance d'un collaborateur du SAEF que les premiers vestiges ont été détectés. Une équipe a ainsi pu documenter in extremis plusieurs dizaines de structures et récolter des objets archéologiques sur une surface de plus de 3000 m<sup>2</sup> pendant deux mois et demi.

Le site est connu depuis 2014, grâce à la découverte d'un petit foyer dans une tranchée longeant la route cantonale. Il se trouve sur le flanc méridional d'une colline à faible pente. Ses vestiges, relativement bien conservés, se situent au sommet d'une butte molassique, dans des sédiments sableux issus de la désintégration de la roche en place. S'ils appartiennent probablement tous à un établissement rural, ils peuvent être subdivisés en deux grandes catégories.



Une première série de structures est liée à l'architecture de différents bâtiments. Outre des trous de poteau, un soubassement massif d'une quinzaine de mètres de long et de 2 m de large, constitué de blocs de taille importante, a été mis au jour (fig. en-tête). Cette structure empierrée, soigneusement construite, est actuellement interprétée comme une « base » ayant permis de régler l'assise d'un bâtiment en compensant la pente naturelle de la terrasse. Cet aménagement devait vraisemblablement supporter un mur érigé en terre et bois. Plus à l'est, les sédiments sableux ont conservé plusieurs portions de sablières carbonisées (poutres posées au sol soutenant les murs) ainsi que

**Fig. / Abb. 1**

Deux sablières carbonisées disposées perpendiculairement  
*Zwei verkohlte, senkrecht zueinander angeordnete Schwellbalken*

les traces diffuses d'un éventuel plancher (fig. 1). D'autres indices indirects de la présence de constructions ont également été dégagés, comme de petits fossés ayant très probablement contenu des sablières ou des alignements réguliers de galets évoquant d'anciennes parois aujourd'hui disparues.

La seconde catégorie de structures est caractérisée par des restes appartenant à des activités domestiques. Plusieurs petits foyers rectangulaires ou ovales ont été mis au jour. Installés à même le sol, ils étaient constitués d'une base de petits galets de taille calibrée et précisément agencés, surmontés d'une chape d'argile rubéfiée permettant d'isoler les braises (fig. 2). D'autres structures de combustion ont été découvertes: il s'agit de grandes fosses dans lesquelles ont été observés plusieurs foyers successifs intercalés de pierres rubéfiées et thermofractées. Si la fonction exacte de ces fosses-foyers n'est pas connue, nous supposons qu'elles ont pu servir de grill ou pour le chauffage de blocs. Sur toute la surface fouillée étaient d'ailleurs dispersées de nombreuses pierres portant les stigmates d'un passage dans les flammes. La majorité d'entre elles ont été réutilisées comme calage de poteau ou comme remblais. D'autres fosses enfin, creusées sur une profondeur pouvant atteindre 1 m, ont été comblées par de nombreux blocs ou par des vestiges d'activités domestiques; l'analyse de leur remplissage contribuera à préciser leur fonction (silo, dépotoir, etc.).

Les conditions de fouille difficiles n'ont malheureusement pas permis de documenter les vestiges de manière idéale. Leur répartition évoque l'existence de plusieurs bâtiments installés sur cette terrasse. Il est en revanche délicat de dire si ces constructions sont toutes contemporaines. Un survol rapide du mobilier apporte un premier élément de



**Fig. / Abb. 2**  
Petit foyer aménagé sur galets en cours de fouille  
*Kleine, auf einem Steinbett angelegte Feuerstelle bei ihrer Freilegung*

réponse, puisqu'il suggère la présence de deux phases d'occupation principales (fig. 3). La plus ancienne, caractérisée par des pots ornés de cordons, des pots à épaule marquée et bord éversé et des écuelles cannelées, remonte probablement vers 700-550 av. J.-C. La seconde peut être datée vers 520-450 av. J.-C. grâce à des pots ornés d'impressions situées sur l'épaule et surtout à la présence de céramique tournée. Un fragment de fibule en bronze dite «a sanguisuga», l'un des rares objets métalliques mis au jour, peut également être attribué à cette période. Ce modèle d'agrafe de vêtement était fabriqué dans le nord de l'Italie. Cette deuxième phase est contemporaine de l'occupation principale de Posieux/Châtillon-sur-Glâne FR, un site fortifié distant de 2,2 km et interprété comme une résidence princière, soit un centre de pouvoir politique et économique. Des objets en métal ou en céramique importés de Grèce, du nord de l'Italie et du sud de la France y ont été mis au jour. L'étude permettra peut-être d'esquisser les liens qu'entretenaient ces deux sites.



**Fig. / Abb. 3**  
Quelques tessons de céramique mis au jour (largeur du plus gros tesson, environ 15 cm): à gauche, les céramiques attribuables à la phase la plus ancienne de l'âge du Fer  
*Einige der geborgenen Keramikscherven (Breite des grössten Fragmentes: ca. 15 cm): links im Bild die Keramik aus der ältesten Phase der Eisenzeit*

Coordonnées:  
2574560 / 1179940 / 648 m

# Les Romains dans le Gibloux

Romain Pilloud

À la suite d'un diagnostic archéologique positif, sous la forme de sondages mécaniques, le Service archéologique de l'État de Fribourg a mené une campagne de fouille sur le site d'un établissement rural daté de l'époque romaine. Les vestiges, menacés de destruction par plusieurs projets immobiliers à Farvagny-le-Grand FR, se situaient en aval de l'Impasse Pra-Bastian, sur un vaste terrain. Ce dernier accusait une pente assez prononcée, interrompue par deux petites terrasses orientées vers le nord-ouest. En raison du temps imparti relativement court, cette intervention s'est limitée à une surface de 300 m<sup>2</sup> sur le plateau méridional, là où les restes les plus significatifs avaient été mis au jour lors du diagnostic.

## Une fenêtre dans le passé

Si l'établissement n'a pas pu être intégralement fouillé, les différents secteurs documentés ont permis d'esquisser une organisation générale grâce à la découverte d'une dizaine de structures matérialisées par deux empièvements, deux trous de poteau, un foyer et un enclos fossoyé. La majorité de ces aménagements étaient orientés selon un axe commun nord-est/sud-ouest, plus ou moins perpendiculaire à la pente. L'établissement était caractérisé notamment par ces empièvements composés de galets en partie rubéfiés (probablement récupérés d'occupations plus anciennes) et de blocs jointifs, formant



une sorte de plate-forme. Ces aménagements contenaient quelques clous forgés – dont des clous de chaussure – et de rares tessons de céramique et fragments de tuile (*tegulae*). Le plus grand de ces empièvements, d'une surface d'environ 60 m<sup>2</sup>, était plus ou moins rectangulaire (fig. 1). Le second, de forme inégale et plus petit (2,9 × 2 m), se trouvait au sud-ouest du premier. L'agencement régulier des pierres sur

**Fig. / Abb. 1**

Vue générale vers le nord de l'empièchement principal avec, en arrière-plan, une portion de l'enclos fossoyé évoluant parallèlement (ligne en traitillés)  
*Blick nach Norden auf die grösste Steinschüttung und einen Abschnitt des parallel dazu verlaufenden Umfassungsgrabens (gestrichelte Linie) im Hintergrund*



Fig. / Abb. 2

Foyer hallstattien à galets de chauffe, de section quadrangulaire, partiellement coupé par un sondage  
*Bei den Sondiergrabungen angeschnittene hallstattzeitliche Feuerstelle mit Hitzesteinen und rechteckigem Querschnitt*

#### Pour les spécialistes

Datations radiocarbone d'un charbon de bois prélevé à la base de l'empierrement et du foyer hallstattien :  
 Ua-72774 : 1834±30 BP, 132-245 AD cal. 1 sigma,  
 126-317 AD cal. 2 sigma  
 Ua-74860 : 2450±29 BP, 745-421 BC cal. 1 sigma,  
 751-412 BC cal. 2 sigma.

les bordures sud-ouest et sud-est de ces structures suggère la présence de probables parois en matériaux périssables (bois et torchis), aujourd'hui disparues. Ces structures, par leur construction bien délimitée et la rareté du mobilier associé, évoquent des radiers d'assainissement liés à des bâtiments. À proximité de ces découvertes, un petit foyer quadrangulaire (fig. 2), daté du Hallstatt (800-450 av. J.-C.) par radiocarbone, révélait des activités à caractère domestique plus anciennes (cuisine, chauffage?). Cette structure, contrairement à la majorité des vestiges dégagés, possédait d'ailleurs une orientation différente. Quant au fossé, interprété comme un enclos délimitant un ensemble de bâtiments, il s'élançait parallèlement aux empierrements. Profond d'environ 0,4 m et d'une largeur de 0,9 m, il a été observé sur au moins 50 m grâce à des sondages complémentaires, sans toutefois pouvoir repérer un retour. Au vu de ses dimensions, cet enclos devait entourer un espace bien plus étendu que les vestiges découverts lors de cette fouille.

En raison du peu de mobilier archéologique et en l'absence d'objet révélant la pratique d'une activité artisanale spécifique, telle la production de céramique ou la métallurgie, l'attribution d'une fonction précise à cet établissement est délicate. Toutefois, au vu des indices présentés ci-dessus, les vestiges de Farvagny s'apparentent plutôt à des bâtiments à vocation agricole au sein d'un domaine gallo-romain plus vaste.

## Daté par l'argent et le charbon

Le mobilier céramique mis au jour, principalement constitué de cruches, de gobelets et d'écuelles, soit de la vaisselle de table, permet de placer l'occupation de ce site au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Un denier en argent de Septime Sévère (193-211) fournit un *terminus post quem* de 210 (fig. 3). Cette datation s'inscrit dans la fourchette chronologique donnée par une analyse radiocarbone effectuée sur des charbons de bois prélevés à la base de l'aire empiercée, qui livre une datation entre le milieu du II<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

## Une pierre à l'édifice

La topographie du large vallon creusé par la Longivue, aujourd'hui canalisée, offrait pour les populations anciennes une terre fertile et propice aux activités agricoles. C'est d'ailleurs sur le versant sud de ce dernier que s'était implanté l'habitat rural de Farvagny. Malgré un nombre assez important d'interventions archéologiques, nous commençons seulement à entrevoir les richesses archéologiques disséminées dans ce terroir. Ce site constitue donc une découverte majeure pour la recherche sur les établissements ruraux antiques dans la commune de Gibloux FR, et à plus large échelle dans la campagne fribourgeoise.

Rome, Empire,  
 Septime Sévère (193-211)  
 Rome, denier, 210  
 Av. : SEVERVS – PIVS AVG ;  
 tête à dr., laurée  
 Rv. : P M TR P XVIII – COS III P P ;  
 Jupiter debout à g., tenant le foudre et un sceptre ; à g. et à dr., un enfant debout RIC IV.1, 121, 233  
 FA-PB 21-322/001 (SAEF 12109) :  
 AR ; 2,064 g ; 19,2/18,1 mm ; 180°.  
 (Détermination : A.-Fr. Auberson)



Fig. / Abb. 3

Denier en argent de Septime Sévère (193-211) frappé en 210  
*Im Jahre 210 geprägter Silberdenar des Septimius Severus (193-211)*

Coordonnées :  
 2571673 / 1174426 / 706 m



# Barberêche, un citoyen romain emmuré dans l'église

Jacques Monnier

L'église Saint-Maurice de Barberêche FR, l'une des plus anciennes du canton de Fribourg, fait l'objet de travaux de restauration depuis 2021. Dans ce cadre, le décrepissage d'une partie des façades a fait apparaître plusieurs éléments architecturaux antiques en remploi dans les murs, parmi lesquels des tuiles et un fragment de colonne. G. Bourgarel, alors responsable du secteur médiéval au Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF), fut avisé de la découverte d'un autel funéraire en calcaire blanc du Jura, pris dans les fondations de l'angle sud-ouest du clocher (fig. 1). Le bloc portait l'épithaphe gravée d'un citoyen romain jusque-là inconnu. La trouvaille est d'importance, puisqu'il s'agit de la sixième inscription attestée à ce jour dans le canton de Fribourg. L'étude en a été confiée à M. Aberson, maître d'enseignement et de recherches émérite et à R. Dell'Era, docteur (Université de Lausanne).



## Le monument

De l'autel (fig. 2) ne subsiste que la partie supérieure mesurant 114 × 71 × 56 cm. La zone médiane, surmontée d'une moulure et bien lissée, accueille l'inscription très partiellement conservée. Les faces latérales ont été travaillées à la gradine, un ciseau très effilé, tandis que l'arrière est grossièrement équerri. Au sommet, le couronnement incomplet, rehaussé de quatre cornes aux angles,

prenait probablement la forme d'une pyramide, peut-être tronquée, à l'image d'autres exemples attestés sur le territoire de la Suisse occidentale, à Nyon VD, à Coppet VD, à Avenches VD ainsi qu'à Leuzigen BE. À noter que le terme « autel » peut ici prêter à confusion, car la partie supérieure du bloc est trop élancée pour que l'on ait pu y pratiquer des sacrifices ou brûler de l'encens.

**Fig. 1 / Abb. 1**  
L'autel funéraire de Barberêche dans son contexte de découverte  
*Der Grabaltar von Barberêche in Fundlage*

## L'inscription

Le bloc n'a conservé que les trois premières lignes de l'épithaphe, en lettres capitales soigneusement gravées, que l'on peut retranscrire ainsi :

*D(is) M(anibus)*  
*M(arci) Taurici*  
 [---]mjl+[---]  
 -----

«Aux dieux Mânes de Marcus Tauricius  
 ---mil--- (...)»

Le défunt de sexe masculin, placé sous la protection des dieux Mânes, divinités symbolisant l'âme des morts, porte les trois noms (*tria nomina*) qui le désignent comme un citoyen romain. Son prénom (*praenomen*), Marcus, est abrégé selon la pratique usuelle des inscriptions. Son nom de famille (*nomen*), Tauricius, est connu en Gaule et en Germanie; il s'agit d'un gentilice patronymique, formé sur le nom du père, attribué lors de l'obtention de la citoyenneté romaine par voie administrative ou à l'issue du service militaire dans la troupe auxiliaire d'une légion. Il n'est pas possible de savoir si ce personnage a été le premier de sa famille à obtenir la citoyenneté romaine ou s'il était déjà le fils d'un citoyen. Le surnom (*cognomen*) n'est pas bien identifié, car la séquence des lettres *-mjl-* au milieu de l'inscription se retrouve fréquemment à l'époque romaine. Dans nos régions, on connaît par exemple les surnoms Similis (Yverdon-les-Bains VD et Baden AG) et surtout Camillus, lié à une grande famille helvète bien représentée à Avenches, dont plusieurs membres appartenaient à l'aristocratie locale et portaient des gentilices prestigieux comme Valerius, Iulius ou Flavius.

## Pierre qui roule... ?

Cette nouvelle inscription pose la question de la provenance du monument. Venait-il de l'une des nombreuses *villae rusticae* (exploitations rurales) autour de Barberèche? En l'absence de fouilles archéologiques sur ces sites, l'hypothèse ne peut être vérifiée. S'il était propriétaire terrien dans la région, Tauricius aurait-il pu laisser une trace dans la toponymie locale? Les noms de lieux ne révèlent rien de tel: Barberèche est en effet d'origine latine, mais il dérive de l'adjectif

*barbariscus* qui renvoie au «domaine de Barbarus/Barbarius» et n'a donc rien à voir avec Tauricius.

La pierre pourrait aussi avoir été transportée d'ailleurs, par exemple depuis Avenches, distante d'environ 8 km à vol d'oiseau. Les déplacements de blocs architecturaux antiques sont bien connus. Dans la région, on peut citer Courgevans FR, où une base de colonne monumentale a été intégrée à la



## Pour aller plus loin

M. Aberson – R. Dell'Era – J. Monnier, «Barberèche (FR), autel funéraire», *Epigraphica Helvetica* (Kurzbeiträge), *Museum Helveticum* 79.1, 2022, 156-160.

## Fig. 2 / Abb. 2

L'autel de Barberèche après restauration  
*Der Grabaltar von Barberèche nach seiner Restaurierung*

Coordonnées:  
 2578841 / 1189536 / 566 m

ferme domaniale construite au début du XIX<sup>e</sup> siècle à proximité de l'ancien manoir de la famille de Diesbach; les archives nous apprennent en effet que cette pièce a été achetée à Donatyre VD, village voisin de l'antique *Aventicum* où elle se trouvait probablement à l'origine. D'autres blocs inscrits provenant d'Avenches ont été retrouvés à Münchenwiler BE, commune limitrophe de Courgevans, Môtier FR et même Amsoldingen BE, près de Thoune.

# Dompierre : un cimetière du V<sup>e</sup> siècle près de l'école ?

Jacques Monnier, Olivier Passet et Louise Rubeli

Les travaux de construction d'une nouvelle école à Dompierre FR, en contrebas de la route cantonale, ont fait l'objet de deux interventions en 2021. La surface occupée par le futur édifice a été sondée dans un premier temps, mais aucun vestige significatif n'y a été décelé. Par la suite, le creusement des tranchées pour les collecteurs d'eau, en aval, a révélé différentes traces d'occupation anciennes sur un léger replat dominant le ruisseau de l'Hôpital, qui se matérialisaient par des vestiges de constructions en matériaux légers (terre et bois), non datées en l'absence de mobilier archéologique et, surtout, par une tombe à inhumation remontant à la fin de l'époque romaine.

## Une découverte rare

La sépulture est celle d'un individu adulte enterré sur le dos selon une orientation sud-est/nord-ouest, bras droit replié sur le thorax, bras gauche reposant sur le pubis (fig. 1). La tombe a été partiellement détruite lors du dégagement à la pelle mécanique, de sorte que sa fosse d'implantation n'est pas facile à distinguer. La présence du substrat moraino-molassique environnant ainsi que l'absence d'aménagement particulier de type cercueil en bois suggèrent qu'il s'agissait d'une sépulture en pleine terre.

Lors du dégagement, deux objets en fer présentant quelques restes organiques ont été découverts. Le premier, qui avait été



placé entre les genoux du défunt, est un couteau incomplet sur lequel subsistent peut-être les restes d'un fourreau en cuir (fig. 2). Le second, sous l'avant-bras droit, n'a pas encore été identifié avec précision; d'après les premières observations en laboratoire, cet objet semble muni d'un manche en os orné de gravures en croisillons (?) et laisse entrevoir des restes de textile. Lors de la fouille, un récipient en verre de couleur vert olive a été mis au jour près de la tête; il s'agit probablement d'une offrande funéraire dont la partie supérieure a été détruite au décapage-machine. Le sédiment prélevé avec les ossements, délicatement tamisé en

**Fig. 1 / Abb. 1**

La sépulture de Dompierre une fois mise au jour  
*Das Grab von Dompierre nach seiner Freilegung*

laboratoire, a livré plusieurs perles en verre de couleur noire, verte et jaune appartenant à un élément de parure (fig. 3), vraisemblablement un collier.

L'intérêt de cette découverte est double. Elle permet tout d'abord d'ajouter un nouveau point sur la carte de répartition des sites funéraires antiques, qui sont très nettement sous-représentés dans le canton de Fribourg, comme ailleurs, par rapport au nombre d'établissements recensés. En second lieu, la datation de la sépulture est exceptionnelle: la typologie des perles en verre indique en effet, en première analyse, que cette tombe pourrait remonter au début du V<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cette période, à la charnière entre Antiquité tardive et Haut Moyen Âge, n'est pas facile à mettre en évidence dans nos régions, souvent par manque d'éléments datants fiables. La villa romaine de Vallon/Sur Dompierre FR constitue une heureuse exception, puisque les fouilles y ont révélé une occupation qui s'étend jusqu'aux premières décennies du V<sup>e</sup> siècle. Dans la proche ville d'Avenches VD, capitale de la Cité des Helvètes, les indices d'une occupation de cette période sont malaisés à mettre en évidence, mais plusieurs éléments suggèrent que, après un déclin partiel durant l'Antiquité tardive, la ville n'a pas été abandonnée, puisque au Haut Moyen Âge on y recense quatre églises et, outre un lieu d'émission monétaire, le siège - provisoire - d'un évêché.



**Fig. 2 / Abb. 2**  
Fragment de couteau avec restes de cuir (détail)  
*Fragment eines Messers mit Lederresten (Detail)*

## Bouclons la boucle!

Des investigations complémentaires seront menées ultérieurement pour déterminer si cette inhumation était isolée, ou si elle appartenait à un cimetière plus étendu qui rassemblait les membres d'une communauté établie dans la campagne à quelques kilomètres d'*Aventicum*.



**Fig. 3 / Abb. 3**  
Récipient et perles en verre provenant de la tombe de Dompierre  
*Glasgefäß und -perlen aus dem Grab von Dompierre*

# Aux origines de Fribourg : premières et dernières demeures du Bourg

Fiona McCullough

Dans le cadre de la pose de canalisations pour le chauffage à distance entre la cathédrale et l'église des Cordeliers en passant par la place de Notre-Dame, des fouilles archéologiques ont pu mettre au jour de nombreux vestiges datés entre les XII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les travaux ont débuté en été 2021 et se sont achevés fin mars 2022 devant l'ancien Musée Gutenberg. Environ 250 m de tranchées linéaires ont été explorés, permettant de documenter la partie nord-est de l'ancien cimetière médiéval de la basilique Notre-Dame ainsi que des vestiges de murs situés à la rue de la Cathédrale-Saint-Nicolas, sur la place de Notre-Dame et à la rue de Morat.

## Les origines du Bourg

Aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, des maisons empiétaient de part et d'autre sur l'actuelle rue de la Cathédrale-Saint-Nicolas. L'ancienne rue était ainsi beaucoup plus étroite – environ 4 m de large d'après les découvertes récentes – et débouchait sur la tête d'un pont qui permettait de relier le Bourg à l'église Notre-Dame en traversant le fossé du Grabensaal (voir en entête une restitution de 1998 présentant le quartier du Bourg au XII<sup>e</sup> siècle). Cet ancien fossé, intégralement comblé dès 1463, s'étendait entre le bâtiment de la Grenette au nord-est et la place du Petit-Paradis au sud-ouest. Sa largeur, estimée à un peu plus de 30 m, correspondait en grande partie à celle du parking actuel de la Grenette.



Les fouilles de 2021 ont mis au jour une série de fondations de murs à l'extrémité nord de la rue, à proximité de l'entrée de l'actuel bâtiment de la Police cantonale. Ces murs se rapportaient à différentes constructions qui se sont succédé entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et qui devaient se situer en bordure du fossé ou en partie dans la pente du talus. Les plus anciens, en blocs de molasse soigneusement taillés, appartenaient aux caves de l'ancienne rangée de maisons médiévales. Les plus tardifs comprenaient des voûtes en briques et en tuf (fig. 1). Les fondations d'une construction beaucoup plus massive, large de 2,3 m, pourraient appartenir à la tête de pont ou encore

**Fig. / Abb. 1**  
Vestiges des fondations datées entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles  
*Überreste von Fundamenten, die aus der Zeit zwischen dem 13. und 15. Jahrhundert stammen*



à l'ancien mur d'enceinte du Bourg. Après le comblement du fossé, le pont fut démantelé et ce secteur a vraisemblablement retrouvé une fonction d'habitat uniquement, comme en témoignent les vestiges de deux murs venant s'appuyer contre les fondations du XIII<sup>e</sup> siècle et délimitant une petite cave voûtée en tuf. De l'autre côté du fossé, sur la place de Notre-Dame, la tranchée a coupé les deux murs latéraux d'une construction en molasse du XIII<sup>e</sup> siècle située au débouché du pont.

## La population inhumée à Notre-Dame

La basilique Notre-Dame est la plus ancienne église encore conservée de la ville de Fribourg et sa construction d'origine doit remonter à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Le cimetière de Notre-Dame fut donc en usage durant plus de 600 ans, jusqu'en 1816, date à laquelle il fut définitivement désaffecté.

Comme dans tous les cimetières médiévaux, la densité des sépultures était très élevée, avec de nombreux recoupements, des tombes plurielles (jusqu'à cinq individus dans une même fosse) et jusqu'à cinq niveaux d'inhumation. Les travaux archéologiques ont permis de documenter et de prélever 465 tombes de nouveau-nés, d'enfants et d'adultes. Le nombre particulièrement élevé de périnataux s'explique par la proximité du chœur, zone privilégiée pour l'inhumation des tout-petits. Les premières observations des restes ligneux suggèrent qu'une grande partie des défunts était inhumée dans de simples coffrages en bois non cloués, mais l'usage de brancards ou encore de simples planches de couverture de fosse est supposé dans plusieurs cas. Quelques épingles de linçons témoignent de la coutume d'envelopper les corps dans une toile.

Le mobilier archéologique lié aux sépultures est peu abondant et comprend, outre

les petites épingles en bronze, quelques monnaies et tiges en fer. La découverte la plus intéressante est un couteau pliable en fer avec un manche en bois décoré d'ocelles en bronze, qui avait été déposé sur le sternum d'une femme adulte (fig. 2). Un objet très similaire, découvert dans le cimetière de la cathédrale lors des fouilles sur la place Sainte-Catherine en 2018, appartenait à une femme inhumée avec un nouveau-né.

L'étude anthropologique des ossements permettra de mieux connaître ces premiers habitants de la ville de Fribourg, en apportant des informations sur les sexes, les âges au décès, les fractures et l'état général de santé (carences alimentaires, marqueurs de stress, traces de maladies, etc.). Plusieurs fractures ont déjà été observées durant les travaux, dont l'une est particulièrement remarquable: il s'agit de deux perforations sur le crâne d'un individu adulte, causées par un impact puissant et fatal (fig. 3).

D'autres interventions archéologiques devront être réalisées en 2023, en amont du projet de requalification du quartier du Bourg. Elles permettront d'explorer davantage les vestiges de ce quartier, de ses origines à l'époque moderne.



**Fig. / Abb. 2**

Couteau pliable décoré d'ocelles découvert dans la tombe d'une femme adulte  
*Klappmesser mit Augenmotiven, das sich im Grab einer erwachsenen Frau fand*

### Pour approfondir

G. Bourgarel, *Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues (AF 13)*, Fribourg 1998, 121-145.

G. Bourgarel, « La basilique Notre-Dame: vingt ans pour lui redonner son lustre et mieux la connaître! », *CAF 13*, 2011, 206-211.

G. Bourgarel, « Lumière sur la création de Fribourg », *Pro Fribourg 204*, 2019, 4-13.

G. Bourgarel, « La construction de l'église change le visage du Bourg », *Pro Fribourg 204*, 2019, 14-19.

**Fig. / Abb. 3**

Crâne d'adulte avec deux perforations perimortem probablement causées par un coup violent  
*Schädel einer erwachsenen Person mit zwei perimortalen, wohl durch einen heftigen Schlag beigebrachten Perforationen*

Coordonnées:  
2578879 / 1183980 / 587 m



# Le mobilier archéologique en caisses !

Ingrid Sonnenwyl

Chaque année, les interventions de terrain du Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF) génèrent des objets à conserver dans nos dépôts. Pour l'année 2021, 535 opérations ont été effectuées, entraînant l'arrivée de 3680 objets allant du simple échantillon de charbon de bois au squelette entier. Face à cette réception d'artefacts toujours plus importante, le laboratoire de conservation-restauration du SAEF entreprend un projet de grande envergure pour améliorer les conditions de stockage et la gestion des collections tout en garantissant l'espace nécessaire aux découvertes à venir.

Réparties dans neuf réserves internes et six dépôts externes autour de la ville de Fribourg, ces collections recèlent des milliers de pièces archéologiques, dont l'enjeu est la préservation pour les générations futures. Débutées durant le deuxième semestre de 2021, les grandes fouilles de la villa romaine de Grenilles/Route de Grenilles FR et celles du Bourg de Fribourg/Place de Notre-Dame FR ont apporté près de 1000 nouveaux objets, en cours de traitement. Cette année-là, le projet s'est aussi intensifié avec le reconditionnement spécifique des anciennes collections métalliques et du mobilier lithique (silex, lames de hache, etc.). Cette méthode permet de gagner de la place grâce au compactage, de respecter les normes actuelles en conservation préventive et d'optimiser la localisation des objets dans les rayonnages.



La conservation préventive désigne l'ensemble des procédures qui garantissent les meilleures conditions environnementales pour prolonger la vie des objets tout en évitant d'intervenir sur l'aspect et la structure des artefacts. Les conditions climatiques d'une réserve sont surveillées pour les matières sensibles telles que le métal, le verre et les matières organiques (bois, os, cuir, etc.). Les matériaux utilisés pour leur conditionnement sont choisis avec soin et adaptés aux fragilités mécaniques des pièces, pour un transport et un stockage à long terme. Enfin, des évaluations de risques (dégâts, vols, etc.) sont effectuées pour garantir la sûreté et la sécurité des objets.

**Fig. / Abb. 1**

État avant/après reconditionnement de la céramique d'Arconciel/ Es Nés FR

*Die Keramik aus Arconciel/ Es Nés FR vor und nach der Umverpackung*



**Fig. / Abb. 2**  
Reconditionnement en cours  
dans le dépôt du mobilier  
organique  
*Das Lager für organische Funde  
während der Umverpackung*

## Du mobilier à compacter

Le mobilier en céramique est de loin le plus représenté dans les réserves, avec plus de 4500 boîtes de conditionnement. Stocké dans de petits contenants rangés dans des cartons bananes, il remplit deux de nos plus grandes réserves internes. Pour gagner de la place, les fragments sont rangés dans des sachets en plastique disposés verticalement dans des barquettes en carton neutres et propres (fig. 1). Les pièces lourdes telles que les éléments architecturaux en terre cuite sont désormais stockées dans des caisses en plastique, comme c'est le cas pour les 176 kg de briques provenant du four du Château de Courgevax FR fouillé en 2020.

Concernant les réserves des matières organiques et du mobilier en verre, la principale tâche, à titre préventif, est de remplacer les matériaux utilisés jusqu'à présent par des cartons non acides et des mousses de polyéthylène chimiquement neutres pour le calage des pièces (fig. 2). L'acidité potentiellement dégagée par ces matériaux peut en effet interagir avec les objets et accélérer leur dégradation (modification de la couleur, fragilisation de la structure interne, etc.).

Le mobilier métallique, très sensible à l'humidité relative (HR), est stocké dans un dépôt climatisé qui maintient un taux d'HR plutôt bas (20%,  $\pm 5\%$ ), afin de ralentir les processus de corrosion. Pour préserver une atmosphère sèche et sans interaction chimique néfaste, des caisses en plastique et mousses de polyéthylène remplacent progressivement les cartons acides. Ce modus operandi a été

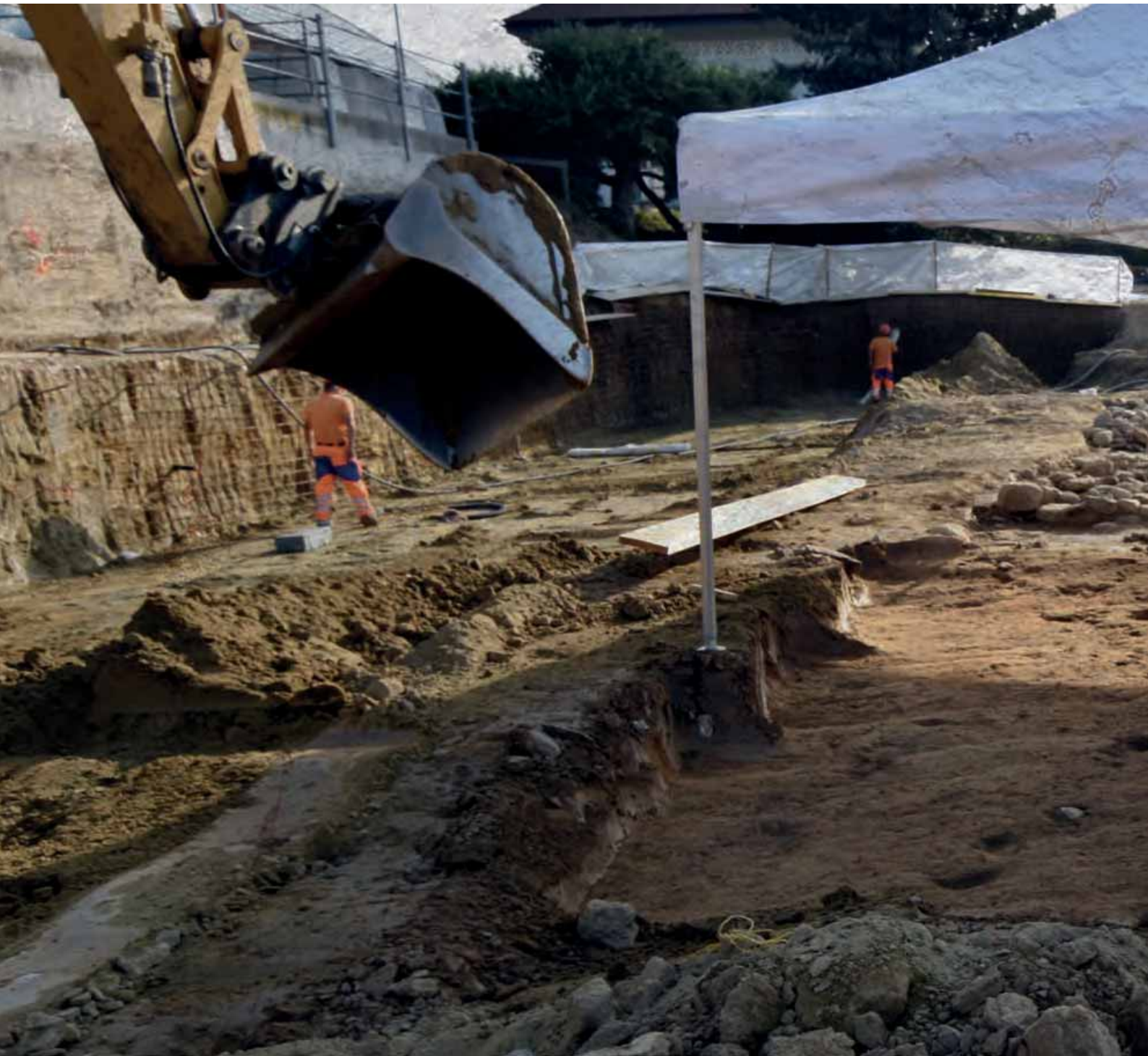
réalisé en 2020-2021 avec la collection de la villa romaine de Vallon/Sur Dompierre FR (2135 objets rangés dans 41 caisses).

## SAEF, SIAF, code QR

En parallèle aux améliorations techniques, une nouvelle base de données informatique appelée SIAF (Système d'informations archéologiques fribourgeoises) a été mise en place en 2018 pour documenter l'inventaire des trouvailles archéologiques et vérifier leur présence dans nos dépôts. Par ailleurs, un code-barres (= code QR) est dorénavant attribué aux conditionnements et aux structures de rangements pour localiser les objets. Cet outil sera très utile lors du futur déménagement des collections inertes au SIC, le futur centre de stockage interinstitutionnel pour le canton de Fribourg (prévu en 2027) et pour le stockage définitif de tous les objets. Comme dans chaque domaine de recherche, discussions et échanges avec d'autres spécialistes sont essentiels pour améliorer les approches de la conservation. Récemment, nous avons eu le plaisir de recevoir une délégation venue d'*Augusta Raurica* afin de leur présenter notre méthode et ses perspectives qui ont été très appréciées.

Ces travaux de longue haleine révèlent l'interdépendance entre l'archéologue, le conservateur-restaurateur et l'informaticien pour un objectif commun: la sauvegarde et la transmission des collections archéologiques fribourgeoises.







ÉTUDES | AUSWERTUNGEN

Barbara Bär  
Mireille Ruffieux

## L'occupation pré- et proto-historique de Saint-Aubin prend forme

Pendant longtemps, la commune de Saint-Aubin n'était qu'une tache blanche sur la carte archéologique d'une région riche en vestiges. Ce n'est que récemment que diverses traces du Néolithique, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer ont été mises au jour, permettant ainsi de compléter nos connaissances de l'occupation préromaine de ce territoire.

Lange blieb die Gemeinde Saint-Aubin ein weisser Fleck auf der archäologischen Karte der an Bodenaltertümern reichen Region. Erst in jüngerer Zeit fanden sich bei archäologischen Untersuchungen mannigfaltige Spuren aus der neolithischen, bronze- und eisenzeitlichen Periode, die unser Wissen über die vorrömische Besiedlung des Gebiets ergänzen.



## Cadre général

La commune de Saint-Aubin, dans la Broye fribourgeoise, fit longtemps figure de parent pauvre de l'archéologie. Les vestiges mis au jour sur son territoire s'y résumaient en effet à quelques tuiles romaines ramassées ci et là et à un reste de tibia humain exhumé au lieu-dit Taille Pied qui, associé à ce toponyme assez amusant mais peut-être pas totalement anodin, trahit probablement la présence de tombes qui n'ont pas encore été mises au jour<sup>1</sup>.

Saint-Aubin partage ses frontières avec les communes fribourgeoises de Delley-Portalban, Vallon et Belmont-Broye ainsi qu'avec les communes vaudoises de Vully-les-Lacs, Avenches et Missy. Sa localisation, à la croisée d'entités géographiques, est par ailleurs loin d'être défavorable. Le village se situe en effet au nord de la plaine de la Broye, sur les derniers contreforts du Mont-Vully (fig. 1). Bien qu'à proximité des lacs de Neuchâtel et de Morat, son territoire ne possède pas d'accès direct à un plan d'eau, mais bénéficie d'une riche plaine agricole bordée au sud-est par la Broye et traversée par la Petite Glâne; le village actuel se développe légèrement en hauteur, sur le relief qui ferme la plaine au nord-ouest<sup>2</sup>. Enfin, le léger rétrécissement de la plaine de la Broye à la hauteur de Saint-Aubin constitue un lieu de passage idéal.

Le secteur est émaillé de découvertes archéologiques majeures qui témoignent de conditions géographiques favorables à l'occupation humaine.

À Gletterens, Delley et Portalban FR ainsi qu'à Chevroux VD notamment, plusieurs sites lacustres attestent l'occupation des rives du lac de Neuchâtel entre le Néolithique moyen et le Bronze final<sup>3</sup>. Les Romains établirent la capitale de l'Helvétie à Avenches et une riche villa fut édifée à Vallon. À Domidjier (commune de Belmont-Broye), une église chrétienne à vocation funéraire a été construite au début du VI<sup>e</sup> siècle sur les fondations d'un mausolée romain<sup>4</sup>. Plus loin se dresse le Mont-Vully, où les Celtes établirent un oppidum. Enfin, les nombreux vestiges mis au jour lors des fouilles archéologiques menées sur le tracé de l'autoroute A1, tant dans la région de Morat FR que dans celle d'Estavayer-le-Lac FR, ne sont plus à présenter<sup>5</sup>. Même le hameau d'Agnens, qui était situé entre

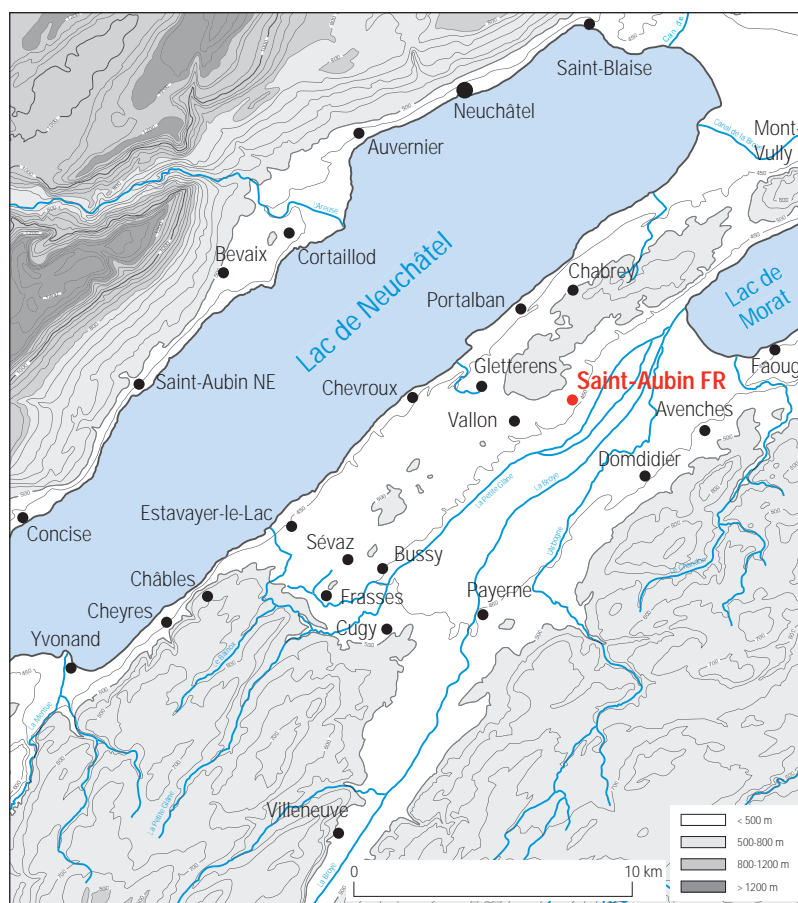


Fig. 1 Localisation du village de Saint-Aubin, entre les lacs de Neuchâtel et de Morat

Vallon et Saint-Aubin et a disparu au XVI<sup>e</sup> siècle, a plus retenu l'attention des amateurs d'histoire que le village proprement dit<sup>6</sup>.

Il faudra attendre le début des années 2000 pour que Saint-Aubin commence à figurer sur les cartes archéologiques cantonales, grâce au développement important qu'a depuis lors connu le village, essor favorisé notamment par l'ouverture de l'autoroute A1 en 2001. Surveillances archéologiques des travaux et sondages se sont alors multipliés, et les découvertes commencèrent à émerger. Plusieurs trouvailles sont aussi le fait de détectoristes amateurs au bénéfice d'une autorisation en bonne et due forme de la part du Service archéologique. La première fouille d'importance dans la commune a été enfin réalisée en 2019, au lieu-dit Les Attes. Profitant de la publication dans ce volume<sup>7</sup> de ce site d'époque romaine, nous avons jugé opportun de faire connaître l'ensemble des vestiges pré- et protohistoriques mis au jour sur le territoire de la commune.

Ce sont près d'une vingtaine de points qui sont venus enrichir le discours (fig. 2), mais leur apport scientifique est de valeur

1 AF, *ChA* 1993, 1995, 69-70.

2 La figure d'en-tête montre les sondages réalisés dans la plaine, au lieu-dit Les Attes; le centre du village de Saint-Aubin se développe sur les hauteurs que l'on devine en arrière-plan.

3 Andres 2010; Ramseyer 1987; Poncet 2003; Blumer *et al.* 2012; Pugin/Corboud 2010.

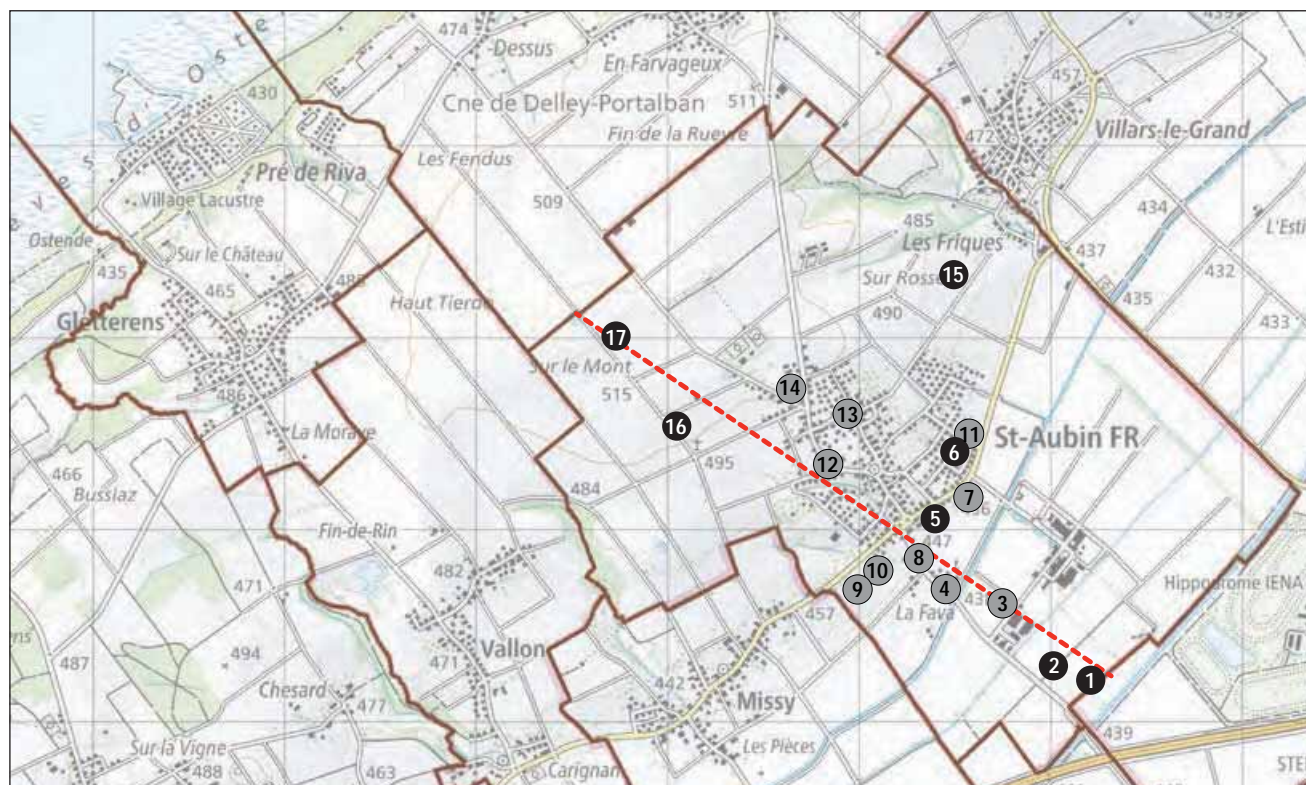
4 Jaton 1992; McCullough/Monnier 2014.

5 Boisaubert *et al.* 2008a.

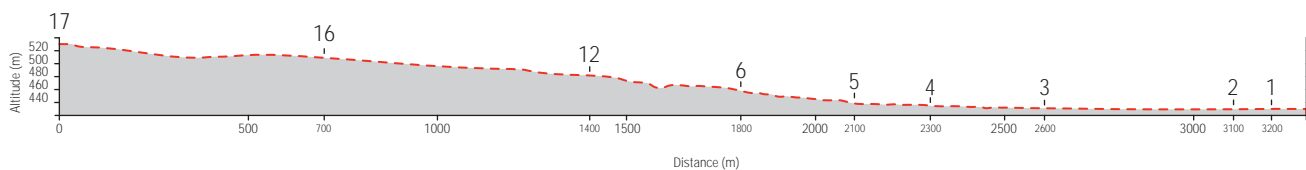
6 D. Francey, «Agnens, le hameau médiéval broyard», *La Liberté* du 23.07.2021, 13.

7 Voir *infra*, 82-183.

a)



b)



c)

N°	SITE	X	Y	Z	DATATION	TYPE DE VESTIGE
1	<b>Les Attes 2005</b>	2 566 150	1 192 190	435	Pré-/Protohistoire, époque romaine	mobilier isolé
2	<b>Les Attes</b>	2 566 000	1 192 250	435	âge du Bronze ancien?, BzB, époque romaine	horizons archéologiques avec structures et mobilier
3	Les Vernettes	2 565 650	1 192 607	435	Pré-/Protohistoire, époque romaine	structures et mobilier
4	Impasse de la Fava	2 565 350	1 192 680	438	Pré-/Protohistoire, époque romaine	mobilier isolé
5	<b>Sous la Rochetta</b>	2 565 299	1 193 048	445	HaB3, Ha D3	horizons archéologiques avec structures et mobilier
6	<b>Route du Pré-Bulo 32a</b>	2 565 412	1 193 426	450	Néolithique récent, Bronze moyen/récent	horizons archéologiques avec structures et mobilier
7	Route de Villars 36a	2 565 473	1 193 163	440	âge du Bronze récent ou final	horizon archéologique avec mobilier
8	Sous Tréjo 2	2 565 214	1 192 843	442	Pré-/Protohistoire	mobilier isolé
9	Sous Tréjo	2 564 890	1 192 682	455	Pré-/Protohistoire	mobilier isolé
10	Route de Missy	2 565 000	1 192 780	450	Pré-/Protohistoire	mobilier isolé
11	Route du Pré-Bulo 36a	2 565 458	1 193 479	450	Pré-/Protohistoire, époque romaine	structures et mobilier
12	Route de la Croix	2 564 737	1 193 335	486	Pré-/Protohistoire	structures et mobilier
13	Route de la Tsérard	2 564 840	1 193 600	496	âge du Bronze final	horizon archéologique avec structure et mobilier
14	Route de la Léchère	2 564 545	1 193 731	502	Pré-/Protohistoire	mobilier isolé
15	<b>Sur Rosset</b>	–	–	475	Ha C	mobilier isolé
16	<b>Les Charettes</b>	–	–	509	Ha C, Ha D1	mobilier isolé
17	<b>Route du Mont</b>	2 563 633	1 194 000	523	Néolithique moyen, âge du Bronze récent ou final, indéterminé	horizon archéologique avec structures et mobilier

Fig. 2 Sites pré- et protohistoriques découverts sur le territoire de la commune de Saint-Aubin, avec profil topographique; en gras : sites développés dans l'article (les numéros renvoient au tableau)



**Fig. 3** Saint-Aubin/Les Attes, vue du site dans la plaine de la Broye durant la campagne de sondages de 2017 avec, en arrière-plan, l'élévation orientée nord-ouest/sud-est et le village de Saint-Aubin

inégal. La moitié d'entre eux se résument à des objets isolés, sans lien avec un horizon ou une structure archéologique : ils attestent d'occupations dont la nature et l'emplacement précis restent à découvrir. Nous nous sommes donc contentées de signaler ces vestiges, sans les développer, excepté pour le mobilier métallique de l'âge du Fer, qui provient vraisemblablement de tombes (Saint-Aubin/Sur Rosset et /Les Charettes). Les structures mises au jour ont été décrites ; certaines ont pu être datées précisément (Saint-Aubin/Sous la Rochetta) ou reliées à un type d'occupation (Saint-Aubin/Les Attes), mais ce n'est pas toujours le cas. Enfin, si les découvertes vont du Néolithique (Saint-Aubin/Route du Mont et /Route du Pré-Bulo 32a) à l'âge du Fer, la moitié d'entre elles n'ont pu être attribuées qu'à la Pré- ou Protohistoire sans davantage de précision, ce qui ne permet guère de les intégrer à une réflexion sur l'occupation régionale. L'ensemble des vestiges atteste cependant une occupation riche et variée du territoire de la commune. Nous en présentons ici les plus importants, en suivant leur localisation géographique, soit en partant de la plaine pour remonter sur les hauts du village (voir fig. 2).

## Saint-Aubin/Les Attes

Saint-Aubin/Les Attes est sans aucun doute le site archéologique le mieux étudié de la commune. Hormis les importants vestiges de l'époque romaine, diverses traces d'occupation du Bronze moyen ont été mises au jour sur une large surface. Jusque-là, les

témoins de cette phase de l'âge du Bronze étaient rares dans la région.

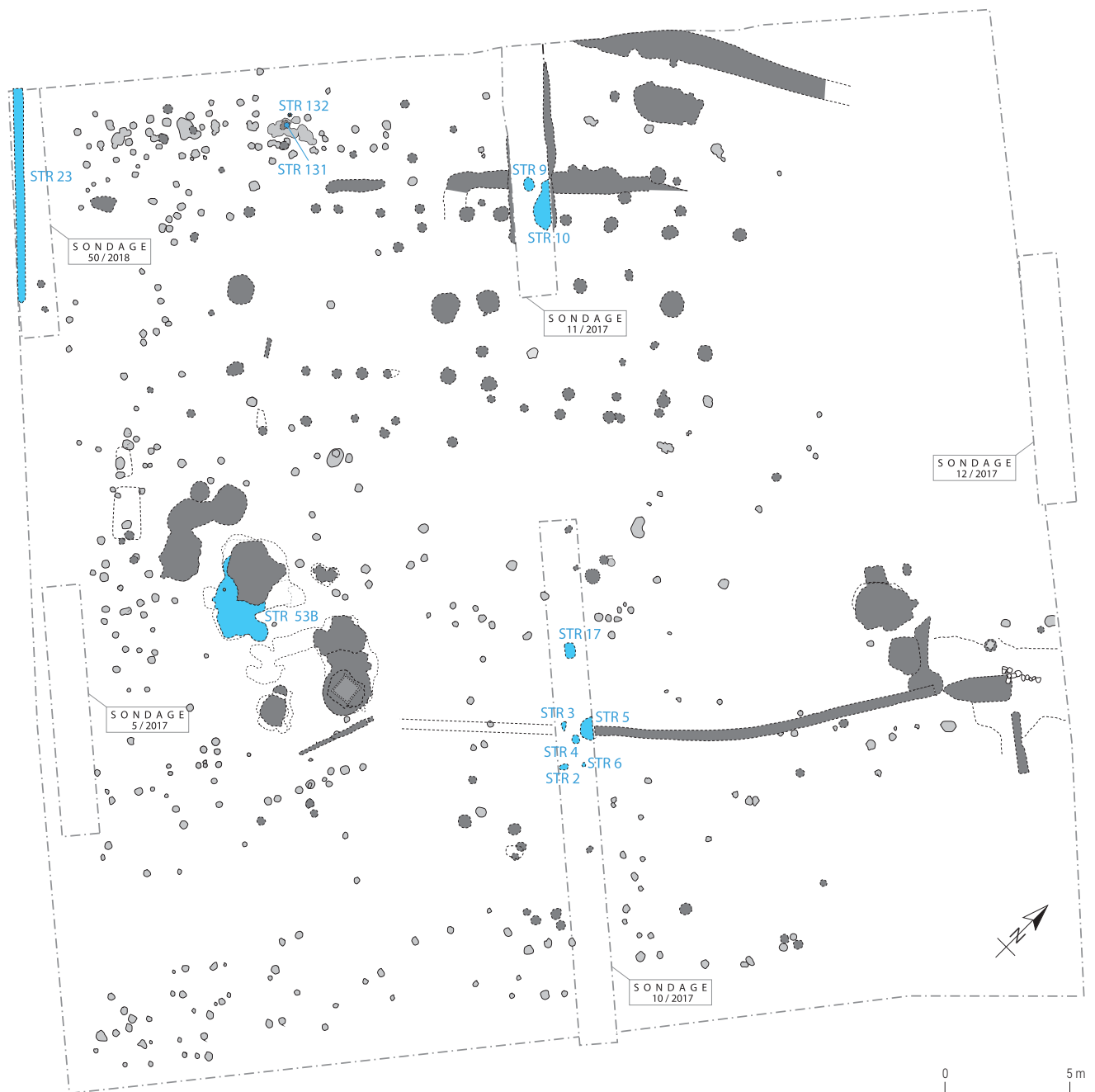
## Situation et topographie

Le lieu-dit Les Attes se trouve au sud-ouest du centre de Saint-Aubin, le long de la route qui mène à Domdidier et marque la frontière entre les cantons de Vaud et de Fribourg (voir fig. 2.2). Au sud-est, il est bordé par la Broye, au nord-ouest par le canal dénommé « Grand Fossé ». Le site occupe, sur une longueur de quelque 300 m, un terrain très plat au milieu de la plaine de la Broye, facilement inondable, qui accuse une pente à peine perceptible du nord au sud et d'ouest en est (fig. 3). Avant qu'elles ne soient canalisées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la Broye, la Petite Glâne et l'Arbogne qui traversent la plaine étaient alimentées par de nombreux petits affluents qui formaient des méandres augmentant le risque d'inondation en cas d'épisodes d'intempéries. Les photographies aériennes récentes (1998-2020) montrent d'anciens cours d'eau parcourant le site d'ouest en est, et les sondages archéologiques en ont révélé de plus anciens, dont certains remontent au Bronze moyen, voire à une époque plus précoce encore. Quelques tranchées ont en outre révélé, à la base de leur stratigraphie, des séquences de tourbe plus ou moins évoluée qui témoignent de marécages ayant pu, à certains moments, se développer dans la plaine.

La forte activité de l'eau dans cette zone, favorisée par la topographie plane des lieux, n'a toutefois pas empêché l'homme de s'y installer à l'âge du Bronze.



**Fig. 4** Saint-Aubin/Les Attes, tranchées de sondage 2017 et 2018, avec la localisation de la couche archéologique de l'âge du Bronze (surfaces bleues) et l'emprise de la fouille 2019 (carré rouge); en bas de l'image: localisation du mobilier protohistorique découvert en 2005



**Fig. 5** Saint-Aubin/Les Attes, plan des découvertes réalisées dans la zone fouillée en 2019, avec les structures mises au jour dans les sondages des années précédentes; en bleu: structures de l'âge du Bronze; en gris foncé: structures de l'époque romaine; en gris clair: anomalies naturelles

## Découverte et étude

En avril 2005 déjà, une surveillance de travaux et la petite intervention archéologique qui s'ensuit 150 m au nord-ouest du canal de la Broye, à proximité de la limite cantonale et 150 m au nord-est de la route menant de Domdidier à Saint-Aubin (voir fig. 2.1), ont permis de mettre au jour, outre des vestiges romains, des tessons de céramique protohistorique impossibles à dater plus précisément. Quelques années plus tard, le projet de construction d'un grand centre logistique dans les environs immédiats, quelque 150 m au nord du site seulement, poussa le Service

archéologique de l'État de Fribourg à réaliser, en 2017-2018 en amont des travaux de construction, deux vastes campagnes de sondages (66 tranchées; fig. 4) sur l'ensemble de la surface qui allait être aménagée (environ 38 400 m<sup>2</sup>)<sup>8</sup>. Ces recherches préliminaires ont été principalement motivées par le matériel d'époque romaine exhumé en 2005, dont la quantité et la composition laissaient espérer la découverte d'une construction en pierre contemporaine. Les attentes des archéologues n'ont pas été déçues puisque, au cours de ces campagnes, deux couches archéologiques ont pu être mises en évidence en bordure nord-occidentale de la

<sup>8</sup> Les informations détaillées ayant trait aux différentes interventions archéologiques effectuées à Saint-Aubin/Les Attes sont publiées dans l'article concernant le site d'époque romaine (voir 82-183 dans ce volume, et surtout 83-84).





**Fig. 6** Saint-Aubin/Les Attes, sondage 10, profil nord-est avec indication de l'US 8 (lignes traitillées) dans laquelle se trouvait l'horizon de l'âge du Bronze

surface touchée par le futur bâtiment, la première d'époque romaine, la seconde de l'âge du Bronze moyen. Tandis que les structures romaines se limitaient pour l'essentiel à la partie nord-ouest du plan du bâtiment projeté, l'horizon de l'âge du Bronze se poursuivait dans la même direction et se distinguait par une série de structures au sud-ouest de la surface sondée en 2018. Une autre concentration de vestiges de cette période se fit par ailleurs jour à la frange nord-orientale de la surface dévolue à la construction du centre logistique.

Au vu des résultats obtenus lors de ces investigations, le Service archéologique décida de mettre sur pied, sous la direction de J. Monnier, une fouille de sauvetage dans la zone la plus riche en vestiges. Cependant, comme la construction n'aurait affecté l'horizon de l'âge du Bronze, situé très profondément, que sur une superficie d'environ 230 m<sup>2</sup> (aménagement d'un couloir d'évacuation), l'accent a été mis sur la documentation et le prélèvement des vestiges d'époque romaine, sur une vaste étendue de quelque 40 × 40 m à l'extrémité

nord-ouest du bâtiment projeté (fig. 5). La fouille des structures de l'âge du Bronze localisées dans la partie adjacente au nord-ouest était censée se faire ultérieurement, parallèlement aux travaux de génie civil prévus avant la construction d'un bassin de rétention, mais elle n'a pas pu se faire, car le projet n'a finalement pas été réalisé.

## Structures

Les sondages ont révélé des traces d'occupation de l'âge du Bronze en deux endroits (voir fig. 4). Une première concentration (zone 1) occupait environ un hectare au nord-ouest de la surface explorée. L'horizon archéologique s'y développait à une profondeur de 1,1-1,2 m et quelque 0,6 m en dessous de la séquence d'époque romaine; il se caractérisait par un sédiment limoneux de couleur grise à gris foncé (US 8 et US 13; fig. 6), renfermant de l'argile rubéfiée et des galets éclatés au feu<sup>9</sup>. Un second ensemble (zone 2) a été mis au jour quelque 150 m plus à l'est, à peu près à la même profondeur que le premier, dans un limon sableux très compact, gris clair avec oxydations rouilles et, localement, ferromanganiques. Les sondages réalisés entre ces deux espaces n'ont livré aucune structure, mais des petites concentrations de vestiges ont été repérées dans la moitié sud de la zone sondée. Quant à l'angle nord de la surface touchée, quand bien même il a également fait état d'un horizon de couleur grise remontant, d'après sa position stratigraphique, à l'âge du Bronze, il est en revanche resté vierge de toute découverte archéologique.

Lors des fouilles de 2019, qui se sont focalisées sur le niveau d'époque romaine, la séquence de l'âge du Bronze n'a été qu'exceptionnellement atteinte, par exemple lorsque des coupes ont été effectuées dans les structures antiques. Les 20 structures qui ont pu être rattachées à cette époque (fig. 7) ne reflètent donc manifestement qu'une petite partie, de surcroît peu représentative, des occupations d'autrefois. Comme la plupart de ces structures ont été retrouvées dans les tranchées de sondages, elles n'ont que rarement pu être documentées dans leur intégralité. Seules celles qui sont apparues durant la fouille de 2019 ont fait l'objet de dessins en plan et en coupe; pour les autres, on ne peut que se référer à une description, des croquis et des photos.

<sup>9</sup> Concernant la stratigraphie du site, voir l'article consacré à l'époque romaine dans ce volume, en particulier 85.

SONDAGE	STRUCTURE	PROFONDEUR (EN M) ALTITUDE	DIMENSIONS (EN M)	DESCRIPTION	INCLUSIONS ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE
10	2	1,15 434,05	0,4 × 0,3	fosse avec fragments d'un grand pot = fosse de stockage?	céramique, restes fauniques, coquille de noisette
10	3	1,15 434,05	0,4 × 0,25	fosse ovale	points de charbon
10	4	1,15 434,05	0,5 × 0,4	fosse au contour presque rectangulaire	points de charbon
10	5	1,15 434,05	0,8 × ≥ 0,5	fosse	points de charbon
10	6	1,15 434,05	diam. 0,15	fosse circulaire	points de charbon
10	17	1,15 434,02	0,65 × 0,4	anomalie sédimentaire cendreuse	
11	9	1,1 434,2	diam. 0,5 prof. 0,15	fosse circulaire	charbons, argile rubéfiée, céramique
11	10	1,1 434,2	≥ 2 × ≥ 0,8	fosse allongée (partiellement dégagée)	charbons, argile rubéfiée, céramique
48	20	1,05	0,7 × 0,45 prof. < 0,1	fosse presque carrée avec trou de piquet	charbons, argile rubéfiée, pierres chauffées, céramique, ossements animaux
50	23	1,25 433,95	0,3 (sup.) × ≥ 8,5 prof. ≥ 0,35	fossé rectiligne (?) (partiellement dégagé)	
51	24	1,35	diam. 0,32 prof. env. 0,3	fosse circulaire	charbons, pierres chauffées, ossements animaux, 1 fragment de céramique
53	25	1,15	0,35 × 0,27 prof. 0,09	fosse ovale	points de charbon
53	26	1,2	0,46 × 0,24 prof. 0,22	fosse ovale	points de charbon
54	27	1,3	diam. 0,45 prof. 0,08	fosse circulaire	charbons
fouille	131	434,06	diam. 0,2 prof. env. 0,1	fosse circulaire = trou de poteau?	1 fragment d'argile rubéfiée, 1 os animal
fouille	132	434,06	diam. env. 0,2 prof. env. 0,2	fosse circulaire à profil en V avec restes du poteau en bois (diam. 0,15) à l'intérieur = trou de poteau	
fouille	53B	434,05	L. ≥ 1,5 prof. 0,35	fosse de profil et de dimensions inconnus (reconnue seulement dans le profil)	points de charbon, céramique, éclats lithiques
45	13	1,5	3 × ≥ 0,6 prof. 0,4	fosse à bords rectilignes (seulement recoupée) à trois phases de comblement	argile rubéfiée, points de charbon, 2 fragments de céramique
45	14	1,5	1,3 × ≥ 0,6	fosse (seulement recoupée) à deux phases de comblement	1 fragment de céramique, argile rubéfiée, points de charbon
45	15	1,5	2,8 × ≥ 0,64	fosse (seulement recoupée) à trois phases de comblement	charbons et points de charbon

**Fig. 7** Saint-Aubin/Les Attes, structures de l'âge du Bronze (cotes et profondeurs prises au sommet); les structures 13-15 sont les seules à appartenir à la zone 2



Fig. 8 Saint-Aubin/Les Attes, sondage 10, fosses STR 2 à 6 de l'âge du Bronze

### Zone 1

Les seize structures mises en évidence dans cette zone (voir fig. 4 et 5) sont pour la plupart des fosses de taille et de forme variables dont la fonction n'a pu que rarement être déterminée.

Dans le sondage 10, plusieurs fosses (STR 2 à 6; fig. 8) comblées d'un limon sableux homogène, de couleur grise et renfermant des charbons de bois, sont apparues à une profondeur de 1,15 m. Elles formaient deux concentrations distantes d'environ 1 m l'une de l'autre: les structures 2 et 6 au sud-est, 3, 4 et 5 au nord-ouest.

La fosse STR 2, qui renfermait de gros fragments d'un récipient en céramique grossière (fig. 9), s'est avérée être la structure la plus intéressante de l'ensemble. Au vu de la fragilité de la céramique et comme on supposait d'abord avoir affaire à un vase de stockage enterré, entièrement conservé, l'ensemble a été prélevé en bloc pour être dégagé au laboratoire de restauration-conservation. Des fragments de paroi et de bord sont apparus en dessous d'un remplissage presque stérile, mais aucun fragment de fond n'a été retrouvé; au niveau du bord, environ un tiers des tessons manquent<sup>10</sup>.

Ces observations, alliées à la position des tessons dans la structure - en particulier les fragments de bord et un gros fragment de paroi avec amorce du fond -, suggèrent que le pot s'est retrouvé dans la fosse une fois brisé et, à l'évidence, incomplet<sup>11</sup>. Cependant, au vu du très bon état de conservation de sa surface et de la taille supérieure à la moyenne de ses fragments, cette céramique n'a pas dû rester longtemps à l'air libre. On ne peut malgré tout pas exclure que les restes de ce récipient proviennent d'un vase de stockage initialement enfoui dans la fosse STR 2, voire dans une fosse avoisinante (STR 4 ou 5?)<sup>12</sup>. Les quelques vestiges découverts dans le remplissage du vase - deux tessons de récipients en céramique fine, un autre fortement brûlé, un fragment de coquille de noix également brûlé, une molaire de jeune bovin et trois petits fragments de faune indéterminés -, probablement des déchets arrivés ultérieurement dans la structure, ne fournissent par conséquent pas d'autre indice quant à la raison d'être du vase et de la fosse. Malgré l'importante fragmentation de la céramique, quelques grandes parties du récipient ont pu être remontées (voir fig. 9); il s'agit d'un pot bipartite à profil globulaire et décor de cordon, d'un diamètre

<sup>10</sup> En raison de la fragmentation parfois importante du récipient, seules quelques parties en ont pu être reconstituées et dessinées.

<sup>11</sup> Nous remercions M.-J. Scholl, restauratrice-conservatrice au SAEF, pour son travail et ses précieux renseignements.

<sup>12</sup> Même si les vases de stockage enterrés deviennent courants à partir du Bronze final surtout (voir Mauvilly 2008b), ils sont déjà attestés au Bronze ancien et moyen (Schaer/Rigert 2008; Joray *et al.* 2020, 18-19 et fig. 4).

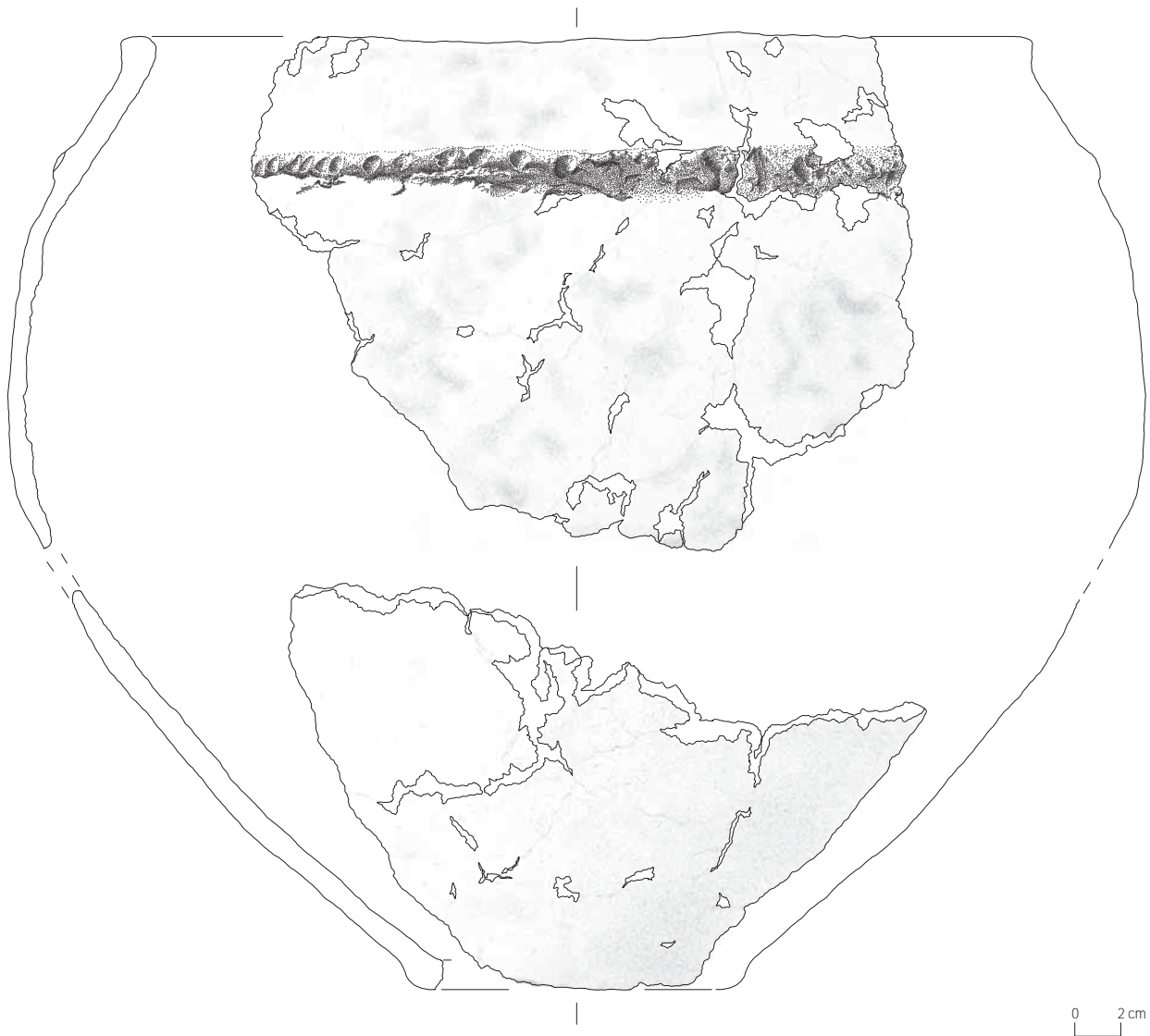


Fig. 9 Saint-Aubin/Les Attes, reconstitution graphique du vase en céramique grossière retrouvé dans la fosse STR 2 (SAU-AT 2017-343/137)

maximal de presque 50 cm au niveau de la panse et d'une hauteur approximative de 40 cm, que ses caractéristiques morphologiques et décoratives permettent de placer au BzB-BzC.

Les autres fosses de ce sondage, de forme et de taille très diverses (voir fig. 7 et 8), n'ont livré ni objet ni indice quant à leur fonction.

Dans la tranchée 11, voisine de la 10, deux fosses au remplissage brun-ocre à gris contenant de l'argile rubéfiée, des charbons de bois et des fragments de céramique ont été découvertes à une profondeur d'environ 1,1 m (fig. 10). La première (STR 9), de forme circulaire, présentait un fond en cuvette évasée. La seconde (STR 10) était beaucoup plus grande et de forme allongée. Comme elle n'a été recoupée que lors des sondages, sa forme et son étendue ne sont pas précisément connues. En coupe, elle montrait elle aussi des parois évasées et un fond en cuvette évasée, mais

avec un léger surcreusement en son centre (environ 15 cm). La céramique retrouvée dans le remplissage de ces deux fosses n'a livré que peu d'indices chronologiques. En dehors d'un fragment de panse à cordon digité horizontal, décor que l'on retrouve du Néolithique à l'âge du Fer, aucun élément typologique n'est disponible. Un échantillon de charbon de bois prélevé dans l'une des fosses a en revanche fourni une datation au Bronze ancien (Ua-74970 :  $3480 \pm 40$  BP, 1901-1688 BC cal. 2 sigma à 95,4%).

Quatre autres anomalies dont on ne sait pas si elles sont réellement d'origine anthropique ont été détectées dans ce sondage. Leur diamètre oscillait entre 0,25 et 0,35 m et elles étaient comblées d'un limon grisâtre contenant des charbons de bois ainsi que, par endroits, des coquilles. Par ailleurs, des poches de sédiment grisâtre renfermant des tessons de céramique protohistorique ont pu être observées à maintes reprises.

Plus à l'ouest, dans le sondage 48, une fosse (STR 20; fig. 11) a été mise au jour à une profondeur de 1,05 m, à la base d'un horizon gris foncé contenant des céramiques et des galets éclatés au feu; son

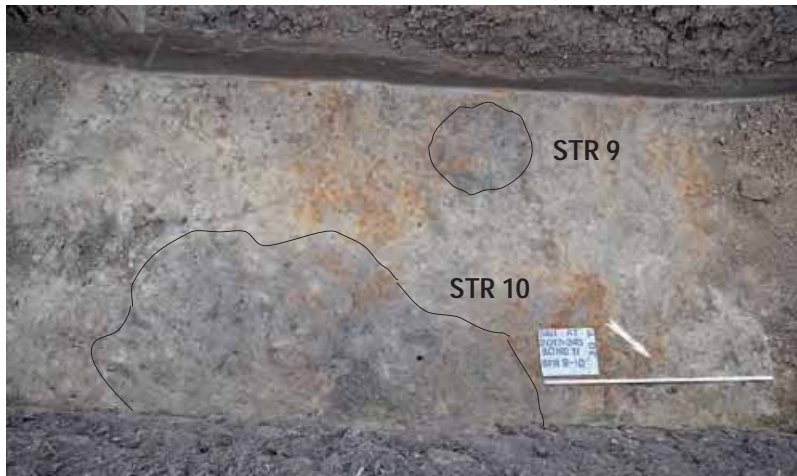


Fig. 10 Saint-Aubin/Les Attes, sondage 11, fosses STR 9 et STR 10

a)



b)



Fig. 11 Saint-Aubin/Les Attes, sondage 48, fosse STR 20; a) vue en plan; b) vue en coupe

remplissage charbonneux a également livré de la céramique et des galets éclatés au feu, mais aussi de l'argile rubéfiée et des restes de faune. De forme presque carrée en plan (voir fig. 11a), cette structure était encore conservée sur une profondeur d'environ 10 cm, mais en raison de sa délimitation peu claire par rapport à l'horizon sus-jacent, son niveau d'implantation n'a pas pu être défini. En coupe (voir fig. 11b), elle présentait un fond plat et des parois légèrement évasées. Une fois vidée de son remplissage, un trou de piquet est apparu à sa base, à l'angle sud-ouest (fig. 12). Les quelques tessons de céramique recueillis dans son remplissage se caractérisent par une très bonne conservation de leur surface; ils ne font état d'aucune trace secondaire due à une exposition à la chaleur. Parmi ces fragments, que la typochronologie permet de rattacher au BzB-BzC, on reconnaît un fragment d'une probable cruche et un récipient biconique à cordon digité horizontal ainsi qu'un tesson recouvert d'un crépi de barbotine et un autre orné de rainures obliques couvrantes (voir fig. 21.7, 9 et 13-14).

La tranchée 50 a recoupé, sur une longueur de 8,5 m environ, une structure longiligne de type fossé (STR 23) qui se développait du sud-est vers le nord-ouest (fig. 13). Au sud-est, cette structure semblait prendre fin à l'intérieur de la tranchée de sondage, tandis qu'au nord-ouest, elle se poursuivait au-delà. Ce fossé à parois évasées et fond plat, comblé d'un limon argileux grisâtre très plastique, est apparu à la base de la couche de l'âge du Bronze. Il n'a pas été possible de déterminer de manière certaine son niveau d'implantation. Quant à sa fonction, elle n'est pas claire non plus. Il pourrait tout autant s'agir d'un fossé d'écoulement que d'une ligne de démarcation (clôture d'habitat ou limite de parcelle p. ex.).

Les sondages réalisés plus au nord-ouest ont permis la découverte de quatre autres fosses dont la fonction reste inconnue.

Une fosse circulaire (STR 24) est ainsi apparue dans la tranchée 52, à la base de la couche de l'âge du Bronze. Ses parois étaient verticales dans ses deux tiers supérieurs, évasées dans son tiers inférieur. Son remplissage, un limon argileux grisâtre, renfermait des charbons de bois, des galets éclatés au feu, des ossements animaux et un unique fragment de céramique.

Deux autres fosses, de forme ovale (STR 25 et STR 26), ont été repérées dans le sondage 53, également vers la base de la couche de l'âge du Bronze. Éloignées de quelque 4 m l'une de l'autre, elles étaient comblées d'un limon sableux compact, de teinte brun grisâtre et renfermant des points de charbon de bois. Tandis que la fosse STR 25, peu profonde, montrait un profil en cuvette et des parois très évassées, la fosse STR 26, légèrement plus profonde, présentait un fond en cuvette et des parois sub-verticales.

La fosse STR 27 enfin, implantée une vingtaine de mètres au nord-ouest, dans le sondage 54, constituait la structure la plus septentrionale du site de l'âge du Bronze. En coupe, cette structure circulaire peu profonde faisait état d'un profil en cuvette, et son remplissage, semblable à celui des fosses STR 25 et STR 26, recelait des morceaux de charbon de bois.

Lors des investigations de 2019, deux petites fosses circulaires (STR 131 et STR 132; fig. 14) distantes d'environ 20 cm, que l'on pensait peut-être, d'après leur position stratigraphique, remonter à la phase d'occupation de l'âge du Bronze, ont été retrouvées dans le secteur nord, à proximité de la limite nord-occidentale de la fouille (voir fig. 5). Elles sont apparues presque à la base d'une tranchée réalisée pour documenter les structures STR 117 et STR 118, plus récentes. Leur niveau d'apparition se trouvait quelque 40 cm plus bas que l'horizon d'époque romaine, à la base de l'US 8, elle-même recouverte d'une importante couche de limon argileux (US 7), mais leur niveau d'implantation n'est pas précisément connu, car leur remplissage - un sédiment limono-sableux gris homogène à inclusions graveleuses et points de charbon de bois - ne se différenciait pas de la couche sus-jacente. En coupe, la fosse STR 131 (voir fig. 14a) montrait un fond concave et des parois verticales qui se détachaient clairement du sédiment encaissant US 13, tandis

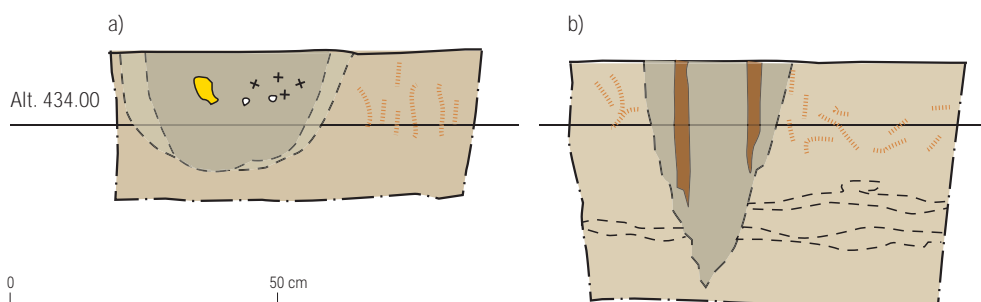
que la fosse STR 132 (voir fig. 14b), un peu plus profonde, présentait une section en V et renfermait les restes d'un poteau en bois circulaire d'un diamètre d'environ 15 cm. Le remplissage de la première a en outre livré un fragment d'argile rubéfiée ainsi qu'un os



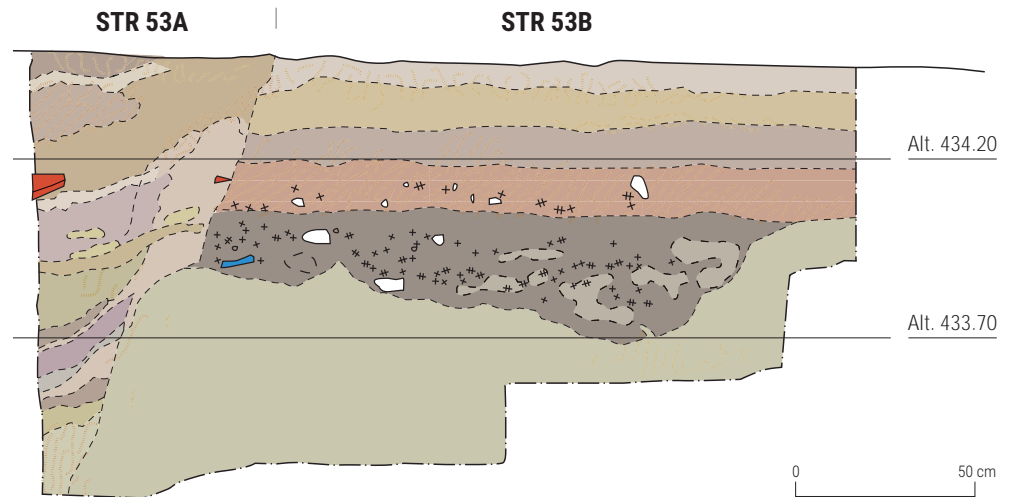
**Fig. 12** Saint-Aubin/Les Attes, trou de piquet mis en évidence à l'angle sud-ouest de la fosse STR 20 une fois vidée de son remplissage



**Fig. 13** Saint-Aubin/Les Attes, sondage 50, structure STR 23 de type fossé



**Fig. 14** Saint-Aubin/Les Attes, coupe des fosses STR 131 (a) et STR 132 (b); en jaune: ossement animal; en brun: bois



**Fig. 15** Saint-Aubin/Les Attes, coupe est/ouest à travers la fosse STR 53B recoupée, à l'est, par la fosse plus récente STR 53A d'époque romaine

13 Voir *infra*, 101, fig. 28.



**Fig. 16** Saint-Aubin/Les Attes, vue depuis le sud de la fosse STR 53B (ligne blanche) recoupée par la fosse d'époque romaine (ligne blanche en traitillé), avec emplacement du percuteur/molette (flèche)

animal. Aucun autre vestige susceptible de fournir des indications quant à l'insertion chronologique de ces structures n'a été retrouvé. Les restes conservés de bois permettent d'identifier la fosse STR 132 comme un trou de poteau, ce qui pourrait également être le cas de la structure STR 131 voisine.

Une dernière structure soupçonnée se rattacher à l'âge du Bronze (STR 53B) a été recoupée quelque 20 m au sud-est des deux précédentes, dans le secteur ouest du chantier de fouille de 2019 (voir fig. 5); son niveau d'apparition se trouvait en effet plus ou moins à la même altitude que les structures de cette période mises au jour dans le sondage 10 (STR 2 à 6). Il s'agit en fait d'une fosse qui est apparue lors de la réalisation d'une coupe centrale à travers la structure romaine STR 53A, une grande fosse dont la fonction n'est pas claire (fosse de stockage, dépotoir, accès à la nappe phréatique<sup>13</sup>). La structure STR 53B a d'abord été observée sur le profil est/ouest de ladite coupe (fig. 15), qui montrait clairement la manière dont elle avait été recoupée par la fosse romaine STR 53A ainsi que les deux dépressions en cuvette qu'elle formait au niveau de son fond. Le dégagement en plan et à la machine qui s'ensuivit a révélé qu'il s'agissait d'une fosse de forme très irrégulière d'une longueur maximale de 3,5 m pour une largeur de 2 m au maximum (voir fig. 5). Alors que certains de ses bords étaient presque rectilignes, des renflements plus ou moins importants se faisaient jour à d'autres endroits. Son remplissage était constitué d'un limon sableux gris-beige contenant des inclusions limoneuses compactes et des points de charbon ainsi que des tessons de

céramique préhistorique, un perceur/molette et quelques éclats de pierres (fig. 16). Au-dessus de ce remplissage, le sédiment était composé d'un limon gris-brun à nombreuses taches d'oxydation. La position stratigraphique de la structure plaide en faveur de son appartenance à la phase d'occupation de l'âge du Bronze. Quant aux fragments de céramique, parmi lesquels un cordon digité horizontal, ils confortent cette insertion chronologique, sans toutefois permettre d'affiner la datation. La fonction de la fosse n'est pas claire, mais au vu de sa taille et de sa morphologie irrégulière, son interprétation comme fosse d'extraction ou fosse en lien avec un accès à la nappe phréatique ne peut être exclue.

## Zone 2

La phase d'occupation de l'âge du Bronze identifiée dans la zone 1 a également été mise en évidence quelque 150 m à l'est, en bordure nord-orientale du futur bâtiment; elle s'y matérialisait par un nouveau groupe de fosses dans le sondage 45. Comme ces structures n'ont été qu'effleurées, leur forme et leur taille d'origine de même que leur fonction restent inconnues.

En plan, la fosse STR 13 montrait des bords rectilignes (fig. 17). En coupe, sa paroi orientale était à l'évidence sub-verticale sur une dizaine de centimètres depuis sa base et fortement évasée dans sa partie supérieure; son fond était à peu près plat et des concrétions brunâtres, fortement indurées, apparaissaient en limite de fosse. Son comblement s'est fait en trois étapes (fig. 18). Le remplissage inférieur (couche 13A) était constitué d'un limon sableux grisâtre sillonné de traînées ocre et parsemé de nodules de limon oxydé orangé et de points de charbon de bois; la partie médiane (couche 13B) se composait d'un limon sableux brun ocre à points de charbon de bois et nodules d'argile rubéfiée, et la moitié supérieure consistait en un limon sableux brun légèrement orangé, qui contenait également de nombreux points de charbon de bois et des nodules d'argile rubéfiée. L'inventaire du mobilier fait au moment de la découverte signale deux tessons de panse pré- ou protohistoriques non décorés dans le remplissage de la structure.

Une autre fosse (STR 14) a été recoupée une vingtaine de centimètres au nord-ouest (voir fig. 17). Là encore, les parois étaient



Fig. 17 Saint-Aubin/Les Attes, sondage 45, fosses STR 13 et STR 14 vues en plan

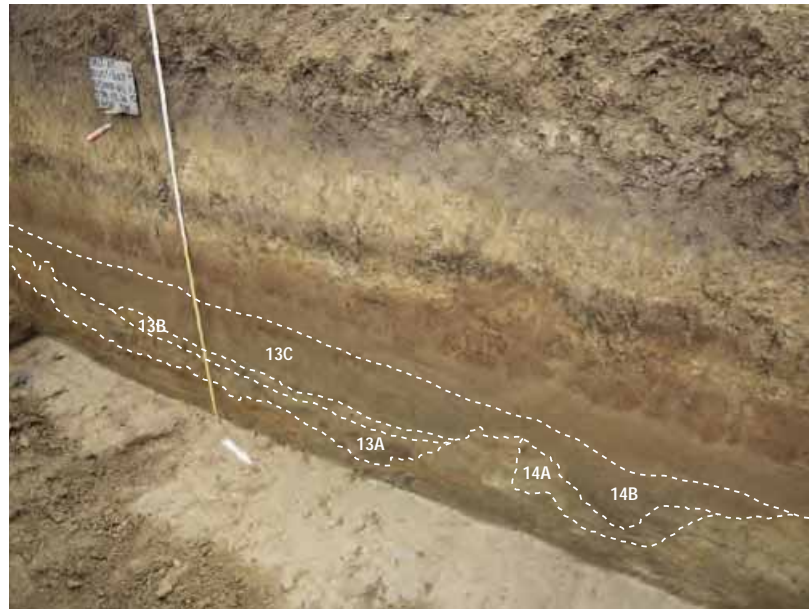


Fig. 18 Saint-Aubin/Les Attes, sondage 45, coupe à travers les phases de remplissage des fosses STR 13 et STR 14

d'abord sub-verticales sur les 0,25 m inférieurs, avant de s'évaser fortement dans la partie supérieure (voir fig. 18). La paroi sud-orientale semblait présenter un profil en surplomb tel qu'on le connaît pour les silos (fig. 19). Cette fosse a connu deux phases de comblement (voir fig. 18); son remplissage inférieur (14A) correspondait à la couche 13A de la structure 13, le supérieur (14B) à la couche 13C de ladite structure. Un tesson de céramique préhistorique a été découvert dans ce comblement, mais il n'a pas été récupéré et on ne sait pas précisément de laquelle des deux couches il provient.

Un mètre plus au nord encore, une troisième fosse (STR 15) est apparue dans le profil nord-est de la tranchée. À l'ouest, sa paroi était verticale, tandis qu'au nord et





Fig. 19 Saint-Aubin/Les Attes, sondage 45, profil sud-ouest en surplomb de la structure STR 14

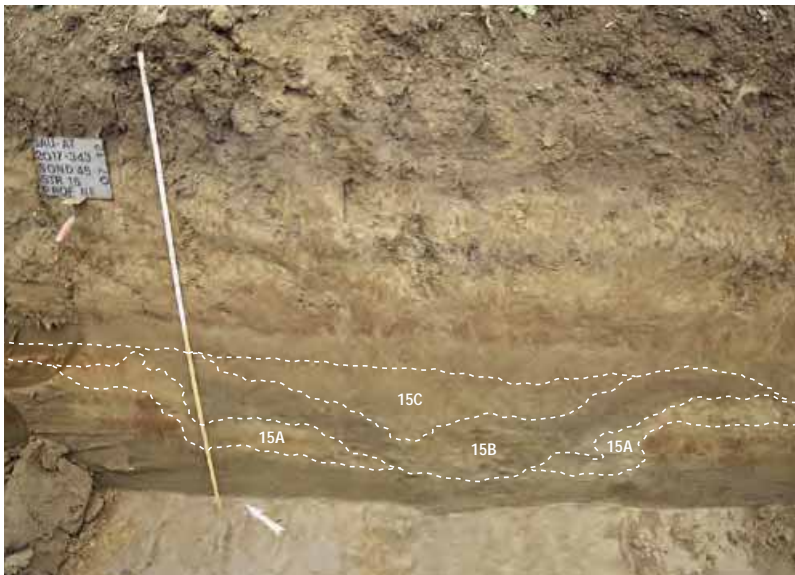


Fig. 20 Saint-Aubin/Les Attes, sondage 45, profil nord-est, fosse STR 15 avec ses trois différents remplissages

au sud (fig. 20), tout comme la structure STR 14, elle était sub-v verticale dans sa partie inférieure puis fortement évasée vers le haut. La fosse STR 15 possédait un fond plat marqué d'un léger surcreusement en son centre. Trois phases de comblement ont pu être identifiées : un limon sableux beige grisâtre à particules blanchâtres (craie ou coquilles) et charbons de bois ainsi que des nodules d'argile rubéfiée à la base (couche 15A), un limon sableux grisâtre renfermant également du charbon de bois et des particules blanchâtres au milieu (couche 15B), et un limon sableux orange-brun avec points de charbon de bois et taches d'oxydation au sommet (couche 15).

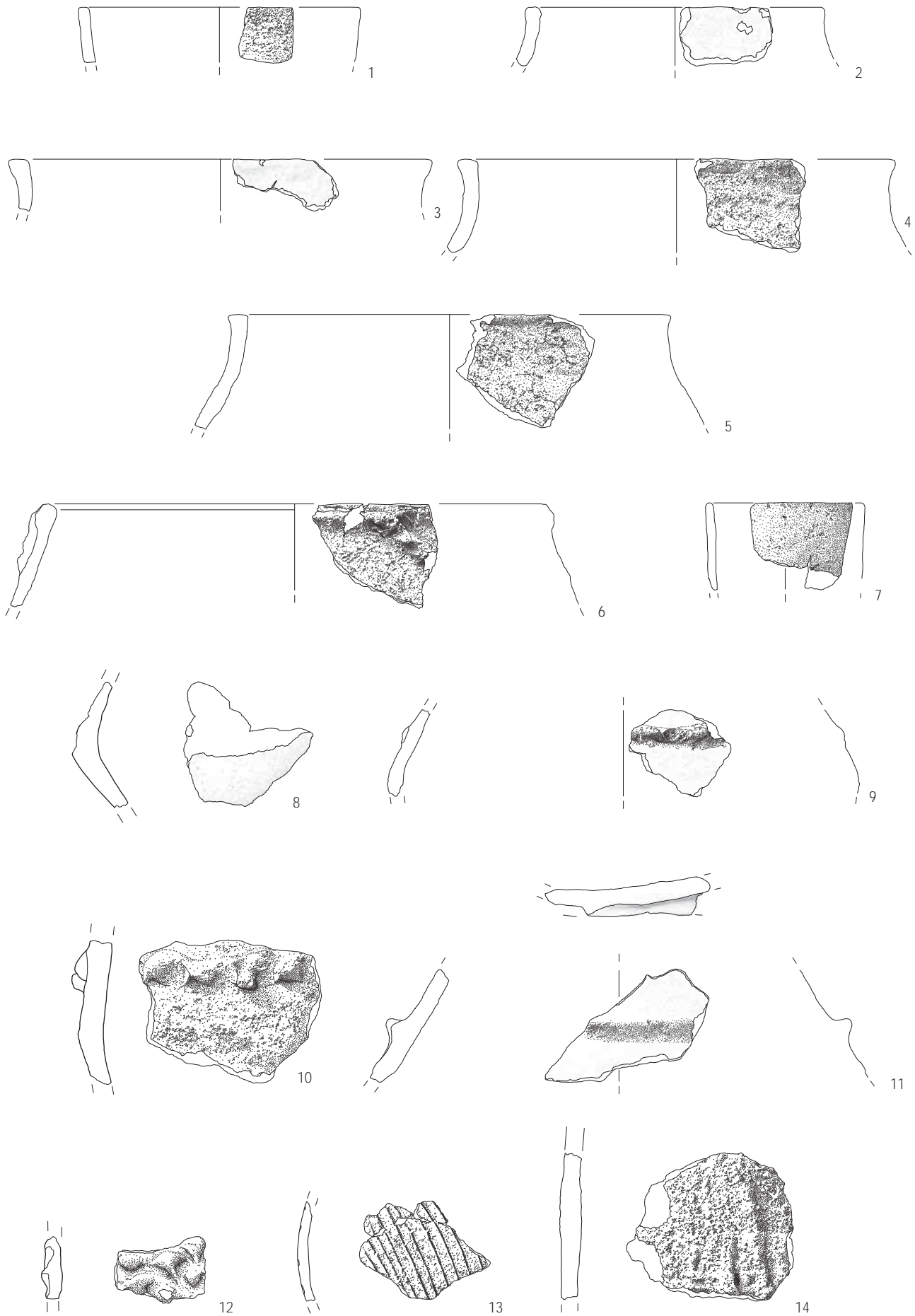
<sup>14</sup> Voir p. ex. : Marsens/En Barras FR : 7,5 g (Bär 2008, 9) ; Marin/Le Chalvaire NE : 4,33 g (Rouvinez 1998, 77) ; Bevaix/Les Pâquiers NE : 3,1 g (Bednarz *et al.* 2006, 170) ; Bevaix/Le Bataillard NE : 4,8 g (Leducq *et al.* 2008, 134) ; Münchringen/Mooswald BE : 9,6 g (Ramstein 2005, Tab. 2) ; Birmensdorf/Stoffel ZH : 7,6 g (Achour-Uster/Kunz 2001, 32).

## Mobilier

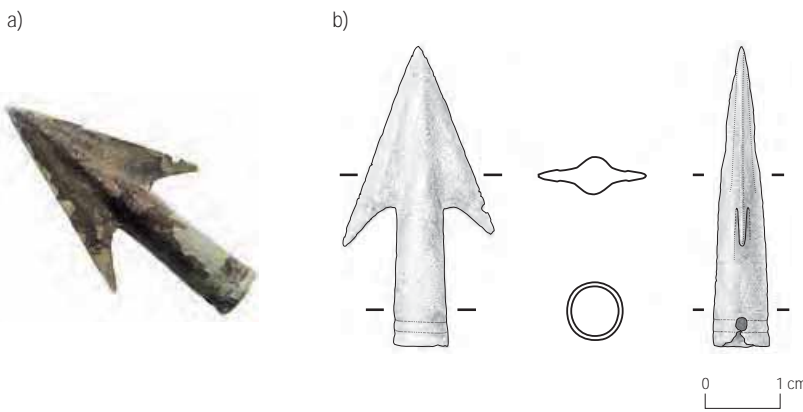
### Le mobilier céramique

Le mobilier de l'âge du Bronze mis au jour lors des interventions archéologiques à Saint-Aubin/Les Attes se compose essentiellement de céramique. Au total, 270 fragments ont été retrouvés ; la plus grande partie, soit 53%, l'a été lors des fouilles de 2019, et les structures contemporaines en ont peu livré (7,5%). Alors que les tessons découverts lors des campagnes de sondages de 2017 et 2018 provenaient le plus souvent du niveau de l'âge du Bronze (US 8), ceux de la fouille de 2019 se trouvaient, à quelques exceptions près, en position secondaire dans les couches plus récentes et dans les structures romaines. L'US 7 en particulier, une couche de limon argileux très compact de couleur brun-gris foncé se développant par-dessus l'horizon de l'âge du Bronze, a livré de nombreux fragments de céramique dont la plupart présentent des traces secondaires attestant une exposition à la chaleur. En fait, près des 70% de la céramique découverte sur le site des Attes se caractérise par des traces de feu. Il s'agit en général de tessons dont la couleur a viré au gris clair ou à l'orange, voire au rouge tuile, avec une surface écaillée et une texture farineuse ; les fragments fortement brûlés au point de faire état de bulles ou de boursouffures sont en revanche rares, et on notera que la surface des quelques pièces retrouvées dans les structures de l'âge du Bronze, tel le vase de la fosse STR 2 par exemple, se trouve dans un très bon état de conservation et ne montre aucune trace de feu. On sait par ailleurs, grâce aux fragments qui n'ont pas été brûlés, que les céramiques fines ont été cuites tant en mode A qu'en mode B. Comparé à celui d'autres habitats terrestres de l'âge du Bronze, le degré de fragmentation de la céramique des Attes se place au bas de l'échelle, avec un poids moyen de 8,3 g par tesson<sup>14</sup>. Enfin, pour ce qui concerne la fabrication, on a utilisé une argile particulièrement sableuse, dans laquelle on avait incorporé un dégraissant de nature quartzitique. La céramique grossière, majoritaire sur le site avec une proportion de 70% du matériel, se caractérise par un dégraissant dense, mais pas très grossier ; un ajout d'origine végétale n'est attesté que dans un seul cas.

La céramique typologiquement identifiable (fig. 21) est plutôt rare. Exception faite du vase de la fosse STR 2, en grande partie conservé, l'inventaire ne compte que quatorze fragments de bord, un de fond et quinze de panse



**Fig. 21** Saint-Aubin/Les Attes, choix de céramiques issues des sondages et des fouilles (1:3, sauf n<sup>os</sup> 8, 10 et 12-14 = 1:2): (SAU-AT 2019-132/640-4; SAU-AT 2019-132/680-2; SAU-AT 2017-343/4; SAU-AT 2019-132/672-1-2; SAU-AT 2019-132/528; SAU-AT 2018-400/2; SAU-AT 2018-400/20; SAU-AT 2017-343/23-1; SAU-AT 2018-400/70; SAU-AT 2019-132/672-1-3; SAU-AT 2017-343/23; SAU-AT 2017-343/21; SAU-AT 2018-400/4; SAU-AT 2018-400/4-1)



**Fig. 22** Saint-Aubin/Les Attes, photographie (a) et dessin (b) de la pointe de flèche à ailettes et douille de l'âge du Bronze (SAU-AT 2019-132/560-1)



**Fig. 23** Saint-Aubin/Les Attes, percuteur en quartzite (à gauche) et percuteur/molette en roche métamorphique (à droite) (SAU-AT 2019-132/255 et SAU-AT 2019-132/475-1)

portant un décor. Du point de vue des formes, seuls un bol en calotte en céramique fine (voir fig. 21.1) et quelques pots en céramique grossière (voir fig. 9 et 21.2-6) ont pu être déterminés avec certitude. Un bord en céramique fine pourrait provenir d'une cruche si l'on en juge par son diamètre de 9 cm à l'ouverture et son profil rectiligne (voir fig. 21.7), et on relèvera encore la présence, toujours pour la céramique fine, d'un récipient à carène prononcée (voir fig. 21.8). Parmi les pots en céramique grossière, deux types ont pu être individualisés : d'un côté les modèles bipartites de forme globulaire ou biconique (voir fig. 9 et 21.6), de l'autre ceux à bord court se développant verticalement, ou parfois déjà légèrement déversé (voir fig. 21.2-5). Les lèvres sont généralement aplaties horizontalement et peu épaissies vers l'extérieur. Le pot orné d'un cordon digité oblique (voir fig. 21.6) est le seul à faire état d'une lèvre biseautée vers l'intérieur.

Le quota de tessons ornés est très faible (6%), probablement à cause de la forte érosion de la surface des céramiques. De même, la gamme des décors est extrêmement limitée. On trouve principalement des cordons horizontaux (voir fig. 21.6 et 9-11), digités (8x) ou lisses (1x), en général apposés au niveau de l'épaule du récipient. Des décors couvrants (voir fig. 21.12-13) sont attestés dans quatre cas, sous forme d'impressions digitales (3x) et de rainures (1x). Le décor composé d'un registre de stries horizontales n'a en revanche pu être observé que sur un tesson. Les moyens de préhension se limitent à une languette au niveau du bord, et à une autre intégrée à un cordon (voir fig. 21.11). Les surfaces traitées à la barbotine n'ont été observées que sur deux tessons (voir fig. 21.14).

### Le mobilier métallique

Une pointe de flèche à ailettes et douille, retrouvée en position secondaire dans le remplissage d'une fosse d'époque romaine (STR 125), constitue l'unique objet métallique de l'âge du Bronze mis au jour sur le site (fig. 22)<sup>15</sup>. Très bien conservée, cette pointe de 40 mm de longueur pour 21 mm de largeur au maximum a été coulée dans un moule bivalve et possède une douille circulaire (diam.: 8,2 mm) munie de deux perforations latérales opposées (voir fig. 22b). C'est donc au moyen d'une tige transversale que la pointe en bronze a été fixée à sa hampe en bois. La base de la douille est ornée de deux lignes incisées qui en soulignent le pourtour.

### Le mobilier lithique

Deux artefacts lithiques pouvant remonter à l'âge du Bronze ont été mis au jour sur le site des Attes. Il s'agit d'abord d'un percuteur en quartzite, aplati (épaisseur: 5,1 cm) et de forme circulaire (diam.: 8,9 cm), entièrement conservé, qui a été récupéré en position secondaire dans les déblais de la fouille (fig. 23); cet outil présente des traces d'utilisation sur ses bords ainsi que, localement, sur ses faces planes. L'autre artefact, un objet fragmentaire façonné dans une roche métamorphique indéterminée, provient du remplissage de la structure 53B; ce percuteur/molette cylindrique (diam.: 8,4 cm) d'environ 4,9 cm d'épaisseur, utilisé sur tous les bords (fig. 24; voir fig. 23), présente, sur ses faces, des cupules aménagées par bouchardage, peut-être destinées à optimiser sa prise en main et/ou sa manipulation<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Un grand merci à A. Duvauchelle pour l'identification et la documentation de cette pièce.

<sup>16</sup> Des cupules semblables sont attestées sur un ou sur les deux côtés de percuteurs provenant d'autres sites de l'âge du Bronze (Bednarz *et al.* 2006, 187 et fig. 163; Baudais/Piuz 2003, 207 et fig. 161; Ribaux 1986, pl. 12.3, 14.17, 15.18-19, etc.).

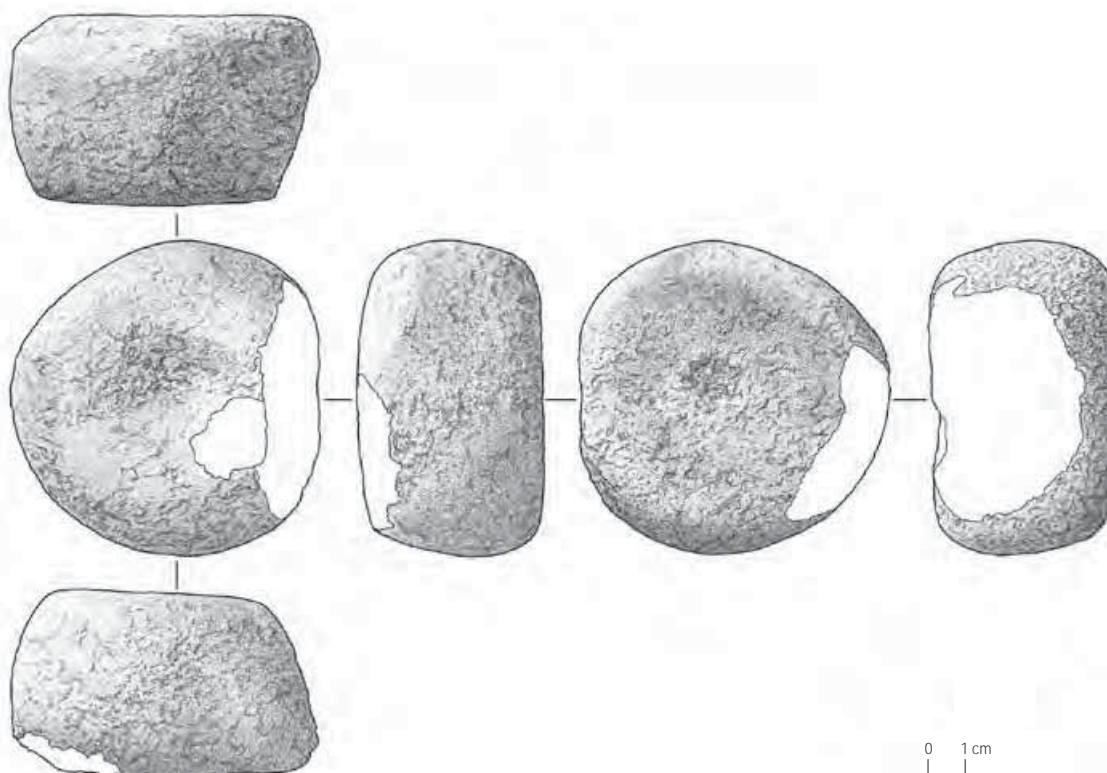


Fig. 24 Saint-Aubin/Les Attes, percuteur/molette de l'âge du Bronze provenant de la fosse 53B (SAU-AT 2019-132/475-1)

## Datation

### Typochronologie

Malgré la rareté des marqueurs typologiques à disposition, la céramique de Saint-Aubin/Les Attes fournit quelques indices permettant de proposer une insertion chronologique de l'habitat.

Le spectre des formes et des décors suggère une datation au Bronze moyen. En l'absence de caractéristiques spécifiques à la phase BzC, comme les godrons, le décor excisé, les bords à large ouverture en entonnoir, les anses en X et surtout les lèvres épaissies biseautées vers l'intérieur, il faut envisager une attribution à une phase plus précoce du Bronze moyen, soit le BzB récent. Les ensembles céramiques des sites de Rances/Champ Vully VD, Onnens/Le Motti VD, Bevaix/Les Pâquiers et /Le Bataillard NE, ou encore Murten/Pré de la Blancherie FR constituent de bons points de comparaison<sup>17</sup> : tant les pots bipartites que ceux à bord vertical parfois presque déversé sont rattachés à cette phase du Bronze moyen<sup>18</sup>. Les lèvres épaissies aplaties horizontalement sont également représentatives de cette phase<sup>19</sup>, tout comme les décors couvrants constitués d'empreintes digitées et de rainures que l'on rencontre toutefois encore très fréquemment à la phase suivante BzC. L'éventuel fragment de bord de

cruche de la structure STR 20 (voir fig. 21.7) ne désavouerait pas une datation au BzB récent. Quand bien même les cruches font partie, sur le Plateau suisse, des éléments spécifiques aux inventaires céramiques des habitats datés à partir du BzC seulement, elles sont déjà sporadiquement attestées au Bronze moyen récent<sup>20</sup>. En effet, dans d'autres régions, par exemple le Bade-Wurtemberg et l'Alsace, la cruche constituait une offrande funéraire appréciée dans les sépultures du BzB<sup>21</sup>. Ce fragment de bord pourrait donc tout au plus suggérer une datation à une phase avancée du BzB, voire à la transition avec la phase BzC. Le récipient caréné en céramique fine (voir fig. 21.8), vu sa forte fragmentation et l'impossibilité de déterminer sa forme globale, ne peut pas être daté sur la base de sa seule morphologie. L'éventail des formes du Bronze ancien fait déjà état de divers récipients à profil caréné, et plusieurs formes ouvertes ou fermées carénées jouent un rôle important durant tout le Bronze moyen. En fait, le pot à cordon digité oblique (voir fig. 21.6) – ce cordon peut se prolonger sur une ligne diagonale ou venir en croiser un autre<sup>22</sup> –, est le seul récipient du site qui cadre difficilement avec la datation proposée pour le reste de la céramique. Bien sûr, nombre d'éléments décoratifs du Bronze ancien, comme les cordons au niveau de la

<sup>17</sup> David-Elbiali *et al.* 2019; Schopfer Luginbühl *et al.* 2011; Bednarz *et al.* 2006; Leducq *et al.* 2008; Mauvilly 2008a; Mauvilly/Zaugg 2000.

<sup>18</sup> Voir p. ex. David-Elbiali *et al.* 2019, fig. 156. Pour la dernière forme, voir aussi et en particulier Jecker *et al.* 2013, 14, Abb. 9, Typ 3 et Abb. 11.

<sup>19</sup> Voir David-Elbiali *et al.* 2019, fig. 158 et David-Elbiali *et al.* 2014, fig. 165.

<sup>20</sup> Bednarz *et al.* 2006, pl. 4.1-3; Jecker *et al.* 2013, Taf. 6.52 et 18.280-286.

<sup>21</sup> P. ex. Kimmig 1979, 66-67, Taf. 15.2-4 et 8-9.

<sup>22</sup> Voir Winiger/Burri-Wyser 2012, fig. 165.

lèvre ou les cordons verticaux<sup>23</sup> – ces derniers sont attestés jusqu'au Bronze récent en Suisse occidentale –, sont encore présents dans de nombreux ensembles céramiques suisses de la phase BzB récent, mais les cordons qui partent du bord, ceux qui sont placés en diagonale et ceux qui se croisent ne se retrouvent pas dans les sites de référence mentionnés; en revanche, des cordons digités obliques ou en croix sont attestés dans d'autres habitats du BzB, notamment dans le Bade-Wurtemberg<sup>24</sup>. Au vu de ces éléments, ce décor de cordon digité oblique doit-il être interprété comme l'indice d'un fort ancrage de la céramique des Attes dans les traditions du Bronze ancien, et donc d'une datation haute à l'intérieur du BzB récent? Ou faut-il le considérer comme un témoin d'une occupation plus ancienne des lieux? La datation par <sup>14</sup>C du charbon de bois de la structure STR 10 à l'âge du Bronze ancien rend la seconde hypothèse plus probable. Des pots bipartites comparables, également munis d'une lèvre légèrement biseauté vers l'intérieur, ont d'ailleurs été retrouvés notamment sur le site lacustre de Morges/Les Roseaux VD, qui remonte au Bronze ancien récent<sup>25</sup>.

La pointe de flèche à douille (voir fig. 22) ne va pas à l'encontre de la datation à la phase BzB proposée sur la base de la céramique, mais elle ne permet ni de confirmer ni d'affiner cette attribution chronologique. Comme ce type d'artefact ne fait généralement pas partie, en Suisse, du mobilier funéraire des sépultures de l'âge du Bronze<sup>26</sup>, il est relativement rare comparé à d'autres catégories d'objets. En Suisse occidentale, on connaît une bonne douzaine de pointes de flèche à ailettes provenant de sites du Bronze moyen et récent (BzB-HaA)<sup>27</sup>, mais on en rencontre aussi dans des habitats du Bronze final<sup>28</sup>; dans le canton de Fribourg, on en a notamment retrouvé un exemplaire dans l'habitat du Bronze final de Murten/Löwenberg<sup>29</sup>. Il s'agit cependant, dans ce cas comme pour la plupart des spécimens datés entre le Bronze moyen et le Bronze final, de pointes de flèche à pédoncule. Les modèles à douille et perforations sont en revanche plus rares. Une pointe à douille provenant de Rances/Champ Vully Sud<sup>30</sup> et présentant le même décor que la nôtre offre une très bonne comparaison. Quant aux découvertes de Spiez/Bürg BE, Onnens/Le Motti ou encore Hauterive/Champréveyres NE, elles viennent confirmer l'existence des pointes de

flèche à ailettes et douille du Bronze moyen ancien au Bronze final<sup>31</sup>.

### Analyses <sup>14</sup>C

Des trois échantillons de charbon de bois qui ont été envoyés au Tandem Laboratory de l'Université d'Uppsala (S), seul celui provenant de la fosse STR 10 a pu être analysé; les deux autres, issus des structures STR 13 et STR 20, n'étaient pas d'une qualité suffisante pour permettre une datation. En conséquence, aucun indice chronologique autre que la position stratigraphique n'est disponible pour les structures de la zone 2 (STR 13), et la classification typo-chronologique proposée pour le lot de céramique de la fosse STR 20 ne peut être confrontée à une datation absolue.

L'échantillon prélevé dans la structure STR 10 a livré une date (Ua-74 970 : 3480±40 BP, 1901-1688 BC cal. 2 sigma à 95,4 %) <sup>32</sup> qui couvre une grande partie du Bronze ancien (phases BzA2a-BzA2c). Compte tenu de la position stratigraphique de cette fosse, qui se trouve dans le même horizon que les structures STR 2 à STR 6 du Bronze moyen, cette datation est trop haute. Le charbon de bois analysé témoigne donc certainement d'une occupation plus ancienne des lieux, déjà présumée à la suite de la découverte d'un fragment de pot remontant à l'âge du Bronze ancien.

### Synthèse

Les structures documentées à Saint-Aubin/Les Attes ne se rapportent qu'à une petite partie du site de l'âge du Bronze moyen. Les divers aménagements (en particulier la fosse contenant le vase de stockage et les trous de poteau) ainsi que le mobilier (céramique, percuteurs/molettes) plaident en faveur de vestiges d'un habitat que l'on peut dater, grâce à la céramique, de la phase ancienne du Bronze moyen. Le site était implanté sur un terrain très plat traversé de cours d'eau, qui voyait parfois se développer de petits marais. Cette localisation au voisinage immédiat de zones humides semble caractéristique des habitats du Bronze moyen et récent de nos régions<sup>33</sup>. La proximité de zones humides offrait non seulement un lieu d'installation approprié et des sols fertiles, mais aussi des biotopes riches en espèces et un grand choix de matières premières nécessaires à

**23** Voir Schopfer Luginbühl *et al.* 2011, fig. 138.

**24** Krumland 1998, 65 et Taf. 4.1.8, 84.A.6, 100.10 et 102.4.

**25** Corboud/Pugin 1992, pl. 21.4.

**26** Fischer 1997, 71-72.

**27** David-Elbiali 2000, 99-100 et ill. 24; Castella *et al.* 2012, 108, fig. 143.35; Schopfer Luginbühl *et al.* 2011, 200 et pl. 12.109; Kaenel/Lanthemann 2016, 82 et pl. 63.37, 64.62 et 66.111-112; David-Elbiali *et al.* 2019, pl. 19.354.

**28** Arnold 1986, fig. 149.1-5; Rychner-Faraggi 1993, pl. 8.14-25.

**29** Boisaubert/Bugnon 2008, 70, fig. 15.

**30** David-Elbiali *et al.* 2019, pl. 19.354.

**31** David-Elbiali 2000, ill. 24.8; Schopfer Luginbühl *et al.* 2011, 200, Rychner-Faraggi 1993, pl. 8.26.

**32** La date a été calibrée selon le programme IOSACal v0.4.1, qui se base sur la courbe de calibration de 2020 publiée par Reimer *et al.* dans la revue *Radiocarbon* 62.4, 725-757.

**33** Voir p. ex. les habitats situés dans le Moratois (Mauvilly 2008b; Anderson/Vigneau 2008a; Bugnon/Mauvilly 2008; Mauvilly 2008c; Mauvilly *et al.* 1994) ou les cantons voisins (Mamin/Prétôt 2021; Schopfer Luginbühl *et al.* 2011; Poncet Schmid *et al.* 2013; Castella *et al.* 2012, 8 et fig. 3).

la construction des maisons et aux diverses activités artisanales. Les quelques trous de poteau et l'absence d'empreintes ou de supports de sablières suggèrent un mode de construction sur poteaux plantés, mais un type de structures n'est étonnamment pas représenté aux Attes : les foyers. Il n'est pas possible de déterminer si ce phénomène est dû à l'érosion ou à l'exigüité de la surface fouillée. Quoi qu'il en soit, la présence de foyers est indirectement attestée par les nombreux galets éclatés au feu rejetés ou réutilisés qui ont été retrouvés dans les structures et la couche archéologiques.

Comme les vestiges s'étendaient sur une longueur de près de 300 m et une largeur d'environ 60 m, on peut se demander si nous avons réellement affaire à une seule phase d'habitat. En l'absence de datation archéologique (mobilier) ou absolue (analyses  $^{14}\text{C}$ ), il n'est en effet pas certain que les structures de la zone 2 se rattachent à la même phase d'occupation que celles de la zone 1. Les niveaux d'implantation des différentes structures n'étant le plus souvent pas conservés, l'existence d'une autre phase, non reconnue dans la séquence stratigraphique, n'est pas exclue. La découverte d'un tessou de céramique orné d'un cordon oblique à la manière Bronze ancien ainsi que la datation  $^{14}\text{C}$  d'un charbon de bois pourraient attester la présence d'un horizon plus ancien à cet endroit. Le lieu de découverte de ce tessou, à savoir la base de l'US 8 dans le sondage 51, pourrait d'ailleurs tout à fait suggérer l'existence d'un tel horizon. D'après les fouilleurs, des fragments de céramique étaient çà et là visibles dans des couches plus profondes que le niveau Bronze moyen, mais ils n'ont pas pu être prélevés. Cependant, compte tenu de cet environnement naturel caractérisé par l'activité de l'eau, on ne peut exclure être en présence d'un habitat constitué de constructions dispersées ou de zones non construites voire, peut-être, utilisées différemment. Dans un espace à ce point soumis aux inondations et aux divagations du lit des rivières et des ruisseaux, on peut aussi tout à fait envisager des déplacements de maisons ou des changements dans l'organisation de l'habitat, d'autant que l'occupation y a été de longue durée.

Aucune réponse définitive à cette question ne pourra être donnée sans de nouvelles investigations sur la parcelle.



Fig. 25 Saint-Aubin/Sous la Rochetta, vue du site durant le suivi des travaux de 2015

## Saint-Aubin/ Sous la Rochetta

### Situation et circonstances de la découverte

Le site de Sous la Rochetta se trouve à la Route de Villars 12, à la frange sud du village, sur le versant peu incliné et orienté vers le sud de la première terrasse qui s'élève depuis la plaine de la Broye (voir fig. 2.5). C'est en mai 2015, dans le cadre d'un suivi de travaux préalable à la construction d'une boulangerie, que notre collègue H. Vigneau découvrit, dans les profils de l'excavation (fig. 25), trois horizons archéologiques renfermant, entre autres, des vestiges de la fin de l'âge du Bronze final et du Premier âge du Fer<sup>34</sup>. Comme la construction d'un immeuble à logements protégés était prévue sur la parcelle voisine au sud, le Service archéologique décida d'y mener une campagne de sondages exploratoires ainsi qu'un suivi des travaux<sup>35</sup>. Là aussi, des traces d'occupation remontant au Bronze final furent mises au jour.

### Stratigraphie et structures

Trois horizons archéologiques distincts et séparés l'un de l'autre par des dépôts de colluvions plus clairs ont été mis en évidence dans la première parcelle, au nord, entre 1,3 m (sommet du niveau le plus récent) et 3,4 m (base du niveau le plus ancien) de profondeur.

<sup>34</sup> Une première description de ce site a été publiée dans les *CAF* 18, 2016, 180-181.

<sup>35</sup> Les sondages ont été réalisés par H. Vigneau et E. Sauter.



**Fig. 26** Saint-Aubin/Sous la Rochetta, vestiges du fond du foyer STR 1 de l'âge du Bronze

Le niveau supérieur, un limon sableux et cendrex de couleur grise à beige d'une épaisseur de 20 à 35 cm contenant des galets entiers et éclatés au feu, de gros fragments isolés d'argile rubéfiée, de nombreux tessons de céramique ainsi que quelques ossements animaux et esquilles osseuses calcinées, se développait sous une couche de limon sableux beige-brun d'environ 1 m d'envergure. Il était clairement visible à l'ouest de l'excavation, tandis qu'au nord, il était plus diffus. Deux petites fosses ainsi qu'une plus grande de forme conique ont également pu être observées dans les profils ouest, à la base de la couche. Si le comblement de l'une des petites fosses ne se différenciait pas du sédiment encaissant, le remplissage de la seconde se caractérisait par un limon beaucoup plus hétérogène de couleur grise, parsemé d'inclusions sédimentaires plus claires. La plus grande des trois fosses (diam.: 40 cm; prof.: 40 cm) était munie de parois évasées et d'un fond concave qui entamait la couche sous-jacente. Les céramiques fines tournées qu'il a livrées, notamment une bouteille, permettent de caler ce niveau à la fin de la période de Hallstatt (voir fig. 27.1).

La couche intermédiaire, localisée sur une épaisseur de 30 à 45 cm sous l'horizon 1, était constituée de limon sableux beige et contenait quelques tessons ainsi que des petits fragments de céramique. Elle montrait aussi, par endroits, des traces diffuses d'oxydations ferro-manganiques.

Le deuxième horizon archéologique se localisait à quelque 2 m de profondeur et sur 20

à 30 cm d'épaisseur. Cette couche de limon sableux gris clair à beige-gris renfermait quelques tessons de céramique et nodules d'argile rubéfiée; en certains endroits, elle était constellée de points de charbon de bois, et des traces de rubéfaction dues à la chaleur étaient également visibles çà et là. Ce niveau a pu être observé surtout dans le profil nord. La céramique mise au jour remonte à l'âge du Bronze final (voir fig. 27.7-9).

Un limon sableux beige-gris à traces d'oxydations ferro-manganiques diffuses constituait la couche intermédiaire entre les horizons 2 et 3; il s'étirait sur 60 à 65 cm d'épaisseur.

À la base de la séquence stratigraphique observée dans l'excavation, le troisième horizon archéologique se matérialisait par un limon compact gris-brun légèrement argileux, à traces d'oxydations ferro-manganiques diffuses et rares galets. Les tessons de céramique protohistorique qui occupaient son tiers supérieur ne fournissent aucun indice de datation.

Dans les sondages réalisés sur la parcelle sud, les trois couches observées dans la partie nord n'ont pas pu être clairement définies et les horizons stériles se trouvaient à une profondeur de 1,35 à 2,1 m déjà. Les restes d'un foyer en fosse (STR 1; fig. 26) dont la partie supérieure avait été emportée par le godet de la pelleuse ont toutefois été retrouvés au fond de l'excavation destinée au futur bâtiment, environ 1,8 m sous le niveau de sol actuel et à proximité du sommet du substrat fluvioglacière. La cuvette conservée, qui mesurait encore 60 cm de diamètre, était comblée d'un sédiment cendrex contenant quelques pierres chauffées au feu et des fragments de céramique. L'analyse <sup>14</sup>C d'un échantillon de charbon de bois provenant du remplissage permet de dater la structure à la transition entre les âges du Bronze et du Fer (Ua-52703: 2587±26 BP, 820-760 BC cal. 2 sigma). Bien que son niveau d'implantation n'ait pu être observé, ce foyer peut être mis en relation avec un horizon qui se signalait, quelque 1,6 m sous le niveau de sol actuel, par une accumulation de gros fragments de céramique du Bronze final (voir fig. 27.2 et 4-6). Ces vestiges sont probablement liés au deuxième horizon archéologique reconnu sur la parcelle nord.

Le matériel protohistorique découvert dans les couches sus-jacentes (p. ex. fig. 27.11) a certainement été ramené, pour l'essentiel, depuis la parcelle nord située en amont. Jusqu'à une

profondeur de 80 cm en effet, les tessons protohistoriques se mêlaient à de la céramique romaine et à des débris de scories (voir fig. 28) ou de fer, parmi lesquels un fragment de lame. Certaines de ces pièces peuvent également être datées du Bronze final (voir fig. 27.3).

On ne sait pas si l'horizon de galets et de pierres de chauffe qui est apparu dans le sondage 2, à une profondeur de 1,95 m, fait partie de la même phase d'occupation que le foyer STR 1 ou s'il se rattache à une phase antérieure. Le rare matériel qu'il a livré – notamment un tesson orné de registres de lignes incisées et un *chopping tool* en quartzite (voir fig. 27.10 et 29) – ne peut pas être précisément daté; une datation à l'âge du Bronze est toutefois probable.

## Mobilier et datation

Les interventions archéologiques menées sur le site de Sous la Rochetta ont livré un total de 260 tessons de céramique (fig. 27), parmi lesquels dix fragments de bords, sept de fonds, 241 de panses et deux d'anses. Dans l'ensemble, ce mobilier se caractérise par sa forte fragmentation, mais aussi par le très bon état de sa surface. La faible part de céramique ornée (3%) n'est donc pas due à un problème de conservation; elle doit plutôt être considérée comme une spécificité d'ordre chronologique. Hormis deux tessons en céramique commune à pâte claire d'époque romaine, le matériel peut être attribué à trois différentes phases de la Préhistoire.

Du niveau archéologique le plus haut proviennent des fragments de céramique fine tournée, en particulier un bord de bouteille à lèvres repliée vers l'extérieur (voir fig. 27.1)<sup>36</sup> qui remonte à la phase Ha D3 du Premier âge du Fer<sup>37</sup>.

La très grande majorité des fragments datables sont néanmoins attribuables à la phase la plus tardive du Bronze final (HaB3). Tous ont été retrouvés dans la parcelle sud. Parmi eux, on note plusieurs fragments de pots en céramique grossière à bord déversé et jonction panse/bord assez douce (voir fig. 27.2-3) ou à profil en S (voir fig. 27.4), qui portent des impressions digitées contre la lèvre ou des rangées d'impressions digitées voire d'incisions. Le profil doux de ces récipients est caractéristique des pièces de la fin du Bronze final. L'anse à nervure médiane, jadis fixée au corps du récipient par un tenon (voir fig. 27.5), semble être un élément assez

rare, mais chronologiquement assez tardif à l'intérieur du Bronze final. Des pièces comparables sont attestées dans des ensembles céramiques du HaB3 provenant de sites tant lacustres que terrestres<sup>38</sup>. Un bord en céramique fine muni d'une lèvre amincie (voir fig. 27.6) se rattache en outre à l'horizon du Bronze final, mais il ne permet pas à lui seul une détermination de la forme du récipient. La rareté des décors, nous l'avons signalé plus haut, constitue aussi une caractéristique typique de cette période; à Sous la Rochetta, seule la céramique grossière est parfois ornée.

Les tessons liés au deuxième niveau archéologique de la parcelle nord ne peuvent être que de manière très générale attribués au Bronze final. Parmi eux, on mentionnera une écuelle en calotte en céramique grossière et sans décor (voir fig. 27.7), un vase assez fin muni d'un court bord déversé (voir fig. 27.8), un fragment de panse ornée d'une rangée d'impressions digitées (voir fig. 27.9) ainsi qu'une anse à tenon.

Le pot bipartite à bord aplati horizontalement et épaissi à l'extérieur (voir fig. 27.11) fait partie, lui, des marqueurs de l'âge du Bronze moyen. Comme nombre de critères morphologiques et décoratifs ont connu une longue durée de vie et se sont maintenus durant tout l'âge du Bronze, on ne peut exclure que d'autres fragments non spécifiques de Sous la Rochetta (par exemple les rangées d'impressions digitales, les registres de lignes incisées, les récipients simples en calotte) relèvent également de cette phase de l'âge du Bronze.

Une scorie en calotte, caractérisée par une forme plano-convexe, a été mise au jour (fig. 28). Sa face supérieure est relativement irrégulière, alors que sa face inférieure est plutôt lisse. Elle est composée de matériau fayalitique (SGD). D'après son poids (153 g), elle est considérée comme une scorie de petite taille, comparable à celles de Sévaz/Tudinges 1 par exemple (poids moyen: 134 g), une forge de La Tène ancienne. À titre comparatif, les scories de l'époque romaine ont un poids moyen qui se situe entre 200 et 250 g<sup>39</sup>. Il est donc possible que la scorie de Saint-Aubin ait été produite à l'âge du Fer.

Une scorie en calotte se forme entre l'allumage et l'extinction du foyer, qui est régulièrement nettoyé, et représente une unité de travail. L'atelier d'un forgeron devait donc être situé à proximité.

**36** Le col cylindrique et la lèvre repliée vers l'extérieur trouvent de bons parallèles sur une bouteille tournée de Posieux/Châtillon-sur-Glâne FR (Dietrich-Weibel *et al.* 1998, Taf. 16.V237) et sur une autre de Bussy/Pré de Fond FR (Ruffieux/Wolf 2005, pl. 4.11); même si la forme de la lèvre n'est pas identique dans les trois cas, le rendu final est similaire.

**37** Nous avons pris l'option de citer les phases chronologiques de la même manière que les ouvrages de référence pour la Suisse, à savoir *SPM III* (âge du Bronze) et *SPM IV* (âge du Fer); ceci explique pourquoi le HaA et le HaB sont écrits sans espace tandis que le Ha C et le Ha D en ont un.

**38** Auvernier NE (Rychner 1979, pl. 55.15 et 60.5); Marsens/En Barras (Bär 2008, Taf. 9.189). Une anse à nervure médiane bien marquée du site de Frasses/Praz au Doux FR date du début de la phase Ha C; cette pièce inédite (inv. FRS-PD 1995-037/3824) fait cependant partie des éléments les plus récents du site, qui sont encore ancrés dans la tradition Bronze final.

**39** Les renseignements sur les scories de Sévaz et de l'époque romaine sont tirés de Ruffieux *et al.* à paraître.





**Fig. 27** Saint-Aubin/Sous la Rochetta, céramiques de l'époque de Hallstatt (n° 1) et de l'âge du Bronze (n° 2-11) retrouvées lors des interventions archéologiques (SAU-RO 2015-141/53; SAU-RO 2015-141/49; SAU-RO 2015-141/62; SAU-RO 2015-141/72; SAU-RO 2015-141/60; SAU-RO 2015-141/ 68; SAU-RO 2015-141/56; SAU-RO 2015-141/55; SAU-RO 2015-141/66; SAU-RO 2015-141/70)



Fig. 28 Saint-Aubin/Sous la Rochetta, scorie en calotte de forme plano-convexe (SAU-RO 2015-141/18)

Enfin, un *chopping tool* fabriqué sur un galet de quartzite (10,4 × 10,2 × 5,5 cm ; 628 g ; fig. 29) a été mis au jour dans le sondage 2, à une profondeur d'environ 1,95 m. Cet outil sur galet attesté du Paléolithique ancien jusqu'aux âges des Métaux, voire au Moyen Âge<sup>40</sup>, n'a connu qu'une lente évolution<sup>41</sup>. Il est généralement considéré comme un objet ubiquitaire, qui n'est tributaire ni d'une période ni d'une culture. Les études indiquent que les *choppers* et *chopping tools*, outils qui se montrent utiles en de nombreuses circonstances, faisaient partie intégrante de l'outillage des populations de l'âge du Bronze de nos régions<sup>42</sup>.

## Synthèse

La première terrasse qui surplombe la plaine de la Broye a constitué un lieu d'habitat apprécié à différentes périodes. Au lieu-dit Sous la Rochetta, les indices d'une occupation de la fin de l'âge du Bronze final et de la fin de l'époque hallstattienne ont été mis au jour. Les structures découvertes (fosses, foyer, concentrations de galets) montrent que nous n'avons pas seulement affaire à du matériel archéologique charrié depuis le haut, mais bien à un site dont la nature de l'exploitation ne peut pas être précisée sur la seule base des vestiges retrouvés. L'extension de l'horizon du

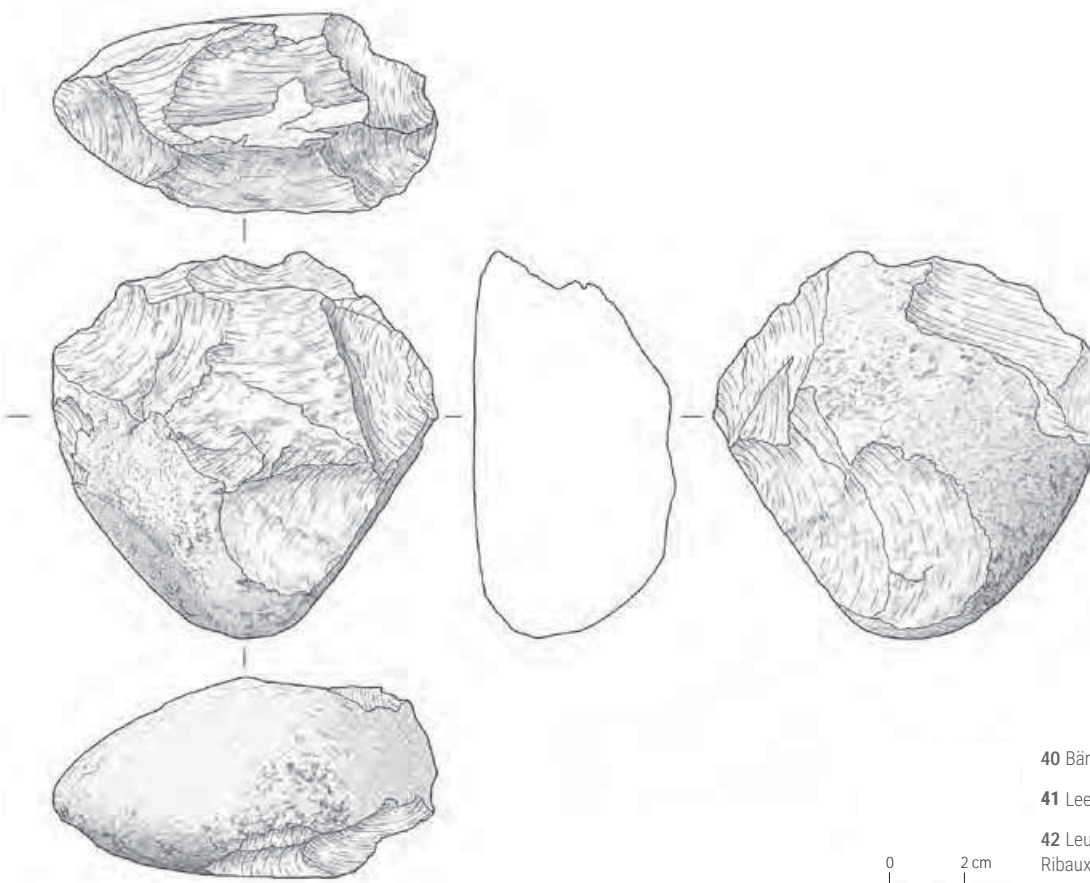


Fig. 29 Saint-Aubin/Sous la Rochetta, *chopping tool* fabriqué sur un galet de quartzite (SAU-RO 2015-141/26)

<sup>40</sup> Bär/Mauvilly 2016, 86-87.

<sup>41</sup> Leesch 2017 ; Leuvrey 1999.

<sup>42</sup> Leuvrey 1999, 53-54, 69-70 ; Ribaux 1986, 96-97 ; Poncet Schmid *et al.* 2013, pl. 49.775 ; Vital/Voruz 1984, fig. 78.25.



**Fig. 30** Saint-Aubin/Route du Pré-Bulo 32a, concentration de charbons de bois de l'âge du Bronze mise au jour à une profondeur d'environ 3 m lors du suivi de travaux de 2021

## Saint-Aubin/ Route du Pré-Bulo 32a

### Situation et circonstances de la découverte

Le site de la Route du Pré-Bulo 32a se trouve environ 350 m au nord-est du centre du village de Saint-Aubin, et près de 300 m au nord-ouest de la route principale qui mène d'Estavayer-le-Lac à Avenches, ou plutôt à Cudrefin VD (voir fig. 2.6). En août 2021, lors d'un suivi archéologique dans le cadre de travaux en vue de la construction d'un immeuble, notre collègue O. Pisset a découvert dans l'excavation, à côté de quelques vestiges d'époque romaine (argile rubéfiée, *imbrex*), des témoins de l'âge du Bronze et du Néolithique.

### Structures et mobilier

Un premier niveau archéologique a été repéré à une profondeur de 1,7 à 3 m<sup>43</sup>, dans une couche de limon sableux gris moyen à beige-gris, compacte et homogène. Cette couche, dont l'épaisseur était variable (max. : 45 cm), renfermait de nombreuses taches d'oxydations rouille en poches et très diffuses, quelques traces d'oxydations ferromanganiques, mais très peu d'inclusions charbonneuses. Au fond de l'excavation, quelque 3 m sous le sol actuel, une concentration peu dense de points de charbon de bois et d'argile rubéfiée sur environ 40 × 40 cm peut être assignée à ce niveau. Cette structure, qui reposait sur la couche et ne présentait aucune dépression dans le profil (fig. 30), correspond certainement à un rejet de foyer. Parmi le mobilier découvert sur le site (fig. 31), le seul élément provenant de ce niveau est un tesson de céramique à décor brossé (voir fig. 31.1).

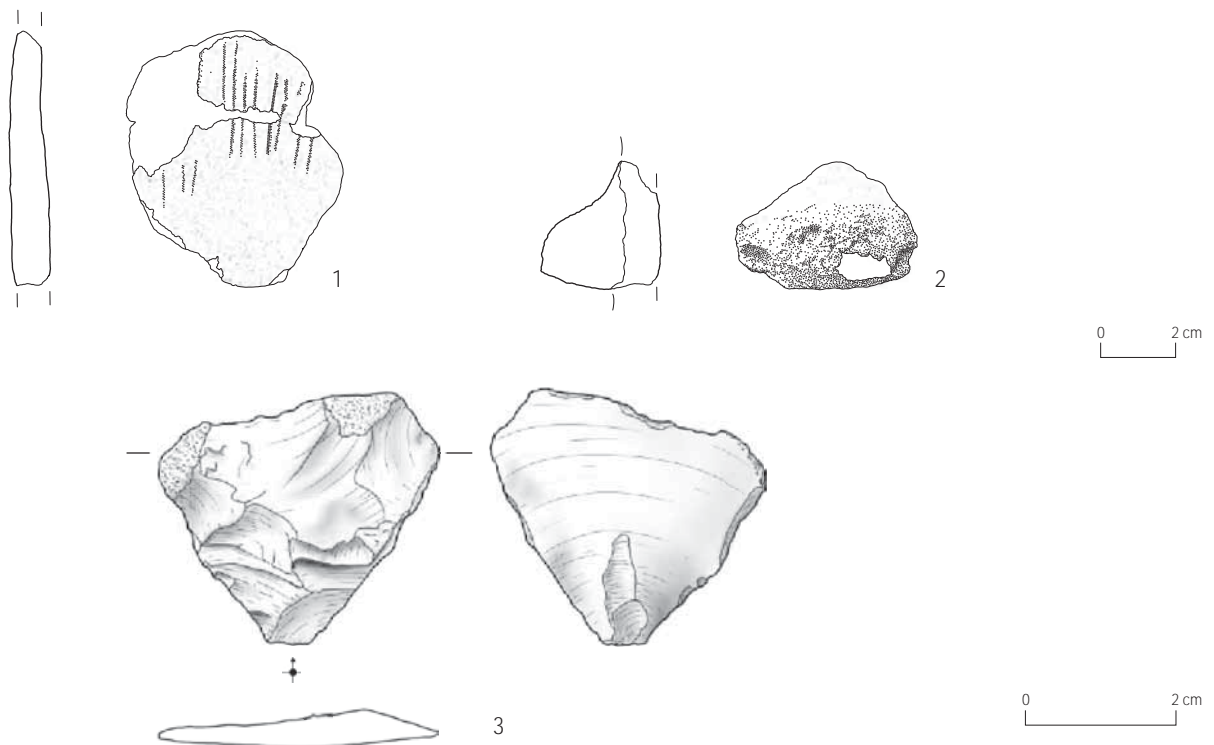
Juste en dessous, à une profondeur de 2 à 3,5 m, une deuxième couche archéologique de 15-20 cm d'épaisseur, caractérisée par une argile gris foncé, sableuse et compacte qui renfermait des points de charbon de bois et quelques galets, atteste une occupation plus ancienne du site. Par endroits, le sédiment faisait état de nombreuses taches d'oxydations rouille en poches. Cette couche renfermait quatre fragments de céramique grossière, parmi lesquels une languette de préhension très saillante (voir fig. 31.2). Un

Bronze final pourrait être le signe d'un habitat plus important<sup>43</sup>.

La découverte d'une scorie en calotte pourrait constituer un argument en faveur de la pratique d'un artisanat du fer, en tout cas durant le Premier âge du Fer. Par ailleurs, le niveau archéologique le plus profond n'a pas pu être daté. L'unique tesson du Bronze moyen, retrouvé en position secondaire dans l'horizon de la fin du Bronze final, serait-il un indice pour la datation de ce niveau ancien? Les objets en relation avec cette séquence archéologique profonde - notamment un *chopping tool* et un tesson orné de registres d'incisions - de même que la concentration de galets observée à cette profondeur, un type de découverte fréquent dans les habitats du Bronze moyen, ne viendraient en tout cas pas contredire cette proposition chronologique.

**43** À la Route de Villars 36a (voir fig. 2.7), quelque 200 m plus loin au nord-est et sur la même terrasse, une surveillance de chantier (SAU-SR 2021-404) a en effet révélé la présence d'une couche archéologique similaire d'une épaisseur de 30 cm environ (communication orale de H. Vigneau). Sur la base du mobilier céramique mis au jour, cette occupation peut être attribuée à l'âge du Bronze récent ou final. Il n'est donc pas impossible que le site de la fin du Bronze final se prolonge dans cette direction.

**44** En raison des remblais modernes mis en place lors de la construction de la villa adjacente, qui sont parfois épais, les hauteurs relatives des sommets des couches présentent de grandes différences.



**Fig. 31** Saint-Aubin/Route du Pré-Bulo 32a, mobilier céramique (nos 1-2; SAU-RBP 2021-249/6 et 4) et lithique (n° 3; SAU-RBP 2021-249/5) retrouvé lors du suivi de travaux

fragment de bois calciné (planche ?) d'une longueur de 90 cm pour 23 cm de large au maximum (fig. 32), relativement rectiligne et gisant à plat à une profondeur de 3,5 m, se trouvait également dans ce niveau. Son épaisseur maximale conservée se montait à 1 cm et ses deux extrémités se terminaient en pointes recourbées. Son état de conservation n'a malheureusement pas permis de le prélever, mais des échantillons en vue d'une datation  $^{14}\text{C}$  ont pu être pris. Un artefact en silex (voir fig. 31.3) se trouvait non loin de cette pièce de bois.



**Fig. 32** Saint-Aubin/Route du Pré-Bulo 32a, fragment de bois calciné (planche?)

## Datation

D'après l'unique fragment de céramique mis au jour dans le niveau archéologique supérieur, celui-ci remonte à la fin du Bronze moyen ou au Bronze récent. Le décor brossé couvrant vertical (voir fig. 32.1) est en effet principalement attesté dans les ensembles céramiques des phases BzC et BzD; on en retrouve plusieurs exemplaires à Payerne/En Planeise VD, Montricher/Châtel d'Arruffens VD et Onnens - Corcelles-près-Concise/Les Côtes<sup>45</sup>.

Le niveau inférieur du site peut être daté du Néolithique final (Auvernier cordé) grâce à l'échantillon provenant du morceau de bois calciné (voir fig. 32) analysé par le Tandem Laboratory de l'Université d'Uppsala

(Ua-74969: 4095 ± 31 BP, 2703-2568 BC cal. 2 sigma, 61,8%)<sup>46</sup>. L'insertion typo-chronologique de la languette de préhension issue du même niveau (voir fig. 31.2) n'est en revanche pas claire. Une unique impression digitée, visible à côté de cette languette, pourrait indiquer que cette dernière était autrefois intégrée à un cordon digité horizontal. Ce type de combinaison décor/moyen de préhension est plutôt caractéristique du Bronze ancien et perdue durant tout le Bronze moyen<sup>47</sup>. Des gros mamelons, pour la plupart de forme allongée et parfois intégrés à un cordon lisse, sont également caractéristiques de la céramique du Néolithique final

<sup>45</sup> Castella *et al.* 2012, 177-178 et fig. 185.6; David-Elbiali/Paunier 2002, 72 et pl. 23.273-277; David-Elbiali *et al.* 2014, 191, 193 et fig. 196.

<sup>46</sup> Voir note 32.

<sup>47</sup> Hasenfratz/Schnyder 1998, Abb. 159.39 et 41 ainsi que 160.45; Schopfer Luginbühl *et al.* 2011, pl. 16.179-180, 17.194 et 18.216; Bauer 1992, Taf. 4.129-130; Gutzwiller 1989, Taf. 11.12; Hochuli 1990, Taf. 26.459; Deschler-Erb 1989, Taf. III.16; Rouvinez 1998, pl. 6.128.



Fig. 33 Saint-Aubin/Sur Rosset, vue depuis le site sur le lac de Morat et le Mont-Vully

(Lüscherz, Auvernier cordé)<sup>48</sup>; la datation de cette languette de préhension dans la fourchette chronologique donnée par l'analyse <sup>14</sup>C n'est donc pas impossible. L'artefact en silex (voir fig. 31.3) retrouvé à proximité de la pièce en bois ne fournit aucun indice chronologique supplémentaire<sup>49</sup>. Cette tablette de ravivage d'un plan de frappe de nucléus a été façonnée à partir d'un rognon de silex gris-blanc très probablement originaire de la chaîne du Jura; quelques traces de cortex blanchâtre sont encore visibles sur sa partie supérieure. Sur le bord droit de l'éclat, on observe une corniche qui montre les stigmates d'un débitage laminaire. Cette pièce, assez fraîche, n'a certainement pas été roulée dans un ruisseau et doit avoir été retrouvée à proximité du lieu où elle a été débitée ou rejetée. Une tablette est une pièce technique issue du ravivage du plan de frappe d'un nucléus, opération nécessaire si l'on veut pouvoir continuer à tirer des éclats ou des lames/lamelles dudit nucléus. C'est donc un déchet, et non pas un outil à proprement dit. Toutefois, la tablette de Saint-Aubin, qui porte quelques petits enlèvements sur ses tranchants, a tout de même pu être utilisée comme outil, mais de manière opportuniste. Chronologiquement, ce type de pièce technique existe dès le Paléolithique et se retrouve dans les périodes suivantes.

## Saint-Aubin/Sur Rosset

### Situation et circonstances de la découverte

Le lieu-dit Sur Rosset se trouve sur une terrasse surplombant le village actuel, qui offre une vue panoramique à 180° sur le Mont-Vully et le lac de Morat, la plaine de la Broye délimitée au sud-est par une zone de moyennes collines et, en arrière-plan, les Préalpes fribourgeoises (fig. 33; voir fig. 2.15). Comme le site en lui-même n'a fait l'objet d'aucune campagne de sondages ni de fouilles archéologiques, mais seulement de prospections par M. Beck accompagné de S. Chiha<sup>50</sup>, les résultats présentés ici ne concernent, de facto, que le mobilier.

### Mobilier

Seul un fragment d'agrafe de ceinture en tôle de bronze (fig. 34) a été découvert au lieu-dit Sur Rosset, en 2018. Le crochet est incomplet (dimensions cons.: 27,2 × 14,3 mm), et les attaches, généralement au nombre de cinq, qui permettaient de fixer l'agrafe sur une ceinture, sans doute en cuir, manquent. Le décor est constitué de lignes incisées qui divisent l'espace en triangles ornés de hachures verticales et en losanges dans lesquels s'inscrivent des motifs oculés.

Des agrafes de ceinture présentant un décor similaire ont été mises au jour dans le tumulus 3 de Dündingen/Birch FR; seuls le nombre et la disposition des motifs oculés dans les losanges y diffèrent quelque peu. La tombe centrale de ce tumulus ainsi que la sépulture annexe qui ont livré ces objets ont été attribuées au Ha C d'après leur mobilier<sup>51</sup>. En l'absence d'autre parallèle connu, on peut se demander si nous n'avons pas affaire, à Dündingen comme à Saint-Aubin, à des variantes régionales. Ce type de décor, abstraction faite des motifs oculés, se retrouve en revanche sur les agrafes de ceinture de la variante Lyssach, que l'on retrouve en nombre dans les cantons de Fribourg, Berne et Soleure<sup>52</sup>.

Ces petits crochets de ceinture ovales proviennent toujours de contextes funéraires, lorsque celui-ci est connu; bien plus, ils font partie, avec divers types de bracelets et pendeloques de ceinture, du costume féminin du Hallstatt ancien<sup>53</sup>. On peut donc en déduire

48 Wolf 1993, 101.

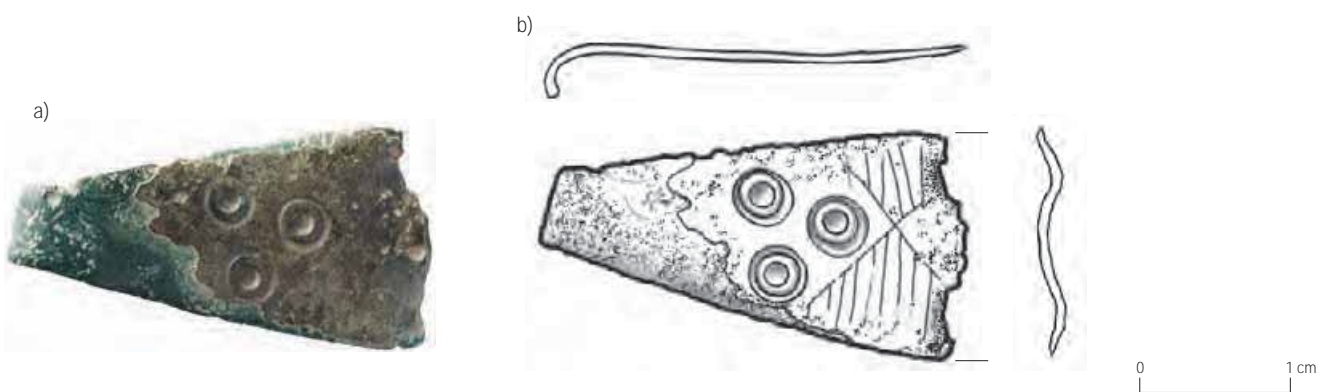
49 Un grand merci à L. Kramer (SAEF) pour l'expertise et la détermination de cet artefact.

50 Comme tous les autres prospecteurs actifs dans le canton, M. Beck était agréé depuis plusieurs années par le Service archéologique de l'État de Fribourg. Il a cessé son activité à la fin de l'année 2022 et nous le remercions pour sa collaboration.

51 Il s'agit de la tombe 3.10. Ruffieux/Mauvilly 2003, Abb. 5 et 8.

52 Schmid-Sikimić 1996, 165 et 183 sq., Taf. 58 et 103.

53 Schmid-Sikimić 1996, 6-8.



**Fig. 34** Saint-Aubin/Sur Rosset, photographie (a) et dessin (b) de l'agrafe de ceinture du Premier âge du Fer (SAU-ROS 2018-408/06)

que l'exemplaire de Saint-Aubin/Sur Rosset provient vraisemblablement d'une tombe de femme qui devait se trouver dans un tumulus implanté sur les hauteurs du village, en position dominante : ces monuments funéraires, réservés à une certaine élite, avaient en effet pour but d'être vus.

## Saint-Aubin/Les Charettes

### Situation et circonstances de la découverte

Plusieurs objets métalliques attribuables au Premier âge du Fer ont également été mis au jour à l'occasion de prospections réalisées par M. Beck, S. Chiha, S. Menoud et surtout J.-Cl. Verdon au lieu-dit Les Charettes, sur un plateau qui surplombe le village de Saint-Aubin<sup>54</sup>. Ce mobilier se situait principalement sur ou au pied d'une butte de forme allongée, dont le sommet est marqué par un petit bosquet (fig. 35 et 36 ; voir fig. 2.16).



**Fig. 35** Saint-Aubin/Les Charettes, vue du site et de la butte allongée qui en marque le paysage

fig. 38), légèrement bombée, provient du renflement central de la parure.

Ces deux fragments ont été découverts à près de 70 m de distance l'un de l'autre (voir fig. 36.1-2). Ils proviennent vraisemblablement d'une sépulture sous tumulus, mais n'étaient plus en place. Sans être rares, les brassards-tonnelets sont peu fréquents. Une défunte pouvait en porter un seul, ou deux qui étaient alors identiques. La probabilité d'avoir, dans le même tumulus, plusieurs sépultures renfermant un seul brassard étant faible, nous proposons de restituer un seul brassard-tonnelet, large vu l'ornementation de sa partie centrale. Le diamètre à l'ouverture a pu être calculé, et la hauteur restituée se base sur la hauteur moyenne des brassards connus (fig. 39).

### Mobilier archéologique

Tout comme l'accessoire vestimentaire de Saint-Aubin/Sur Rosset, les quelques objets découverts aux Charettes proviennent vraisemblablement d'une ou de plusieurs sépultures féminines sous tumulus. Nous les décrivons ici de façon exhaustive.

#### Le brassard-tonnelet

Deux petites tôles de bronze ont été mises au jour (fig. 37 et 38). Leur décor caractéristique de lignes incisées verticales ou horizontales, de motifs oculés et de triangles emboîtés ont permis de les identifier comme étant des fragments de brassard-tonnelet. La première est un bord (diam. : 6 cm ; voir fig. 37), la seconde (dimensions cons. : 3,4 × 2,2 cm ; voir

Le bord est souligné de registres de lignes horizontales incisées alternant avec une rangée de motifs oculés, décor spécifique des parties étroites des brassards-tonnelets.

<sup>54</sup> Le site a été découvert en 2017 par M. Beck et S. Chiha. Il a ensuite fait l'objet de plusieurs campagnes de prospections, impliquant notamment les prospecteurs mentionnés ainsi que des collaborateurs du SAEF. Nous les remercions tous pour leur enthousiasme. Quand bien même de nombreux objets des époques romaine et moderne ont été mis au jour, seul le mobilier hallstattien est présenté dans cet article.



**Fig. 36** Saint-Aubin/Les Charettes, répartition du mobilier du Premier âge du Fer mis au jour lors des prospections; 1 brassard-tonnelet, bord; 2 brassard-tonnelet, partie médiane; 3-4 fragments de bracelet; 5-10 fragments d'une pendeloque à disque central ajouré et anneaux plats; 11 petit anneau; 12 anneau massif

Les rangées de motifs oculés peuvent être simples ou doubles, voire triples, mais en général, on retrouve la même répartition sur l'ensemble d'un brassard. Le nombre de lignes par registre est fréquemment identique, sauf pour celui soulignant le bord, qui peut être différent des autres. À Saint-Aubin, le registre sous la rangée de motifs oculés



**Fig. 37** Saint-Aubin/Les Charettes, extrémité du brassard-tonnelet (SAU-CHAR 2020-485/09)



**Fig. 38** Saint-Aubin/Les Charettes, fragment de la zone centrale du brassard-tonnelet (SAU-CHAR 2017-351/11)

<sup>55</sup> Le décor de métope est surtout caractéristique des brassards des types Grossaffoltern et Ins, fréquents dans la région bernoise. Voir Schmid-Sikimić 1996, 97.

comprendait au moins quatre lignes incisées. Souvent, plusieurs registres – trois, quatre, voire davantage – séparés par des bandes réservées se suivent avant la reprise des motifs oculés. La présence d'un motif subsidiaire ne peut être exclue. Pour l'exemplaire de Saint-Aubin, nous avons arbitrairement choisi de restituer trois registres de quatre lignes entre chaque rangée de cercles oculés. Les deux parties étroites du brassard sont en revanche toujours identiques.

Le décor du renflement central est invariablement orienté perpendiculairement à celui des parties étroites; il se compose généralement d'une série de colonnes portant différents motifs répétitifs pouvant parfois encadrer un panneau central (ou métope), comme c'est le cas, par exemple, d'un grand nombre de brassards de la région bernoise<sup>55</sup>. Seules trois colonnes sont visibles sur le fragment de Saint-Aubin. Elles comprennent une suite de triangles emboîtés formant un double zigzag fermé par une ligne verticale, cinq paires de lignes parallèles également verticales, puis une double rangée de motifs oculés. Cet agencement pouvait se répéter, voire inclure d'autres motifs. La partie médiane était délimitée, en haut et en bas, par une bande horizontale décorée de registres de doubles lignes verticales, elle-même séparée du décor principal par deux lignes horizontales. Seule une partie d'un registre est conservée, mais la construction symétrique des décors des brassards-tonnelets permet d'affirmer la présence d'une deuxième bande, en miroir. Il n'est pas possible de savoir si la partie médiane du brassard de Saint-Aubin était ornée uniquement de colonnes, ou si un panneau central venait s'insérer entre elles.

En observant attentivement la tôle de Saint-Aubin provenant du renflement central du brassard (voir fig. 38), on remarque que les doubles lignes verticales de la bande supérieure dépassent les deux lignes horizontales délimitant les trois colonnes, que les sommets des triangles emboîtés se situent presque toujours dans la colonne adjacente à droite et que les motifs oculés sont mal alignés.

Des maladresses comparables sont visibles sur le fragment de bord (voir fig. 37): l'alignement des motifs oculés laisse aussi à désirer, mais surtout, l'artisan a dérapé en incisant la première ligne horizontale; le registre compte ainsi cinq lignes sur le côté brisé et six sur le côté conservé.

Ces imperfections pourraient-elles dénoter une certaine maladresse ou un manque de minutie de la part de l'auteur du décor? La question restera ouverte, mais leur présence sur les deux tôles constitue un argument supplémentaire pour envisager leur appartenance à un seul et même brassard-tonnelet.

Les brassards-tonnelets découverts en Suisse se divisent en deux entités principales sur la base de l'ornementation de leurs parties étroites. Dans le groupe de la Suisse occidentale, qui s'étend jusqu'à la région Berne-Soleure, les registres de lignes alternent avec des doubles rangées de motifs oculés, alors que dans le groupe du nord et de l'est de notre pays, les motifs oculés forment des rangées simples<sup>56</sup>. En ce sens et même si, géographiquement, le canton de Fribourg se rattache à la Suisse occidentale, le brassard

de Saint-Aubin doit donc être rangé dans le second groupe.

Par ailleurs, c'est essentiellement la composition du décor de la zone médiane qui distingue les divers types de brassards. Cette partie étant lacunaire, il n'est pas possible d'attribuer notre exemplaire à un type précis. Cependant, tout ou partie du décor central de Saint-Aubin se retrouve sur plusieurs types de brassards-tonnelets. Ainsi, les deux exemplaires identiques de type Ins mis au jour dans le tumulus de Dörflingen/Seeli-Hölzli SH fouillé en 1844 présentent plusieurs similitudes<sup>57</sup>: un renflement central encadré d'une bande horizontale composée de doubles lignes verticales, et une zone médiane comprenant des colonnes ornées d'une double rangée de motifs oculés jointifs entourées de paires de lignes verticales - à Dörflingen, elles sont au nombre de quatre et non cinq. En outre, une

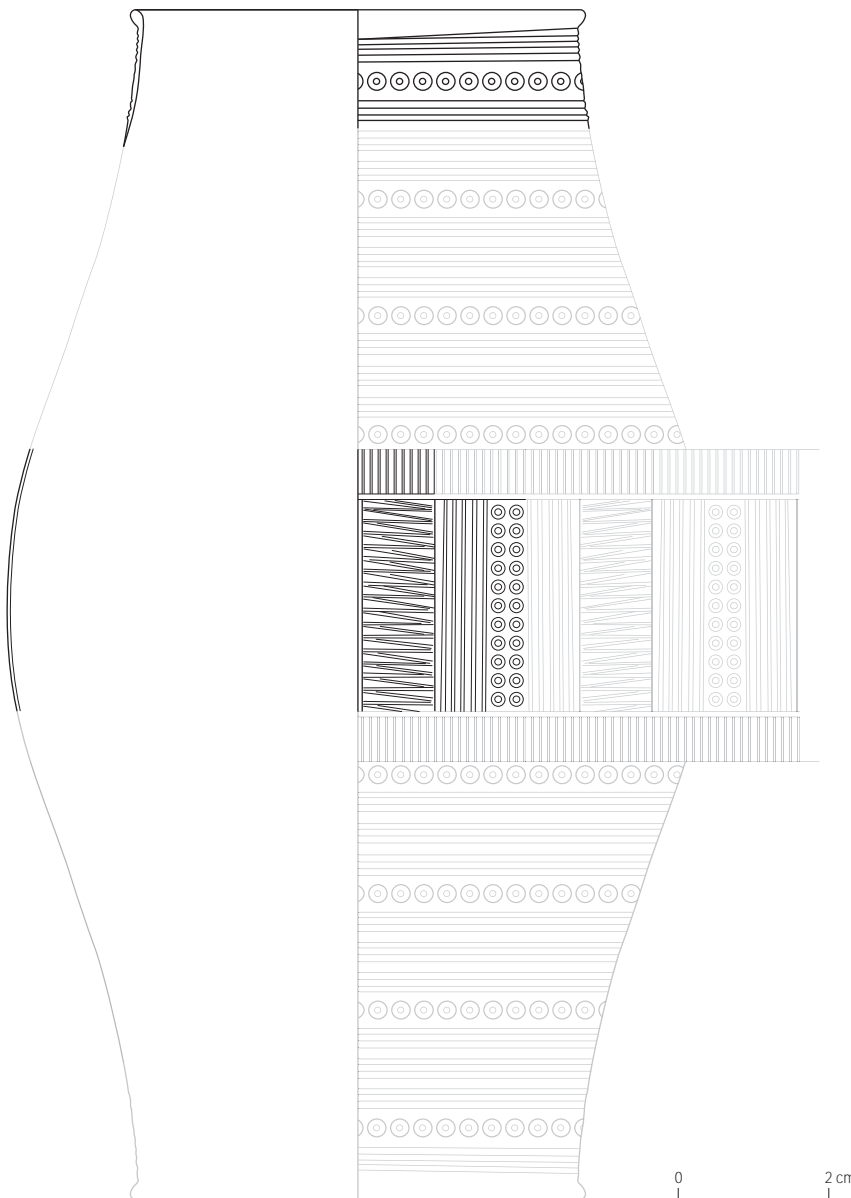


Fig. 39 Saint-Aubin/Les Charettes, proposition de reconstitution schématique du brassard-tonnelet

<sup>56</sup> Schmid-Sikimić 1996, 77-78.

<sup>57</sup> Schmid-Sikimić 1996, Nrn. 172-173.





**Fig. 40** Saint-Aubin/Les Charettes, fragment de bracelet en tôle de bronze (SAU-CHAR 2020-485/10)

suite de triangles hachurés produit un effet visuel proche de celui des triangles emboîtés de Saint-Aubin<sup>58</sup>. En revanche, les parties étroites des bracelets de Dörflingen sont ornées de doubles rangées de cercles oculés alternant avec cinq registres de trois lignes horizontales, sauf aux extrémités.

Il est à noter que les motifs décorant la zone médiane du brassard de Saint-Aubin se retrouvent sur de nombreux exemplaires de différents types, mais avec des variations, notamment dans le nombre de cercles oculés ou le regroupement des lignes verticales. Peu cependant possèdent une bande horizontale encadrant le panneau, qui soit identique à celle de notre individu : outre les brassards de Dörflingen/Seeli-Hölzli cités plus haut, nous mentionnerons celui de La Tour-de-Trême/La Ronclina FR, attribué également au type Ins, sur lequel les lignes du bandeau d'encadrement sont toutefois regroupées par trois<sup>59</sup>.

Enfin, nous n'avons pas trouvé de parallèle pour le décor en zigzag ; des séries de trois à sept triangles emboîtés existent, mais la largeur des triangles confère à l'ensemble une allure différente<sup>60</sup>.

La reconstitution du brassard-tonnelet que nous proposons, sur la base de deux fragments de tôles que nous estimons provenir du même individu sans toutefois pouvoir le prouver, se rapproche donc des exemplaires du groupe du nord et de l'est de la Suisse pour l'ornementation des parties étroites, mais du type Ins (groupe Berne-Soleure) par la décoration, certes lacunaire, de la zone centrale. La forme du bord, petit et arrondi, se retrouve sur les brassards-tonnelets étroits<sup>61</sup>, le profil de la partie étroite, très

rectiligne, sur les exemplaires larges du type Effretikon-Ilinau notamment<sup>62</sup> – on ne le retrouve que sur de rares modèles étroits<sup>63</sup>. Si nous retenons l'hypothèse d'un seul individu auquel appartiendraient les deux tôles, seul un brassard large peut être envisagé ; aucun brassard étroit ne possède en effet de bandeau horizontal décoré de registres d'incisions verticales encadrant le renflement central.

### Le bracelet

Un fragment d'un probable bracelet en tôle de bronze bombée a également été mis au jour (L. cons. : 26 mm ; l. cons. : 25 mm ; fig. 40). Sa largeur est vraisemblablement presque complète, si l'on considère que la ligne délimitant les stries verticales, en bas, se retrouve en haut, au niveau de la cassure. Le décor est constitué de doubles lignes incisées qui divisent l'espace, de motifs oculés, de stries verticales et de croisillons. Les deux doubles lignes visibles ont la particularité de ne pas être rectilignes, mais courbes. Dans l'espace central ainsi délimité figure un motif oculé. Les zones situées en dessus et en dessous de cet espace central portent des stries verticales ainsi qu'un motif oculé. Une double ligne verticale suivie d'une bande verticale de croisillons que l'on devine à peine vient compléter ce décor à droite.

Une seconde tôle de bronze très fragmentaire et déformée (L. cons. : env. 24 mm ; l. cons. : env. 19 mm ; fig. 41) a été découverte à environ 3,5 m de la première (voir fig. 36.3-4). Sa surface est divisée en plusieurs colonnes ornées de différents éléments décoratifs. L'une d'elles comprend des motifs oculés – trois sont visibles – et elle est limitée de part et d'autre par une double ligne verticale suivie d'une bande de croisillons d'un côté et de deux bandes de l'autre. La fragmentation de cet objet ne permet guère plus de précisions. On devine encore une ligne horizontale qui surmonte le motif oculé complet et une partie des croisillons.

Ces deux fragments de tôle sont mal conservés. On voit cependant que les croisillons et les motifs oculés sont semblables – ces derniers diffèrent par exemple des motifs oculés du brassard-tonnelet (voir fig. 37 et 38). Nous émettons donc l'hypothèse qu'ils proviennent d'un même bracelet dont nous proposons une restitution partielle (fig. 42).

<sup>58</sup> D'autres motifs décoratifs sont encore visibles dans la partie médiane des brassards de Dörflingen, qui ont pu être reconstitués presque entièrement.

<sup>59</sup> Mauvilly *et al.* 2004, fig. 13, 16 et 17. À noter que ce brassard fait aussi état de « maladresses » dans son exécution.

<sup>60</sup> Voir par exemple Schmid-Sikimić 1996, Nrn. 176, 206, 207, 214, etc.

<sup>61</sup> Voir par exemple Schmid-Sikimić 1996, Nrn. 148 ou 150.

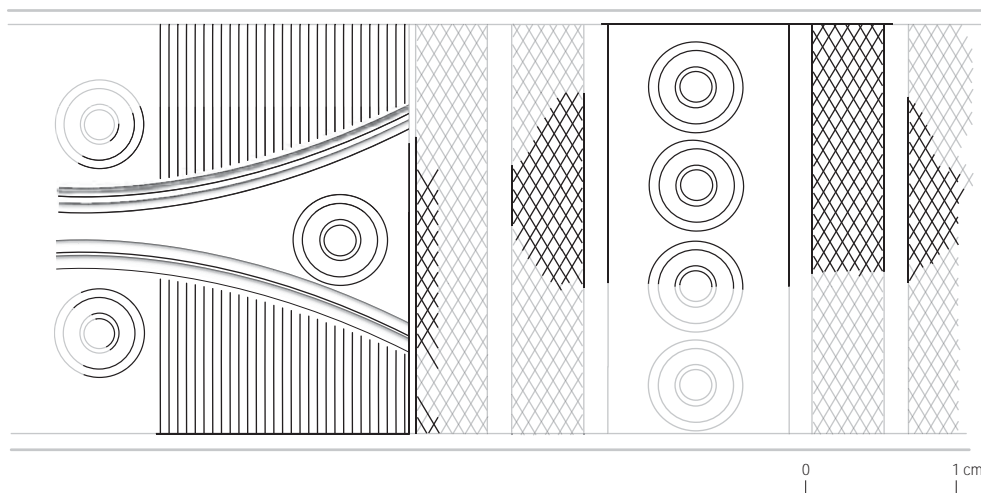
<sup>62</sup> Schmid-Sikimić 1996, Nrn. 210-215.

<sup>63</sup> Voir par exemple Schmid-Sikimić 1996, Nr. 148.

La détermination précise du type de bracelet est restreinte par l'absence des extrémités. Sur la base du décor conservé, aucun parallèle exact n'a pu être trouvé. La subdivision de la surface en larges panneaux comprenant des zones striées ou réservées et ornées d'un motif oculé, séparés les uns des autres par des colonnes comprenant différents motifs décoratifs, ainsi que la présence d'une ligne incisée le long des grands côtés et encadrant l'ensemble du décor sont caractéristiques du type Lyssach<sup>64</sup>. La largeur estimée du bracelet de Saint-Aubin cadre également avec ce type. Sur deux bracelets découverts à Düdingen/Birch que nous avons attribués au type Lyssach, les panneaux principaux sont séparés par une colonne ornée de quatre motifs oculés, limitée à droite et à gauche par une bande de croisillons encadrée d'une double ligne verticale<sup>65</sup>. Par leurs motifs subsidiaires, ces anneaux de Düdingen sont les plus proches de celui de Saint-Aubin, tel que nous le restituons: la présence d'un quatrième motif oculé est vraisemblable vu la largeur du bracelet, mais les bandes de croisillons semblent dédoublées. En revanche, le fait que les lignes de subdivision de l'espace du panneau large soient courbes et non rectilignes est assez rare et se retrouve notamment sur des modèles apparentés aux bracelets à tampons de type Lausanne; la bande de croisillons verticale y figure également. Le type Lausanne se distingue cependant de l'exemplaire de Saint-Aubin par l'absence de motif oculé et sa largeur plus importante<sup>66</sup>. Quant à la présence d'un motif oculé également dans les zones striées, elle n'a à notre connaissance pas d'équivalent.



**Fig. 41** Saint-Aubin/Les Charettes, vue, sous trois faces, de la tôle de bronze décorée (SAU-CHAR 2022-058/41)



**Fig. 42** Reconstitution du décor du bracelet sur la base des deux fragments découverts

<sup>64</sup> Schmid-Sikimić 1996, 52-54 et Taf. 7.84-90.

<sup>65</sup> Ruffieux/Mauvilly 2003, Grab 3.10, 105-111 et Abb. 8.3-4.

<sup>66</sup> Schmid-Sikimić 1996, 58-64, et en particulier Nrn. 114-115 provenant d'une tombe de Fahrwangen/Heerenweg AG.



**Fig. 43** Saint-Aubin/Les Charettes, fragments d'anneaux plats provenant d'une pendeloque à disque central ajouré (SAU-CHAR 2022-058/38 à 38-5)

### La pendeloque à disque ajouré et anneaux plats mobiles

Sept bandes de bronze, dont deux jointives (L. cons.: 14 à 87 mm; fig. 43), légèrement arquées et ornées de triangles hachurés sur les deux faces, peuvent être interprétées comme des fragments d'anneaux provenant d'une pendeloque à disque central ajouré et anneaux plats mobiles. Six d'entre elles ont été découvertes dans un rayon de 5 m, tandis que la dernière a été retrouvée près de 60 m plus loin (voir fig. 36.5-10).

Les variations dans l'estimation des diamètres ainsi qu'au niveau de la largeur (8,7 à 12,9 mm) et de l'épaisseur (2,2 à 3,7 mm) des différents fragments permettent de restituer quatre anneaux de cette pendeloque, le plus grand mesurant environ 27,5 cm de diamètre. Par ses dimensions, la pendeloque de Saint-Aubin est comparable aux plus grands exemplaires connus; on peut donc raisonnablement supposer que l'anneau présentant le diamètre le plus important est le dernier de l'ensemble (fig. 44). Pour illustrer notre propos et comme nous n'avons aucun indice qui permettrait de restituer le disque central ajouré, nous avons repris celui d'un exemplaire bien conservé mis au jour en Suisse<sup>67</sup>.

D'après son décor de triangles hachurés soulignés d'une ligne simple, notre pendeloque se rattache au type Wohlen/Murzelen<sup>68</sup>.

Les pendeloques à disque ajouré et anneaux mobiles sont interprétées comme des pendentifs que les femmes suspendaient à leur ceinture, afin de faire du bruit lorsqu'elles se déplaçaient ou dansaient<sup>69</sup>. En effet, elles sont attestées dans les sépultures féminines,

et leur localisation, lorsqu'elle est connue, constitue l'un des arguments sur lequel se fonde cette interprétation<sup>70</sup>. La taille des disques, qui oscille entre 15 et 27,5 cm<sup>71</sup>, nous paraît toutefois inappropriée pour une telle utilisation, d'autant qu'une protubérance centrale sur les deux faces de l'objet devait rendre son port très inconfortable; en ce sens, l'hypothèse d'un pectoral ne nous semble pas recevable non plus. En conséquence, comme les anneaux étaient amovibles et que leurs deux faces étaient décorées, on peut se demander si ces disques n'étaient pas destinés à être suspendus. Ils évoquent en effet les mobiles que l'on suspend aujourd'hui au-dessus des berceaux des petits-enfants, voire les attrape-rêves des Indiens d'Amérique du Nord ou encore les carillons asiatiques. Une autre interprétation, éventuellement à caractère apotropaïque, doit selon nous être envisagée. Aucune de ces pendeloques n'ayant été retrouvée hors contexte funéraire, on peut se demander si celles que l'on retrouve placées sur le corps des défuntes avaient été détournées de leur fonction initiale.

Les pendeloques à disque ajouré et anneaux mobiles sont attestées en Suisse occidentale comme dans le domaine jurassien français. Des exemplaires du type Wohlen/Murzelen ont été découverts dans les cantons de Berne, Vaud et Valais. La pendeloque de Saint-Aubin constitue, à notre connaissance, la deuxième à avoir été mise au jour dans le canton de Fribourg - la première a été découverte lors de prospections dans la forêt de Galm qui abrite une grande nécropole tumulaire<sup>72</sup>.

**67** Il s'agit de la pendeloque du tumulus 6 de Subingen/ Erdbeereinschlag SO, Fundgruppe 11 (Schmid-Sikimić 1996, Nr. A 122). Ce disque central, relativement grand et orné de quatre rangées de motifs ajourés, est typique des pendeloques de type Wohlen/Murzelen.

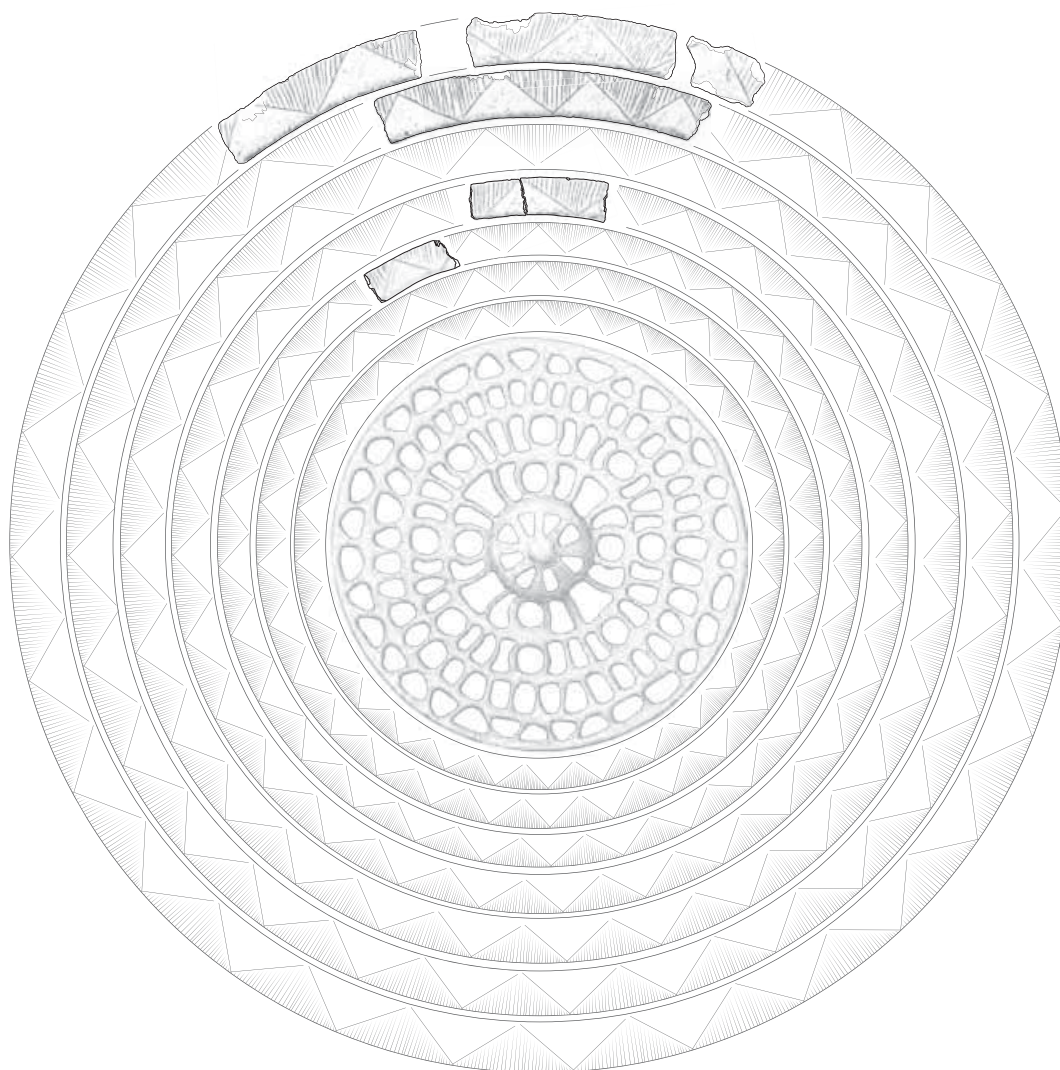
**68** Schmid-Sikimić 1996, 182-183 et Nrn. A 116-A 123.

**69** Schmid-Sikimić 1996, 179.

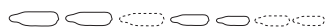
**70** Dans les rares descriptions de fouille mentionnant la localisation précise du mobilier sur le squelette que nous avons lues, ces pendentifs se situaient à la hauteur des côtes, sur le pubis ou au niveau du bassin (Bichet/Millotte 1992, 41, 74, 86-87).

**71** Il s'agit de la taille des disques publiés par Schmid-Sikimić 1996, 179-183 et Nrn. A 107-A 123.

**72** *AF, ChA* 1986, 1989, 40-41: neuf fragments dont plusieurs jointifs, appartenant à des anneaux d'environ 12, 15 et 22 cm, ont été mis au jour par H. Pawelzik en 1984. D'après le décor des anneaux (triangles hachurés soulignés d'une ligne double), la pendeloque de Galm se rattache au type Bevaix (Schmid-Sikimić 1996, 181-182).



Section des anneaux plats mobiles



0 2 cm

Fig. 44 Saint-Aubin/Les Charettes, proposition de reconstitution de la pendeloque à disque ajouré et anneaux plats mobiles

### Les anneaux

Deux anneaux en bronze probablement anciens ont également été retrouvés à Saint-Aubin/Les Charettes. Le premier est un petit anneau fermé de section ovale (diam.: 24,5 mm; section: 1,7 × 2 mm; poids: 2,1 g; fig. 45 et voir fig. 36.11). La patine du métal, l'irrégularité de la section ainsi que les traces de travail (stries multiples et traces de martelage) sur la face interne de l'objet, qui correspondent probablement à un travail d'ébarbage et de mise en forme, laissent supposer que cet anneau de Saint-Aubin n'est pas moderne; un lien avec les objets hallstattiens découverts dans la zone est donc possible.

Ce type de petit anneau fermé en bronze, lisse ou décoré et de diverses sections, est attesté dans des tombes du Premier âge du Fer, par exemple dans des tumulus de la région de Berne et de Soleure<sup>73</sup>, ou encore

dans une sépulture de la nécropole des Moindons (F, Jura), où deux anneaux fermés en bronze (diam.: 27 et 22 mm) étaient accompagnés, entre autres, de deux brassards-tonnelets<sup>74</sup>.

Le diamètre de ces anneaux se monte souvent à 22 mm ou plus, ce qui paraît un peu grand pour une bague. En raison, notamment, de leur emplacement dans la sépulture, on les interprète volontiers comme garnitures de ceinture ou éléments de pendentif. Un anneau semblable, mais ouvert (diam.: 22,5 mm; diam. section: 2,3 à 2,6 mm), provient d'une sépulture de Murten/Löwenberg, qui est attribuée au Ha D2; découvert à l'emplacement du bassin, il a été interprété comme élément de ceinture<sup>75</sup> ou bague<sup>76</sup>.

Le second anneau, fermé, est massif et présente une section ovale irrégulière (diam.: 46,8 mm; section: 4,6 × 5,1 mm à 5,5 × 6,1 mm;

<sup>73</sup> Schmid-Sikimić 1996, 171-172, et en particulier Nr. A 58.

<sup>74</sup> Il s'agit de la sépulture a du tumulus 8. Voir Piningre/Ganard 2004, 99-100, 277 et fig. 54.6 et 8.

<sup>75</sup> Furger/Müller 1991, 110, cat. 10 (tumulus 1, tombe 3).

<sup>76</sup> Kramer 2012.



**Fig. 45** Saint-Aubin/Les Charettes, petit anneau en bronze (SAU-CHAR 2017-351/15); a) photographie sur laquelle on aperçoit les traces de travail; b) dessin

pois: 25,9 g; fig. 46); les stries visibles sur environ 2 cm sont probablement des traces de limage. Quelques anneaux massifs de dimensions proches (diam.: env. 6 cm, section ronde ou ovale de 3 à 5 mm) sont attestés dans des tumulus hallstattiens, où ils sont considérés comme des bracelets, même si leur interprétation n'est pas toujours assurée<sup>77</sup>. Deux anneaux, ici légèrement plus petits, ont été mis au jour dans la tombe principale d'un tumulus à Bulle/Le Terraillet FR, mais le contexte ne fournit pas d'indication quant à leur fonction<sup>78</sup>.

Si des parallèles existent, il n'en reste pas moins impossible d'attribuer avec certitude cet anneau à l'époque hallstattienne ni de définir sa fonction. La couleur de la patine témoignerait plutôt en faveur d'une datation ancienne. Sa position est légèrement plus au sud-ouest que les autres objets, sans être

totale-ment excentrée (voir fig. 36.12), et au vu de la dispersion des vestiges, notamment des deux fragments de brassards-tonnelets, il est difficile de tirer une conclusion. Nous resterons donc prudentes quant à l'interprétation de cet anneau.

## Datation et interprétation

Les larges brassards-tonnelets en bronze sont considérés comme un fossile-directeur du Ha D1. Vu leurs dimensions, ils ne devaient pas être portés tous les jours, mais réservés à des occasions particulières<sup>79</sup>. La majorité d'entre eux ont été découverts dans des tombes féminines, tant en Suisse occidentale qu'au nord et à l'est du pays, ou encore dans le sud de l'Allemagne, dans le Jura français, en Alsace et en Franche-Comté<sup>80</sup>. En Suisse, un grand nombre de ces parures proviennent de la région de Berne et de Soleure<sup>81</sup>. Dans le canton de Fribourg, sept sites ont livré des éléments de brassards-tonnelets, souvent très fragmentaires. Une restitution partielle n'a pu être proposée que pour les exemplaires de Saint-Aubin et de La Tour-de-Trême/La Ronclina. Sans être rare, la découverte de Saint-Aubin n'en constitue donc pas moins une agréable surprise<sup>82</sup>.

Les bracelets de type Lyssach, attestés dans les cantons de Berne, Soleure et Fribourg, sont également présents dans des tombes féminines, mais du Hallstatt ancien



**Fig. 46** Saint-Aubin/Les Charettes, anneau massif en bronze (SAU-CHAR 2022-058/42)

<sup>77</sup> Schmid-Sikimić 1996, 100 et 103, Nrn. 256-267.

<sup>78</sup> Il s'agit du tumulus 3 (premier anneau: diam. 33 mm et section ronde irrégulière de 3,9 à 6,5 mm; deuxième anneau: diam. 36 mm; section: ronde de 6 mm). Voir Kramer 2010, 24-25.

<sup>79</sup> Schmid-Sikimić 1996, 93-97.

<sup>80</sup> Voir par exemple dans Bichet/Millotte 1992, fig. 77, la carte de répartition des brassards-tonnelets, même si elle date déjà de quelques années.

<sup>81</sup> Schmid-Sikimić 1996, Taf. 85A.

<sup>82</sup> Les autres brassards-tonnelets du canton ont été découverts dans les tumulus de Wünnewil/Egghölzli, Bösinggen/Bodenholz, Lossy/Passafou et Grandvillard/Fossard d'Enbas, dans une tombe à incinération de La Tour-de-Trême/La Ronclina ainsi que sur le site gallo-romain de Murten/Combette, en position secondaire. Pour les références bibliographiques, voir Mauvilly *et al.* 2004, en particulier note 17; pour Lossy, voir CAF 10, 2008, 148 et pour Grandvillard, voir Kramer/Rubeli 2021.



**Fig. 47** Saint-Aubin/Les Charettes, localisation potentielle de l'éventuel tumulus d'après le modèle numérique de terrain et la carte de Stryiński datée de 1850 environ

et plus précisément du début du Ha C; ceux de type Lausanne remontent à la fin de la même période. Le bracelet de Saint-Aubin, qui semble être en quelque sorte une variante de ces deux types, pourrait donc être un peu plus ancien que le brassard-tonnelet mis au jour dans la même zone.

Les pendeloques à disque ajouré et anneaux mobiles, enfin, sont souvent associées à des brassards-tonnelets, par exemple à Bevaix/Vauroux NE, Vufflens-la-Ville/En Sancy VD, ou Dompierre-les-Tilleuls (F, Doubs) et La Rivière-Druegon/Grand Communal (F, Doubs)<sup>83</sup>; à ce titre, elles ont donc été attribuées au Ha D1 et rattachées au costume féminin. Si quelques-unes apparaissent cependant à la fin du Ha C déjà, ce n'est pas le cas du type Wohlen/Murzelen<sup>84</sup>.

Si les deux anneaux fermés remontent au Premier âge du Fer, ce qu'il n'est pas possible d'assurer, les parallèles disponibles ne permettent à l'évidence pas de proposer une datation plus précise.

Les objets hallstattiens en bronze de Saint-Aubin/Les Charettes proviennent vraisemblablement d'un contexte funéraire. Le fait qu'ils ont été découverts dans un rayon de 50 m de diamètre environ, à proximité d'une butte en position dominante, constitue un argument de taille en faveur de l'hypothèse d'un tertre funéraire. Par ailleurs, sur la carte dressée entre 1844 et 1851 par Alexandre Stryiński, une courbe de niveau dessine, justement à cet

endroit, un décrochement semi-circulaire d'environ 70 m de diamètre (fig. 47). La présence, en ces lieux, d'un tumulus qui aurait été partiellement démantelé au cours des siècles – ceci expliquerait la dispersion du matériel et en particulier la distance entre les deux fragments de brassards-tonnelets – est donc fortement soupçonnée. Il est à relever que la forme actuelle de la butte correspond à la limite parcellaire qui la longe et qui remonte au remaniement de la fin des années 1960 ou du début des années 1970<sup>85</sup>. La nécessité d'aplanir le terrain afin d'éliminer un obstacle qui gênait l'exploitation des terres aura peut-être entraîné la destruction d'une partie du tertre, et le mobilier funéraire aura alors été épandu.

D'après la datation des différents objets, on peut présumer que cet éventuel tumulus renfermait au moins deux sépultures féminines, l'une du Ha C contenant un bracelet en tôle de bronze, l'autre du Ha D1 renfermant un brassard-tonnelet et une pendeloque à disque ajouré. Quant aux deux anneaux, il n'est pas possible de les attribuer à l'une plutôt qu'à l'autre tombe.

Enfin, on relèvera la ressemblance entre les bracelets en tôle bombée de Saint-Aubin/Les Charettes et deux exemplaires provenant du tumulus 3 de Düdingen/Birch, tout comme celle entre l'agrafe de ceinture de Saint-Aubin/Sur Rosset et les agrafes issues du même tumulus de Düdingen.

**83** Voir Schmid-Sikimić 1996, Nr. A 111 (Bevaix/Vauroux, tumulus de 1868); Mariéthoz 2005, 109-110 (tumulus de Vufflens-la-Ville/En Sancy, incinération ST 8); Bichet/Millotte 1992, 26, fig. 16 (Dompierre-les-Tilleuls/Les Bossus, tumulus 1, groupe 1); Bichet/Millotte 1992, 41 et fig. 34 (La Rivière-Druegon/Grand Communal, tumulus 2, sépulture 2). Voir également Schmid-Sikimić 1995, 173 et Tab. 1.

**84** Schmid-Sikimić 1996, 189-192.

**85** L'observation des images aériennes noir et blanc de 1968 et de 1975 disponibles auprès de Swisstopo montre qu'un remaniement parcellaire important a eu lieu entre ces deux années.



Fig. 48 Dégrappage de surface sur les hauts de Saint-Aubin, au lieu-dit Route du Mont

## Saint-Aubin/Route du Mont

### Situation et circonstances de la découverte

L'éminence appelée Route du Mont surplombe le village de Saint-Aubin, en offrant une vue sur le lac de Neuchâtel, au nord-ouest (fig. 48; voir fig. 2.17). Des travaux pour l'agrandissement d'un réservoir d'eau communal et l'enfouissement d'une canalisation y ont fait l'objet, en 2019, d'un suivi archéologique par notre collègue H. Vigneau, qui a permis de documenter plusieurs structures et quelques éléments mobiliers. Deux zones renfermant des vestiges y ont été mises en évidence<sup>86</sup>.

### Structures et mobilier

La première zone, qui se développait au sommet et sur les hauts de la butte, comprenait des éléments distants de 20 m les uns des autres.

Ce sont d'abord deux foyers en cuvette, parallèles et implantés à 1,1 m l'un de l'autre (STR 1 et STR 2), qui ont été observés à 0,45 m

de profondeur lors d'un dégrappage de surface. Ils étaient de forme quadrangulaire avec des angles arrondis, et orientés nord/sud. L'un mesurait 1 × 0,7 m, mais n'était conservé plus que sur 0,08 m de profondeur; son remplissage - un limon grisâtre - contenait quelques galets fragmentés au feu et des points de charbon de bois. Son fond plat et régulier était rubéfié, particulièrement dans sa moitié ouest. Le second, qui mesurait 0,8 × 0,45 m, était très arasé. Il était caractérisé par un limon grisâtre et charbonneux ainsi que par des taches de rubéfaction; seuls un fragment d'argile rubéfiée et de rares petits éclats lithiques fragmentés au feu ont été retrouvés dans son remplissage. Aucun élément ne permet de dater ces structures de combustion.

Des vestiges ont également été relevés dans la tranchée creusée pour la canalisation qui partait vers l'aval, en direction du sud-est. Un bord brûlé d'un récipient en céramique (diam.: 21 cm) caractérisé par une lèvre biseautée à l'intérieur (fig. 49) a été découvert à 13 m des foyers et à 0,7 m de profondeur, dans une anomalie sédimentaire rectiligne (0,7 × 0,1 m); il pourrait provenir d'un récipient à encolure évasée ou d'une écuelle tronconique. D'après la forme de sa lèvre, cette céramique remonte probablement au Bronze récent ou final.

La structure suivante (STR 4), localisée à seulement 7 m des vestiges de l'âge du Bronze, a été documentée dans le profil de la tranchée, où elle apparaissait à 1 m de profondeur. Il s'agit, là encore, d'un foyer en cuvette, qui mesurait 1,1 m de longueur pour 0,4 m de profondeur et se distinguait des précédents par son remplissage et son excellent état de conservation (fig. 50). Cette structure de combustion se caractérisait par un fond plat, partiellement rubéfié et recouvert d'un lit de charbons de bois de 1 cm d'épaisseur, puis surmonté de deux niveaux de galets jointifs fragmentés au feu. Ses parois étaient quasiment verticales. Le sédiment légèrement charbonneux qui constituait son remplissage supérieur a livré quelques tessons de céramique protohistorique indatables, parmi

<sup>86</sup> Une première description de ce site a été publiée dans *AAS* 103, 2020, 98-99.

<sup>87</sup> Date calibrée selon le programme IOSACal v0.4.1 qui se base sur la courbe de calibration 2013 publiée par Reiner *et al.* (*Radiocarbon* 55.4, 1869-1887).

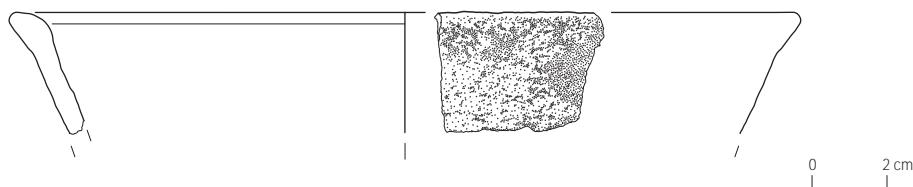


Fig. 49 Saint-Aubin/Route du Mont, céramique du Bronze récent ou final (SAU-RM 2019-195/8)

lesquels une anse. Sur la base d'une analyse  $^{14}\text{C}$  (Ua-65355:  $4647 \pm 33$  BP, 3516-3360 BC cal. 2 sigma à 95,4 %) <sup>87</sup>, ce foyer est attribué à la culture Cortaillod, plus précisément à la phase Port-Conty.

Les liens chronologiques entre les différents éléments mobiliers et immobiliers mis au jour à l'emplacement du réservoir et dans la partie supérieure de la tranchée ne sont pas clairs.

La deuxième zone se situait en aval, dans la tranchée de la canalisation, à environ 140 m de la première. À partir de là, les couches colluvionnaires s'épaississaient, et dès 1,6 m de profondeur environ, elles renfermaient des points de charbon de bois ainsi qu'un maigre mobilier lithique et céramique non datable.

Une fosse de type trou de poteau (STR 3) a été observée un peu plus loin, à 25 m de distance (fig. 51). Son niveau d'apparition se situait à 2,25 m de profondeur et sa base n'a pas été atteinte, la tranchée s'arrêtant à 3 m de profondeur. Mesurant au maximum 0,4 m de diamètre et encore 0,2 m au fond de la tranchée pour au moins 0,7 m de profondeur, elle était caractérisée par une paroi verticale côté ouest, oblique à l'opposé. Cette structure se distinguait clairement du sédiment encaissant grisâtre par la couleur beige-jaune de son remplissage.

Ce trou de poteau n'est pas datable, mais il est postérieur à un niveau de limon sableux gris foncé caractérisé par la présence de fréquents galets fragmentés au feu et points de charbon, qu'il recoupait. Cet horizon a été observé entre 2,75 et 3 m de profondeur, sur 2 m de longueur, mais sa base n'a pas été atteinte. Vu sa profondeur et l'absence de mobilier céramique, il est probablement ancien et a été attribué au Néolithique à titre d'hypothèse, même si aucun élément ne permet de le dater de façon certaine. La densité de galets observée à la base de l'excavation suggère une interprétation comme zone de rejet.

Les quelques éléments anthropiques mis au jour lors du suivi de ces travaux indiquent que les hauts de Saint-Aubin ont également été fréquentés voire occupés, notamment au Néolithique moyen et à l'âge du Bronze récent ou final. Il est intéressant de noter l'attrait que cette position dominante a suscité à des époques où les rives des lacs étaient également peuplées.



**Fig. 50** Saint-Aubin/Route du Mont, foyer néolithique dans le profil de la tranchée de canalisation



**Fig. 51** Saint-Aubin/Route du Mont, structure en fosse de type trou de poteau visible dans le profil et recoupant un horizon de galets fragmentés au feu



## Synthèse

Bien que peu de fouilles archéologiques d'envergure aient été menées jusqu'ici à Saint-Aubin, les nombreuses petites interventions réalisées ces dernières années en maints endroits du territoire communal (sondages, surveillances de travaux, prospections) ont permis d'ouvrir de vastes fenêtres sur le passé pré- et protohistorique des lieux (fig. 52). Les objets découverts et les structures mises au jour nous permettent en effet de savoir à quels endroits et à quelles périodes les hommes ont vécu et enterré leurs morts en ces terres. Cette synthèse a pour but de replacer les vestiges dans un contexte plus large, et de fournir quelques indices sur la dynamique de peuplement à l'échelle régionale.

Les premières traces d'une présence humaine à Saint-Aubin remontent au Néolithique moyen, plus précisément à la culture Cortaillod de type Port-Conty (3500-3300 av. J.-C.); elles ont été découvertes au sommet de la longue

butte morainique qui sépare le lac de Neuchâtel de la plaine de la Broye (voir fig. 52.17). Les rives du lac de Neuchâtel, à portée de vue, étaient alors également occupées, mais beaucoup moins densément que durant d'autres phases du Néolithique. Le site qui a donné son nom à la culture Port-Conty se trouve sur la rive opposée du lac, à Saint-Aubin NE<sup>88</sup>, et d'autres stations lacustres implantées le long du littoral vaudois et neuchâtelois ont livré des traces d'occupation de cette phase du Néolithique<sup>89</sup>. Sur la rive sud du lac et en particulier dans la zone des stations fribourgeoises de Gletterens et Delley, les vestiges de cette période sont en revanche inexistantes. Le site de Murten/Pantschau, au bord du lac de Morat, est à ce jour l'unique station lacustre fribourgeoise clairement identifiée à avoir livré des témoins de la culture Port-Conty<sup>90</sup>.

Quand bien même les quelques vestiges découverts à Saint-Aubin ne fournissent aucune indication quant à la nature et à l'étendue de l'occupation, ils témoignent d'une présence humaine en retrait des lacs. Des traces éparées remontant à cette

88 Arnold 2009, 51-55.

89 Auvernier/Les Graviers NE; Neuchâtel/Funambule NE; La Tène (Marin-Épagnier)/Les Piécettes NE (Arnold 2009, 132-134; 147-148; 186-189); Auvernier/Tranchée du tram NE (Stöckli 2009) ou Yverdon-les-Bains/Clendy VD (Winiger 2019, 85-106, voir aussi fig. 12 et 117).

90 Crivelli *et al.* 2012, 22-36.

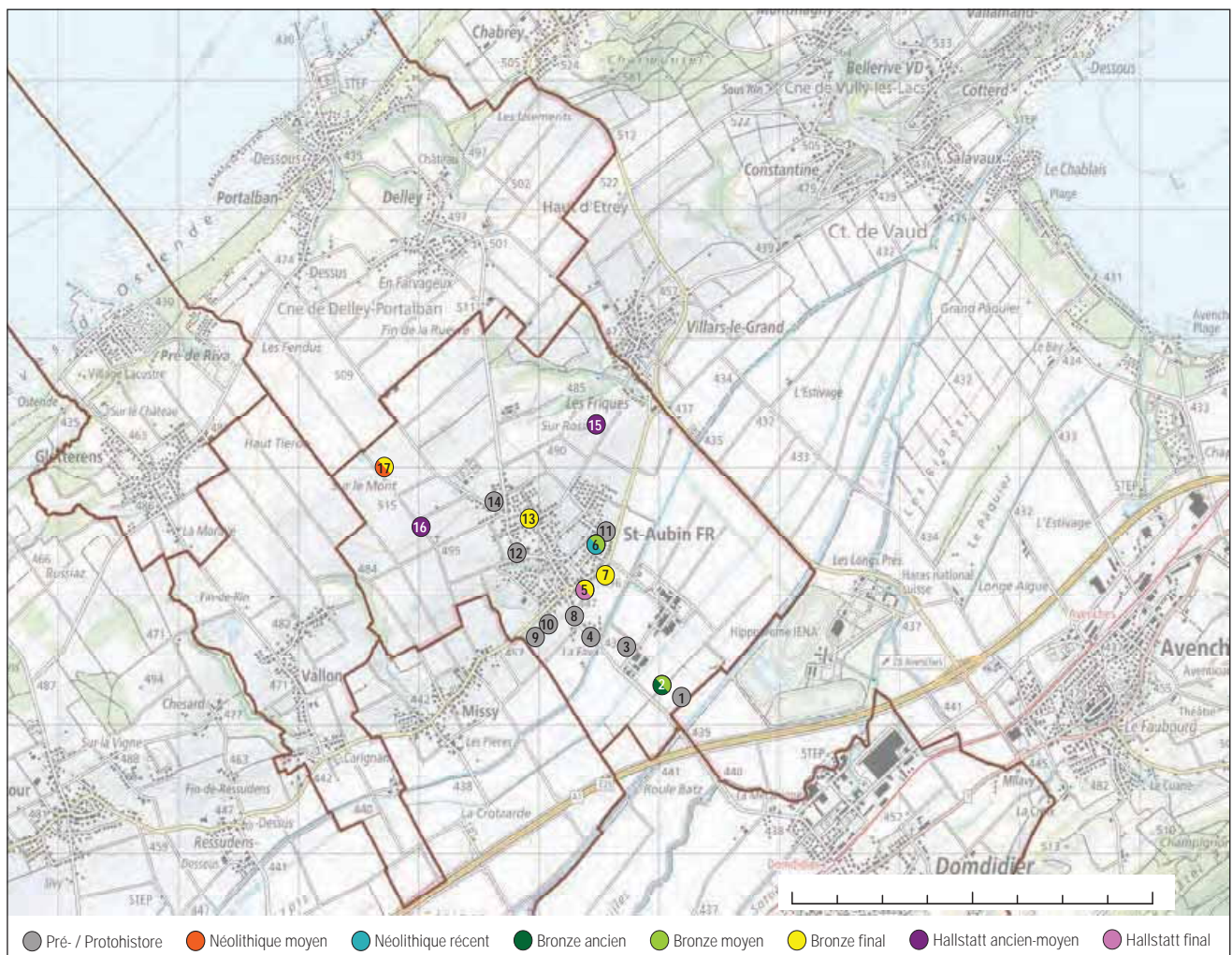


Fig. 52 Sites pré- et protohistoriques de Saint-Aubin, selon leur attribution chronologique (les numéros renvoient à la fig. 2)

période (structures isolées, mobilier ou dates  $^{14}\text{C}$ ) ont également pu être attestées sur des sites terrestres du district de la Broye, en particulier dans le cadre des fouilles liées à la construction de l'autoroute A1<sup>91</sup>. Dans l'abri de Villeneuve/La Baume FR, qui surplombe la vallée de la Haute-Broye et présentait une importante succession de couches datées du Second Mésoolithique au Second âge du Fer, un horizon Port-Conty a pu être mis en évidence<sup>92</sup>. Il semble donc qu'à cette période, les gens se sont repliés dans l'arrière-pays, et que nous avons affaire à des occupations ou des fréquentations de courte durée qui ont laissé des traces discrètes, a fortiori plus difficiles à cerner.

L'élément en bois daté Auvernier cordé (2700-2400 av. J.-C.) découvert à la Route du Pré-Bulo (voir fig. 52.6) atteste l'existence, à Saint-Aubin également, d'une phase du Néolithique durant laquelle les rives des lacs étaient bien plus densément peuplées. À côté des vastes habitats d'Yverdon-les-Bains/Avenue des Sports VD, Concise/Sous Colachoz VD, Auvernier/La Saunerie NE ou encore Saint-Blaise/Bains des Dames NE<sup>93</sup>, le site de Delley-Portalban II, non loin de Saint-Aubin, mais de l'autre côté de la butte morainique, a également permis de mettre en évidence plusieurs phases d'habitat de cette période sur la rive fribourgeoise du lac de Neuchâtel<sup>94</sup>. Quelques occupations du Néolithique final sont également attestées sur les rives du lac de Morat, notamment à Montilier<sup>95</sup>. L'occupation intense et constante des rives des lacs s'est probablement faite à la faveur de conditions climatiques particulièrement propices et, surtout, d'une longue période de basses eaux<sup>96</sup>. Cette intensification de l'habitat se confirme aussi par l'augmentation des traces de fréquentation dans l'arrière-pays<sup>97</sup>. L'abri susmentionné de Villeneuve/La Baume, par exemple, a pu être utilisé comme bergerie à cette époque<sup>98</sup>. Les sites lacustres et terrestres fonctionnaient peut-être comme des entités interdépendantes et complémentaires, tandis que l'arrière-pays pourrait avoir été réservé à l'agriculture et à l'élevage, tout en étant à même d'accueillir des campements semi-permanents, voire saisonniers. Faute d'identification (bois de construction, élément d'outil agricole?), la pièce de bois de Saint-Aubin ne permet pas d'éclairer le propos; elle prouve néanmoins que la terrasse dans laquelle elle a été retrouvée a été habitée ou simplement

fréquentée, présence qui était peut-être en lien avec la station contemporaine de Delley-Portalban II.

Les quelques traces avérées de l'âge du Bronze ancien à Saint-Aubin, sur le site des Attes (voir fig. 52.2), reflètent, à petite échelle, la pauvreté générale en trouvailles de cette époque que l'on observe non seulement au niveau du district fribourgeois de la Broye, mais aussi dans la majeure partie du territoire cantonal, à l'exception de la Gruyère. Sur les rives fribourgeoises des lacs, les traces de cette période sont tout aussi rares et discrètes<sup>99</sup>. Pour le lac de Neuchâtel, les villages littoraux se limitent à certaines zones (Yverdon-les-Bains, Concise, baie d'Auvernier)<sup>100</sup>. Dans les arrière-pays autour des lacs de Neuchâtel et de Morat, les témoins de cette époque sont clairsemés aussi, et il s'agit essentiellement de trouvailles et/ou structures isolées<sup>101</sup>; une phase d'occupation/fréquentation est en revanche attestée dans les abris de Villeneuve/La Baume<sup>102</sup> et Cheyres/Dessous la Granges FR<sup>103</sup>. La question de savoir si cette diminution des traces archéologiques est due à l'état de la recherche ou si elle reflète une réalité passée (baisse de la population, préférence pour les sites protégés en des temps incertains<sup>104</sup>) n'est pas résolue.

Pour le Bronze moyen, on observe un regain dans l'intensité des occupations à Saint-Aubin. À cette époque, la préférence pour l'installation d'un site semble avoir été donnée à la plaine de la Broye (voir fig. 52.2). En effet, aucun site lacustre n'est connu sur le Plateau suisse pour la période qui s'étend du XV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s. av. J.-C. Pour expliquer l'abandon des rives, on invoque communément la montée du niveau des eaux qui a fait suite à la phase froide de Löbben<sup>105</sup>. Une récente confrontation entre les données relatives aux mouvements des glaciers, aux cernes de croissance annuelles des bois et aux glaces du Grœnland donne pourtant une image quelque peu différente<sup>106</sup>. Ces données montrent en effet qu'après un épisode très froid entre 1670 et 1550 av. J.-C., il faisait plutôt chaud entre les XV<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles; deux phases exceptionnellement chaudes ont ainsi été relevées entre environ 1500 et 1410 av. J.-C. puis 1360 et 1230 av. J.-C. La localisation du site des Attes, dans une plaine marquée par la présence de l'eau, tend à indiquer que les gens s'y sont installés durant une période plutôt sèche<sup>107</sup>. Par ailleurs, compte tenu de

**91** Boisaubert/Mauvilly 2008, en particulier fig. 4. Voir aussi le corpus des datations  $^{14}\text{C}$  dans Boisaubert *et al.* 2008a, 425-434, et Spielmann/Mauvilly 2014, en particulier 110 et fig. 17.

**92** Voir Spielmann/Mauvilly 2014, 100-112. Une analyse  $^{14}\text{C}$  encore inédite date l'Ensemble E1 à la phase Port-Conty (Ua-39 906 : 4716±33 BP, 3470-3370 BC cal. 2 sigma).

**93** Winiger 2019, en particulier 25-27, voir aussi fig. 12; Arnold 2009, 124-126 et 170-175.

**94** Les horizons Auvernier cordé sont notamment attestés sur la parcelle Rentsch (Ramseyer 1987).

**95** Voir Corboud/Pugin 2002, fig. 13 et Wolf/Mauvilly 2004, en particulier 124-128 pour le site de Muntelier/Dorfmatte II.

**96** Magny 2008.

**97** Voir note 33.

**98** Spielmann/Mauvilly 2014, 111.

**99** Vestiges d'habitat possibles et mobilier à Muntelier/Fasnacht Rohr (Wolf/Mauvilly 2004) ainsi qu'anciennes découvertes de la phase BzA2 à Font/Planta I.

**100** Winiger 2019, en particulier 27 et 73-74; Kaenel 1976; Winiger/Burri-Wyser 2012; Arnold 2009, 132-134 et 138-141. Voir aussi Wolf *et al.* 1999.

**101** Mauvilly 2008b, en particulier 349-350. Dans l'arrière-pays du côté sud du lac de Neuchâtel p. ex. à Bussy/Pré de Fond (Boisaubert *et al.* 2008b, 179), Châbles/Le Péchau FR (Anderson/Vigneau 2008b, 270-271), Payerne/Neyremont VD (Castella/Eschbach 1994) ou Pomy-Cuarny/En Essieux VD (Nuoffer/Menna 1996). Voir aussi Kramer/Mauvilly 2020, 33, fig. 7.

**102** Céramique et datation  $^{14}\text{C}$  d'un foyer (Mauvilly *et al.* 2010).

**103** Pour les informations relatives à la découverte, voir A4S 104, 2021, 135. Ce n'est qu'après la publication de cette notice, grâce à une analyse  $^{14}\text{C}$  et quelques fragments de céramique, qu'un niveau archéologique a pu être rattaché au Bronze ancien.

**104** Comme le montre le site fortifié plus récent de Concise (Ensemble E11, voir Winiger/Burri-Wyser 2012, en particulier 76-77), il semble y avoir eu un besoin de protection accru durant cette période.

**105** Magny 2004; Magny 2015; Menotti 2001.

**106** Maise 2022.

**107** Voir 52-53 et note 33.

**108** Deàk *et al.* 2017; Thew 2016.

**109** Comparer les données de Magny 2004, tab. 1, Lab. Code AA 20781 (3567-3267 cal. BP, 2 sigma), qui postulent un niveau du lac bas à cette période, avec les graphiques de Wolf/Mauvilly 2004 (fig. 7) et Kündig 2020 (fig 11).

**110** Thew 2016: environ 433 m. Deàk *et al.* 2017: valeurs maximales comprises entre 432,00 et 432,20 m, puis 432,4 et 432,6 m durant les deux grandes crues; une première phase de hautes eaux est intervenue entre 1640-1500 av. J.-C. et avant 1410-1230 av. J.-C., une seconde après environ 1410-1230/1250-1320 av. J.-C. et avant 1370-1110 av. J.-C. (voir Deàk *et al.* 2017, 13).

**111** Maise 2022, 189, avec bibliographie.

**112** Boisaubert *et al.* 2008a; Mauvilly 2008b.

**113** Il faut toutefois dire que de nombreux ensembles céramiques du Bronze moyen provenant surtout des fouilles liées à la construction de l'autoroute A1 n'ont pas encore été étudiés ou ne peuvent être datés précisément à cause de leur état de conservation ou de la taille réduite des fragments qu'ils renferment.

**114** Mauvilly 2008a; Mauvilly/Zaugg 2002; CAF 19, 2007, 227-228.

**115** Du matériel et des structures de cette période ont également été mis au jour lors d'une surveillance de travaux à Lentigny/Grand Fin FR.

**116** David-Elbiali *et al.* 2019; Leducq *et al.* 2008; Bednarz *et al.* 2006; Schopfer Luginbühl *et al.* 2011.

**117** Boisaubert/Bugnon 2008; Kramer 2012; Duvanel *et al.* 2018.

**118** Les interventions menées dans le cadre de la construction de l'autoroute A1 ont permis la mise au jour de nombreux sites, tant dans le Moratois que dans la région broyarde (Mauvilly 2008b).

**119** Galmiz/Riedli FR, Münchenwiler/Im Loch 1 BE (Bugnon 2008; Mauvilly 2008d).

**120** Boisaubert/Bugnon 2008; Mauvilly *et al.* 1997.

**121** Voir *supra*, 57-58.

**122** Voir Gollnisch-Moos 1999, 178-180.

**123** Ruffieux 2008, 373, tableau avec références bibliographiques. Notre connaissance de ces deux nécropoles tumulaires, qui ont fait l'objet d'investigations au XIX<sup>e</sup> siècle, est malheureusement très limitée.

l'emplacement du site en un lieu particulièrement exposé aux activités hydriques, il est intéressant de comparer les courbes de niveau restituées des lacs de Neuchâtel et de Morat avec l'altitude absolue des vestiges du Bronze moyen, période pour laquelle il n'existe à ce jour que peu de données sur le sujet. Selon des études récentes, le lac de Neuchâtel se caractérisait, à cette période, par le haut niveau de ses eaux<sup>108</sup> – les données concernant le lac de Morat, bien plus maigres, se révèlent partiellement contradictoires<sup>109</sup>. Si l'on tient compte des valeurs obtenues pour le lac de Neuchâtel<sup>110</sup>, on constate que le site des Attes, avec ses 434 m, se trouve à une altitude relativement basse.

Une période chaude entre 1500 et 1200 av. J.-C. expliquerait aussi l'augmentation des sites observée sur le Plateau suisse et dans le Jura durant le Bronze moyen – en particulier dans la phase plus récente BzC – ainsi que l'expansion et l'intensification de l'exploitation agricole des terroirs<sup>111</sup>. Ce phénomène concerne aussi le canton de Fribourg et surtout le Moratois, où l'on assiste à une véritable explosion de sites<sup>112</sup>, qui traduit probablement une croissance démographique. Cependant, contrairement à la seconde moitié du Bronze moyen, les preuves avérées d'habitats de la phase BzB récent sont encore peu nombreuses chez nous<sup>113</sup>. Les sites de Haut-Vully/Mur FR et Murten/Pré de la Blancherie FR, implantés sur les premières terrasses qui s'élèvent depuis le lac de Morat<sup>114</sup>, sont les seuls à avoir fait l'objet de fouilles systématiques<sup>115</sup>. Avec celui de Saint-Aubin/Les Attes, on dispose désormais d'un point de découverte supplémentaire et important pour cette phase, qui, de plus, recèle encore un grand potentiel archéologique. D'autres habitats de la phase BzB récent ont été mis au jour au sud-ouest du lac de Neuchâtel, à Rances/Champ Vully VD, ainsi que sur les pentes au nord-ouest du lac, à Onnens et Bevaix<sup>116</sup>.

Dans notre canton, les nécropoles de Murten/Löwenberg et de Châbles/Les Biolleyres<sup>117</sup>, exploitées depuis le début du Bronze moyen, voire la fin du Bronze ancien, jusqu'au Bronze récent, font figure de constante. Leur longue durée d'utilisation témoigne d'un fort ancrage territorial de la part des communautés qui vivaient en ces lieux.

La céramique du Bronze final est attestée en moult endroits du territoire de la commune de Saint-Aubin. Dans la plupart des

cas, au vu de son état de conservation ou de la faiblesse du corpus, elle n'autorise pas de datation précise (voir fig. 52.7, 13 et 17). Seules les découvertes faites à Sous la Rochetta (voir fig. 52.5) peuvent être attribuées avec certitude à la fin du Bronze final, soit à la période post-palafittique.

Dès le plein âge du Bronze final, on assiste, dans la région, à une augmentation des découvertes archéologiques en milieu terrestre<sup>118</sup>. Il s'agit probablement et principalement d'habitats de type hameau ainsi que de fermes isolées dans lesquelles vivaient des communautés rurales<sup>119</sup>. Les vestiges d'habitats tels ceux de Murten/Löwenberg ou de Frasses/Prax-au-Doux FR<sup>120</sup> montrent toutefois qu'il faut compter, en particulier à la fin du Bronze final, avec des structures de type village qui n'ont rien à envier aux stations lacustres. À Sous la Rochetta, on ne peut d'ailleurs pas exclure la présence d'un habitat de plus grande envergure<sup>121</sup>. La fin de l'occupation des rives vers 850 av. J.-C., inhérente à une élévation du niveau des lacs provoquée par des dégradations climatiques, a certainement influé sur la construction d'unités d'habitat plus grandes, en milieu terrestre. La localisation du site de Sous la Rochetta pourrait constituer un indice pour affirmer qu'à cette période, en raison de l'engorgement des sols dû au climat froid et humide, les basses terres de la plaine de la Broye ont été évitées au profit des terrasses situées en amont<sup>122</sup>.

Le Premier âge du Fer est représenté par plusieurs objets en bronze qui proviennent vraisemblablement de sépultures féminines sous tumulus, l'un daté du Hallstatt ancien (Ha C) à Sur Rosset, tandis que l'autre aurait abrité deux sépultures attribuées au Hallstatt ancien et au Hallstatt moyen (Ha D1), aux Charettes (voir fig. 52.15 et 16). Ces deux tertres funéraires ont été érigés sur des terrasses dominant le village actuel et la plaine de la Broye. Réservés à l'élite, ces monuments typiques de toute l'époque hallstattienne étaient faits pour être vus; les mieux préservés ont d'ailleurs attiré depuis longtemps l'attention des chercheurs. Nombre d'entre eux sont attestés sur le Plateau suisse. À proximité de Saint-Aubin, quatre tumulus sont connus à Chabrey/Bois de Rosset VD et au moins huit à Murten/Murtenwald FR<sup>123</sup> – nous n'avons pas de date précise pour ces tumulus –, de même que deux à Murten/

Löwenberg (Ha C-LT A)<sup>124</sup>. Une tombe à incinération attribuée au Ha C a également été mise au jour sous les jardins romains de la villa de Vallon/Sur Dompierre FR; elle a notamment livré un crochet de ceinture en bronze<sup>125</sup>.

Il est rare de pouvoir mettre un tumulus en relation avec l'habitat qui lui était lié. À l'exception des sites fortifiés de hauteur au statut particulier qui ont été édifiés au Hallstatt final, tel celui de Posieux/Châtillon-sur-Glâne FR, les habitats du Premier âge du Fer sont moins bien connus, car plus difficiles à découvrir en raison de leur architecture de terre et bois; de plus, les rives des lacs n'étaient plus occupées à cette période. Les fouilles archéologiques ayant précédé la construction de l'autoroute A1 ont permis la découverte de plusieurs habitats, notamment à Avenches/En Chaplix VD (Ha C) et Faoug/Derrière le Chaney VD (Ha C/D1? Ha D3)<sup>126</sup>, ainsi que dans la région d'Estavayer-le-Lac<sup>127</sup>. Quelques vestiges ont également été mis au jour sur le Mont-Vully et à Vallon/Sur Dompierre, attestant une fréquentation qu'il est pour l'heure difficile de qualifier (habitat?)<sup>128</sup>. Un possible lien entre les tumulus supposés de Saint-Aubin et les différents sites mentionnés, en particulier ceux d'Avenches et du Vully, mériterait d'être étudié.

Si aucune trace d'habitat du Hallstatt ancien ou moyen n'a actuellement été mise au jour sur le territoire de Saint-Aubin, la présence d'un habitat du Hallstatt final (Ha D3) est attestée à Sous la Rochetta, grâce à la découverte de plusieurs fosses datées par le biais de la céramique tournée (voir fig. 52.5); une scorie pourrait se rattacher à la même phase. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'un habitat fortifié «de plaine» tel celui de de Bussy/Pré de Fond FR, qui a livré un parallèle pour la céramique de Sous la Rochetta. En revanche, si la scorie appartenait bel et bien à cet horizon, une comparaison avec le site métallurgique de Sévaz/Tudinges 1, qui a également livré de la céramique tournée (début LT A), pourrait éventuellement être évoquée<sup>129</sup>.

Enfin, aucun vestige du Second âge du Fer n'a pour l'heure été mis au jour à Saint-Aubin. Vu la proximité de l'oppidum du Mont-Vully, des sites récemment découverts à Avenches (habitat et tombes) ou encore de la ferme indigène de Courgevoux/Le

Marais 1 FR<sup>130</sup>, une occupation, ou au moins une fréquentation à cette période, en particulier à La Tène finale, n'aurait rien d'exceptionnel. Le seul élément qui pourrait remonter à cette période est une fibule en bronze récemment mise au jour lors d'une prospection à Saint-Aubin/Les Charettes, qui correspond à un type apparaissant à l'extrême fin de La Tène finale; comme ce type de fibule devient fréquent à partir de la période augustéenne moyenne seulement et qu'il perdure jusqu'en 50 apr. J.-C., cette découverte à elle seule ne suffit de loin pas à prouver une occupation de la fin du Second âge du Fer à Saint-Aubin<sup>131</sup>.

Les nouvelles découvertes qui ne manqueront pas de surgir à Saint-Aubin permettront certainement d'éclaircir bien des points encore en suspens dans cette contribution.

**124** Boisaubert/Bugnon 2008.

**125** Ruffieux/Vigneau 2013. Il n'est pas possible de savoir si cette tombe se trouvait à l'origine sous un tumulus.

**126** Ruffieux 2008, 373, tableau avec références bibliographiques; voir également Rychner-Faraggi 1999. Le site de Faoug est attribué, sur la base de la céramique tournée notamment, au Ha D3; nous avons cependant l'impression qu'une partie du mobilier publié remonte au Ha C ou au Ha D1.

**127** Voir Ruffieux 2008.

**128** Ruffieux 2008, 373, tableau avec références bibliographiques. Au Mont-Vully, un poignard daté du Ha D1 a été mis au jour lors de prospections au lieu-dit Sur les Planches (Kaenel *et al.* 2004, 122 et pl. 21.234) et plusieurs tessons de céramique hallstattienne ont été retrouvés lors de sondages à Plan Châtel (Kaenel *et al.* 2004, 205-207, fig. 202.14-18, auxquels il faut probablement rajouter 202.9 présenté avec le mobilier de l'âge du Bronze). Cet ensemble céramique a été attribué au Ha D3 sur la base d'éléments considérés comme tournés, ce qui n'est pas le cas. Les jattes cannelées ainsi que le reste de ce mobilier trouvent en revanche des parallèles dans des ensembles du Ha C/D1 comme Frasses/Praz au Doux, Cheyres/Roche Burnin FR ou Onnens/Le Motti (voir en particulier Ruffieux 2008 et Schopfer *et al.* 2018).

**129** Ruffieux *et al.* à paraître.

**130** Pour ces sites, voir notamment Kaenel *et al.* 2004, Morel *et al.* 2005, Lhemon *et al.* 2019, Anderson/Castella 2007. On mentionnera encore les recherches en cours à Avenches (nécropole de Milavy).

**131** Il s'agit d'une fibule à plaquettes, fixe-corde et arc filiforme, inv. SAU-CHAR 2022-058/48. Voir Demierre/Wimmer 2022, type 6A1, 126.

## Bibliographie

### Achour-Uster/Kunz 2001

Chr. Achour-Uster - J. Kunz, *Autobahngrabungen: Die mittelbronzezeitliche Siedlungsstelle von Birmensdorf-Stoffel. Grabungen 1995-1996* (Zürcher Archäologie 4), Zürich/Egg 2001.

### Anderson/Castella 2007

T. J. Anderson - D. Castella, *Une ferme gauloise à Courgevau (Fribourg, Suisse)* (AF 21), Fribourg 2007.

### Anderson/Vigneau 2008a

T. Anderson - H. Vigneau, «Courgevau/En Triva», in: Boisaubert et al. 2008a, 140-149.

### Anderson/Vigneau 2008b

T. Anderson - H. Vigneau, «Châbles/Le Péchau», in: Boisaubert et al. 2008a, 269-271.

### Andres 2010

Br. Andres, «Gletterens/Les Grèves, eine spätneolithische Seeufersiedlung am Neuenburgersee», CAF 12, 2010, 30-83.

### Arnold 1986

B. Arnold, *Fouille subaquatique et photographie aérienne (Archéologie neuchâteloise 1; Cortaillod-Est, un village du Bronze final 1)*, Saint-Blaise 1986.

### Arnold 2009

B. Arnold, *À la poursuite des villages lacustres neuchâtelois. Un siècle et demi de cartographie et de recherche (Archéologie neuchâteloise 45)*, Hauterive 2009.

### Bär 2008

B. Bär, «Marsens/En Barras, Keramik der spätesten Bronzezeit aus dem Greyerzerland», CAF 10, 2008, 4-43.

### Bär/Mauvilly 2016

B. Bär - M. Mauvilly, «Arconciel/Sous les Châteaux: neue Erkenntnisse zur menschlichen Nutzung von Felsschutzdächern an der Saane», CAF 18, 2016, 66-121.

### Baudais/Piuz 2003

D. Baudais - V. Piuz, *Prez-vers-Sivriez*

«La Montaneire». *Un habitat de l'âge du Bronze dans la Glâne* (AF 18), Fribourg 2003.

### Bauer 1992

I. Bauer, «Landsiedlungen und Gräber der mittleren und späten Bronzezeit», in: Bauer et al. 1992, 7-92.

### Bauer et al. 1992

I. Bauer - D. Fort-Linksfeiler - B. Ruckstuhl - A. Hasenfratz - Cl. Hauser - A. Matter, *Bronzezeitliche Landsiedlungen und Gräber (Berichte der Zürcher Denkmalpflege; Archäologische Monographien 11)*, Zürich/Egg 1992.

### Bednarz et al. 2006

M. Bednarz - J. Kraese - P. Reynier - J. Becze-Deák, *Histoire et préhistoire d'un paysage rural: le site des Pâquiers (Archéologie neuchâteloise 36; Plateau de Bevaix 2)*, Hauterive 2006.

### Bichet/Millotte 1992

P. Bichet - J.-P. Millotte, *L'âge du Fer dans le haut Jura. Les tumulus de la région de Pontarlier (Doubs) (DAF 34)*, Paris 1992.

### Blumer et al. 2012

R. Blumer - C. Buchillier - L. Kramer - M. Mauvilly, *Unesc...eau. Un label mondial pour cinq palafittes fribourgeoises*, Catalogue d'exposition, Fribourg 2012.

### Boisaubert/Bugnon 2008

J.-L. Boisaubert - D. Bugnon, «Morat/Löwenberg», in: Boisaubert et al. 2008a, 64-79.

### Boisaubert/Mauvilly 2008

J.-L. Boisaubert - M. Mauvilly, «Le Néolithique», in: Boisaubert et al. 2008a, 333-345.

### Boisaubert et al. 2008a

J.-L. Boisaubert - D. Bugnon - M. Mauvilly (dir.), *Archéologie et auto-route A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises (1975-2000), premier bilan* (AF 22), Fribourg 2008.

### Boisaubert et al. 2008b

J.-L. Boisaubert - C. Murray - M. Ruffieux - H. Vigneau, «Bussy/Pré de Fond», in: Boisaubert et al. 2008a, 175-189.

### Bugnon 2008

D. Bugnon, «Galmiz/Riedli», in: Boisaubert et al. 2008a, 59-63.

### Bugnon/Mauvilly 2008

D. Bugnon - M. Mauvilly, «Münchenwiler/Craux-Wald», in: Boisaubert et al. 2008a, 131-133.

### Castella/Eschbach 1994

D. Castella - Fr. Eschbach, «Payerne-Neyremont. Habitat préhistorique. Chronique des fouilles archéologiques 1993», *Revue historique vaudoise* 102, 1994, 211.

### Castella et al. 2012

D. Castella - J.-Fr. Buard - M. David-Elbiali - Chr. Jacquet - P. J. Northover - Cl. Olive, *L'habitat de l'Âge du Bronze moyen de Payerne «En Planeise» (canton de Vaud, Suisse). Fouilles 1991-1994* (CAR 133), Lausanne 2012.

### Corboud/Pugin 1992

P. Corboud - Chr. Pugin, «Les stations littorales de Morges Vers-l'Église et des Roseaux. Nouvelles données sur le Néolithique récent et le Bronze ancien lémanique», *ASSPA* 75, 1992, 7-36.

### Corboud/Pugin 2002

P. Corboud - Chr. Pugin, «Les sites littoraux du lac de Morat et de la rive sud du lac de Neuchâtel», CAF 4, 2002, 6-19.

### Crivelli et al. 2012

C. Crivelli - R. Blumer - M. Mauvilly - F. Langenegger - B. Bär, *Passé, présent et avenir de l'archéologie lacustre fribourgeoise*, CAF 14, 2012, 4-87.

### David-Elbiali 2000

M. David-Elbiali, *La Suisse occidentale au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne* (CAR 80), Lausanne 2000.

**David-Elbiali/Paunier 2002**

M. David-Elbiali - D. Paunier, *L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, Vaud). Âge du Bronze et Bas-Empire (Fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1973)* (CAR 90), Lausanne 2002.

**David-Elbiali et al. 2014**

M. David-Elbiali - Chr. Falquet - Cl. Nițu - J. Studer, *Fosses rituelles de l'âge du Bronze au pied du Jura. Pratiques sacrificielles à Onnens/Corcelles-près-Concise - Les Côtes (Canton de Vaud, Suisse) et contribution à la définition de la phase BzD1 en Suisse occidentale* (CAR 147), Lausanne 2014.

**David-Elbiali et al. 2019**

M. David-Elbiali - A. Gallay - M. Besse, *Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974-1981. Campaniforme et âge du Bronze* (CAR 175), Lausanne 2019.

**Deák et al. 2017**

J. Deák - M. Magny - S. Wüthrich, «Late Neolithic to Middle Bronze Age (around 4900-3100 cal. BP) lake-level fluctuations at Lake Neuchâtel (Switzerland) as reflected by the sediment sequence of the site of Colombier/Les Plantées de Rive: Palaeoclimatic and archaeological implications», *The Holocene* 28.1, 2018, 3-18.

**Demierre/Wimmer 2022**

M. Demierre - J. Wimmer, «Typologie des fibules des 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> siècles av. notre ère sur le Plateau suisse / Typologie der Fibeln des 2. und 1. Jh. v. Chr. aus dem Schweizer Mittelland», *AAS* 105, 2022, 93-145.

**Deschler-Erb 1989**

S. Deschler-Erb, «Die prähistorischen Funde der Holzfluh bei Balsthal SO», *Archäologie des Kantons Solothurn* 6, 1989, 7-100.

**Dietrich-Weibel et al. 1998**

B. Dietrich-Weibel - G. Lüscher - Th. Kilka, *Posieux/Châtillon-sur-Glâne, Keramik/Céramiques (6.-5. Jh. v. Chr. / VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles av. J.-C.)* (AF 12), Fribourg 1989.

**Duvanel et al. 2018**

L. Duvanel - H. Vigneau - M. Guélat - M. Mauvilly, *La nécropole de l'âge du Bronze de Châbles/Les Biolleyres 1* (AF 20), Fribourg 2018.

**Fischer 1997**

C. Fischer, *Innovation und Tradition in der Mittel- und Spätbronzezeit. Gräber und Siedlungen in Neftenbach, Fällanden, Dietikon, Pfäffikon und Erlenbach* (Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 28), Zürich/Egg 1997.

**Furger/Müller 1991**

A. Furger - F. Müller, *L'or des Helvètes. Trésors celtiques en Suisse*, Catalogue d'exposition, Zurich 1991.

**Gollnisch-Moos 1999**

H. Gollnisch-Moos, *Urschhausen-Horn. Haus- und Siedlungsstrukturen der spätestbronzezeitlichen Siedlung* (Archäologie im Kanton Thurgau 7; Forschungen im Seebachtal 3), Frauenfeld 1999.

**Gutzwiller 1989**

P. Gutzwiller, *Das vormittelalterliche Fundgut vom Areal der Frohburg bei Trimbach/SO* (Antiqua 18), Basel 1989.

**Hafner 1995**

A. Hafner, *Die Frühe Bronzezeit in der Westschweiz. Funde und Befunde aus Siedlungen, Gräbern und Horten der entwickelten Frühbronzezeit (Ufersiedlungen am Bielersee 5)*, Bern 1995.

**Hasenfratz/Schnyder 1998**

A. Hasenfratz - M. Schnyder, *Das Seebachtal. Eine archäologische und paläoökologische Bestandaufnahme* (Archäologie im Thurgau 4; Forschungen im Seebachtal 1), Frauenfeld 1998.

**Hochuli 1990**

St. Hochuli, *Wäldi-Hohenrain. Eine mittelbronze- und hallstattzeitliche Fundstelle* (Antiqua 21), Basel 1990.

**Jecker et al. 2013**

D. Jecker - I. Lanzrein-Dohme - R. Huber - G. Schären, «Mehr als Müll! Zwei mittelbronzezeitliche Siedlungsgruben von Zug-Rothuswiese», *AAS* 96, 2013, 7-58.

**Jaton 1992**

Ph. Jaton, *Domdidier. Chapelle Notre-Dame de Compassion. Archéologie* (AF 9a), Fribourg 1992.

**Joray et al. 2020**

S. Joray - D. Brönimann - M. Kühn - Chr. Maise - G. Matter - Ph. Rentzel - Br. Röder, «Die Mittelbronzezeit im Fokus: das interdisziplinäre Forschungsprojekt MAGIA», *as*. 43.1, 2020, 16-23.

**Kaenel 1976**

G. Kaenel, *La fouille du «Garage Martin 1973». Précisions sur le site de Clendy à Yverdon (Néolithique et Âge du bronze)* (CAR 8), Lausanne 1976.

**Kaenel/Lanthemann 2016**

G. Kaenel - F. Lanthemann, «Les vestiges pré- et protohistoriques», in: D. Paunier - Th. Luginbühl (dir.), *La villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Genèse et devenir d'un grand domaine rural. 1. Environnement, histoire et développement du bâti* (CAR 161; URBA I/1), Lausanne 2016, 69-95.

**Kaenel et al. 2004**

G. Kaenel - Ph. Curdy - Fr. Carrard, *L'oppidum du Mont Vully. Un bilan des recherches 1978-2003* (AF 20), Fribourg 2004.

**Kimmig 1979**

W. Kimmig, «Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Hague-nau. Rück- und Ausblick», *PZ* 54.1, 1979, 47-176.

**Kramer 2010**

L. Kramer, *Bulle «Le Terraillet» 2010. Rapport de fouille. Tumulus n° 3, n° 4 et n° 5*, Rapport non publié conservé au SAEF, [Fribourg 2010].

**Kramer 2012**

L. Kramer, *La nécropole protohistorique de Morat/Löwenberg (FR, Suisse)*, Rapport non publié conservé au SAEF, [Fribourg 2012].

**Kramer/Mauvilly 2020**

L. Kramer – M. Mauvilly, «Essai sur la dynamique de peuplement à l'échelle du canton de Fribourg (Suisse) entre la fin du Mésolithique et la fin de l'âge du Bronze», in: Th. Lachenal – R. Roure – O. Lemerrier, *Demography and Migration. Population trajectories from the Neolithic to the Iron Age*, Proceedings of the XVIII UISPP World Congress (4-9 June 2018, Paris, France). 5. Sessions XXXII-2 and XXXIV-8, Oxford 2020, 21-38.

**Kramer/Rubeli 2021**

L. Kramer – L. Rubeli, «Un espace funéraire exceptionnel dans la vallée de l'Intyamon», *CAF* 23, 2021, 18-19.

**Krumland 1998**

J. Krumland, *Die bronzzeitliche Siedlungskeramik zwischen Elsass und Böhmen. Studien zur Formenkunde und Rekonstruktion der Besiedlungsgeschichte in Nord- und Südwürttemberg (Internationale Archäologie 49)*, Rahden/Westf. 1998.

**Kündig 2020**

Chr. Kündig, «Die Murtener Strandplatte», *CAF* 22, 2020, 66-99.

**Leducq et al. 2008**

A. Leducq – M. Rordorf Duvaux – A. Tréhoux, *Bevaix/Le Bataillard: occupations terrestres en bordure de marais (Archéologie neuchâteloise 41; Plateau de Bevaix 3)*, Hauterive 2008.

**Leesch 2017**

D. Leesch (dir.), *Les occupations méso-lithiques des abris-sous-roche de Berdorf-Kalekapp 2 (Grand-Duché de Luxembourg) (Dossiers d'Archéologie 19)*, Luxembourg 2017.

**Lhemon et al. 2019**

M. Lhemon – D. Castella – A. Duvauchelle –

N. Reynaud Savioz – N. Wolfe-Jacot, «L'habitat gaulois d'Avenches/Sur Fourches. Les fouilles de 2016 et 2017», *BPA* 59, 2019, 55-149.

**Leuvrey 1999**

J.-M. Leuvrey, *L'industrie lithique du Bronze final. Étude typo-chronologique (Archéologie neuchâteloise 24; Hauterive-Champréveyres 12)*, Neuchâtel 1999.

**McCullough/Monnier 2014**

F. McCullough – J. Monnier, «Domdier: une fenêtre ouverte sur le passé», *CAF* 16, 2014, 98-103.

**Magny 2004**

M. Magny, «Holocene climate variability as reflected by mid-European lake-level fluctuations and its probable impact on prehistoric human settlements», *Quaternary International* 113.1, 2004, 65-790.

**Magny 2008**

M. Magny, «Les variations holocènes du niveau du lac de Neuchâtel enregistrées par la séquence sédimentaire de Concise, et leurs relations avec les habitats du Néolithique et de l'Âge du Bronze», in: A. Winiger (dir.), *Stratigraphie, datations et contexte environnemental (CAR 111; La station lacustre de Concise 1)*, Lausanne 2008, 79-109.

**Magny 2015**

M. Magny, «Climatic variations in the Circum-Alpine area during the period 4500-2500 cal. BP, as reflected by palaeohydrological changes», in: F. Menotti (ed.), *The end of the lake-dwellings in the Circum-Alpine region*, Oxford 2015, 85-100.

**Maise 2022**

Chr. Maise, «Löbben, Göschenen und die bronzzeitliche Besiedlung im Mittelland», *AAS* 105, 2022, 185-191.

**Mamin/Prétôt 2021**

Y. Mamin – L. Prétôt, «Worb, Richigen, Rohrmoos. Eine mittelbronzezeitliche

Siedlung im oberen Worblental», *ArchBE* 2021, 100-105.

**Mariéthoz 2005**

Fr. Mariéthoz, *Enquête autour d'un tumulus de l'âge du Bronze. Vufflens-la-Ville, En Sancy (VD, Suisse) (CAR 100)*, Lausanne 2005.

**Mauvilly 2008a**

M. Mauvilly, «Morat/Pré de la Blanche», in: Boisaubert et al. 2008a, 82-87.

**Mauvilly 2008b**

M. Mauvilly, «L'âge du Bronze», in: Boisaubert et al. 2008a, 347-369.

**Mauvilly 2008c**

M. Mauvilly, «Münchenwiler/Im Loch 2-4», in: Boisaubert et al. 2008a, 122-129.

**Mauvilly 2008d**

M. Mauvilly, «Münchenwiler/Im Loch 1», in: Boisaubert et al. 2008a, 117-121.

**Mauvilly/Zaugg 2000**

M. Mauvilly – Cl. Zaugg, «Des faits archéologiques à l'univers de l'imagination. Digressions autour de l'habitat Bronze moyen de Morat-Pré de la Blanche FR», *AS* 23.4, 2000, 144-153.

**Mauvilly et al. 1994**

M. Mauvilly – M. Bouyer – J.-L. Boisaubert, «Münchenwiler 1988-93. Nouvelles données sur l'occupation de l'arrière-pays moratois», *AKBE* 3B, 1994, 331-373.

**Mauvilly et al. 1997**

M. Mauvilly – I. Antenen – Chr. Brombacher – P. Gassmann – M. Guélat – L. Morina-Curty, Cl. Olive – D. Pillonel – I. Richoz – J. Studer, «Frasses/Praz au Doux (FR), un site du Hallstatt ancien en bordure de rivière», *AS* 20.3, 1997, 112-125.

**Mauvilly et al. 2004**

M. Mauvilly – M. Ruffieux – P. Moinat – L. Braillard – H. Vigneau, «La Tour-de-Trême/La Ronclina: une nouvelle nécropole hallstattienne en terre gruvérienne», *CAF* 6, 2004, 150-167.

**Mauvilly et al. 2010**

M. Mauvilly – L. Braillard – Ph. Rentzel, «Villeneuve/La Baume: un exemple de fréquentation des abris naturels fribourgeois», *CAF* 12, 2010, 4-29.

**Menotti 2001**

F. Menotti, «*The Missing Period*»: *Middle Bronze Age Lake-Dwellings in the Alps* (*BAR Int. Series* 968), Oxford 2001.

**Morel et al. 2005**

J. Morel – M.-Fr. Meylan Krause – D. Castella, «Avant la ville: témoins des 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> siècles av. J.-C. sur le site d'Aventicum-Avenches», in: G. Kaenel – S. Martin-Kilcher – D. Wild (éd.), *Colloquium Turicense. Sites, structures d'habitat et trouvailles du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône* (*CAR* 101), Actes du colloque de Zurich (17-18 janvier 2003), Lausanne 2005, 29-58.

**Murray 2008**

C. Murray, «Lully/La Faye 5», in: Boisaubert et al. 2008a, 249-251.

**Nuoffer/Menna 1996**

P. Nuoffer – F. Menna, «Pomy-Cuarny. Chronique des fouilles archéologiques 1995», *Revue historique vaudoise* 104, 1996, 298-300.

**Piningre/Ganard 2004**

J.-Fr. Piningre – V. Ganard, *Les nécropoles protohistoriques des Moidons et le site princier du Camp du Château à Salins (Jura). Les fouilles récentes et la collection du Musée des Antiquités Nationales (Documents préhistoriques 17)*, Paris 2004.

**Poncet 2003**

M. Poncet, «Delley/Portalban II: la céramique décorée de l'âge du Bronze final», *CAF* 5, 2003, 72-101.

**Poncet Schmid et al. 2013**

M. Poncet Schmid – A. Schopfer – Cl. Nițu – A.-M. Rychner-Faraggi – P. Nuoffer – C. Blomjous, *Les occupations de l'âge du Bronze final. Onnens – Le Motti, La*

*Golette, Beau Site* (*CAR* 142; *La colline d'Onnens* 5), Lausanne 2013.

**Pugin/Corboud 2010**

Chr. Pugin – P. Corboud, «Deux sites préhistoriques littoraux étudiés à Chevroux VD: Denévaraz-en-Deçà et Chevroux 11», *AAS* 93, 2010, 75-100.

**Ramseyer 1987**

D. Ramseyer, *Delley/Portalban II. Contribution à l'étude du Néolithique en Suisse occidentale* (*AF* 3), Fribourg 1987.

**Ramstein 2005**

M. Ramstein, «Münchringen-Mooswald. Mittelbronzezeitliche Grube», *AKBE* 6B, 2005, 537-546.

**Ribaux 1986**

Ph. Ribaux, *L'homme et la pierre* (*Archéologie neuchâteloise* 3; *Cortailod-Est, un village du Bronze final* 3), Saint-Blaise 1986.

**Rouvinez 1998**

F. Rouvinez, «Marin NE-Le Chalvaire: habitat de l'âge du Bronze moyen», *ASSPA* 81, 1998, 59-118.

**Ruffieux 2008**

M. Ruffieux, «L'âge du Fer», in: Boisaubert et al. 2008a, 371-391.

**Ruffieux/Mauvilly 2003**

M. Ruffieux – M. Mauvilly, «Die hallstattzeitliche Nekropole von Düdingen/Birch und die vorgeschichtliche Besiedlung in der Umgebung von Düdingen», *CAF* 5, 2003, 102-123.

**Ruffieux/Murray 2008**

M. Ruffieux – C. Murray, «Frasses/Les Champs Montants», in: Boisaubert et al. 2008a, 231-237.

**Ruffieux/Vigneau 2013**

M. Ruffieux – H. Vigneau, «Une tombe hallstattienne sous les jardins romains de Vallon», *CAF* 15, 2013, 114-116.

**Ruffieux/Wolf 2005**

M. Ruffieux – S. Wolf, «La production

céramique entre le IX<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dans la Broye», *CAF* 7, 2005, 126-147.

**Ruffieux et al. à paraître**

M. Ruffieux – V. Serneels – M. Mauvilly, *Sévaz/Tudinges 1 (canton de Fribourg). De la terre au métal, chronique d'un atelier métallurgique du milieu du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. sur le Plateau suisse* (*AF* 29), Fribourg à paraître.

**Rychner 1979**

V. Rychner, *L'Âge du Bronze final à Auvrier (lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse* (*CAR* 15-16; *Auvrier* 1-2), Lausanne 1979.

**Rychner-Faraggi 1993**

A.-M. Rychner-Faraggi, *Métal et parure au Bronze final* (*Archéologie neuchâteloise* 17; *Hauterive-Champréveyres* 9), Neuchâtel 1993.

**Rychner-Faraggi 1999**

A.-M. Rychner-Faraggi, «Faoug VD-Derrière-le-Chaney. Structures et mobilier d'un site hallstattien», *ASSPA* 82, 1999, 65-78.

**Schaer/Rigert 2008**

A. Schaer – E. Rigert, «Zufällig gefunden: Das frühbronzezeitliche Grossgefäß von Boswil-Eibolde (AG)», *as*. 31.3, 2008, 30-35.

**Schmid-Sikimić 1995**

B. Schmid-Sikimić, «Wo sind die Männer geblieben? Bemerkungen zur geschlechtsspezifischen Ausstattung hallstattzeitlicher Gräber», in: B. Schmid-Sikimić – Ph. Della Casa (Hrsg.), *Trans Europam. Beiträge zur Bronze- und Eisenzeit zwischen Atlantik und Altai. Festschrift für Margarita Primas* (*Antiquitas* 3.34), Bonn 1995, 169-186.

**Schmid-Sikimić 1996**

B. Schmid-Sikimić, *Der Arm- und Beinschmuck der Hallstattzeit in der Schweiz, mit einem Anhang der Gürtelhaken und Gürtelgehänge der Hallstattzeit im Schweizerischen Mittelland, Jura und Wallis* (*PBF* X, 5), Stuttgart 1996.



**Schopfer et al. 2018**

A. Schopfer - Cl. Nițu - C. Dunning Thierstein - M. Poncet Schmid - A.-M. Rychner-Faraggi - C. Brunetti - P. Chiquet - A. Crausaz, *Les occupations de l'âge du Fer: Onnens-Le Motti* (CAR 69; *La colline d'Onnens* 3), Lausanne 2008.

**Schopfer Luginbühl et al. 2011**

A. Schopfer Luginbühl - Cl. Nițu - A.-M. Rychner-Faraggi - M. Poncet Schmid - C. Blomjous - P. Nuoffer, *Le cadre environnemental et les occupations du Néolithique au Bronze Moyen. Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site* (CAR 122; *La colline d'Onnens* 1), Lausanne 2011.

**Spielmann/Mauvilly 2014**

J. Spielmann - M. Mauvilly, «Entre Second Mésolithique et Néolithique dans deux abris sous roche du Plateau suisse. Les exemples d'Arconciel/La Souche et Villeneuve/La Baume (Canton de Fribourg, Suisse)», in: Chr. Laurelut - J. Vanmaerkerke (dir.), *Occupations et exploitations néolithiques, et si l'on parlait des plateaux...* (*Bulletin de la Société archéologique champenoise* 107.4), Actes du 31<sup>e</sup> colloque Internéo (Châlons-de-Champagne, octobre 2013), Reims 2014, 85-116.

**Stöckli 2009**

W. E. Stöckli, *Chronologie und Regionalität des jüngeren Neolithikums (4300-2400 v. Chr.)* (*Antiqua* 45), Basel 2009.

**Thew 2016**

N. Thew, «Variations des niveaux des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat au cours des derniers 10 000 ans», in: Chl. Elmer - N. Thew - A. von Burg - J. Kraese, *Delta de l'Areuse. Les méandres du delta de l'Areuse au cours de l'Holocène: une histoire humaine et environnementale* (*Archéologie neuchâteloise numérique* 8), Hauteville 2016, 2-14.

**Vital/Voruz 1984**

J. Vital - J.-L. Voruz, *L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon* (Vaud) (CAR 28), Lausanne 1984.

**Winiger 2019**

A. Winiger, *Les stations lacustres de Clendy à Yverdon-les-Bains* (Vaud, Suisse): *contexte environnemental, datations, stratigraphie et structures architecturales* (CAR 174), Lausanne 2019.

**Winiger/Burri-Wyser 2012**

A. Winiger - E. Burri-Wyser, *Les villages du Bronze ancien: architecture et mobilier* (CAR 135; *La station lacustre de Concise* 5), Lausanne 2012.

**Wolf 1993**

Cl. Wolf, *Die Seeufersiedlung Yverdon, Avenue des Sports* (Kanton Waadt). *Eine kulturgeschichtliche und chronologische Studie zum Endneolithikum der Westschweiz und angrenzender Gebiete* (CAR 59), Lausanne 1993.

**Wolf/Mauvilly 2004**

Cl. Wolf - M. Mauvilly, «150 Jahre Ausgrabungen in den Seeufersiedlungen von Muntelier - Versuch einer kritischen Synthese», *CAF* 6, 2004, 102-139.

**Wolf et al. 1999**

Cl. Wolf - E. Burri - P. Hering - M. Kunz - M. Maute-Wolf - D. S. Quinn - A. Winiger, «Les sites lacustres néolithiques et bronzes de Concise VD-sous Colacho; premiers résultats et implication sur le Bronze ancien régional», *ASSPA* 82, 1999, 7-38.

## Résumé / Zusammenfassung

Depuis les années 2000, une vingtaine de sites pré- et protohistoriques ont été découverts à Saint-Aubin ; nous en présentons six en détail.

Saint-Aubin/Les Attes est le seul site qui a fait l'objet d'une fouille de grande ampleur. Si la documentation du niveau romain a été privilégiée (voir ce volume, 82-183), 20 structures, parmi lesquelles une fosse avec un probable vase de stockage et des trous de poteau, réparties en deux zones distantes de 150 m, sont antérieures. Ces aménagements témoignent d'un habitat dans la plaine de la Broye daté, d'après la céramique, de la phase ancienne du Bronze moyen, soit vers 1500 av. J.-C.

Au lieu-dit Sous la Rochetta, des horizons ont été documentés lors d'investigations archéologiques. Les structures et le mobilier attestent trois occupations successives : une du Hallstatt final (céramique tournée : vers 520-450 av. J.-C.), durant laquelle on a peut-être pratiqué la métallurgie du fer (scorie), une de la fin du Bronze final (vers 800 av. J.-C) et une autre plus ancienne.

Des vestiges archéologiques ont encore été relevés lors d'un suivi à la Route du Pré-Bulo 32a ; parmi eux, un bois carbonisé remonte au Néolithique final (date radiocarbone : vers 2700-2570 av. J.-C.).

Un petit crochet de ceinture en bronze retrouvé lors de prospections au lieu-dit Sur Rosset, une terrasse surplombant le village, provient vraisemblablement d'une sépulture féminine sous tumulus datée du Hallstatt ancien (800-650 av. J.-C.).

La butte allongée visible au lieu-dit Les Charettes constitue probablement le reste d'un autre tertre funéraire partiellement arasé. Plusieurs objets en bronze découverts par prospections y attestent, en tout cas, la présence de tombes féminines du Hallstatt ancien et moyen (800-550 av. J.-C.).

Enfin, plusieurs vestiges à la Route du Mont indiquent que les hauts de Saint-Aubin ont également été fréquentés, notamment au Néolithique moyen (foyer ; env. 3500-3300 av. J.-C.) et à l'âge du Bronze récent ou final (céramique ; env. 1300-800 av. J.-C.).

L'ensemble de ces découvertes permet de dévoiler une occupation dense et variée du territoire de l'actuel village de Saint-Aubin, entre le Néolithique moyen et l'âge du Fer.

Seit den 2000er-Jahren kamen in Saint-Aubin rund 20 vorgeschichtliche Fundplätze zum Vorschein, von denen hier sechs ausführlicher vorgestellt werden.

Saint-Aubin/Les Attes ist die einzige Fundstelle, die Gegenstand grösserer Ausgrabungen war. Bei diesen auf das römerzeitliche Niveau (siehe S. 82-183) ausgerichteten Untersuchungen fanden sich auch 20 ältere Strukturen, darunter eine Grube mit einem möglichen Vorratsgefäss und Pfostenlöcher. Die Befunde verteilen sich auf zwei 150 m auseinanderliegende Zonen und zeugen von einer Siedlung in der Broye-Ebene, die nach Auskunft der Keramik in die ältere Mittelbronzezeit (um 1500 v. Chr.) datiert.

In der Flur Sous la Rochetta stiess man bei archäologischen Interventionen auf Kulturschichten. Die zum Vorschein gekommenen Strukturen und Objekte belegen drei Siedlungsphasen: eine aus der späten Hallstattzeit (Drehscheibenkeramik; 520-450 v. Chr.), während der möglicherweise Eisen verarbeitet wurde (Schlacke), eine aus der ausgehenden Bronzezeit (um 800 v. Chr.) sowie eine noch ältere.

Archäologische Überreste kamen auch bei einer Bauüberwachung an der Route du Pré-Bulo 32a zutage, darunter ein verkohltes Holzstück aus dem Endneolithikum (Radiokarbonatierung: um 2700-2570 v. Chr.).

Bei Prospektionen in der Flur Sur Rosset, einer sich oberhalb des Dorfes erstreckenden Geländeterrasse, fand sich ein kleiner bronzener Gürtelhaken. Er stammt höchstwahrscheinlich aus einer unter einem Erdhügel angelegten Frauenbestattung aus der älteren Hallstattzeit (800-650 v. Chr.).

Die längliche Geländeerhebung in der Flur Les Charettes stellt möglicherweise den Rest eines weiteren, teilweise abgetragenen Grabhügels dar. Mehrere, bei Prospektionen entdeckte Bronzeobjekte zeugen jedenfalls von Frauenbestattungen aus der frühen und mittleren Hallstattzeit (800-550 v. Chr.).

Schliesslich zeigen Überreste an der Route du Mont, dass auch die Anhöhen von Saint-Aubin begangen wurden, insbesondere während des Jungneolithikums (Feuerstelle; 3500-3300 v. Chr.) und der Spätbronzezeit (Keramik; 1300-800 v. Chr.).

Alle diese Entdeckungen lassen auf eine dichte und vielfältige Besiedlung des Gebiets des heutigen Dorfes Saint-Aubin vom Jungneolithikum bis zur Eisenzeit schliessen.

Jacques Monnier  
Anne-Francine Auberson  
Anika Duvauchelle  
Chantal Martin Pruvot  
Elsa Mouquin  
Nicole Reynaud Savioz  
Louise Rubeli  
Frédéric Saby

avec une contribution de  
Christophe Schmidt  
Heidenreich

# Saint-Aubin/Les Attes : un site atypique dans la Broye fribourgeoise

**En 2019, une fouille en aire ouverte menée aux Attes a permis d'explorer des bâtiments et des structures en creux appartenant à un établissement rural gallo-romain dont il est difficile de définir la nature exacte.**

Im Jahr 2019 wurden bei einer offenen Flächengrabung in der Flur Les Attes Gebäudeüberreste und eingetieftete Strukturen untersucht, die zu einer ländlichen Ansiedlung aus römischer Zeit gehören, deren Charakter nur schwer zu bestimmen ist.



## Les prémices

En 2017, le Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF) fut contacté dans le cadre d'un projet de construction d'un centre logistique en bordure de la route cantonale reliant Domdidier FR à Saint-Aubin FR. Les futurs travaux, situés dans la plaine des Attes, à la limite entre les cantons de Fribourg et Vaud (fig. 1), devaient toucher une surface de plus de 3,8 ha localisée 150 m au nord du site de Saint-Aubin/Les Attes, repéré en 2005 à la faveur d'un suivi de chantier; deux épanchages de mobilier antique y avaient alors été mis en évidence, mais leur interprétation (traces d'un établissement dans la plaine ou dispersion de matériel à proximité d'un axe de circulation) demeurait difficile en raison de la faible emprise des travaux<sup>1</sup>.

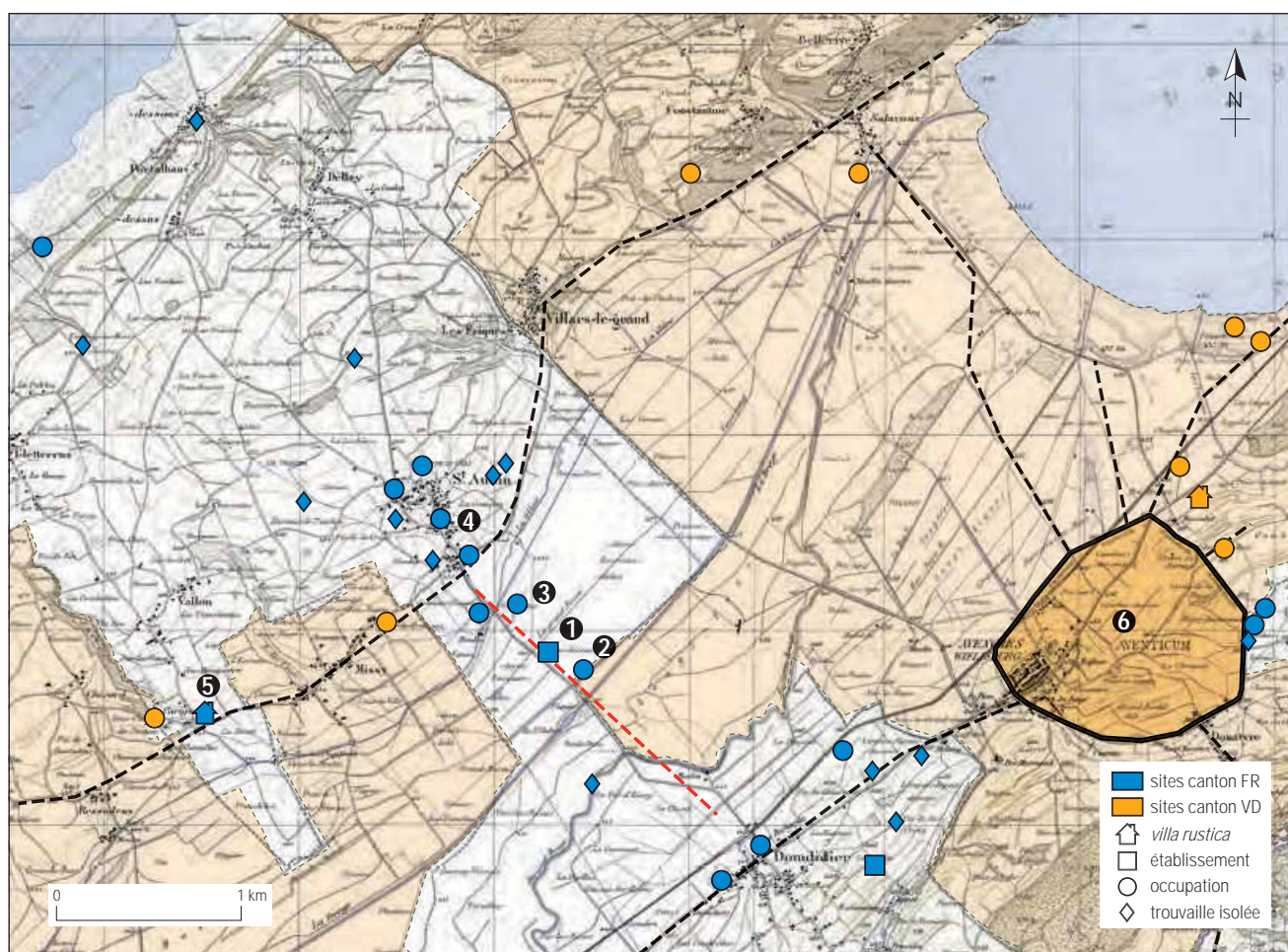
Au vu de l'impact considérable du projet de construction sur d'éventuels vestiges, le SAEF a évalué le potentiel archéologique de la zone lors de deux campagnes de sondages préliminaires, à l'emplacement de la future halle d'une part (2017), sur les emprises prévues

pour les parkings au nord-ouest d'autre part (2018). Ces deux opérations, qui ont totalisé 66 sondages (fig. 2), ont révélé deux horizons d'occupation principaux. Le premier, qui remonte à l'âge du Bronze et couvrait une surface discontinue de quelque 13 000 m<sup>2</sup>, fait l'objet d'une présentation dans ce même volume<sup>2</sup>. Le second, daté de l'époque romaine, semble moins étendu puisqu'il occupait environ 8 600 m<sup>2</sup>. Avec cette superposition de deux horizons d'occupation dans la plaine, le site des Attes constitue en quelque sorte un pendant aux découvertes de Payerne/En Plainoise VD, localisées environ 8 km au sud-ouest à vol d'oiseau. Exploré lors des fouilles qui ont précédé la construction de l'autoroute A1, ce site avait en effet révélé la présence de deux segments de fossés postérieurs à une importante occupation de l'âge du Bronze, qui semblaient se rapporter à des travaux d'assainissement effectués dans la plaine. Les auteurs attribuaient ces structures à l'époque romaine, sans toutefois exclure une datation plus récente.

Enfin, comme le projet de centre de stockage menaçait les vestiges antiques du fait

<sup>1</sup> CAF8, 2006, 259.

<sup>2</sup> Voir *supra*, l'étude de B. Bär et M. Ruffieux, 34-81.



**Fig. 1** Le site de Saint-Aubin/Les Attes dans son environnement archéologique. 1 Saint-Aubin/Les Attes (fouille 2019); 2 Saint-Aubin/Les Attes (suivi 2005); 3 Saint-Aubin/Les Vernettes; 4 Saint-Aubin/Au Village; 5 Vallon/Sur Dompierre; 6 *Aventicum*/Avenches VD

de son emprise en profondeur assez limitée, mais devait en grande partie épargner les niveaux d'occupation protohistoriques sous-jacents, il fut décidé de centrer la fouille préventive de 2019 sur les niveaux romains, là où du mobilier affleurerait en concentrations importantes<sup>3</sup>. L'exploration du site en aire ouverte serait suivie, selon les résultats, de sondages complémentaires et d'une surveillance des excavations, tandis qu'une seconde intervention archéologique, également planifiée, devait porter sur les niveaux protohistoriques menacés par les aménagements extérieurs. Cependant, le projet de construction fut abandonné et les investigations s'arrêtèrent sans que le gisement n'ait pu être exploré dans son intégralité. Les résultats présentés ici restent donc partiels et des incertitudes subsistent, en particulier, quant à l'interprétation de l'occupation antique<sup>4</sup>.

## Le cadre topographique

À l'exception d'une légère dépression visible en surface au nord-ouest, le terrain concerné par le projet de construction présente une déclivité presque imperceptible du sud au nord (environ 0,5 m) et d'ouest en est (0,1 m). Dans cette zone à forte activité hydrique, bordée par le canal de la Broye au sud-est et celui du « Grand Fossé » au nord-ouest, les photographies aériennes récentes (1998-2020) font apparaître, selon les années, les méandres d'anciens chenaux courant d'ouest en est qui, avant que les cours d'eau ne soient canalisés dès le XIX<sup>e</sup> siècle, serpentaient dans la plaine en direction du lac de Morat. Lors des sondages, l'un d'eux, recoupé une soixantaine de centimètres sous la surface, a été attribué stratigraphiquement à une période située entre la Protohistoire et l'époque romaine. Les opérations de terrain



**3** Coordonnées:  
2 565 910 / 1 192 310 / 434,70 m.

**4** Le site gallo-romain a été analysé par J. Monnier, L. Rubeli et Fr. Saby; le mobilier a été étudié par E. Mouquin (céramique), Ch. Martin Pruvot (verre), A. Duvauchelle (métal), A.-Fr. Auberson (monnaies) et N. Reynaud Savioz (faune).

**Fig. 2** Saint-Aubin/Les Attes, plan des sondages réalisés en 2017 et 2018; en bleu: occupation protohistorique; en rouge: occupation romaine; carré rouge: fouille 2019

ont également mis en évidence la présence de chenaux antérieurs ou de bordures d'anciennes zones humides, qui recelaient des niveaux tourbeux évolués. Ces anomalies, plus profondément enfouies, pourraient être contemporaines des occupations protohistoriques qui ne sont pas décelables sur les photographies aériennes.

## La zone de fouille : éléments de stratigraphie

Les principales unités stratigraphiques documentées sur les quelque 1600 m<sup>2</sup> fouillés en 2019, décrites ici de haut en bas, comprennent la sous-couche arable (horizon B, US 2) et un épais niveau limoneux gris (US 4) qui s'est déposé postérieurement à l'Antiquité. Cette accumulation de sédiments, partiellement écrêtés par les travaux agricoles modernes, a contribué à niveler presque totalement le relief sous-jacent. Dans la moitié nord-ouest du chantier, un épandage de démolition d'époque romaine (US 3), qui apparaissait ponctuellement en surface avant le début des fouilles, recouvrait une légère éminence dont le sommet, formant le niveau de circulation antique (US 5), se composait d'un limon ocre compact. Au sud-est, une nappe discontinue de charbons de bois (US 10) d'origine incertaine (couche de démolition? Traces de défrichements?) reposait sur le sol antique, ici presque horizontal et de teinte beige grisâtre (US 6, US 17 et US 19). Celui-ci, peut-être constitué d'apports de matériaux successifs, scellait une couche argileuse très compacte de couleur brun-gris et localement très oxydée (US 7), qui signalait l'existence d'une zone humide antérieure à l'Antiquité. Au-dessous, des limons sableux grisâtres (US 8) ou beige ocre (US 13) correspondaient à un ou plusieurs horizons d'occupation protohistorique-s. Le substrat, enfin, se matérialisait par différentes séquences sablo-limoneuses (US 14 et US 15); la plus profonde, atteinte localement, était constituée d'un sédiment argileux brun foncé (tourbe évoluée) contenant des restes végétaux (US 18).

## L'occupation protohistorique

L'occupation protohistorique n'a pas fait l'objet de fouilles extensives, dans la mesure où la future halle n'était pas censée toucher ces

niveaux en profondeur. Ainsi, seules quelques structures ont été ponctuellement documentées, soit dans les sondages, soit durant la fouille de 2019, lors de la vidange de structures antiques. Les tessons protohistoriques alors mis au jour étaient en effet manifestement issus de l'horizon pré-romain, qui avait été perforé par les structures antiques.

Le plan des structures protohistoriques<sup>5</sup> est très incomplet (fig. 3), mais au vu de la répartition et de la variété des vestiges découverts de manière aléatoire, on ne peut que postuler l'existence d'une importante occupation protohistorique sous-jacente qui ne se limitait à l'évidence pas à la zone fouillée, puisque des vestiges de cette époque avaient déjà été recoupés dans les sondages à plusieurs dizaines de mètres de distance, aussi bien au nord-ouest qu'au sud-est.

## L'occupation antique

Les vestiges antiques se répartissaient sur plusieurs secteurs distincts (fig. 4). Au nord-ouest, l'éminence et ses abords accueillait deux bâtiments sur poteaux orientés nord-est/sud-ouest, presque accolés et flanqués, sur leur côté nord<sup>6</sup>, de constructions en bois

<sup>5</sup> Voir note 2, en particulier 37-53.

<sup>6</sup> À des fins de simplification, le nord a été fixé, par convention, perpendiculairement à l'axe des bâtiments.

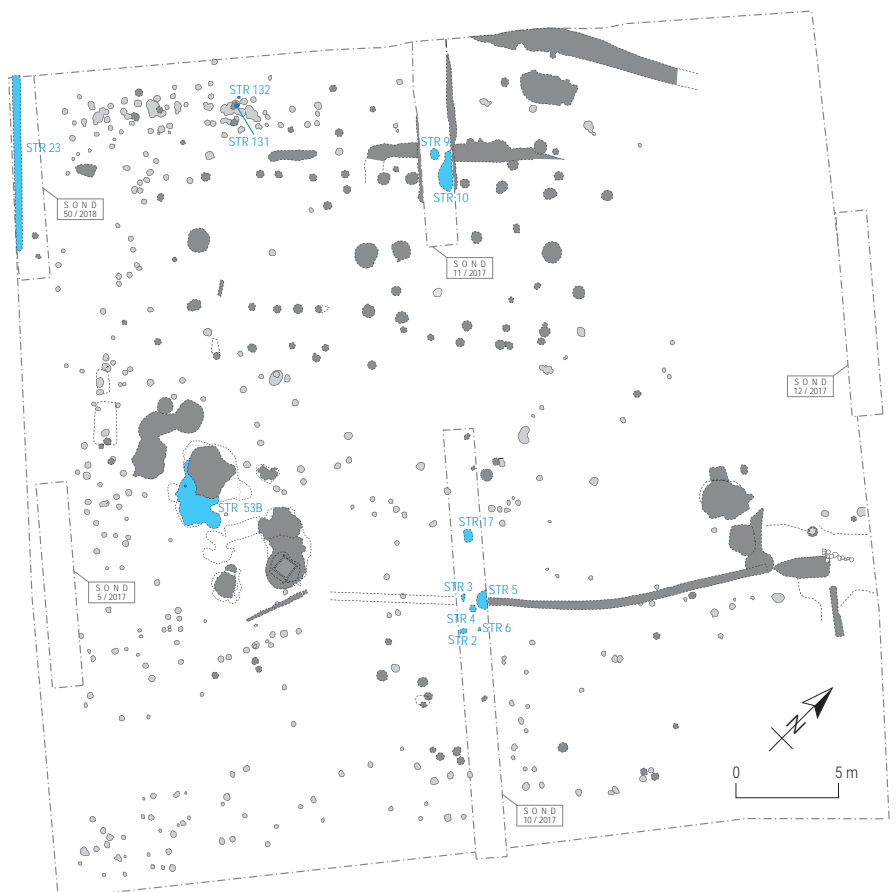


Fig. 3 Saint-Aubin/Les Attes, plan général des structures protohistoriques (en bleu)

dont la nature n'a pas pu être définie. Au nord-est de ces bâtiments, un tronçon d'un fossé rectiligne, partiellement visible dans l'emprise de la fouille, semblait marquer une délimitation de l'espace, tandis qu'au sud, l'éminence était bordée par une ancienne zone humide que traversait un second fossé, au tracé légèrement arrondi; celui-ci se développait depuis un espace, à l'est, qui recelait des fosses présentant des dépôts particuliers, en direction de plusieurs fosses de grandes dimensions, à l'ouest, qui entouraient un captage d'eau matérialisé par un puits-citerne en bois. En bordure sud de la zone explorée, enfin, des traces de constructions en bois signalaient la présence d'une autre série d'éléments bâtis, qui s'étendent au-delà de la limite de fouille.

## Secteur nord

La stratigraphie du secteur nord est extrêmement ténue; sous la couche de démolition US 3 qui recouvrait l'éminence, apparaissait rapidement le niveau de circulation US 5, sur lequel reposait localement un éventuel remblai de nivellement mêlé de tuiles (US 11).

### Bâtiment A

Installé au sommet de l'éminence, le bâtiment A se présentait comme un quadrilatère de 7,6 × 7 m matérialisé au sol par dix poteaux implantés à partir du niveau de circulation (fig. 5).

Dans l'axe central, deux fosses massives (STR 29 à l'est, STR 40 à l'ouest) d'environ 1 m

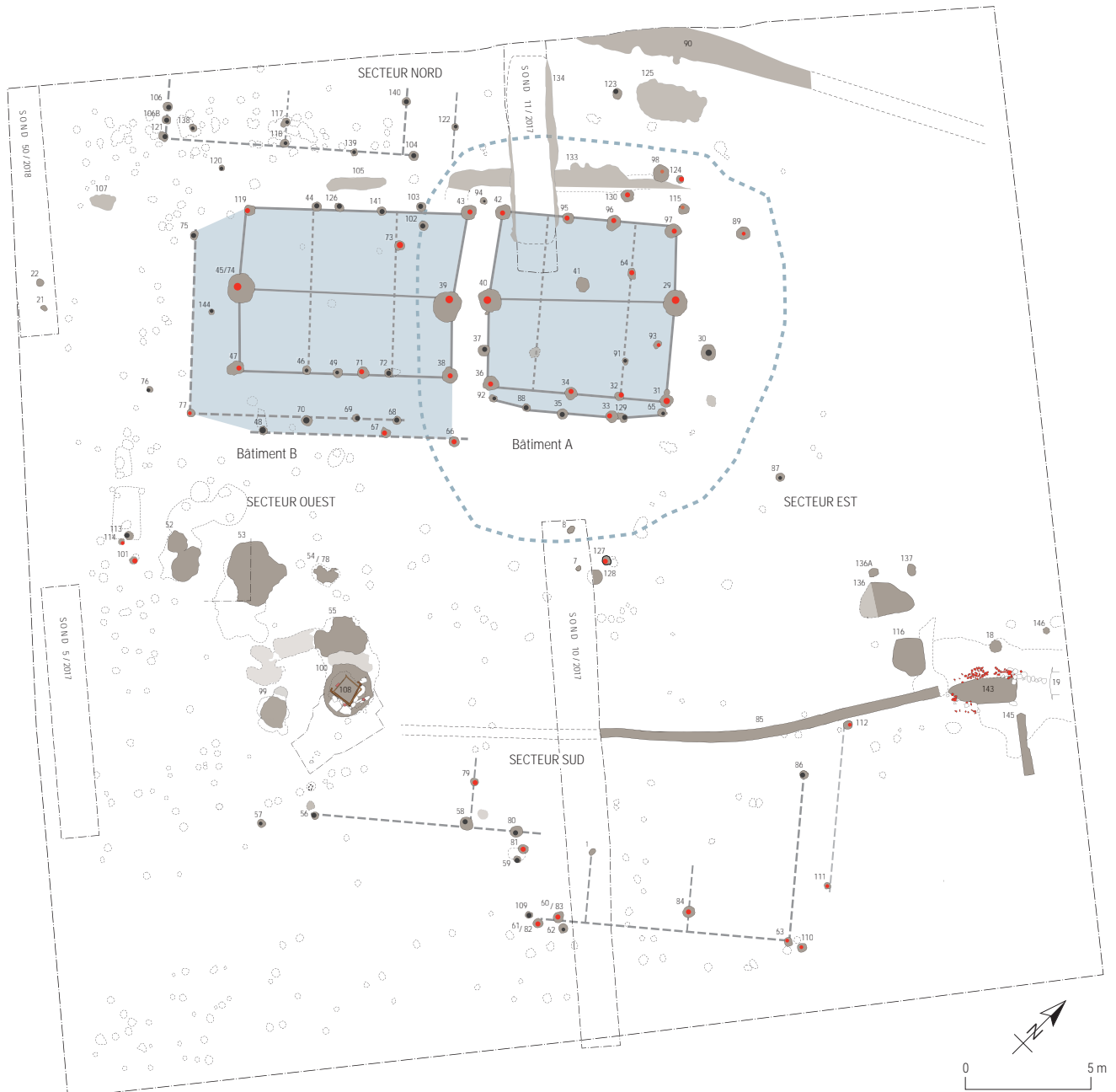
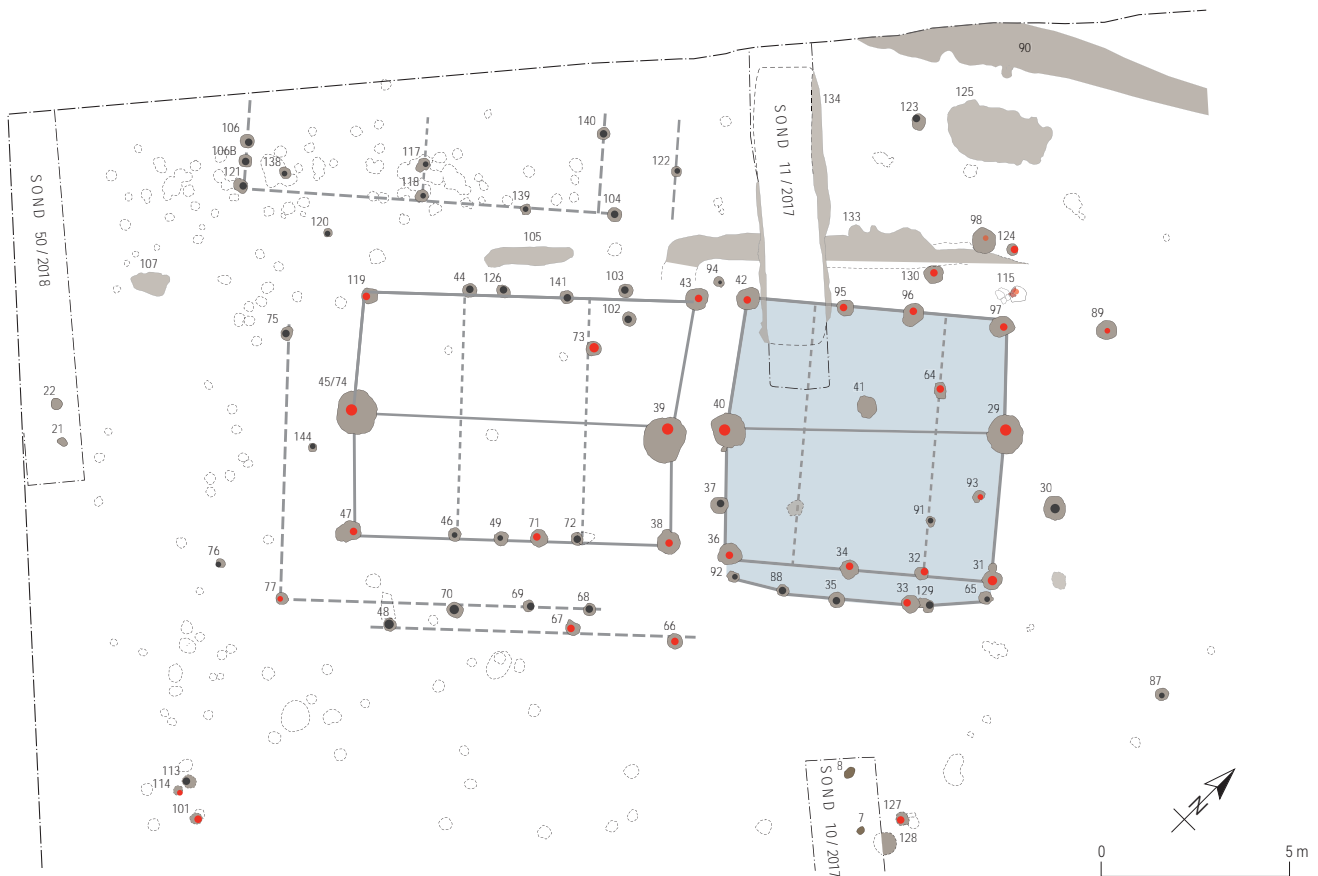


Fig. 4 Saint-Aubin/Les Attes, plan général des structures d'époque romaine; traitillés gris bleuté: contour de l'éminence

de diamètre pour 0,5 et 0,7 m de profondeur accueillait des poteaux de près de 0,3 m de diamètre, non conservés mais calés par des fragments de tuile et des éléments lithiques (fig. 6); d'un point de vue planimétrique, ces structures se trouvaient légèrement en saillie à l'est et à l'ouest du bâtiment. Les parois sud et nord de la construction comportaient chacune un alignement de quatre poteaux de dimensions plus modestes. Au sud, les trous de poteau (STR 31, STR 32, STR 34 et STR 36), irrégulièrement répartis, présentaient un diamètre oscillant entre 0,36 et 0,55 m pour une profondeur de 0,1 à 0,42 m, tandis que celui des bois, restituable par les négatifs, était de l'ordre de 0,2 à 0,25 m. Au nord, les trous de poteau (STR 42, STR 95, STR 96 et STR 97),

d'un diamètre compris entre 0,45 et 0,55 m, avaient été aménagés plus profondément qu'au sud (0,3-0,5 m), quand bien même le diamètre des bois qu'ils calaient était identique; ils pourraient avoir servi à garantir une bonne assise à la paroi nord du bâtiment, qui était bordée d'un fossé (STR 133). Ces huit trous de poteau présentaient des calages réalisés au moyen de tuiles, parfois accompagnées de pierres. Les angles du bâtiment étaient doublés par quatre poteaux (STR 115 au nord-est, STR 65 au sud-est, STR 92 au sud-ouest et STR 94 au nord-ouest), qui témoignent vraisemblablement de travaux de renforcement de la construction. La même remarque vaut peut-être pour le trou de poteau STR 37, seul de sa catégorie sur la paroi ouest de



**Fig. 5** Secteur nord, bâtiment A (en gris bleuté), plan des structures



**Fig. 6** Secteur nord, bâtiment A, coupe des deux trous de poteau massifs en direction du nord-ouest; a) STR 29; b) STR 37





Fig. 7 Secteur nord, bâtiment A, trace charbonneuse (US 9; planche?) vue vers le nord-est

l'édifice. À l'avant de la paroi sud, quatre poteaux alignés longeaient le bâtiment à une distance de 0,9 m (STR 33, STR 35, STR 88 et STR 129). D'un diamètre compris entre 0,3 et 0,5 m, ils présentaient une profondeur croissante en direction de l'ouest (0,35 à 0,8 m). Ces structures, nous le verrons, peuvent être interprétées de diverses manières.

L'abondante quantité de *tegulae* et d'*imbrices* dans la démolition montre que l'édifice était recouvert de tuiles. Les élévations, non conservées, devaient être en matériaux légers, peut-être en bois. C'est du moins ce que suggère la découverte, au nord du bâtiment, d'un élément de bois carbonisé de 1,5 × 0,3 m pour une épaisseur de 2 à 3 cm (US 9), qui présentait encore des fibres bien visibles (fig. 7). Reposant à plat sur le niveau de marche, il pourrait correspondre à une portion de cloison, voire signaler l'existence d'un plancher. L'absence de toute trace de sol construit à l'intérieur du bâtiment comme à ses abords immédiats ne permet pas de vérifier cette hypothèse.

L'espace intérieur présentait trois trous de poteau de faible profondeur, qui devaient caler des bois d'un diamètre de 0,15 à 0,2 m. Deux d'entre eux (STR 64 et STR 91) – le poteau du premier avait été stabilisé par une tuile posée à plat au fond du creusement – pourraient provenir d'un cloisonnement interne, et sont peut-être en lien avec les traces d'un troisième poteau au sud-est, non individualisé à la fouille. Un quatrième trou de poteau isolé (STR 93) occupait l'espace à proximité de la paroi est. Presque au centre du bâtiment, une fosse-dépôt de 0,5 m de diamètre pour une

profondeur de 0,24 m (STR 41), comblée d'un limon charbonneux mêlé de fragments de terre cuite, présentait à sa base des nodules de charbon et des résidus cendrés qui révèlent une fermeture rapide, intervenue avant que les cendres, très volatiles, ne se dispersent. Ce sédiment a livré le fond d'un récipient en verre et des esquilles d'os calcinés. Les fragments déterminables, tous d'origine animale, ont seulement pu être attribués à des mammifères de taille moyenne ou grande, sans plus de précision.

Plusieurs structures se trouvaient aux abords du bâtiment.

Au nord, un fossé longiligne (STR 133), parallèle à la paroi et à environ 0,8 m de distance, a pu être documenté sur une longueur de 5 m seulement; peu profond (0,2 m), il s'interrompait avant l'angle nord-est du bâtiment et semblait sans lien avec la fosse comblée de tuiles (STR 98) et le trou de poteau isolé (STR 124) situés dans son prolongement. Il paraissait marquer un retour perpendiculaire à environ 1,6 m de l'angle nord-ouest du bâtiment, mais sa trace se perdait ensuite, dans la zone où s'élevait le bâtiment B voisin. Au vu de sa position par rapport au bâtiment A, il était vraisemblablement destiné à recueillir les eaux de la toiture pour, peut-être, les acheminer vers le large fossé au profil en V de 0,4 m de profondeur reconnu en bordure nord-est de la fouille (STR 90), qui a également pu tenir lieu de limite de parcelle (fig. 8). Le fossé STR 133 s'interrompait au passage d'un large creusement (STR 134), peu profond (0,15 m) et en partie oblitéré par un sondage de 2017. Orienté perpendiculairement aux parois nord et sud du bâtiment, cet aménagement dont le comblement contenait un compactage de tuiles réemployées a pu faire office de bande de roulement et, partant, d'accès aménagé au bâtiment. L'espace entre les fossés STR 133 et STR 90 était en outre occupé par un trou de poteau isolé (STR 123) qui bordait une large fosse de 2,7 × 1,8 m pour quelque 0,65 m de profondeur (STR 125) renfermant, dans son comblement limoneux, deux concentrations superposées de tuiles.

À l'est du bâtiment, trois trous de poteau (STR 30, STR 87 et STR 89) dont on ignore s'ils ont pu fonctionner conjointement ont été observés. Le premier, proche de la paroi, présentait une fosse d'implantation massive (diam. : 0,6 m; prof. : 0,71 m) qui pouvait accueillir un poteau de 0,35 m de diamètre; les

deux autres étaient plus modestes (diam. : 0,25 et 0,3 m; prof. : 0,2 et 0,5 m) et le négatif de leur poteau en bois ne dépassait pas 0,15 m.

L'espace au sud de l'éminence, enfin, recevait un petit groupe de quatre structures placées dans l'axe nord/sud du bâtiment, à mi-chemin entre celui-ci et le fossé STR 85 du secteur est. Le trou de poteau STR 127, d'un diamètre de 0,3 m pour une profondeur de 0,28 m, présentait dans son remplissage deux fragments de meule en grès coquillier, dont l'un se trouvait en position de calage vertical contre le bord nord, ainsi qu'une *tegula* brisée qui jouait également un rôle de calage au sud, ce qui permet de restituer le négatif d'un montant en bois de 20 cm de diamètre. La fosse STR 128, recoupée par un sondage de 2017, était large d'au moins 0,53 m pour une profondeur de 0,23 m. Elle se trouvait à proximité immédiate d'un trou de poteau (STR 7) mis en évidence dans le sondage et matérialisé par une fosse de 0,24 m de diamètre pour une profondeur de 0,4 m, qui contenait des fragments de terre cuite. Une fosse (STR 8) de 0,32 m de diamètre, peu profonde (0,1 m) et renfermant des nodules d'argile rubéfiée, s'ajoute à ce petit groupe isolé de structures excavées.

Le mobilier céramique récolté dans le bâtiment A et à ses abords permet de situer l'utilisation de l'édifice entre le milieu du II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>7</sup>. Parmi le mobilier métallique découvert, on citera, outre des pièces d'outillage, des éléments liés à la sphère domestique (ferrures, charnières, clés) ou à l'alimentation; on note aussi la présence de quelques appliques de harnachement.

### Bâtiment B

Érigé dans l'axe est/ouest du bâtiment A, le bâtiment B mesurait 8,6 × 6,4 m (fig. 9). Il s'élevait environ 1 m à l'ouest du premier, ménageant ainsi un espace étroit entre les deux, qui pourrait correspondre à un simple *ambitus* ou à un lieu couvert. La répartition du mobilier, en particulier les concentrations d'objets métalliques, suggère que cet espace pourrait avoir servi de zone de passage<sup>8</sup>.

Le bâtiment était composé de treize trous de poteau. Deux d'entre eux, dans l'axe central (STR 39 à l'est; STR 45/74 à l'ouest), étaient massifs et présentaient des fosses d'implantation d'environ 1,2 m de diamètre pour une profondeur de 1,2 à 1,4 m (fig. 10). Ces dimensions plus importantes que celles relevées pour le bâtiment A s'expliquent



Fig. 8 Secteur nord, bâtiment A, fossé STR 90 en plan et en coupe vu vers le nord-est

probablement par le fait que, le bâtiment B ayant été installé légèrement en contrebas sur la pente occidentale de l'éminence, il était nécessaire de combattre la poussée de la charpente dans ce terrain en faible dévers. Ces deux fosses servaient de logement à des poteaux de 0,25 m de diamètre, qui avaient été calés au moyen de seuls fragments de pierres pour l'un (STR 39), mêlés à des tuiles pour l'autre (STR 45/79). On notera enfin que le poteau situé à l'est a été implanté légèrement en retrait par rapport à l'axe de la façade. Les longs côtés du bâtiment étaient tous deux constitués de six poteaux (STR 43, STR 44, STR 103, STR 119, STR 126 et STR 141 au nord; STR 38, STR 46, STR 47, STR 49, STR 71 et STR 72 au sud). De dimensions plus modestes que les poteaux

<sup>7</sup> Voir *infra*, chapitre « La céramique ».

<sup>8</sup> Voir *infra*, « Le métal ».

axiaux, ils présentaient en général un diamètre compris entre 0,15 et 0,38 m (avec une occurrence à 0,5 m), pour une profondeur de 0,1 à 0,36 m ; le diamètre restituable des bois oscillait entre 0,1 et 0,2 m. Aucune corrélation entre la taille à l'ouverture et la

profondeur ne se dessinait pour les trous de poteau des parois. En revanche, trois des quatre poteaux corniers (STR 38, STR 43 et STR 47) étaient plus profonds (entre 0,5-0,61 m) et d'un diamètre plus important (0,5-0,85 m), caractéristiques qui s'accordent

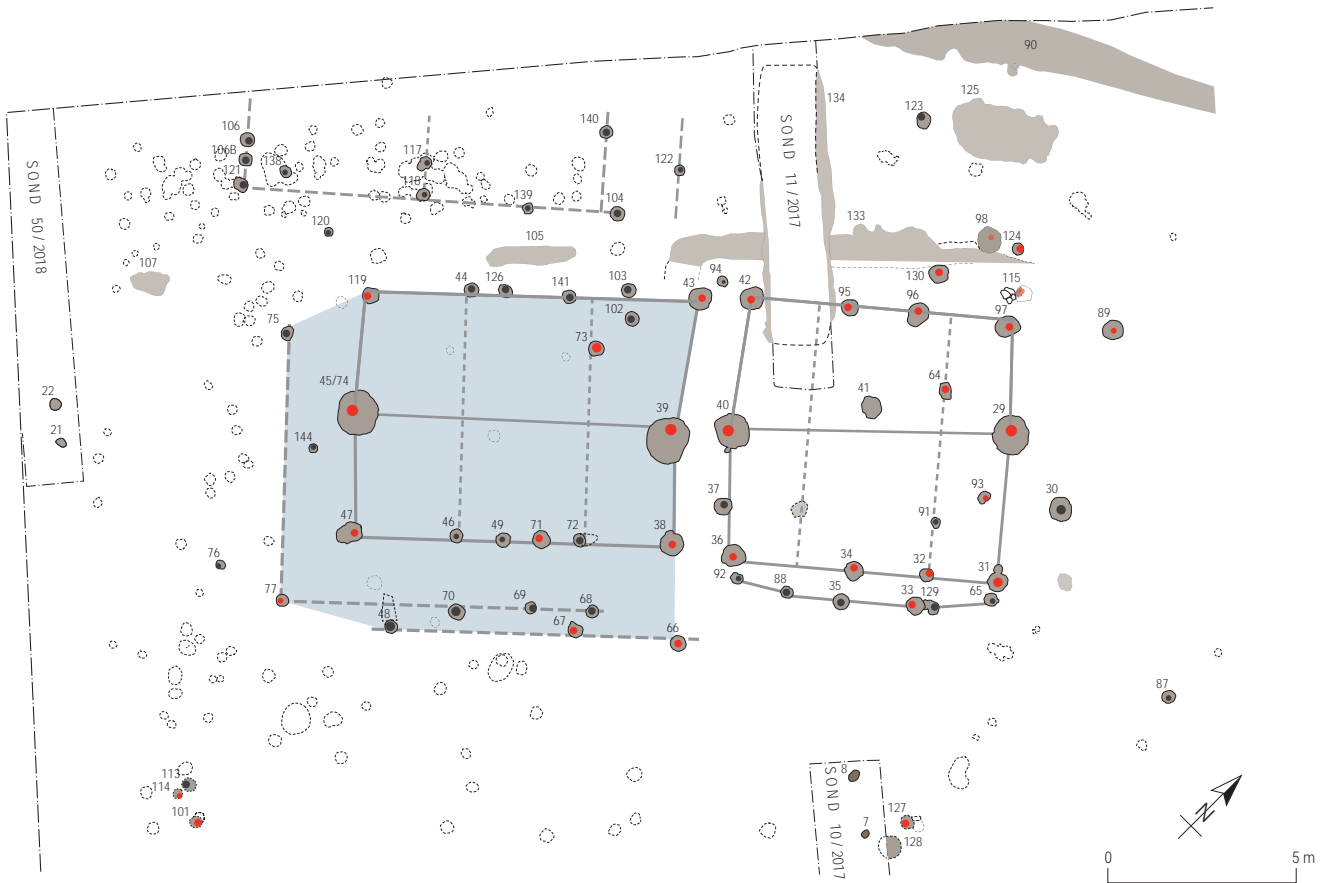


Fig. 9 Secteur nord, bâtiment B (en gris bleuté), plan des structures

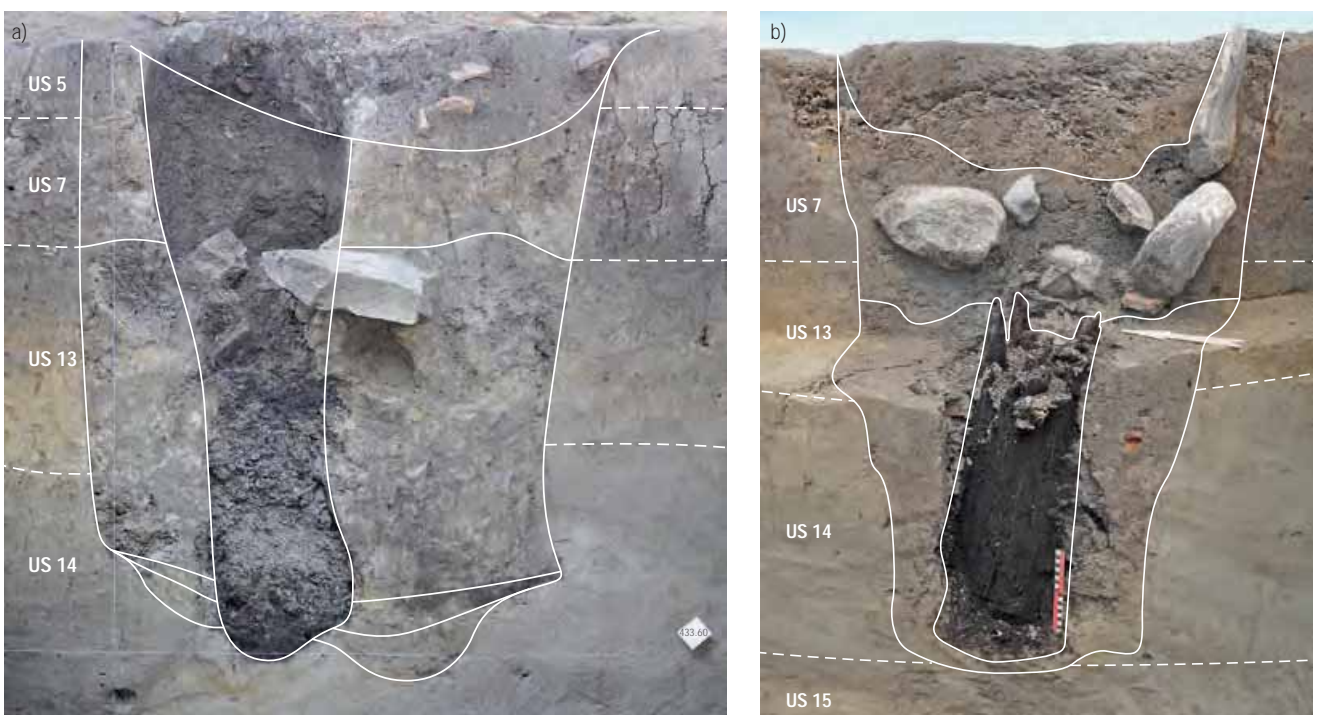


Fig. 10 Secteur nord, bâtiment B, stratification des trous de poteau axiaux ; a) STR 39 ; b) STR 45/74

bien avec leur fonction d'éléments porteurs; le dernier poteau cornier, au nord-ouest (STR 119), présentait toutefois des dimensions plus modestes (diam.: 0,34 m; prof.: 0,25 m). À la différence de ceux du bâtiment A, les trous de poteau étaient ici, pour la plupart, dépourvus de calage; seuls les poteaux corniers STR 38 et STR 47 renfermaient des blocs de pierre et des tuiles. On notera enfin que dans la STR 71 de la paroi sud, une tuile posée à plat au fond de la fosse d'implantation servait à soutenir la base du poteau.

Comme dans le bâtiment A, l'espace intérieur ne recelait aucun aménagement de sol construit. Les structures rencontrées se résument à deux trous de poteau (STR 73 et STR 102) vers l'angle nord-est du bâtiment. Peut-être liés à des éléments de partition interne, ils étaient respectivement profonds de 0,3 et 0,1 m, présentaient un diamètre en surface d'environ 0,35 m et accueillait un poteau dont le diamètre restitué se montait de 0,20 à 0,25 m.

Le bâtiment B pourrait avoir été bordé d'un avant-toit au sud. Sept trous de poteau (STR 48, STR 66, STR 67, STR 68, STR 69, STR 70 et STR 77) formaient en effet un alignement parallèle à la paroi, à une distance d'environ 2 m; hormis les poteaux des extrémités (STR 66 et STR 77) qui avaient été calés par des tuiles, ils se matérialisaient par des fosses d'implantation simples et avaient été disposés irrégulièrement, probablement à la suite d'une réfection.

Un second avant-toit pourrait avoir existé à l'ouest; ses soutènements seraient constitués des trous de poteau STR 77 à l'angle sud-ouest, et STR 75 quelque 7 m plus au nord. Un trou de poteau isolé (STR 144) occuperait alors le centre de cet espace couvert; un dernier poteau, isolé lui aussi (STR 76) et situé environ 1,95 m au sud-ouest dudit avant-toit, ne paraît en revanche pas avoir participé à cet aménagement.

En dépit des incertitudes du plan, on peut remarquer que la configuration du bâtiment B ainsi reconstitué, avec un espace principal bordé d'un appentis au sud et, peut-être, à l'ouest, rappelle le bâtiment abritant la forge de l'établissement de Châbles/Les Saux FR, dont les aires latérales ont été interprétées comme des appentis abritant des structures métallurgiques<sup>9</sup>.



Fig. 11 Secteur nord, bâtiment B, fossé STR 105 vu en coupe

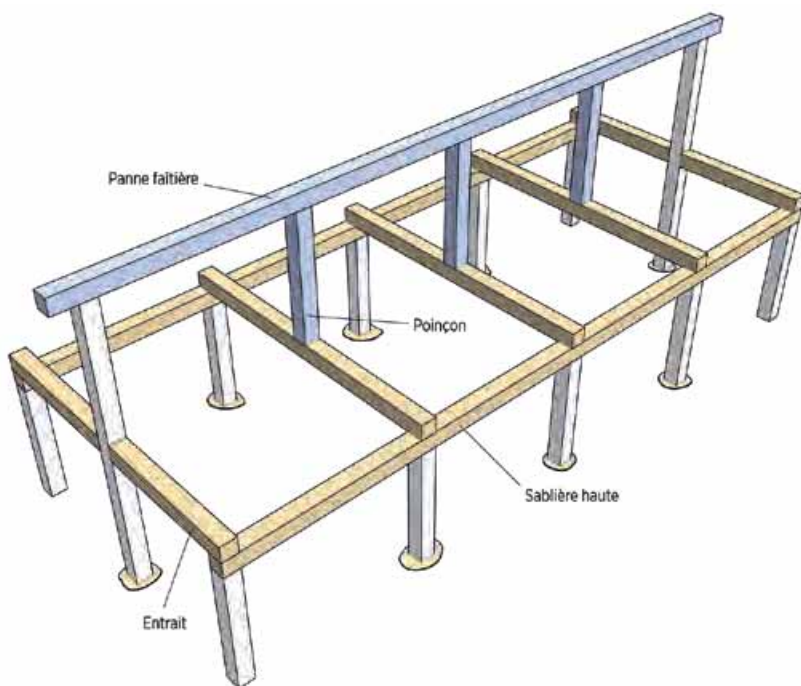
Le bâtiment B était bordé, au nord, par un fossé très évasé (STR 105) conservé sur une longueur d'environ 2 m et d'une largeur de 0,4 m (fig. 11), creusé dans le prolongement du fossé STR 133 du bâtiment A. Les décapages mécaniques n'ont pas permis de documenter ses extrémités, ni à l'est vers le bâtiment A, ni à l'ouest en direction d'un trou de poteau isolé (STR 120).

L'espace à l'ouest du bâtiment était dépourvu d'aménagement particulier dans l'emprise de la fouille, à l'exception de trois fosses. La première (STR 107), de forme ovale et peu profonde, mesurait 0,9 × 0,65 m et était comblée d'un sédiment légèrement charbonneux ayant livré un fragment de céramique. Quelques mètres à l'ouest, un sondage réalisé en 2018 avait révélé la présence de deux autres petites structures fossées (STR 21 et STR 22), remplies d'un sédiment grisâtre. Situées au sommet du niveau de marche d'époque romaine, ces fosses ne renfermaient pas d'élément anthropique; il pourrait s'agir d'anomalies naturelles, que la trop faible emprise du sondage n'avait pas permis d'interpréter en ce sens.

Concernant la datation, une analyse dendrochronologique infructueuse sur le poteau STR 45/74 (bois creux, trop faible nombre de cernes) a été complétée par une datation radiocarbone<sup>10</sup> dont le meilleur résultat se situe entre 125 et 255 apr. J.-C. Le bâtiment B, dont la paroi orientale semble oblitérer le retour du fossé STR 133 bordant le bâtiment A, pourrait avoir été érigé dans un second temps. L'incertitude demeure cependant, on l'a vu, dans la mesure où le fossé n'a pas pu être clairement attesté à cet endroit.

<sup>9</sup> Anderson *et al.* 2003, 94-95.

<sup>10</sup> Ua-66420: 1821±29 BP, 125-255 AD cal. 2 sigma (91,7%).



**Fig. 12** Plan schématique de la charpente de Champion/Emptinne (B) (d'après Van Ossel/Defgnée 2001)

**11** Châbles: Anderson *et al.* 2003; Cuarny: Nuoffer/Menna 2001; Galmiz: Bugnon/Schwab 1997; Gals: Koch 2011.

**12** C'est le cas, dans la région, pour la forge de Châbles (Anderson *et al.* 2003, en particulier 94-96), le bâtiment 8 de Cuarny (Nuoffer/Menna 2001, en particulier 166), ou le bâtiment B de Galmiz (Bugnon/Schwab 1997, 87 fig. 37b et 89 fig. 38).

**13** Van Ossel/Defgnée 2001, 110.

**14** Voir Fr. Épaud, « Le poteau faitier et la ferme dans l'architecture protohistorique: mythes ou réalités? Questions autour des constructions à poteaux axiaux », in: St. Lamouille – P. Péfau – S. Rougier-Blanc (dir.), *Bois et architecture dans la Protohistoire et l'Antiquité (XVI<sup>e</sup> s. av. J.-C. – I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)*. Grèce, Italie, Europe occidentale. *Approches méthodologiques et techniques (Pallas, numéro spécial 110)*, Toulouse 2019, 175-199, en particulier note 11.

**15** Le troisième poteau n'a pas été individualisé à la fouille et n'a été que sommairement documenté. L'emplacement du quatrième poteau se trouverait, selon cette hypothèse, perturbé par l'emprise d'un sondage de 2017.

**16** C'est ce qui a été proposé pour les deux corps de bâtis accolés à Galmiz/Riedli, qui se trouvent ici disposés perpendiculairement: Bugnon/Schwab 1997, 89 fig. 38.

### Plan des bâtiments et interprétation

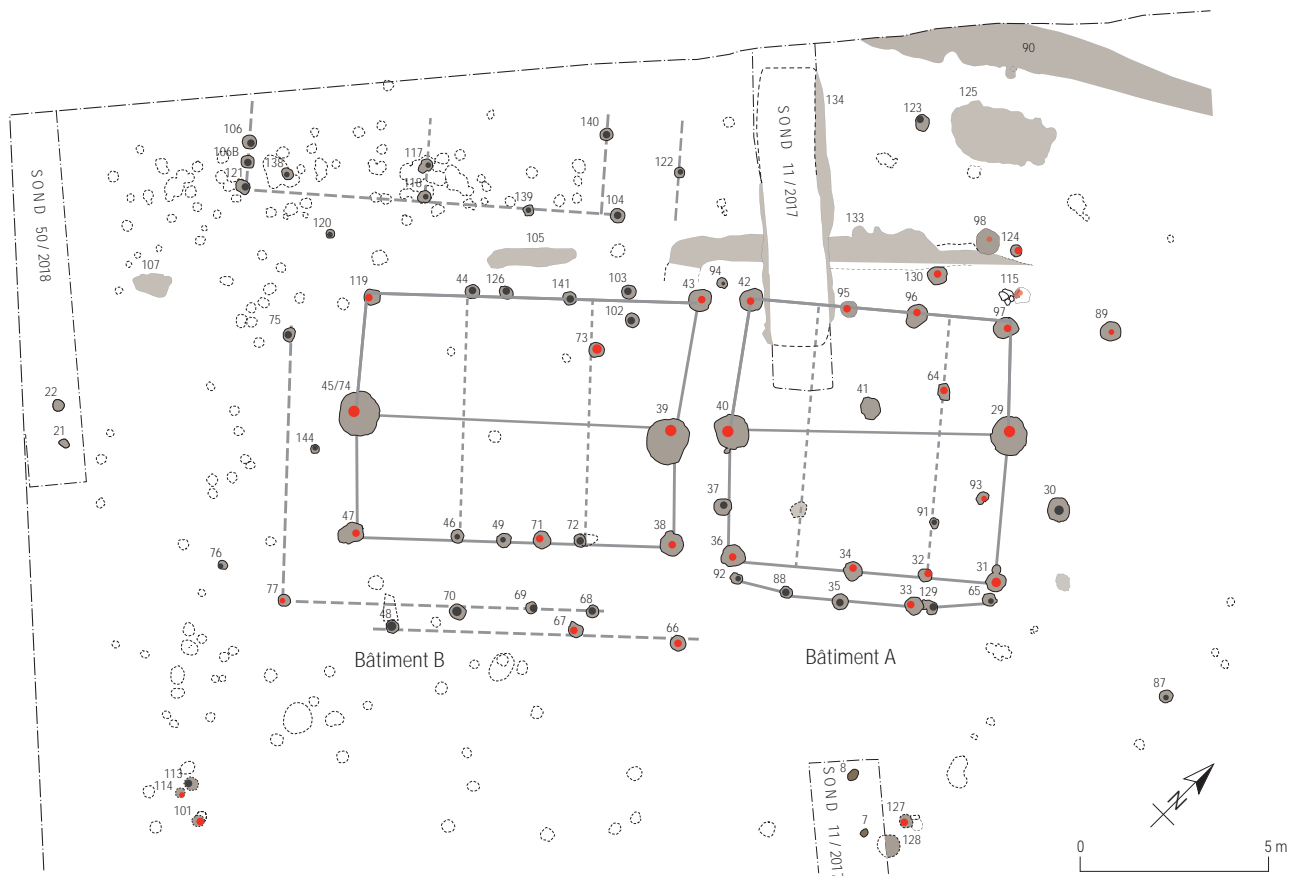
Les bâtiments A et B présentent un plan très semblable, à poteaux axiaux massifs et parois légères également sur poteaux. La différence majeure entre ces édifices juxtaposés tient à leur forme, quadrangulaire pour le premier comme à Gals/Zihlbrücke BE, plus allongée pour le second, à la manière des établissements de Cuarny/Eschat de la Gauze VD, Châbles/Les Saux ou Galmiz/Riedli FR<sup>11</sup>.

Aucune trace de sablière basse n'a été mise en évidence, quand bien même ce mode de construction apparaît conjointement au système à poteaux plantés dans la région, par exemple à Cuarny, Châbles, Galmiz ou encore Gals. Il ne semble toutefois pas qu'il faille imputer cette absence à l'arasement du site; peut-être les parois des édifices avaient-elles été réalisées au moyen d'éléments en bois placés entre les poteaux.

Les poteaux axiaux massifs servaient à soutenir la panne faitière d'une charpente à deux pans; la poutre sommitale pouvait alors être étayée par un ou plusieurs poteaux centraux internes<sup>12</sup> ou, en l'absence de structures de soutien à l'intérieur du bâtiment comme c'est apparemment le cas ici, reposer sur un système de pièces de bois verticales (poinçons) fixées sur des entrails horizontaux, que supportaient les sablières hautes des parois. Les entrails permettaient ainsi d'accueillir une plate-forme surélevée qui

servait à la fois d'échafaudage destiné à faciliter l'installation de la poutre sommitale pendant la construction et de plancher en hauteur dans les combles, ménageant par la même occasion une surface d'entreposage supplémentaire. Ce système de charpente, courant à l'époque romaine, se retrouve par exemple dans la *pars rustica* de la villa de Champion, sur la commune de Hamois (B, Namur) (fig. 12)<sup>13</sup>. Par ailleurs, l'archéologie expérimentale et les parallèles ethnographiques montrent que même si les poteaux des parois sont irrégulièrement espacés, les sablières hautes, à leur sommet, permettent de répartir les entrails de manière homogène pour soutenir la charpente<sup>14</sup>. À Saint-Aubin, l'espace intérieur du bâtiment B semble convenir à ce type de reconstitution; les rares trous de poteau pouvaient en effet y accueillir un soutènement du plancher, qui ne couvrait peut-être pas toute la surface. À l'intérieur du bâtiment A, plus ramassé, la présence de deux poteaux alignés nord/sud et dessinant une cloison qui pourrait former un angle droit vers un troisième poteau<sup>15</sup> avait initialement conduit à imaginer la présence d'un volume central surélevé, à la manière d'un *fanum*. Cependant, la faible profondeur des structures internes par rapport à celle des poteaux porteurs des parois périphériques s'accorde mal avec un volume central important. Ce constat invite à exclure la restitution d'une *cella* de type tour flanquée de quatre galeries, à laquelle nous préférons celle d'un plan sur poteaux porteurs axiaux (fig. 13). Comme pour le bâtiment B, les trous de poteau internes pourraient avoir servi à garantir le soutien du plancher de combles. Quant à l'alignement de poteaux doublant l'extérieur de la paroi sud, il pourrait être interprété comme un réaménagement de ladite paroi, à moins qu'il ne matérialise un aménagement extérieur de type montée d'escalier; si cette seconde hypothèse devait se confirmer, elle supposerait que le bâtiment A présentait une hauteur assez importante. Enfin, les nombreuses tuiles retrouvées sur le site attestent que la terre cuite a été mise en œuvre pour la toiture des deux bâtiments.

En l'absence de structures internes caractéristiques, les bâtiments A et B restent difficiles à interpréter sur la seule base de leur plan. Leur forme légèrement différente pourrait signaler une distinction de fonction<sup>16</sup>, postulat qui, nous le verrons plus loin, semble conforté par les études de mobilier.



**Fig. 13** Secteur nord, bâtiments A et B avec la position supposée des entrails (petits traitillés) et la proposition de restitution des aménagements extérieurs (longs traitillés)

Bien que la juxtaposition des bâtiments A et B constitue un élément remarquable, l'absence de recoupement clair entre les structures ne permet pas d'en assurer la chronologie relative. La situation du bâtiment A au sommet de l'éminence pourrait, à titre d'hypothèse, indiquer l'antériorité de cet édifice, auquel on aurait accolé le bâtiment B. L'espace entre les deux constructions, contiguës et parfaitement alignées, pourrait avoir été couvert, comme le suggère la configuration de la paroi orientale du bâtiment B, dont le poteau central était légèrement décalé vers l'intérieur, comme s'il était destiné à compenser la saillie de la façade du bâtiment A voisin.

#### Traces d'une construction au nord du bâtiment B

L'espace au nord du bâtiment B était bordé de plusieurs trous de poteau, dont quatre (STR 104, STR 118, STR 121 et STR 139) formaient un alignement, 2 m au nord du fossé STR 105. Un cinquième trou de poteau (STR 138), décalé de 0,2 m vers l'ouest, pourrait s'ajouter à cet alignement. Plutôt qu'un troisième appentis sur le côté nord, qui enjambrerait le fossé STR 105, il semble plus plausible d'identifier cet aménagement comme l'extrémité sud d'une construction indépendante qui

serait constituée d'un alignement principal et de trois retours perpendiculaires espacés d'environ 4,5 m, matérialisés par les trous de poteau STR 106, STR 117 et STR 140 (fig. 14).

À cet ensemble, venait peut-être s'adjoindre un trou de poteau isolé (STR 122), situé 2 m au nord du trou de poteau STR 104. La nature de cette construction qui pourrait se prolonger au-delà de la limite de fouille est impossible à définir en l'état (espace bâti ou système d'enclos?).

Ces trous de poteau se distinguaient des nombreuses anomalies naturelles par la présence, dans leur remplissage, de fragments de terre cuite, de nodules d'argile brûlée ou, exceptionnellement, d'objets. Leur diamètre était compris entre 0,15 et 0,35 m pour une profondeur de 0,1 à 0,25 m; deux d'entre eux se signalaient toutefois par une profondeur un peu plus importante, soit respectivement 0,31 m (STR 139) et 0,5 m (STR 122). Aux endroits où ils ont pu être repérés, les négatifs des bois plantés présentaient un diamètre de 0,15 à 0,2 m (STR 104, STR 106 et STR 121).

D'une manière générale, à la différence des bâtiments A et B, on n'observe ici aucune corrélation entre l'emplacement des structures, leur diamètre et leur profondeur.

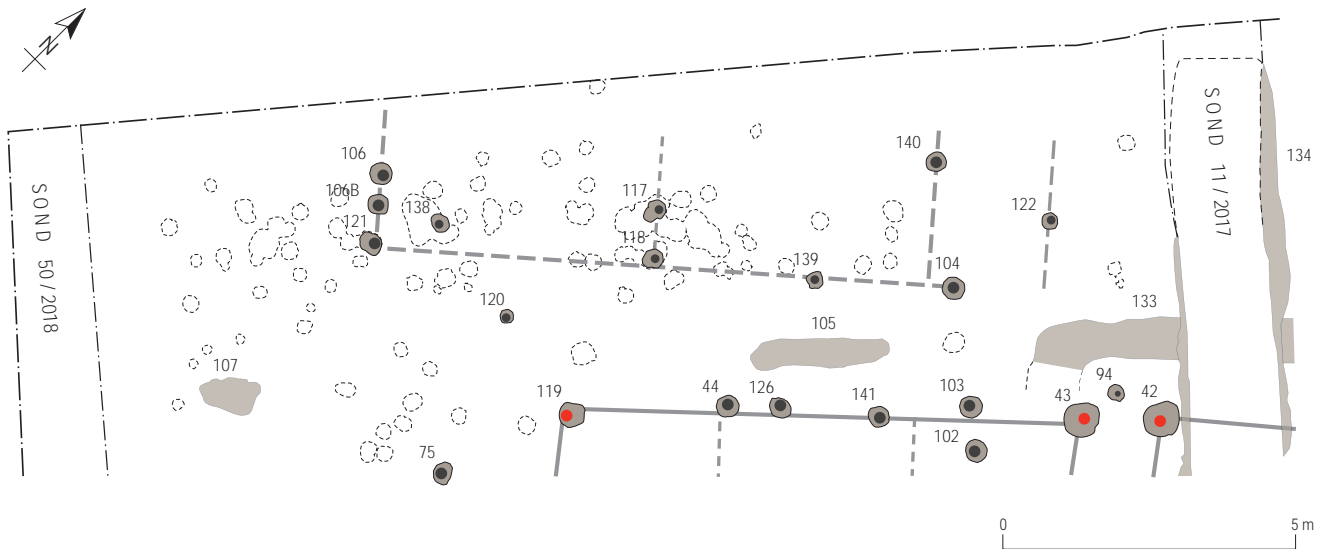


Fig. 14 Secteur nord, espace au nord du bâtiment B, trous de poteau et proposition de restitution

Les rares éléments de datation de cette zone se résument à des tessons de céramique issus de structures isolées. On compte, outre de la céramique protohistorique résiduelle, un fond à pâte claire et quelques panses de céramique à revêtement argileux qui permettent de proposer un *terminus post quem* à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

difficile à déterminer, mais plusieurs éléments en soulignent le caractère singulier. Il s'agit en particulier de deux fosses à offrandes accompagnées d'autres structures en creux dont deux éventuels trous de poteau, de plusieurs fosses, d'un long fossé formant un angle en direction du sud-est et, enfin, d'un aménagement longiligne en pierres sèches, identifié comme un solin ou un drain.

### Secteur est

Le secteur à l'est du bâtiment A, en contrebas de l'éminence, a livré une dizaine de structures concentrées sur une surface d'environ 80 m<sup>2</sup> (fig. 15).

La vocation de ce petit « pôle d'occupation », qui semble se prolonger en direction du nord-est hors des limites de la fouille, est

Les rares recoupements entre les structures suggèrent que tous ces aménagements ne sont pas strictement contemporains, mais les quelques marqueurs chronologiques issus des comblements n'autorisent pas de datation précise. La durée de l'occupation de cette aire ne semble pas différer de celle du reste du site et, malgré la faible quantité de mobilier récolté, une datation entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère peut être proposée.

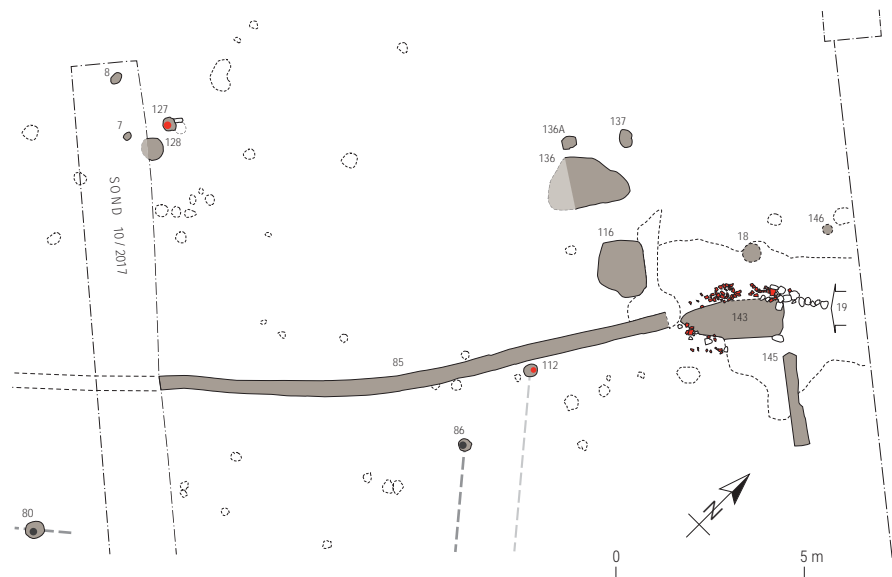


Fig. 15 Secteur est, plan des structures mises au jour

### Fosses-dépôts

Parmi les structures remarquables de ce secteur, se trouvent les fosses STR 18 et STR 136, distantes de 3 m et pourvues de caractéristiques permettant de les rattacher à des activités à connotation rituelle.

La première (STR 18), située au nord-ouest d'un alignement en pierres sèches (STR 19) est apparue sous la forme d'un creusement circulaire d'environ 0,5 m de diamètre pour 0,2 m de profondeur, aux parois relativement verticales et au fond plat, avec de légères irrégularités. Elle était remplie d'un limon sableux très charbonneux mêlé de nodules d'argile brûlés et contenant un mobilier qui avait été exposé au feu, en particulier des tessons de céramique et de nombreuses esquilles osseuses. L'absence de rubéfaction sur les bordures de l'excavation montrait d'emblée que la combustion s'était déroulée ailleurs. En surface, la structure renfermait un gros fragment de mortier de chaux, possible témoin d'un aménagement maçonné dans les environs, mais hors de l'emprise fouillée qui, elle, n'a livré que des constructions en bois<sup>17</sup>. Enfin, la bordure sommitale du creusement était soulignée par une petite pierre plate disposée verticalement (fig. 16).

La pièce centrale du dépôt semble être un petit pot à pâte claire, dont les éclats étaient distribués sur toute la profondeur du comblement<sup>18</sup>; la couleur hétérogène de la surface du récipient indique par ailleurs un contact avec du feu postérieurement à la cuisson d'origine. Le pot a été enfoui fragmenté, fond à l'envers<sup>19</sup>. Bien que tous les fragments n'aient pas été retrouvés, cette céramique et son contenu, qui a également subi l'effet du feu, constituent sans doute les éléments principaux du dépôt. Un amalgame de cendres et d'ossements calcinés était en outre encore partiellement visible contre le fond retourné du récipient (fig. 17).

La présence d'une grande quantité d'ossements calcinés dans la fosse a d'abord orienté l'interprétation vers une tombe à crémation en *ustrinum*, le bûcher se situant manifestement hors des limites de la fouille. Toutefois, l'étude des restes osseux n'a révélé la présence d'aucun os humain parmi les éléments déterminables, qui font la part belle au porc, puis au coq domestique, au pigeon (?) et à d'autres oiseaux indéterminés<sup>20</sup>. L'enfouissement de restes animaux exposés à un feu violent et la composition



Fig. 16 Secteur est, fosse-dépôt STR 18, niveau d'apparition



Fig. 17 Secteur est, fosse-dépôt STR 18, niveau renfermant le fond en céramique contenant les cendres et les ossements brûlés

particulière du lot, caractérisé notamment par la prédominance du porc et l'absence du bœuf, par ailleurs bien représenté dans l'établissement, incitent à voir dans cette fosse une incinération d'offrandes carnées. Le contexte auquel la structure était associée est plus difficile à reconstituer, mais l'importante représentation du porc et la présence du coq ne sont pas sans évoquer les dépôts en lien avec la sphère funéraire ou des manifestations rituelles relevant aussi bien du domaine religieux que du cercle profane<sup>21</sup>.

Un peu plus à l'ouest, la fosse STR 136 constituait la plus grande structure en creux de ce secteur. De forme approximativement circulaire, munie de parois peu évasées et d'un fond irrégulier aplati, elle mesurait environ 2,2 m de long sur 1,8 m de large et était profonde de près de 0,5 m. À sa base,

17 Voir l'encadré « Indices d'une construction maçonnée ? », 104.

18 Pour les détails, voir *infra*, chapitre « La céramique ».

19 Sur la base d'une légère trace limoneuse quadrangulaire plus claire décelée au sein du comblement charbonneux, une hypothèse proposant de restituer un coffret déposé dans la fosse a été avancée dans le rapport de l'intervention. Toutefois, les données des études spécialisées sur le mobilier, et notamment la répartition des tessons de céramique, semblent réfuter cette proposition. Il est donc plus probable que le dépôt a été fait en pleine terre. Voir le détail dans le chapitre « La céramique ».

20 Voir *infra*, chapitre « La faune ».

21 Voir *infra*, chapitre « Synthèse : vestiges et mobiliers, allers et retours ».



un comblement hétérogène de limons argileux et sableux a livré un petit dépôt constitué de deux récipients en céramique et de deux crânes d'équidés. Les récipients mis au jour, un tonneau en céramique à pâte grise et un gobelet en céramique à revêtement argileux décoré à la barbotine, avaient tous deux été déposés en position oblique sur la panse, ouverture vers l'est. Il s'agit de récipients presque complets, mais les quelques tessons manquants n'ont pas été retrouvés dans la structure, ce qui implique que la cassure s'est produite avant l'enfouissement. Contrairement au dépôt de la fosse STR 18, aucune trace de combustion n'a été relevée sur le mobilier; il est probable que les deux céramiques contenaient des liquides ou des aliments aujourd'hui disparus.

Les deux crânes d'équidés ont également été disposés avec soin, à plat sur le fond de la fosse, museau dirigé vers le sud; l'un d'eux était calé par une petite pierre posée de chant, l'autre avait été installé dans une légère dépression (fig. 18). Ce surcreusement ovale d'environ 0,3 sur 0,2 m était entouré de fragments de tuile plantés contre ses bordures. Selon l'étude des restes fauniques<sup>22</sup>, les têtes d'animaux, vraisemblablement des ânes, ont été détachées des carcasses à l'aide d'un couteau et probablement exposées à l'air libre avant d'être enfouies.

Le dépôt était recouvert d'un sédiment argileux contenant de gros tessons d'amphore, peut-être volontairement destinés à le sceller. Le comblement supérieur, hétérogène, consistait en un mélange de lits sableux beiges et argileux grisâtres qui recelait des débris de matériaux de construction (fragments de tuile et éclat de tuf), de la céramique ainsi que des restes fauniques épars.

S'il est difficile de déterminer avec précision la fonction de cette fosse et de son contenu, on note d'emblée qu'elle montre indéniablement des caractéristiques en lien avec un rite d'enfouissement d'offrandes animales. Les études spécialisées, nous le verrons plus loin, ont permis de relever plusieurs traits particuliers sur le mobilier issu de cette structure.

En dépit de leurs divergences d'aspect, les fosses STR 18 et STR 136 présentent des similitudes fonctionnelles qui suggèrent que le secteur est a accueilli - ou était réservé à? - des activités rituelles. Si le geste de l'offrande semble évident dans les deux cas, les manipulations (et les célébrations?) qui ont précédé l'enfouissement sont drastiquement différentes.

Le rare mobilier datant mis au jour dans les structures ne permet pas de déterminer si ces dernières sont contemporaines ou si elles se suivent dans le temps.



**Fig. 18** Secteur est, fosse-dépôt STR 136, mobilier et crânes déposés au fond de la fosse

<sup>22</sup> Voir *infra*, chapitre « La faune ».



Fig. 19 Secteur est, fossé STR 85 vidangé vu depuis l'ouest

#### Autres fosses

À ces deux fosses s'ajoutent deux autres structures en creux dont les caractéristiques sont similaires à celles de la grande fosse-dépôt STR 136, mais qui ne contenaient pas de mobilier remarquable.

La fosse STR 116, à l'est dudit dépôt, mesurait 1,5 m de long sur 1,2 m de large et montrait un remplissage hétérogène. Peu profonde, elle renfermait quelques fragments de tuile et de rares tessons de céramique.

Un deuxième petit creusement d'environ 50 cm de diamètre (STR 136A) a été mis au jour directement à l'ouest de la fosse STR 136. En surface, ses limites diffuses se confondaient avec la première et son remplissage était identique. Le rapprochement entre ces creusements se fonde exclusivement sur leur localisation et la nature de leur comblement, mais aucun lien stratigraphique ou fonctionnel entre eux n'a pu être établi.

#### Fossé

Un long fossé curviligne de 0,3 à 0,4 m de largeur, d'orientation sud-ouest/nord-est (STR 85), a été documenté sur 14 m de longueur (fig. 19). L'extrémité de sa partie orientale formait probablement un angle droit en direction du sud-est, pour rejoindre la STR 145, visible sur 4 m de longueur. La jonction entre ces deux tronçons à la morphologie très

semblable n'a pas pu être attestée, en raison d'une fosse postérieure qui venait s'implanter sur cet angle. Le fossé STR 85 présentait des parois verticales et un fond plat, à une profondeur moyenne d'environ 0,12 m. Son remplissage très homogène contenait quelques tessons de céramique et de rares fragments de tuile. Il était bordé, sur son front sud, d'un trou de poteau isolé, assez profond (STR 112).

Cet aménagement revêtait sans doute une fonction drainante, les eaux s'écoulant vers le sud-ouest, en direction du centre de la surface fouillée. On peut imaginer qu'il longeait les bordures de l'éminence, afin de protéger celle-ci du milieu humide environnant. Il est même possible qu'il ait fonctionné de pair avec le fossé STR 90, documenté dans le secteur nord. Le petit retour en direction du sud-est (STR 145) n'exclut pas cette hypothèse, mais soutient la proposition d'un prolongement des vestiges au-delà des limites de la zone explorée.

#### Vestiges d'un second bâti

Toujours dans le secteur est, les traces d'un second bâti semblaient se matérialiser par un possible solin en pierres sèches orienté sud-ouest/nord-est (STR 19). Cet empierrement longiligne était constitué de galets calibrés agencés sur 1,4 m de long et se prolongeait par un épandage de fragments de tuile sur environ 2 m de longueur (fig. 20).

Une autre hypothèse, que la situation de la structure en périphérie de fouille ne permettait pas de vérifier, serait celle d'un drain implanté dans le prolongement du fossé STR 85, réalisé à l'aide de matériaux récupérés et de pierres.

La grande fosse piriforme STR 143 mise au jour à la jonction des différentes structures du secteur mesurait 2,7 m de long et 1 m de large; son remplissage très homogène n'a livré que de rares éclats de terre cuite. Sa fonction n'a pas pu être identifiée, mais sa localisation invite à l'associer au fossé STR 85 ou à l'empierrement adjacent STR 19.

La succession chronologique de ces divers aménagements n'est pas claire, mais il semble que la fosse STR 143 et l'épandage STR 19 soient postérieurs au fossé STR 85. Cette impression est confortée par les rares tessons de céramique contenus dans ces creusements<sup>23</sup>, qui permettent de situer le *terminus post quem* pour la fermeture du fossé en 150 apr. J.-C. et celui pour l'aménagement de l'empierrement en 180/200 apr. J.-C.

<sup>23</sup> Voir *infra*, chapitre « La céramique ».



Fig. 20 Secteur est, empiérement STR 19 et fosse-dépôt STR 18

En plus de ces vestiges, deux petits trous de poteau (STR 137 et STR 146) ont été mis au jour dans la zone nord du secteur. Ils mesureraient respectivement 0,35 et 0,2 m de diamètre et ne contenaient ni calage ni inclusion notable.

Ces deux creusements supposent la présence d'une structure en élévation dont il est impossible de déduire le plan.

Le manque de données, dû à la quantité restreinte de mobilier, ne permet pas de préciser l'évolution chronologique du secteur est. On peut toutefois envisager que cet espace s'est développé de manière contemporaine à l'occupation des bâtiments du secteur nord, soit entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

## Secteur ouest

Ce secteur d'environ 150 m<sup>2</sup> au sud-est du bâtiment B a principalement livré des grandes structures en creux ainsi que quelques trous de poteau épars (fig. 21). Un profond coffrage en bois quadrangulaire remarquablement bien préservé a également été mis au jour. L'excellent état de conservation de cette structure, rendu possible par le milieu humide dans lequel elle avait été installée, a permis de prélever de nombreux échantillons organiques qui ont fait l'objet d'une restauration attentive et d'analyses spécialisées. Mis à part la volonté de créer un point d'accès à une réserve d'eau, la fonction de cet aménagement est difficile à percevoir, d'autant que l'analyse du mobilier, relativement peu abondant, n'y a pas révélé d'activité particulière.

Les larges et profondes fosses aménagées dans les sables sous-jacents pourraient correspondre à des structures d'extraction de matériaux, mais cette hypothèse est délicate à démontrer. Elles pourraient également correspondre à des réserves d'eau (citerne?) entièrement récupérées à la fin de leur utilisation et dont il ne resterait que les traces des implantations.

La dispersion spatiale des différents trous de poteau du secteur, qui empêche la restitution d'une quelconque élévation, ainsi que l'absence de couche de démolition dans cette zone permettent d'envisager un espace à ciel ouvert.

Enfin, sans recoupement stratigraphique et à défaut de marqueur chronologique au sein du mobilier, la datation des divers aménagements et leur relation avec les bâtiments principaux du site sont difficiles à établir. La durée de l'occupation de ce secteur est donc délicate à estimer. Le mobilier, bien que peu abondant, pointe vers une datation similaire à celle résultant des données recueillies ailleurs sur le site, soit une fourchette située entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cependant, comme ces marqueurs proviennent du comblement des fosses, voire de la récupération des matériaux, ils empêchent d'évaluer la période d'utilisation des aménagements.

### Le puits-citerne

La structure principale du secteur ouest est un puits-citerne, dont le coffrage en bois quadrangulaire (STR 108) a été aménagé dans une fosse circulaire de plus de 2 m de

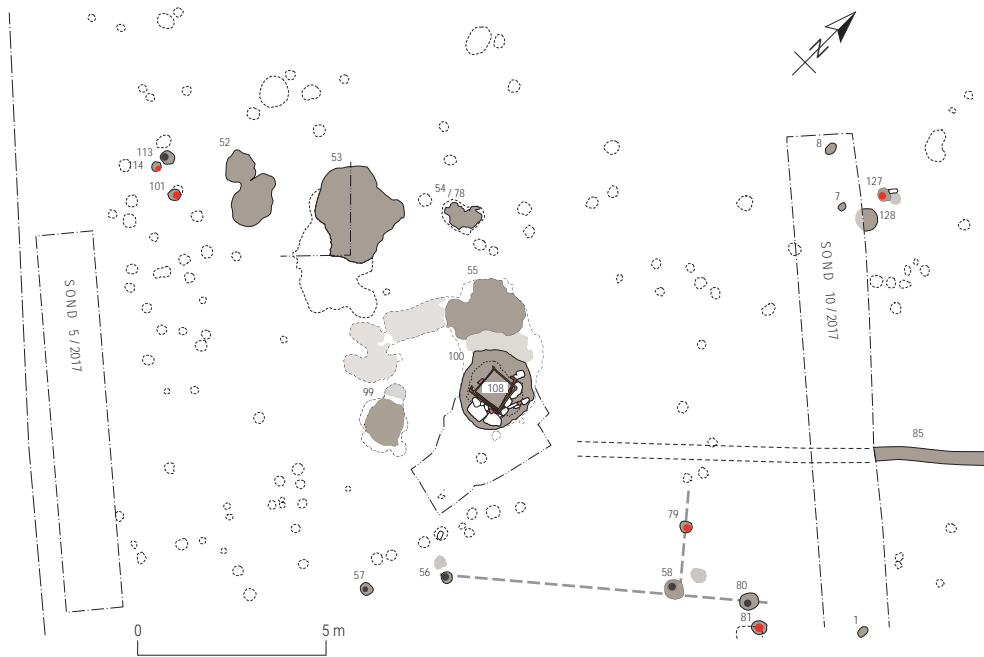


Fig. 21 Secteur ouest, plan des structures mises au jour

profondeur (STR 100). En surface, seule une grande tache ovale de 2,1 sur 1,9 m parmi une multitude d'anomalies sédimentaires signalait sa présence. Le coffrage n'est apparu en place que 0,6 m sous le niveau d'ouverture de la fosse (fig. 22), mais la coupe stratigraphique suggère que le bois s'est décomposé dans la partie haute de la structure, implantée dans un substrat moins humide; il est néanmoins aussi possible que la partie haute de l'aménagement se soit affaissée ou ait été récupérée dans une phase postérieure, avant d'être comblée par un remblai de démolition.

Si le mobilier était plus abondant au sommet de la structure, les marqueurs chronologiques ne montrent pas d'écart significatif entre le haut et le bas du remplissage, ce qui pourrait aussi être imputé au nombre restreint d'éléments datants retrouvés<sup>24</sup>. Le comblement de la fosse d'implantation n'a été documenté de manière optimale que ponctuellement, en raison des contraintes dictées par la nécessité de maintenir les bois en place en vue de leur prélèvement. De manière générale, on a pu observer un changement de matrices au niveau de l'apparition du cuvelage. Le remplissage inférieur, sans doute constitué du substrat remanié, était formé d'un mélange de limons argileux à sableux et de litages de sables oscillant entre le beige ocre et le gris verdâtre. En plus de quelques points de charbon et de gros fragments de *tegulae*, ce sédiment renfermait des galets et des petits blocs qui ont été utilisés pour caler le coffrage lors de son



Fig. 22 Secteur ouest, moitié de la fosse STR 100 et du coffrage en bois STR 108 à son niveau d'apparition, vue vers le sud-ouest

montage. Le comblement supérieur, plus homogène, était un limon sableux gris foncé présentant des traces d'oxydation et contenant des petits galets ainsi que quelques fragments de tuile.

Le cuvelage, de forme carrée, mesurait environ 0,8 m de côté (fig. 23). Dégagé sur toute sa hauteur, soit environ 1,45 m, il était orienté sur les points cardinaux et se composait de planches disposées à angle droit et fixées à leurs extrémités par un système de tenons et mortaises (fig. 24). Les « cadres » ainsi constitués ont été empilés dans la fosse d'implantation, qui a elle-même été

<sup>24</sup> Voir *infra*, chapitre « La céramique ».



Fig. 23 Secteur ouest, cuvelage quadrangulaire en bois STR 108 à son sommet

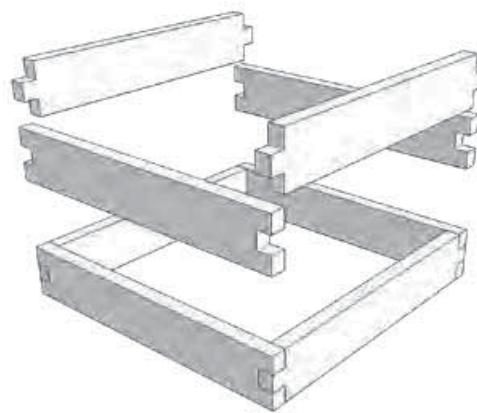


Fig. 24 Secteur ouest, schéma de l'assemblage du coffrage en bois STR 108 (d'après Albrecht 2014, 38)

probablement comblée au fur et à mesure pour assurer la stabilité de l'ensemble. Les planches des parois au nord et au sud étaient pourvues de tenons assez mal conservés d'environ 7 cm de large sur 6 cm de long, dont l'extrémité pouvait être rectiligne ou en queue d'aronde (fig. 25).

Les planches ont été tirées du tronc d'un épicéa, vraisemblablement au niveau du branchage comme l'indique la présence de nombreux nœuds. Leur épaisseur variait de manière notable entre le haut et le bas de la structure (4-5 cm pour les planches du fond et 1-2 cm pour celles du haut), peut-être en raison d'une conservation différenciée des éléments en bois. La base de la structure ne semblait pas avoir fait l'objet d'un traitement particulier, la partie inférieure du cuvelage ayant simplement été enfoncée dans le sable encaissant sur une douzaine de centimètres. Sur environ 0,8 m de hauteur, un calage en galets et fragments de tuile, renforcé aux angles par des boulets, avait été soigneusement installé contre la paroi externe du coffrage (fig. 26).

Comme nous l'avons signalé plus haut, le remplissage du puits-citerne était constitué de nombreux litages très fins alternant matrices sableuses et limoneuses de couleur et d'épaisseur variables, qui se sont déposés progressivement au cours de l'utilisation du captage (fig. 27). Il n'est pas possible de déterminer si les trois fragments de tuile posés à plat au fond de la structure font partie de la construction du cuvelage, ou s'ils sont tombés au fond de ce dernier après l'abandon. Quant à la partie supérieure du remplissage, plus homogène, elle indique probablement que la structure a été délaissée durant un laps de temps indéterminé, avant de se voir définitivement et intentionnellement comblée.



Fig. 25 Secteur ouest, base du coffrage STR 108, assemblage des planches (système de fixation à tenons et mortaises); vue vers le nord-ouest



Fig. 26 Secteur ouest, calage de galets et de tuiles à la base de la paroi externe du coffrage STR 108

Le mobilier mis au jour dans cette structure ne permet pas d'en proposer une période d'utilisation précise. La céramique retrouvée dans la fosse d'implantation (STR 100) indique une installation durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (*terminus post quem* à 150 apr. J.-C.), une date beaucoup plus tardive que celle obtenue par l'analyse radiocarbone effectuée sur les planches du cuvelage<sup>25</sup>, qui présente un pic de probabilité entre 4 av. J.-C. et 87 apr. J.-C. À moins qu'elle ne soit liée à un affaissement de la partie supérieure de la fosse, qui aurait piégé du mobilier provenant de la démolition sus-jacente, cette différence de datation peut s'expliquer par la réutilisation d'anciennes planches. Les éléments issus du remplissage du cuvelage (STR 108) remontent, pour les plus tardifs, à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle.



Fig. 27 Secteur ouest, coupe du comblement du coffrage STR 108 vue vers le nord-ouest

On soulignera encore la présence d'un nombre assez important de pièces de harnachement dans la partie supérieure de la fosse d'implantation. Mis en parallèle avec des contextes du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>, ces artefacts peuvent orienter l'abandon de cet aménagement vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle.

#### Fosses adjacentes

Parmi les nombreuses structures en creux du secteur ouest, on s'attardera sur les fosses STR 53 et STR 55, qui se matérialisaient par deux grands creusements de forme et de nature très semblables, aux contours irréguliers, mesurant respectivement 2,3 × 2,6 m et 2,1 × 1,4 m en surface. Si leurs limites demeuraient floues à leur niveau d'apparition, ces structures paraissaient presque quadrangulaires plus en profondeur, et leurs bordures étaient verticales. Toutes deux s'élargissaient à mi-hauteur environ (fig. 28 et 29), à la manière de fosses-silos. Cependant, en l'absence d'élément probant, rien n'interdit d'envisager également d'autres fonctions (dépotoirs, implantation de puits-citernes, par exemple), qui ne peuvent être confirmées en l'état de la recherche.

#### Secteur sud

Dans le secteur sud, le sommet du terrain d'arrivée (US 6) a livré des traces de constructions sur poteaux dont le plan reste difficile à décrypter, ce d'autant plus

<sup>25</sup> Ua-65381 : 1959±30 BP, cal. 2 sigma (81,8%). L'analyse dendrochronologique des planches n'a pas pu être réalisée en raison de la dégradation trop importante des matériaux.

<sup>26</sup> Voir *infra*, chapitre « Le métal ».



Fig. 28 Secteur ouest, coupe dans le comblement de la fosse STR 53; a) profil nord-est (STR 53A, époque romaine); b) profil sud-ouest (STR 53B, époque protohistorique)



Fig. 29 Secteur ouest, coupe dans le comblement de la fosse STR 55 vue vers le nord

qu'il est probable que ces constructions se prolongeaient hors de l'emprise de la fouille (fig. 30).

De manière générale, les trous de poteau documentés présentaient une fosse d'un diamètre de 0,2 à 0,5 m et des bois dont le diamètre, lorsqu'il a pu être estimé d'après les négatifs, demeurait relativement constant (0,15-0,2 m). Comme pour le secteur nord, aucune corrélation n'est apparue entre le diamètre des structures et leur profondeur, comprise entre 0,1 et 0,75 m. Ces aménagements se distinguaient des anomalies naturelles soit par leur diamètre de surface plus important, soit par la présence d'inclusions anthropiques (fragments de terre cuite ou éléments lithiques); neuf structures présentaient des calages en tuile ou en pierre (fig. 31).

À titre d'hypothèse, on peut rassembler ces structures en deux groupes principaux.

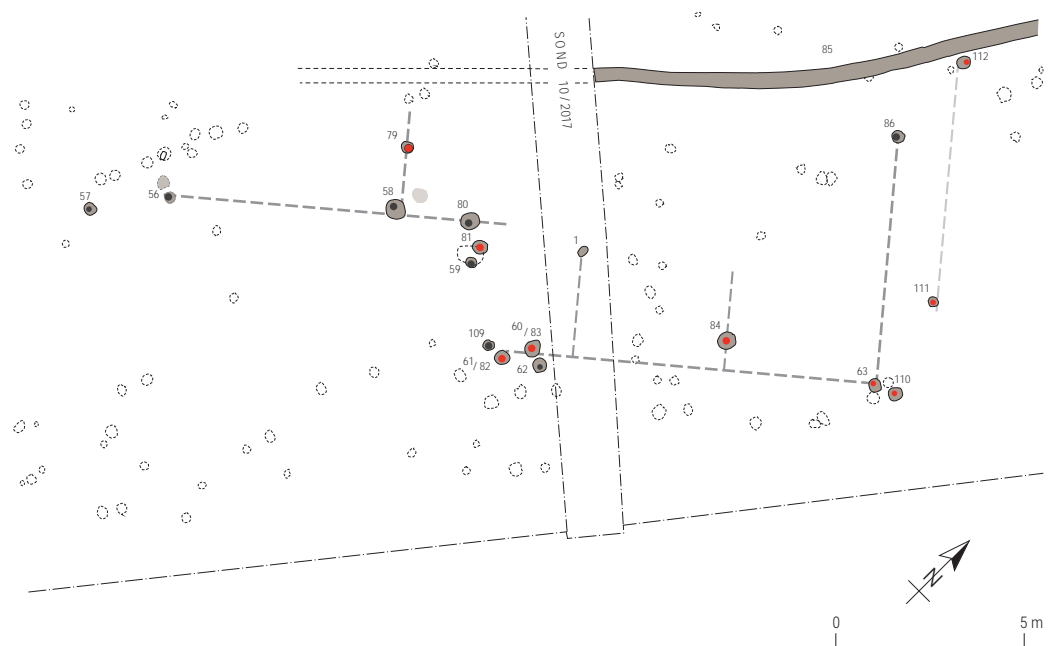


Fig. 30 Secteur sud, plan des structures mises au jour et proposition de restitution

Le premier comprendrait sept trous de poteau, dont trois (STR 56, STR 58 et STR 80) alignés sur un axe parallèle à celui des bâtiments A et B du secteur nord. Quatre autres pourraient leur être associés (STR 57, STR 59, STR 79 et STR 81).

Le deuxième groupe rassemblerait huit trous de poteau, dont six (STR 60/83, STR 61/82, STR 62, STR 63, STR 109 et STR 110) également établis sur un axe parallèle aux bâtiments du secteur nord; la répartition irrégulière des poteaux à l'ouest pourrait matérialiser un renfort d'angle ou signaler une chronologie relative, qui n'est pas restituable. Trois retours perpendiculaires peuvent être postulés, l'un depuis le trou de poteau STR 63 vers le trou de poteau STR 86, environ 6 m plus au nord, les deux autres vers les trous de poteau STR 84 et STR 1 du sondage 10/2017. Un trou de poteau isolé (STR 111) pourrait avoir été associé à l'ensemble, à moins qu'il ne fonctionne avec le trou de poteau STR 112 bordant le fossé STR 85. On ne peut déterminer si toutes ces structures formaient un élément bâti ou une aire ouverte (enclos?), orienté-e parallèlement au tronçon oriental du fossé STR 85, qui accusait ici un léger changement d'axe en direction de la fosse STR 100 du secteur ouest.

Seules trois structures ont livré du mobilier céramique, peu abondant; l'élément le plus significatif est un fragment de bol à colle-rette à revêtement argileux, qui place le *terminus post quem* dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

## Données archéologiques: premier bilan

Du point de vue archéologique, les 1600 m<sup>2</sup> explorés à Saint-Aubin/Les Attes ont livré une grande variété de vestiges laissant entrevoir une organisation complexe du site (voir fig. 4).

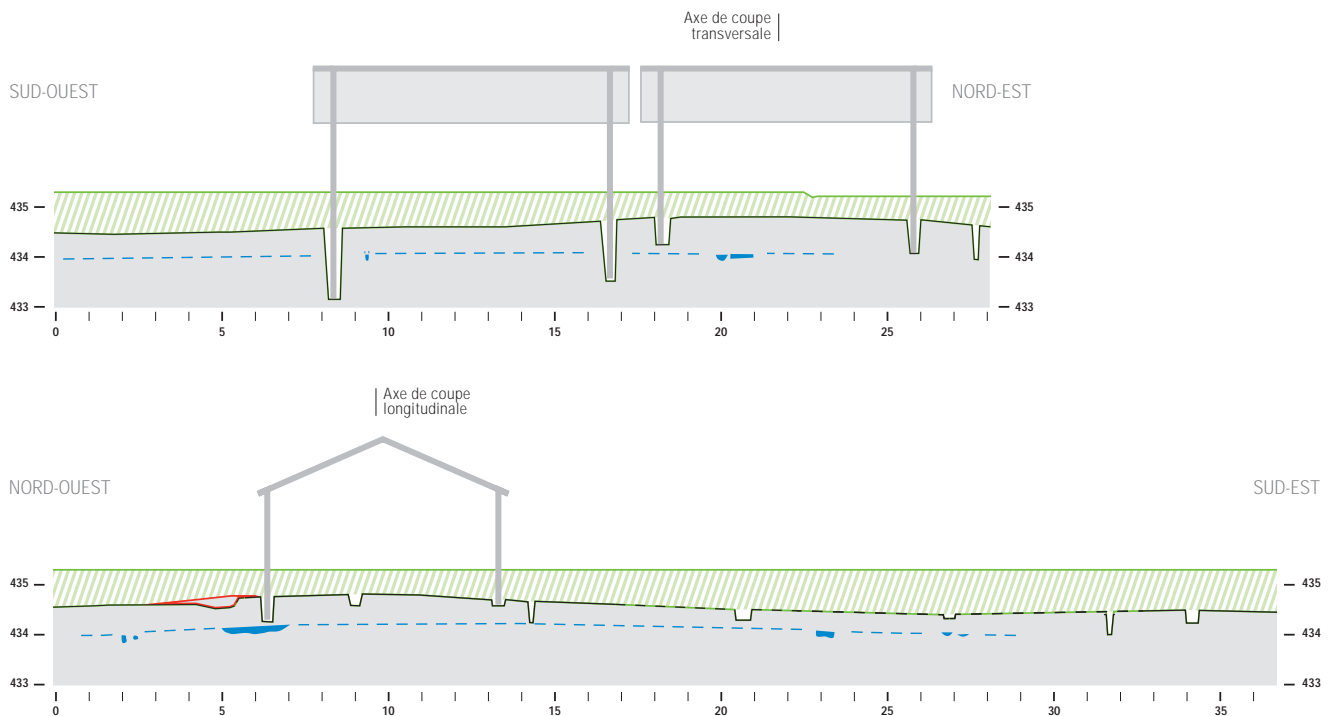
Aux extrémités ouest et sud du chantier, des nuages de trous de poteau appartiennent à des constructions légères dont l'organisation peine à se dessiner et dont la fonction ne peut être déterminée.

Dans le secteur nord, l'éminence est occupée par les deux bâtiments A et B sur poteaux (fig. 32). Ces édifices à la couverture de tuiles présentent des plans peu caractéristiques, qui montrent quelques similitudes avec des bâtiments utilitaires provenant de sites ruraux de la région. Leurs espaces intérieurs n'ayant pas livré de vestiges suffisamment nombreux ou évocateurs, l'interprétation de leur fonction demeure difficile. Si l'on excepte quelques trous de poteau à même de définir des cloisonnements internes - ils pourraient de plus participer au soutènement de la charpente -, seule la petite fosse STR 41 du bâtiment A, que son comblement spécifique désignait d'office comme un petit dépôt (de fondation?) rapidement comblé avant la dispersion des cendres qu'il renfermait, a d'emblée pu être interprétée. La juxtaposition des édifices indique peut-être une succession dans la construction, qui aurait par exemple débuté avec le bâtiment A au sommet de l'éminence avant



Fig. 31 Secteur sud, trous de poteau STR 61/82 et STR 109 avec leur calage, vus vers le nord





**Fig. 32** Coupe schématique à travers l'éminence du secteur nord, avec les bâtiments A et B; en bleu: horizon et structures protohistoriques; en rouge: fossé d'époque romaine; en vert hachuré: humus

de se poursuivre avec l'édification du bâtiment B, moins de 2 m plus loin en direction de l'ouest, tandis que les variations dans le plan des édifices sont peut-être à mettre en relation avec une différence de fonction.

Si la nature du site reste difficile à saisir, l'établissement de Saint-Aubin n'est pas sans évoquer, du point de vue strictement architectural, une ferme modeste, voire une « annexe agricole » dépendant d'un domaine foncier. Ce type de site, encore peu connu dans nos régions, est bien attesté en France, dans le Centre-Val de Loire ou en Bourgogne du Nord<sup>27</sup>. Ces édifices au statut peu élevé, encore difficiles à caractériser, y représentent entre 5 et 15% de l'ensemble des sites ruraux connus.

Quoi qu'il en soit, l'espace bâti, bordé de fossés, domine une ancienne zone humide, sur laquelle deux concentrations de structures ont été documentées avec, au sud, un espace à vocation « utilitaire » recelant un captage en bois (STR 108) et de possibles fosses d'extraction ou de stockage, et, à l'est, une zone de dépôts d'offrandes en fosses (STR 18 et STR 136) qui témoignent de la présence d'activités rituelles dont la nature exacte nous échappe cependant.

Nous reviendrons en synthèse, après la présentation des différents mobiliers mis au jour, sur la fonction du site et son insertion dans le tissu environnant.

<sup>27</sup> Centre de la France: Cr. Gandini – Fr. Dumasy, *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive: la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)* (RACF, suppl. 33), Tours 2008, 244-266. Pour la Bourgogne: P. Nouvel – M. Kasprzyk, « Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du Nord, II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles p. C. », in: Ph. Leveau – Cl. Raynaud – R. Sablayrolles – Fr. Trément (dir.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques* (Aquitania, suppl. 17), Actes du colloque AGER VIII (Toulouse, 22-24 mars 2007), Bordeaux 2009, 361-389.

<sup>28</sup> Voir *infra*, chapitre « Le métal », et cat. 184-185.

### Indices d'une construction maçonnée ?

Alors que la fouille a fait la part belle à la construction en matériaux légers, des témoins indirects d'une construction maçonnée ont été récoltés ponctuellement. L'indice le plus flagrant est un fragment de mortier de chaux assez friable, mêlé de son agrégat de sables et graviers, retrouvé dans le remplissage de la fosse STR 18. En l'absence de maçonnerie dans la zone de fouille, ce fragment de mortier ne peut provenir que d'une construction située ailleurs. Comme le mobilier brûlé du remplissage de la structure se trouvait en position secondaire, on peut postuler la présence de cette possible construction maçonnée à proximité du bûcher.

À cela s'ajoutent deux objets métalliques, une fiche en T et une possible patte à marbre<sup>28</sup>, issus de la zone du bâtiment A et associés à la construction en dur, du fait de leur fonction (fixation d'éléments isolants en terre cuite ou de placages décoratifs en pierre). La présence de ce type de mobilier pourrait toutefois aussi s'expliquer par une activité de récupération.

## La céramique

Le site de Saint-Aubin/Les Attes<sup>29</sup> a livré un mobilier céramique relativement abondant et varié (4717 fragments), issu en particulier de la couche de démolition (US 3). Outre la céramique romaine, on observe quelques tuiles (367 fragments) et pièces protohistoriques, non traitées ici<sup>30</sup>.

### Secteur nord

Les unités stratigraphiques de ce secteur ont été relativement bien identifiées et ont livré un mobilier chronologiquement significatif. Les trous de poteau des bâtiments A et B recelaient également des fragments de récipients intéressants.

#### US 5

L'US 5 qui correspond, avec une partie de l'US 6, au niveau d'implantation des édifices, a livré deux fragments de tuile et 40 de céramique, parmi lesquels six bords. Le *terminus post quem* de cet ensemble, à savoir le début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., est fourni par la céramique à revêtement argileux, les mortiers notamment. L'un d'eux (cat. 1), avec son bandeau concave à l'intérieur associé à une collerette repliée à angle droit, fait état d'un mélange entre les types AV 376 et AV 379 (Drag. 43). Un bol à pâte claire imitant la forme Drag. 37 en sigillée (AV 197; Lamb. 2/37) concorde parfaitement avec une datation de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle, tandis qu'un fragment de bol proche du Drack 21, un possible fragment en imitation de sigillée/technique grise et un probable pot AV 78 en céramique commune pourraient être légèrement plus anciens. Enfin, une cruche présente la particularité d'avoir trois anses (cat. 2). Il s'agit d'une forme connue (AV 337) mais peu fréquente, qui est attestée en nombre assez important (douze individus) dans le dépotoir du III<sup>e</sup> siècle de Derrière la Tour à Avenches VD, mais aussi dans le canton de Fribourg à Marsens, Châbles et Joressant, ou encore en Argovie, à Windisch, toujours dans des contextes datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>.

Le *terminus post quem* pour ce niveau est fourni par des éléments similaires à ceux qui datent l'abandon du site (US 3), ce qui pourrait suggérer une contamination de cette couche par la séquence sus-jacente.

#### US 11

L'US 11, observée à l'emplacement du bâtiment A, renfermait 39 fragments de céramique, parmi lesquels deux bords, à savoir un pot AV 47 et une écuelle AV 286, à pâte grise. On note également une panse d'assiette du Service F de Gaule du Centre, un éventuel fragment de bol en terre sigillée helvétique/revêtement argileux<sup>32</sup> (cat. 3) ainsi que divers morceaux de céramique à revêtement argileux.

Notons que la terre sigillée helvétique mouillée est surtout attestée dans les ensembles du III<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. En tous les cas, la présence de céramique à revêtement argileux luisant exclut une datation antérieure au milieu du II<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, des recollages avec un tessou de l'US 3 et des fragments issus du décapage machine, associés à la chronologie, témoignent d'un probable mélange des niveaux.

#### US 3

L'importante couche de démolition (US 3) renfermait la majorité du matériel exhumé. Dans le but de mettre en évidence des distinctions chronologiques entre les espaces fouillés, le mobilier a été prélevé et inventorié par zone. L'analyse du matériel n'a toutefois pas permis d'établir une chronologie différenciée, d'autant que tous les lots sont attribuables au III<sup>e</sup> siècle, une période peu propice à de fines sériations typochronologiques. De plus, les recollages effectués entre des tessous issus de différentes zones trahissent un épandage généralisé du mobilier sur le site. On note cependant que la majorité du matériel provient de la zone du bâtiment A et de ses abords, au nord, au sud et à l'est. L'US 3 a donc été traitée de manière uniforme. Elle a livré 2822 fragments de céramique pour 470 bords, auxquels s'ajoutent 196 fragments de tuile.

Le faciès céramique est caractéristique du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La céramique à revêtement argileux, avec les cruches et les mortiers, occupe plus des 40 % du corpus (45 % du NMI). Au sein de cette catégorie, on observe l'apparition de formes plus spécifiques au III<sup>e</sup> siècle: le bol AV 176 (cat. 36-38), très bien représenté sur le site, le bol AV 181 (cat. 39-40), ou encore les mortiers (cat. 60-63), en particulier ceux des types AV 376, AV 379 et AV 380. Les bols imitant le Drag. 37 (AV 197 ou Lamb. 2/37;

<sup>29</sup> Je remercie Cl. Hervé, A. Lawrence et A. Wyss Schildknecht, à qui j'ai eu l'occasion de montrer quelques tessous, et D. Bugnon pour ses précieux conseils, tant céramologiques que stylistiques. Mes remerciements s'adressent également à E. Garcia Cristobal, L. Dafflon, D. Glauser, N. Jacquet, A. Tinguely et Cl. Zaugg qui ont réalisé les figures et les planches et à toute l'équipe du laboratoire de restauration.

<sup>30</sup> Je remercie B. Bär, qui a étudié ce mobilier (voir l'article de B. Bär et M. Ruffieux, dans ce volume, en particulier 37-53).

<sup>31</sup> Avenches : Bosse 2004, 80, pl. 22-23; Marsens : Bugnon à paraître, pl. 54.771; Châbles : Anderson *et al.* 2003, pl. 15.175; Joressant : H. Schwab, *Ponts et ports romains sur la Broye inférieure et la Thielle moyenne* (AF 17; *Archéologie de la 2<sup>e</sup> correction des eaux du Jura* 4), Fribourg 2003, 55, fig. 38.1; Windisch : J. Trumm – M. Flück, *Am Südtor von Vindonissa. Die Steinbauten der Grabung Windisch-Spillmannwiese 2003-2006* (V.003.1) im Süden des Legionslagers (Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa XXII), Brugg 2013, Taf. 133. Ke907.

<sup>32</sup> À propos de cette catégorie mixte, voir l'encadré « Sigillée helvétique ou revêtement argileux? », 106.

<sup>33</sup> Voir *infra*, US 3.

cat. 41-44), qui apparaissent déjà au II<sup>e</sup> siècle, sont abondants et décorés avec variété, notamment de motifs oculés ou barbotinés, tout comme le bol AV 159 (cat. 35). L'un des bols reprenant la forme Drag. 38 (AV 222; cat. 45-46) présente un bord simple non délimité, morphologie qui rappelle les exemplaires de Gaule de l'Est – notamment le Chenet 326 de l'Argonne – et que l'on rencontre fréquemment dans des ensembles du III<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>; on relèvera ici qu'un exemplaire similaire provient des niveaux supérieurs du site (cat. 115; US 2). Enfin, le seul gobelet Nied. 33 (cat. 59), récipient emblématique du III<sup>e</sup> siècle, bien qu'incomplet, semble se rapprocher plutôt des modèles du début du III<sup>e</sup> siècle au vu de son col peu développé. Si cette forme est assez courante dans les ensembles de l'est de la Suisse, elle se rencontre plus modérément dans les contextes contemporains du Plateau suisse occidental<sup>35</sup>; son précurseur, le gobelet AV 52, n'est pas clairement représenté, mais certains gobelets appartenant à des formes typiques du II<sup>e</sup> et du début du III<sup>e</sup> siècle (AV 48 ou AV 89; cat. 54-58) suggèrent déjà une tendance vers un allongement du col. On note également la quasi-absence des céramiques à revêtement noir ou gris, fréquentes au III<sup>e</sup> siècle. Les écuelles AV 282/283 (cat. 27-28), que l'on retrouve en grandes quantités dans des ensembles contemporains, sont nombreuses et attestées tant en céramique à

revêtement argileux ou micacé qu'à pâte claire (cat. 75). Autres formes majoritaires: les bols à marli (cat. 47-53), au sein desquels les marlis lisses (AV 205; cat. 47-51) prédominent, au détriment de ceux à un ou deux sillons (cat. 52-53). Ce phénomène est perceptible aussi à Courtepin FR ou à Avenches<sup>36</sup>. Les mortiers appartiennent majoritairement au type «rhétique» et à ses variantes au vu de leur collet incurvé profilée d'une cannelure (cat. 60-61), auquel s'ajoutent les types Drag. 43 (AV 379; cat. 62) et Drag. 45 ou Lamb. 45 (AV 380; cat. 63) qui fournit le *terminus post quem* pour cet ensemble. Les surfaces de ces céramiques à revêtement argileux sont décorées des traditionnels guillochis fréquents à toutes les périodes, mais aussi de motifs oculés, en damiers ou à la molette. On rencontre également des décors appliqués à la barbotine: en marge des quelques scènes animalières héritées du II<sup>e</sup> siècle, on observe des motifs végétaux qui paraissent plus récents. Signalons enfin un motif floral excisé, technique décorative caractéristique du III<sup>e</sup> siècle.

Hormis les bols et mortiers déjà évoqués, plusieurs individus reprennent des types du répertoire de la céramique sigillée gauloise: les assiettes de la forme Drag. 32 (cat. 20-23) et du Service F (cat. 24)<sup>37</sup>, les coupes du Service A (cat. 31-32) et du type Drag. 40 peut-être (cat. 30), ainsi que le bol Drag. 30 (AV 125; cat. 34). S'y ajoutent trois bols à décor moulé reprenant la forme du Drag. 37

**34** Comme à Avenches (Bosse 2004, pl. 6.51-52) ou à Soleure (H. Spycher – C. Schucany (Hrsg.), *Die Ausgrabungen im Kino Elite im Rahmen der bisherigen Untersuchungen der Solothurner Altstadt (Antiqua 29)*, Basel 1997, Taf. 37.388.

**35** Par exemple Monnier/Mouquin 2018; Bugnon 2002; Bugnon à paraître; Bosse 2004.

**36** Monnier/Mouquin 2018; Bosse 2004.

**37** On ne peut totalement exclure que le cat. 24 corresponde à une grande coupe.

**38** Th. Luginbühl, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale (CAR 83)*, Lausanne 2001.

**39** M.-A. Haldimann, dans son étude de la céramique d'Yverdon-les-Bains, réunit tous les récipients qui imitent des formes de céramique sigillée sous l'appellation « sigillée helvétique » (Haldimann 2000).

**40** M.-Fr. Meylan Krause, dans son étude de la céramique du palais de Derrière la Tour à Avenches, ne distingue que les formes moulées, qu'elle classe dans la catégorie « terre sigillée ornée helvétique (TSO helvétique) » (Meylan Krause 2010, fig. 209.445).

**41** S. Bosse, dans son étude de la céramique du dépotoir d'Avenches/Derrière la Tour, classe ces récipients dans la catégorie « revêtement argileux », mais les décrit séparément (Bosse 2004, 76-77, pl. 3.28-29).

**42** Avenches: Bosse 2004, pl. 24.220; Berne: U. Rohrbach, *Die römische Villa: Bern-Bümpliz, Mauritiuskirche Auswertung der Grabungen 1996 bis 1999. Ein Beitrag zur römischen Siedlungsgeschichte im helvetischen Aareraum*, Masterarbeit (Universität Bern), [Bern 2012], Taf. 21.11.

**43** Ettliger/Roth-Rubi 1979.

**44** Ettliger/Roth-Rubi 1979, 19 et 22.

**45** Ettliger/Roth-Rubi 1979, Taf. 17-18 et Koch 2011, Taf. 7.1.

**46** K. Roth-Rubi, « Nachlese zur Sigillata-Produktion in der Schweiz », AS 7.1, 1984, 16-20, en particulier 19.

**47** Ettliger/Roth-Rubi 1979, 16 et 21.

### Sigillée helvétique ou revêtement argileux ?

La classification de ces céramiques qui succèdent aux imitations de terre sigillée des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles<sup>38</sup>, au répertoire typologique spécifique mais de qualité régionale, s'avère relativement variée selon les auteurs: catégorie à part entière englobant toutes les formes<sup>39</sup>, voire seulement les moulées<sup>40</sup>, ou attribution aux céramiques à revêtement argileux<sup>41</sup>.

Pour l'étude du matériel de Saint-Aubin, le parti a été pris de classer ces productions dans la catégorie de la céramique à revêtement argileux, du fait de la mise en œuvre d'une technique identique et homogène. Seules les formes moulées (cat. 3, 17-19 et 112), bien que produites de la même manière que les céramiques à revêtement argileux, ont été individualisées (« Terre sigillée helvétique/revêtement argileux ») en raison de l'utilisation de moules qui montrent une filiation généralement directe avec des ateliers gaulois de sigillée. Des fragments de moules ont été mis au jour récemment dans la région, à Avenches ou à Berne BE<sup>42</sup>, où la fabrication de ce type de mobilier était déjà bien attestée auparavant<sup>43</sup>. L'un des fragments de Saint-Aubin (cat. 17) s'apparente à la production de l'ouest de la Suisse (oves E8)<sup>44</sup> et trouve des parallèles notamment à Haut-Vully/Le Rondet FR, Avenches ou Gals<sup>45</sup>. Un motif d'ours, sans parallèle identifié, pourrait provenir d'Avenches ou d'un atelier encore inconnu<sup>46</sup>. Un autre fragment (cat. 18), quant à lui, peut être associé au groupe du nord-ouest de la Suisse (oves E4)<sup>47</sup>, qui fait état de rattachements aux potiers de Westerndorf (A, Tyrol), mais également de Rheinzabern (D, Rhénanie-Palatinat); c'est peut-être aussi le cas du bol cat. 112. Les autres fragments sont trop incomplets pour qu'il soit possible de préciser leur provenance.



Fig. 33 Bol Drag. 30 à décor moulé (cat. 16)

(cat. 17-19). Si certaines de ces imitations sont récurrentes dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle, d'autres sont mieux attestées dans les ensembles du III<sup>e</sup> siècle comme les imitations de Drag. 32, Drag. 38, Drag. 43 ou Drag. 45<sup>48</sup>. Une partie de ces formes a été produite dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle à Augst BL (Kaiser-augst/Auf der Wacht)<sup>49</sup>. Les coupes qui reprennent le Service A sont ornées de guillochis sur le bord, caractéristique fréquente au III<sup>e</sup> siècle. Enfin, plusieurs exemplaires présentent des qualités particulières, difficiles à attribuer à une importation de l'est de la Gaule ou à une production locale (cat. 23, 25 et 30). La coupe qui s'inspire vraisemblablement de la forme Drag. 40 (cat. 30) porte en outre une estampille en forme de rosette, qui trouve un parallèle à Marsens sur un récipient au revêtement très similaire<sup>50</sup>.

La sigillée de l'US 3 est elle aussi caractéristique du III<sup>e</sup> siècle : absence de sigillée sud-gauloise et forte présence de récipients du centre et de l'est de la Gaule. Les productions du centre présentent les caractéristiques des exemplaires de la fabrique 4 de Lezoux, datée du milieu du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>51</sup>. L'assiette Lezoux 43 et la coupe Lezoux 42 (cat. 5-7) sont connues dès le II<sup>e</sup> siècle, mais se retrouvent encore, dans l'est de la Gaule, dans des ensembles du milieu, voire de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>. Les récipients en provenance des ateliers de Gaule orientale regroupent une assiette du Service C (cat. 9), des assiettes Drag. 18/31 (cat. 10) et Drag. 32 (cat. 11-12), des coupes Drag. 33 (cat. 13) ainsi que des bols Drag. 37 (cat. 14-15) et Drag. 30 (cat. 16; fig. 33). L'un des Drag. 37 (cat. 15), avec ses oves triangulaires, est attribuable au potier Cibisus qui a officié à

Ittenwiller (F, Bas-Rhin) et à Mittelbronn (F, Moselle) durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, dont on retrouve les productions dans des contextes de la fin du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>. Signalons qu'aucun parallèle n'a été trouvé pour le Drag. 30, produit manifestement dans les ateliers de l'est de la Gaule.

Les céramiques communes réunissent des formes également fréquentes dans des contextes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles : la terrine AV 235 (cat. 79), les bols à marli AV 205 et AV 212 (cat. 82-83) ainsi que les pots AV 38-41 (cat. 85-87) et peut-être AV 81 (cat. 90-91) à pâte claire, auxquels s'ajoutent les pots AV 26 (cat. 98-99) et AV 31 (cat. 100) à pâte grise. L'écuille AV 286, parfois difficile à distinguer d'une terrine, est attestée notamment à pâte grise grossière (cat. 103). D'autres formes sont moins habituelles. L'écuille à bord profilé d'une cannelure sommitale AV 240 (cat. 77), connue à pâte grise (cat. 96) ou en *terra nigra*, est plus rare en cuisson oxydante<sup>54</sup>; elle rappelle quelque peu les récipients en pierre ollaire, tout comme le godet ou gobelet cylindrique cat. 97. Un mortier (cat. 69) a livré une estampille pour laquelle aucun parallèle exact n'est connu<sup>55</sup>, tandis qu'une cruche à bord déversé profilé d'une gorge sommitale (cat. 68) rencontre un exemplaire proche à Marsens<sup>56</sup>.

Parmi les amphores, aucune forme tardive n'a pu être identifiée. On retrouve les habituels contenant de Bétique (Dr. 20; cat. 72) et de Gaule (G. 4; cat. 73-74). Certaines panses pourraient provenir de la Vallée du Rhône, tandis que d'autres pourraient être d'origine africaine, ce qui est difficile à assurer en l'absence d'éléments typologiques reconnaissables ou d'analyses chimiques.

48 Pour l'imitation de Drag. 32, voir Yverdon-les-Bains (Haldimann 2000, fig. 292.12), Studen-*Petinesca* (Zwahlen 2020, 164, Taf. 69.1 et 78.8), ou encore Worb (Ramstein 1998, Taf. 13.8-9); pour l'imitation de Drag. 38, voir note 34; pour les mortiers, voir par exemple Yverdon-les-Bains (Haldimann 2000, fig. 293.19).

49 D. Schmid – V. Vogel Müller, « Eine Terra-Sigillata-ähnliche Keramikproduktion des 3. Jahrhunderts in Augusta Raurica », in : D. Bird (ed.), *Dating and Interpreting the Past in the Western Roman Empire. Essays in Honour of Brenda Dickinson*, Oxford 2012, 112-129.

50 Bugnon à paraître, pl. 37.531. L'estampille de Marsens a été classée avec la terre sigillée, mais l'auteur relève aussi le caractère plutôt local de la pâte et du revêtement.

51 D'après Brulet *et al.* 2010, 120-125. On observe de nombreux points de chaux dans la pâte, et la surface est recouverte d'un vernis peu luisant.

52 M. Kasprzyk – S. Mouton-Venault, « Quelques contextes de consommation tardifs de l'est de la Gaule Lyonnaise, principalement chez les Éduens », in : P. Van Ossel (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Ile-de-France et dans le Bassin parisien. II. Synthèses (Dioecesis Galliarum, Document de travail 9)*, Nanterre 2011, 65-99; A. Gilles – Chr. Bonnet – M. Andrieu, « Deux nouveaux ensembles de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle à Sérézin-du-Rhône et Sainte-Colombe (Rhône) », in : L. Rivet (éd.), *SFECCAG. Actes du congrès de Lyon (24-27 septembre 2020)*, Marseille 2020, fig. 11.2.

53 À Yverdon-les-Bains (Haldimann 2000, fig. 292.1) ou Avenches (J. Morel – D. Castella – F.-E. König – A. Orcel – Chr. Orcel, « Nouvelles données sur l'urbanisme d'Aventicum. Les fouilles «St-Martin» et «Mur des Sarrazins» de 1986 », *BPA* 30, 1988, 3-95, en particulier 87 pl. 4.2), pour ne citer que quelques exemples du Plateau suisse.

54 On la retrouve en cuisson réductrice notamment à Studen-*Petinesca* (Zwahlen 2007, Abb. 104). Toujours à Studen-*Petinesca*, une forme similaire en dérivée de sigillée paléochrétienne en cuisson oxydante est attestée (Zwahlen 2020, Taf. 58.1) et une terrine à bord bifide en céramique à revêtement micacé provient de Marsens/En Barras (Bugnon à paraître, pl. 45.629).

55 Voir *infra*, 116.

56 Bugnon à paraître, pl. 40.576.

L'ensemble constitué par le mobilier de l'US 3 est donc attribuable au III<sup>e</sup> siècle, période pour laquelle, comme signalé plus haut, il est malaisé de proposer des sériations typochronologiques fines. Les céramiques à revêtement argileux en abondance, les types AV 176 et AV 181 ou encore les mortiers ainsi que les formes de sigillée gauloise ou helvétique permettent de proposer un *terminus post quem* du milieu du III<sup>e</sup> siècle pour ce lot, par ailleurs associé à une monnaie de Philippe I (244-249) provenant de l'US 6 (cat. 195). Certains décors particuliers de même que le mortier Drag. 45/Lamb. 45, forme fréquente dans des contextes de la fin du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle, pourraient suggérer une datation plus avancée dans le III<sup>e</sup> siècle, voire repousser notre *terminus post quem* au début du IV<sup>e</sup>; on rappellera cependant que l'on rencontre déjà ponctuellement cette forme vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>.

Les marqueurs chronologiques de la fin du III<sup>e</sup> sont mal connus pour les ensembles de Suisse occidentale, et en l'absence de monnaies ou d'autres éléments chronologiques, il est généralement malaisé d'affiner cette fourchette chronologique<sup>58</sup>. L'absence de pierre ollaire valdôtaine, que l'on identifie sporadiquement dans les ensembles de la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup> et plus largement aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, de sigillée argonnaise et africaine ou d'amphores tardives, voire de certaines formes en céramique à revêtement argileux, ainsi que la faible proportion de Nied. 33<sup>60</sup> empêchent de pousser la datation de ce lot au-delà du dernier tiers du III<sup>e</sup> siècle.

### Bâtiment A

Les poteaux principaux du bâtiment A (STR 29 et STR 40; voir fig. 5) ont livré, à eux deux, quelques éléments de tuile ainsi que 31 fragments de céramique, parmi lesquels trois bords et trois fonds. Il n'est pas possible de préciser si ce mobilier provient de la fosse d'implantation ou du négatif du poteau. Le *terminus post quem* est fourni par les mortiers en céramique à revêtement argileux, présents dans chacune des deux structures. Une probable cruche, matérialisée par un fond, ainsi qu'un bord de gobelet AV 100 sont eux aussi enduits d'un revêtement argileux. Le reste du mobilier se répartit entre la pâte claire et la pâte grise, avec notamment une écuelle AV 282/283. Quelques fragments de céramique protohistorique sont à mentionner. Notons également qu'un fragment de mortier recolle avec un tessou issu de l'US 3.

Les autres poteaux ont fourni un mobilier assez abondant en comparaison. Les poteaux localisés au sud (STR 31, STR 32, STR 34 et STR 36) semblent avoir piégé moins de mobilier que ceux situés au nord (STR 42, STR 95, STR 96 et STR 97)<sup>61</sup>. En comptabilisant les fragments, on en obtient 22 au sud, contre 194 au nord, tuiles incluses, un nombre relativement important pour des trous de poteau. Il n'est toutefois pas possible de préciser si ce mobilier provient de la fosse d'implantation ou du négatif du poteau. La quantité de matériel exhumé pourrait également trahir un affaissement de la couche de démolition sus-jacente; un fragment de lampe ouverte AV 409/410 (cat. 110), mis au jour dans la structure STR 96 avec un tessou de céramique protohistorique et qui recolle avec un morceau de l'US 3, pourrait d'ailleurs étayer cette hypothèse. Tout comme pour les deux poteaux principaux, le *terminus post quem* est fourni, surtout au nord, par les mortiers en céramique à revêtement argileux comme le AV 376 (cat. 109). Notons l'absence totale de céramique sigillée. Les poteaux septentrionaux ont également livré un fragment de bol AV 157, type qui imite la forme Drag. 44 (cat. 106), et des tessous de bols appartenant au type AV 176 et à ses variantes (cat. 107), récipients plutôt caractéristiques du III<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un bol à marli lisse qui porte un revêtement hétérogène (cat. 108).

Les trous de poteau implantés au sud, à l'avant du bâtiment (STR 33, STR 35, STR 65, STR 88, STR 92 et STR 129), ont livré un matériel moins spécifique (27 fragments de céramique, sept de tuile). Les deux bords conservés appartiennent à des récipients à pâte claire à la chronologie peu significative. Un tessou de sigillée, recuit, ne donne guère plus d'indices. Seule la présence de céramique à revêtement argileux fournit un *terminus post quem* du milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Notons également la découverte de quelques fragments de céramique protohistorique dans ces structures.

Quelques structures extérieures associées au bâtiment A ont livré de rares panses (STR 30, STR 37 et STR 87; douze fragments), en partie brûlées et peu significatives, tout comme les aménagements internes, dont seuls deux ont fourni de la tuile et quelques panses de céramique à pâte claire (STR 41 et STR 64).

<sup>57</sup> Notamment à Avenches (Bosse 2004, 216), Étagnières (Reymond *et al.* 2009, fig. 98.23-24) et Studen (Zwahlen 2020, Taf. 62, K15.2; Zwahlen 2007, Abb. 103).

<sup>58</sup> Voir par exemple Haldimann 2000 et Monnier/Mouquin 2018.

<sup>59</sup> Par exemple à Studen (Zwahlen 2020, 178).

<sup>60</sup> Rappelons que le seul exemplaire identifié présente un bord peu développé, typique des modèles précoces.

<sup>61</sup> Il semble qu'une erreur de manipulation dans les étiquettes ait occasionné le mélange de deux ensembles au nettoyage, si l'on se fie aux nombres de fragments signalés pour ces deux ensembles à la fouille. En rectifiant ces erreurs, on obtient effectivement moins de fragments dans les structures méridionales.

### Aménagements proches du bâtiment A

Des deux fossés observés aux alentours du bâtiment A, seul un (STR 133) a livré de la céramique, une unique panse en *terra nigra*.

L'aménagement de surface STR 134, outre quatre fragments de céramique protohistorique, renfermait de la tuile et de rares tessons de céramique commune. Les récipients étaient en grande partie recuits. Le faible nombre de fragments ainsi que la nature du matériel empêchent de proposer une datation.

Les fosses qui contenaient du mobilier (STR 98, STR 130 et STR 125) ont toutes livré des panses de céramique à revêtement argileux, qui fournissent un *terminus post quem* du milieu du II<sup>e</sup> siècle. Dans la structure STR 130, on observe la présence de deux bords de pots à pâte claire (cf. LS PC 71.7 et AV 47), légèrement recuits, tandis que dans la structure STR 125, on recense deux pots à pâte claire de type indéterminé ainsi qu'un bol en imitation de terre sigillée en technique grise, du type AV 168 peut-être. Quelques fragments sont recuits, et trois panses sont à classer avec la céramique protohistorique. Enfin, des panses d'amphore de la Vallée du Rhône et un fragment de bol en sigillée de Gaule de l'Est méritent d'être signalés.

### Bâtiment B

Le bâtiment B (voir fig. 9) compte deux poteaux principaux (STR 39 et STR 45/74) dont seul le premier renfermait du matériel (51 fragments), parmi lequel une panse de céramique protohistorique. De nombreux fragments sont recuits. La céramique sigillée est présente avec un bord de Drag. 37 de Gaule de l'Est (cat. 111) et un gobelet de Gaule du Centre. Au sein des céramiques à revêtement argileux, on note la présence de panses de mortiers ainsi que de deux bords de gobelets à col légèrement développé (cat. 113). Ces différents éléments permettent de proposer un *terminus post quem* du début du III<sup>e</sup> siècle. Cette structure a en outre livré deux panses d'amphore et de la céramique commune, notamment un pot AV 34 à pâte grise grossière.

Contrairement à ce qui a pu être observé pour le bâtiment A, les autres trous de poteau du bâtiment B ont livré du matériel dans des proportions relativement analogues au nord et au sud. Les trous de poteau septentrionaux renfermaient notamment un bord de bol de production locale qui reprend le Drag. 37

(cat. 112; STR 43), des fragments de bol AV 168 peut-être, un possible tesson de sigillée de Gaule de l'Est et quelques panses de céramique protohistorique. Les trous de poteau méridionaux, quant à eux, ont entre autres livré un fragment de bol moulé de Gaule du Centre, probablement un Drag. 29, un éventuel bol en céramique à revêtement argileux AV 181, une écuelle à pâte grise AV 286 et quelques fragments protohistoriques.

Les deux trous de poteau observés à l'intérieur du bâtiment, enfin, n'ont pas fourni de matériel, alors que les négatifs de certains poteaux au sud ont livré exclusivement des fragments de céramique protohistorique (22 au total); leur organisation spatiale, leur niveau d'apparition ainsi que la présence de tuile dans leur comblement excluent une attribution antérieure à l'époque romaine.

Les structures isolées au nord du bâtiment ne renfermaient que quelques fragments de céramique : un fond de pot/gobelet à pâte claire et des panses, parmi lesquelles des tessons à revêtement argileux qui donnent le *terminus post quem*, et quelques fragments de céramique protohistorique.

La structure STR 128 enfin, au centre du secteur fouillé, ne contenait que quatre fragments, à savoir trois panses et un fond de bol en céramique à revêtement argileux.

### US 2/Vrac

Les ensembles non stratifiés et les niveaux supérieurs (colluvions post-antiques et horizon B) ont livré du matériel au faciès similaire à celui de l'US 3. Seules deux pièces, non encore représentées dans cette unité stratigraphique ou bien conservées, ont été illustrées, à savoir un mortier Drag. 43 (cat. 114) en terre sigillée de Gaule de l'Est et un bol Drag. 38/AV 222 en céramique à revêtement argileux (cat. 115).

### Interprétation du secteur nord

Une fois la datation établie, il convient d'aborder la question de la fonction de ces bâtiments. Au sein des catégories représentées dans le niveau d'abandon, on note une faible quantité de céramiques importées, telles les amphores ou les sigillées, par rapport aux ensembles contemporains du palais de Derrière la Tour à Avenches, de la forge d'Étagnières VD ou du site de Gals<sup>62</sup>. Outre les récipients appartenant à ces deux catégories, un fragment de gobelet à pâte

<sup>62</sup> Meylan Krause 2010, 188-189 (4B) et 190-191 (4C); Reymond *et al.* 2009, 98; Koch 2011, 30-31 (Phase 3).

blanchâtre et surface noire, mate et sablée, est caractéristique des ateliers de la région de Cologne, tandis qu'un fond de coupe est issu des ateliers lézoviens, ce qui demeure un faible corpus. De plus, aucun de ces récipients de Rhénanie à la couverture noire quasi métallescente et à la qualité aisément reconnaissable, souvent attestés à ces périodes, n'a été identifié. La faible proportion de céramiques importées plaide en faveur d'un faciès plutôt modeste, à l'instar du site de Châbles par exemple<sup>63</sup>.

La mise en parallèle des différentes catégories observées dans l'US 3 en révèle deux particulièrement bien représentées: le revêtement argileux et la pâte claire. Si la grande quantité de céramiques à revêtement argileux s'explique par le contexte chronologique, celle des céramiques à pâte claire est plus surprenante. La comparaison avec des ensembles contemporains ne permet en effet pas d'imputer cette forte proportion à la seule datation. Certes, de manière générale, les pâtes claires tendent à progresser en nombre dès le II<sup>e</sup> siècle, mais les pâtes grises dominent encore les céramiques communes dans des ensembles comme les puits de Studen-Petinesca BE ou le dépotoir d'Avenches, au III<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>. La grande quantité de céramiques communes cuites en mode oxydé ne s'explique pas non plus par la prépondérance d'une forme spécifique: on observe, en proportions assez similaires, des pots, des écuelles et des bols, avec quelques gobelets et terrines plus anecdotiques. Cette forte présence de céramiques à pâte claire n'est cependant pas un cas isolé, des pourcentages proches ayant été relevés à Châbles ou Augst<sup>65</sup>, sans autre éclaircissement.

Au niveau du répertoire formel, la céramique de consommation et de service, qui réunit les gobelets, les cruches et les pichets, les assiettes et les écuelles ainsi que les coupes, comptabilise environ la moitié du corpus, le reste se répartissant entre céramiques de cuisson, de préparation, de stockage et de transport. On observe des proportions similaires notamment à Avenches ou Étagnières<sup>66</sup>. Si les formes reconnues témoignent d'un faciès domestique usuel, avec des récipients de toutes les catégories fonctionnelles, le nombre de mortiers et de bols surpasse les valeurs habituelles. Des mortiers en quantité légèrement supérieure sont également attestés à Châbles, Marsens

ou encore Augst, dans l'armoire de Schmidmatt<sup>67</sup>, sans explication manifeste. À Saint-Aubin, la forte présence des bols et des mortiers, associée aux nombreux couteaux mis au jour sur le site, pourrait suggérer une activité importante en lien avec des préparations culinaires.

Ce qui surprend, en outre, c'est le nombre d'individus: sans être extraordinaire, la quantité de récipients (442 individus) est étonnante au vu de la nature des structures. À titre de comparaison, l'habitat ouest de Châbles, tout aussi modeste, a livré 141 fragments pour 115 individus, et celui de Galmiz, 1648 fragments pour environ 139 individus<sup>68</sup>. La majorité du matériel issu de l'US 3 a été retrouvé au niveau du bâtiment A ainsi qu'à ses abords, au nord, à l'est et au sud. Les 40 fragments issus du bâtiment B présentent le même faciès domestique; si ce faible nombre ne correspond pas aux aléas du terrain, il convient d'envisager le bâtiment A comme un lieu d'occupation, avec préparation et consommation d'aliments, tandis que le bâtiment B aurait pu servir d'autres fins, comme lieu de stockage de matériel ou abri pour les animaux par exemple.

Ainsi, la céramique romaine des bâtiments de Saint-Aubin témoigne d'un faciès plutôt rural et domestique. Un certain nombre de personnes ont pu se sustenter avec la vaisselle relativement abondante, et les multiples mortiers et bols, associés aux couteaux de cuisine, illustrent des préparations culinaires répétées. Signalons cependant qu'aucun foyer n'a été mis en évidence dans les deux bâtiments, quand bien même la vaisselle de cuisson est avérée.

## Secteur est

### Fosse-dépôt STR 18

La structure STR 18, interprétée à la fouille comme une tombe à incinération, a livré au moins un petit pot du type AV 81 dépourvu de la cannelure médiane propre au modèle canonique (cat. 116; fig. 34), et en partie recuit. Le fond d'un autre petit pot, également recuit, a été prélevé au sommet de la fosse, tandis que deux fragments de céramique à revêtement argileux recuits et un petit tesson à pâte claire ou d'amphore proviennent du comblement. La position d'un petit gobelet en céramique à revêtement argileux très fragmenté n'est pas précisée; il

<sup>63</sup> Anderson *et al.* 2003, 242-243 (ensemble 11).

<sup>64</sup> Zwahlen 2007, 139; Bosse 2004.

<sup>65</sup> Anderson *et al.* 2003, 242-243 (ensemble 11); Ammann/Schwarz 2011, 366 (Ens. A11-OG).

<sup>66</sup> Bosse 2004, 73; Reymond *et al.* 2009, 107.

<sup>67</sup> Anderson *et al.* 2003, 242-243 (ensemble 11); Bugnon à paraître; Ammann/Schwarz 2011, 386-388.

<sup>68</sup> Anderson *et al.* 2003, 242-243; Bugnon/Schwab 1997, 104. Pour Galmiz, le nombre minimum d'individus proposé correspond au nombre total de bords.

s'agit vraisemblablement d'une erreur d'éti-quetage, au vu des journaux de tamisage. Enfin, deux fragments de bord de pots ont été découverts à l'extérieur de la structure.

La répartition des fragments de céramique témoigne d'un éclatement du pot AV 81 sur toute la hauteur de la structure. Effectivement, les tessons, qui recollent presque tous les uns avec les autres, sont attestés à chaque décapage. Le récipient est assez fragmenté et n'a pas été déposé entier dans la structure, toutes ses parties n'ayant pas été mises au jour. Sa surface, cuite à l'origine en mode oxydant, présente une couleur brun-gris à beige et certaines parties sont hétérogènes, trahissant une altération par le feu. Cependant, le remontage du récipient fait état d'une probable crémation avant cassure, car les tessons concomitants montrent des traces conjointes: aucun collage entre fragments brûlés et intacts n'est attesté. Rappelons cependant que le pot AV 81 porte régulièrement des traces de feu sur la surface externe de son bord, témoignant de son utilisation comme pot à cuire.

Le fond de ce récipient, mis au jour au décapage 2, était retourné (voir fig. 17) et renfermait un sédiment cendreux gris blanchâtre mêlé de nombreuses esquilles d'ossements calcinés<sup>69</sup>. Il présentait en outre, sur sa surface interne, un dépôt noirâtre assez dur. Ces concrétions doivent être attribuées à la conservation du récipient dans le sol plutôt qu'à un contenu quelconque. Si elles se concentrent sur la surface interne, elles sont également présentes, en moins grand nombre, sur la tranche et la surface externe. Par ailleurs, certains tessons associés, qui recollent, n'en portent aucune trace, tandis que d'autres montrent des résidus similaires et que de régulières «traces de rouille» ont aussi été relevées sur les ossements. Ces différentes observations suggèrent des stigmates d'oxydations liées à l'eau et aux variations de la nappe phréatique. Le dépôt noirâtre qui couvrait le fond du pot était constitué de fragments de charbon de bois, d'après le journal de tamisage; peut-être s'agit-il d'un prélèvement volontaire dans un amas de résidus cendreux, par exemple une incinération.

Un éventuel coffret en bois est signalé dans la documentation de fouille, également au décapage 2. Cette hypothèse repose sur la présence d'un limon argileux plus clair au



**Fig. 34** Pot mis au jour dans la structure STR 18 (cat. 116)

centre de la fosse, qui semblait délimiter un espace quadrangulaire d'un peu moins de 30 cm de côté; il s'agirait d'un coffret assemblé sans pièce métallique - le seul élément en métal prélevé à la fouille, au sommet de la structure, n'était finalement qu'un résidu de corrosion. Les tessons du pot AV 81 ne se concentraient pas au niveau du possible coffret, mais étaient dispersés, nous l'avons signalé, dans toute la profondeur de la fosse, indépendamment des traces de l'éventuel coffret, relevées sur un seul décapage. Par ailleurs, là où le limon plus clair a été observé, le fond du récipient se trouvait à l'intérieur de la tache quadrangulaire et le bord à l'extérieur. Un autre fragment de bord, associé à de nombreux ossements, a en outre été retrouvé au fond de la structure, alors que la trace limoneuse n'était plus visible. Tout au plus est-il possible d'envisager un contenant d'une quinzaine de centimètres de hauteur au maximum, dans lequel aurait été déposé le fond du pot, à l'envers, avec en son sein une poignée de cendres et d'esquilles osseuses. Au-dessous, au-dessus et autour de ce réceptacle aurait ensuite été éparpillé le reste du récipient et des ossements calcinés. Deux tessons isolés retrouvés à proximité du fond retourné ont peut-être aussi été placés dans le supposé coffret.

<sup>69</sup> Voir *supra*, 131-132.



La nature du sédiment et la présence de charbons de bois, ajoutées aux traces de feu tant sur la céramique que sur les ossements, suggèrent un passage sur le feu. L'absence de trace de rubéfaction sur le fond de la fosse empêche de proposer une crémation in situ.

La fosse STR 18 est donc vraisemblablement une structure secondaire, le passage au feu ayant été réalisé ailleurs. Aucune structure foyère dans les environs immédiats ne permet cependant de restituer cette étape, et l'absence d'ossements humains dans le comblement vient réfuter l'hypothèse initiale d'une tombe. Il convient d'y voir plutôt une fosse de rejet ou une fosse à offrandes, pour reprendre la terminologie funéraire<sup>70</sup>. Des crémations d'offrandes carnées ou végétales, associées ou non à des récipients, sont en effet attestées dans la sphère domestique, notamment à Pompéi<sup>71</sup>. Faut-il interpréter cette structure comme une offrande incinérée en lien avec la structure STR 136 voisine et les crânes d'animaux qu'elle a livrés ?

### Fosse-dépôt STR 136

Au sommet de la fosse STR 136 se trouvaient quelques tessons de céramique, parmi lesquels quelques-uns à revêtement argileux, ce qui fournit un *terminus post quem* du milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le seul bord recueilli appartient à une écuelle à bord arrondi légèrement déversé, qui porte une languette de préhension au milieu de sa panse (cat. 118) et des traces de feu témoignant de son utilisation comme récipient de cuisson. Des exemplaires analogues sont attestés à Studen-Petinesca, dans des ensembles du III<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>.

Plusieurs fragments d'une amphore de Bétique ont été découverts disposés à plat. Il s'agit de tessons de panses d'assez grandes dimensions, d'une quarantaine de centimètres de longueur, qui pourraient être mis en lien avec le dépôt sous-jacent. Un certain nombre de fragments signalés dans la documentation ont été prélevés dans cette épaisseur de comblement, mais n'ont pas été retrouvés<sup>73</sup>.

Au fond de la fosse, deux récipients au profil complet ont été déposés intentionnellement, tous deux orientés bord vers l'est (voir fig. 18). À côté d'eux, en direction de l'ouest, deux crânes d'équidés ont également été disposés méthodiquement, les quatre éléments semblant former deux paires. Les deux récipients paraissent reposer à même le fond de la fosse, aucun aménagement

particulier destiné à les accueillir n'ayant été repéré, contrairement aux crânes, calés par une grosse pierre et une tuile.

Le premier récipient est un petit gobelet de type AV 48 en céramique à revêtement argileux (cat. 117; fig. 35, à droite) décoré d'un motif animalier à la barbotine, forme généralement associée à la boisson. Il présente un profil complet, mais plus de la moitié de sa panse et de son bord est manquante. Il n'est pas passé sur le feu et son revêtement est quelque peu érodé sur la face qui était en contact avec le fond de la fosse.

Le second récipient est un tonneau de type AV 6/8, forme fréquente à l'époque romaine et communément réservée au stockage des denrées (cat. 119; voir fig. 35, à gauche). Il présente une surface en partie lissée et enfumée, dans sa moitié inférieure principalement, ce qui témoigne d'une cuisson irrégulière. Il montre en outre des défauts de fabrication au centre de sa panse, qui est comme écrasée de part et d'autre, défauts certainement dus à des manipulations lors du séchage ou de la cuisson, qui ont provoqué une fissure verticale à l'intérieur du récipient lorsqu'on l'a cuit. On note également un léger biseau-tage sur la face interne du bord, réalisé avant cuisson. De plus, des dépôts blanchâtres, concentrés sur la moitié inférieure de la panse et liés vraisemblablement à la conservation dans le sol, recouvrent une partie de la surface. Il ne s'agit donc pas d'un récipient de première qualité. Ce tonneau est entier, à l'exception de la moitié de son bord (fig. 36). Si la jonction entre la panse et le bord constitue bien une ligne de faiblesse sur ce type de vase, la suppression de l'exacte moitié du bord suggère ici un geste volontaire, hypothèse soutenue par les ébréchures en arc de cercle qui évoquent des coupures régulières avec un outil plutôt qu'une cassure nette sur une ligne de faiblesse lors d'un choc mécanique. Aucune trace de feu ne signale un acte de crémation.

Les deux récipients, quoique bien conservés, sont fragmentaires et ont été déposés face cassée vers le haut. Les tessons qui font défaut ne figurent pas à l'inventaire des découvertes de la fosse, ce qui permet d'envisager des manipulations dans un autre lieu. Un constat similaire a été fait pour les crânes, dont les dents sont manquantes. Au

<sup>70</sup> D. Castella, *Le cimetière gallo-romain de Lully (Fribourg, Suisse) (AF 23)*, Fribourg 2012, 43; E. Sauter (dir.), *À la Montagne. Une nécropole du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. à Avenches (CAR 167; Aventicum XXI)*, Lausanne 2017, 80-81.

<sup>71</sup> W. Van Andringa, « À la table des dieux. Offrandes alimentaires et constructions rituelles des cultes de Pompéi », in : V. Pirenne-Delforge – Fr. Prescendi, « Nourrir les dieux ? ». *Sacrifice et représentation du divin (Kernos, suppl. 26)*, Actes de la VI<sup>e</sup> rencontre du Groupe de recherche européen FIGURA. Représentation du divin dans les sociétés grecque et romaine (Liège, 23-24 octobre 2009), Liège 2011, 79-88.

<sup>72</sup> Zwahlen 2020, Taf. 76.7 et 85.13 (2<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> siècle); Zwahlen 2007, Taf. 26.1 (2<sup>e</sup> moitié du III<sup>e</sup> siècle).

<sup>73</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/668-6.



**Fig. 35** Tonneau et gobelet mis au jour dans la structure STR 136 (cat. 119 et 117)

vu de leur état de conservation, N. Reynaud Savioz propose d'y voir une exposition des crânes avant enfouissement<sup>74</sup>. Les récipients, quant à eux, présentent des cassures encore relativement franches, ce qui écarte l'hypothèse d'un traitement strictement similaire. En revanche, il est concevable que l'acte de bris intentionnel ait été réalisé au même endroit que l'exposition des crânes, et que les tessons absents soient restés sur place. Ainsi, si cette fosse résulte d'un dépôt volontaire consécutif à une cérémonie quelconque, c'est ailleurs qu'il faut rechercher le lieu de la réunion; cette remarque est également valable pour la structure adjacente STR 18, qui lui est peut-être associée et dont le contenu a été vraisemblablement brûlé à un emplacement distinct. L'absence de collage avéré entre les deux récipients de la STR 136 et le reste du matériel exhumé suggère que le lieu où se sont déroulés les actes se trouvait hors de la zone fouillée.



**Fig. 36** Détail du bord du tonneau de la structure STR 136, conservé à moitié seulement (cat. 119)

#### Autres structures

D'autres structures (STR 116, STR 85, STR 145 et STR 19) fouillées dans le secteur ont livré du matériel, peu significatif. Les éléments les plus pertinents sont des panses de céramique à revêtement argileux qui fournissent un *terminus post quem*, à savoir le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Un mortier en céramique à revêtement argileux typique du III<sup>e</sup> siècle, le AV 376, provient du solin STR 19.

<sup>74</sup> Voir *infra*, chapitre « La faune », 133-135.

## Secteur ouest

### Puits-citerne STR 100 et fosse STR 108

La fosse d'implantation du puits (STR 100) n'a livré que 31 fragments de céramique pour trois bords. Aucune distinction chronologique majeure n'a pu être mise en évidence entre la partie supérieure et le fond de la structure, ce qui n'est pas surprenant au vu du faible nombre de tessons.

Le *terminus post quem* est fourni par la céramique à revêtement argileux. Les formes reconnaissables, une écuelle (cat. 120) et un bol à marli (cat. 121), sont déjà attestées avant le milieu du II<sup>e</sup> siècle, mais la forte proportion de cette catégorie (près d'un quart du total des fragments) suggère un *terminus post quem* vers 150 apr. J.-C. La sigillée, attestée par des panses uniquement, provient de Gaule du Centre et concorde chronologiquement avec le revêtement argileux. Ce *terminus post quem* tranche avec la datation radiocarbone obtenue sur un bois du puits-citerne (STR 108), à savoir entre 4 av. et 87 apr. J.-C. Peut-être de vieilles planches ont-elles été utilisées pour la construction du cuvelage, mais plus vraisemblablement, le niveau supérieur de la fosse d'implantation a dû s'affaisser, piégeant à son sommet du matériel de démolition; la majorité des fragments retrouvés dans cette fosse d'implantation provient en effet des décapages machine et de la partie supérieure du comblement.

De la vidange du comblement du puits-citerne, seuls quelques tessons ont pu être spécifiquement attribués aux parties supérieure (huit fragments) ou inférieure (trois fragments) de la structure. Ce faible nombre empêche de mettre en évidence une quelconque distinction chronologique entre les deux ensembles; on note la présence de céramique à revêtement argileux tant à la base qu'au sommet de la structure.

En considérant l'ensemble du mobilier mis au jour à l'intérieur du puits, on obtient 71 fragments de céramique assez abîmés, parmi lesquels deux bords, et neuf morceaux de tuile. L'ensemble se répartit principalement entre la céramique à revêtement argileux, à pâte claire et à pâte grise. Hormis deux tessons d'amphore indéterminée et un probable gobelet en céramique à revêtement argileux, les deux seules formes identifiables par leur bord sont un bol à marli à pâte claire et une écuelle à revêtement argileux. On note l'absence de sigillée ainsi que de fragments de mortiers en

céramique à revêtement argileux, pourtant assez fréquents sur le site. Le *terminus post quem* de ce comblement rejoint ainsi celui obtenu par les quelques fragments de la fosse d'implantation. On relève en outre la présence de rares petits tessons de céramique de l'âge du Bronze.

### Structures adjacentes

La fosse STR 53 renfermait 52 fragments de céramique, parmi lesquels quatre bords et six fonds. En l'absence de sigillée, ce sont les récipients en céramique à revêtement argileux qui fournissent un *terminus post quem* du milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les formes identifiées, peu caractéristiques, se retrouvent durant toute la seconde moitié du II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle, comme l'écuelle AV 282/283. Au sein de la céramique commune, on observe de nombreux fragments à pâte grise très fragmentés ainsi que quelques tessons de l'âge du Bronze. Signalons en outre un pot à pâte grise non tournée, dont l'attribution chronologique demeure incertaine<sup>75</sup>.

Les autres fosses du secteur ouest (STR 54/78, STR 55 et STR 99) ont fourni un matériel peu significatif, qui permet tout au plus de fixer un *terminus post quem* au début ou au milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Quant à la structure STR 101, un trou de poteau, elle n'a livré que des tessons de céramique de l'âge du Bronze<sup>76</sup>. La présence de fragments de tuile dans son calage empêche de la considérer comme une structure strictement protohistorique.

## Secteur sud

Seules trois des structures identifiées dans le secteur sud ont livré du matériel (STR 86, STR 109 et STR 110), qui plus est en petites quantités, ce qui empêche de proposer une quelconque chronologie relative ou une analyse fonctionnelle.

L'élément le plus significatif est un fragment de bol à collerette Drag. 38/AV 222 en céramique à revêtement argileux. En dehors de celui-ci, quelques panses ont été mises au jour, dont une protohistorique.

## Estampilles et *graffito*

Les fouilles du site de Saint-Aubin/Les Attes ont permis la mise en évidence d'au moins huit estampilles et d'un *graffito*.

<sup>75</sup> Voir ci-après l'encadré « Drôles de pots », inv. SAU-AT 2019-132/491.

<sup>76</sup> Voir dans ce volume, 48.

Cinq estampilles ont été apposées sur des récipients en terre sigillée (fig. 37). La première (voir fig. 37a) connaît un parallèle à Augst<sup>77</sup>, attribuable à un potier de l'est de la Gaule (Heiligenberg?) dont le nom commence par Pent- et se développe certainement en Pentina ou Pentiva; elle est datée entre 150 et 200 apr. J.-C. La deuxième (voir fig. 37b) identifie le potier Burdo qui a officié à Lezoux entre 140 et 170 apr. J.-C.<sup>78</sup>. La signature d'un potier dont le nom commence

par Att- (Attianus, Atticus, Attilus, etc.) a été observée dans le fond d'une assiette de Gaule du Centre (voir fig. 37c), tandis qu'une dernière estampille est trop mal conservée pour proposer une lecture (voir fig. 37d). Enfin, une rosette appliquée dans le fond d'une probable coupe Drag. 40 (voir fig. 37e) trouve un parallèle notamment à Marsens<sup>79</sup>.

Les trois estampilles restantes ont été appliquées sur des mortiers (fig. 38): l'une est illisible, une autre consiste en une double

## Drôles de pots

Deux pots en céramique à pâte grise non tournée et à surface peignée présentent des qualités similaires. De prime abord, ils s'apparentent à des productions de la fin de l'âge du Fer ou du début de la période romaine, mais hormis quelques rares éléments métalliques qui remontent à ces périodes, aucun marqueur céramique caractéristique de La Tène finale ou de l'époque augustéenne n'a été identifié sur le site.

Sur le Plateau suisse occidental, des pots à col marqué et lèvre légèrement déversée, fréquemment ornés de lignes peignées horizontales, ont été mis au jour; ils ont été produits entre le début du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>. En outre, dans le nord-ouest de la Suisse, des pots en céramique non tournée, à dégraissant carbonaté, bord déversé rectiligne et surface fréquemment peignée, apparaissent dès la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>. Les exemplaires de Saint-Aubin pourraient-ils, à l'instar des pots de Courtepin<sup>82</sup>, se rapprocher de ces exemplaires du III<sup>e</sup> siècle, mal connus dans nos régions, ou s'agit-il réellement des seuls marqueurs augustéens du site qui nous soient parvenus?

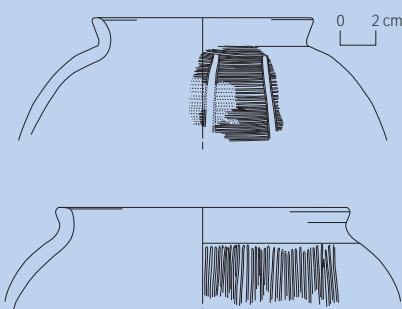
Le premier pot se rapproche morphologiquement d'un exemplaire de Studen-Petinesca<sup>83</sup>, orné, quant à lui, de lignes horizontales. Il rappelle également la forme P 11a d'Yverdon-les-Bains VD<sup>84</sup>. Le décor peigné vertical, fréquent à la phase LT D2b (50-30/20 av. J.-C.), permet de favoriser, pour ce premier exemplaire, une datation plus ancienne. Le contexte de découverte, à savoir les niveaux supérieurs du site (US 2), n'apporte aucun indice.

Le second pot, à long bord déversé, porte un décor peigné horizontal entrecoupé de lignes verticales lissées. Les motifs au peigne horizontaux sont récurrents sur les exemplaires du III<sup>e</sup> siècle rencontrés dans le nord-ouest de la Suisse. Des formes similaires sont notamment connues à Studen-Petinesca et, avec un décor très proche, à Oberbuchsitzen/Bachmatt SO<sup>85</sup>. Notre pot provient d'une fosse (STR 53) qui a livré, entre autres, de la céramique à revêtement argileux et des tessons de céramique protohistorique.

Une analyse plus systématique de ce type de récipients, issus de contextes chronologiquement pertinents, permettrait de mieux appréhender ces formes et qualités qui, parfois, traversent les âges.

1 Pot. Pâte beige-gris, mi-fine avec quelques gros dégraissants, légèrement savonneuse, non tournée; décor peigné vertical. Traces de feu sur la surface externe, concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/19

2 Pot. Pâte grise, mi-fine avec quelques gros dégraissants, assez dure, non tournée; surface gris-noir, décor peigné horizontal, lignes lissées verticales. SAU-AT 2019-132/491



<sup>77</sup> Hartley/Dickinson 2011, 122.

<sup>78</sup> Hartley/Dickinson 2008, 127-129.

<sup>79</sup> Bugnon à paraître, fig. 228.47.

<sup>80</sup> À Studen (Zwahlen 2020, 171-172) ou Avenches (AV 30, Bosse 2004, pl. 15.131-134).

<sup>81</sup> M. Asal, *Basilia – Das spätantike Basel. Untersuchungen zur spätrömischen und frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte. Die Grabung Martinsgasse 6+8 (2004/1) und weitere Grabungen im Nordteil des Münsterhügels (Materialhefte zur Archäologie in Basel 24.A-B)*, Basel 2017, 140; R. Schatzmann, *Die Spätzeit der Oberstadt von Augusta Raurica. Untersuchungen zur Stadtentwicklung im 3. Jahrhundert (Forschungen in Augst 48)*, Augst 2013, 63.

<sup>82</sup> Monnier/Mouquin 2018, pl. 6.48-50.

<sup>83</sup> Zwahlen 2020, Taf. 102.1.

<sup>84</sup> C. Brunetti, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer (CAR 107)*, Lausanne 2007, 193.

<sup>85</sup> Zwahlen 2007, Taf. 7.10; M. Wullschleger, « Die Funde aus der römischen Villa von Oberbuchsitzen/Bachmatt », *Archäologie und Denkmalpflege des Kantons Solothurn* 14, 2009, Abb. 10.109.

estampille grillagée (voir fig. 38a) et une dernière, sans parallèle exact connu, est attribuable au potier Severus (voir fig. 38b). Des estampilles au nom de Severus sont attestées notamment à Bern/Enge<sup>86</sup>, mais leur graphie est différente de celle de Saint-Aubin.

<sup>86</sup> Ettliger 1980, 137.

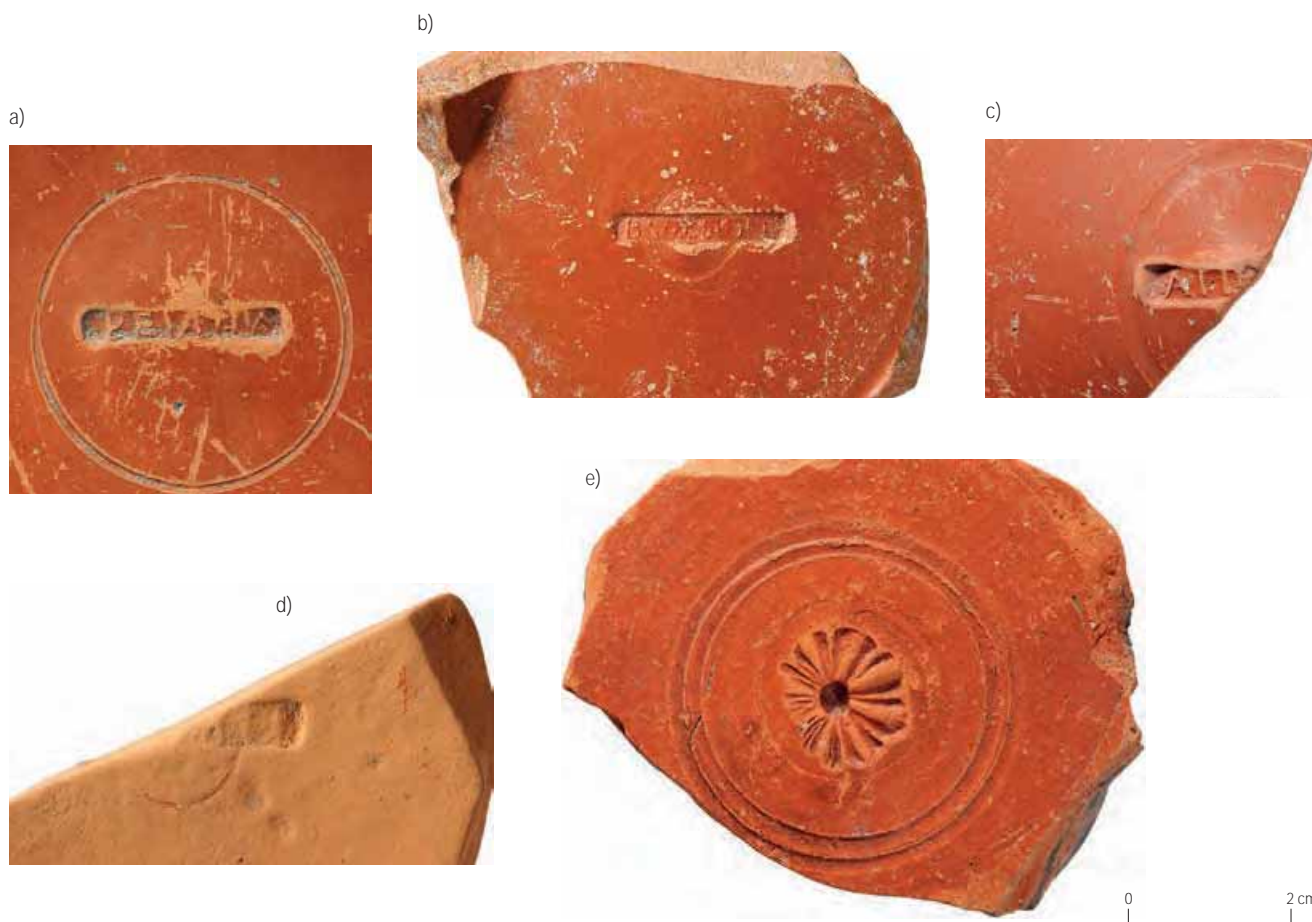
<sup>87</sup> J.-D. Demarez – B. Othenin-Girard, *Une chaussée romaine avec relais entre Alle et Porrentruy* (CAJ 8), Porrentruy 1999, 51 sqq.

Un seul *graffito*, une croix, a été assurément reconnu (fig. 39). Cette dernière figure sous le fond d'une coupe.

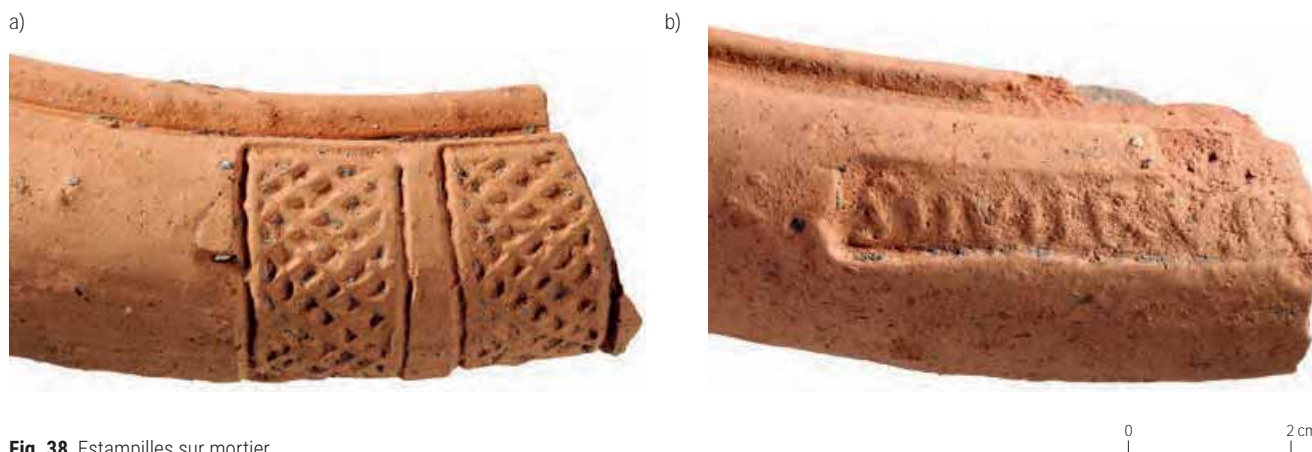
## Mobilier céramique, bilan

L'étude du matériel céramique peut-elle contribuer à identifier la nature du site de Saint-Aubin/Les Attes? Envisageons plusieurs pistes de recherche.

L'hypothèse d'une auberge ou d'un relais routier (*mansio - mutatio*), à l'instar des constructions sur poteaux d'Alle JU<sup>87</sup>, est difficile à mettre en évidence par le mobilier



**Fig. 37** Estampilles sur céramique sigillée



**Fig. 38** Estampilles sur mortier

céramique. Assurément, un certain nombre de personnes ont consommé des aliments sur le site et des éléments métalliques peuvent être associés au transport, ce qui soutiendrait cette proposition, mais l'absence d'une voie adjacente connue rend l'hypothèse douteuse. La proximité de la capitale des Helvètes, située à moins de 10 km, ne vient pas non plus étayer cette suggestion.

Se trouve-t-on face aux vestiges d'une taverne? Dans les villes, les locaux interprétés comme espaces de consommation publics se distinguent souvent par une grande proportion de vaisselle à boire, les gobelets par exemple, ce qui n'est pas le cas à Saint-Aubin<sup>88</sup>.

À l'étude, une série de fonds de récipients a retenu notre attention (fig. 40). Certains, entiers, ont été soigneusement désolidarisés de la panse, d'autres sont conservés par une moitié uniquement, tranchée de manière nette et précise<sup>89</sup>, ce qui évoque un geste volontaire. L'un d'eux porte en outre un *graffito* (X) sous le fond (voir fig. 39). Découverts dans un contexte sacré, de tels éléments seraient directement associés à des rituels. Faut-il dès lors voir à Saint-Aubin les vestiges d'une construction à vocation culturelle? Dans cette optique, il conviendrait plutôt d'y voir un bâtiment annexe à un sanctuaire, à l'instar des bâtiments A à D de Thoun BE<sup>90</sup>, à parois en clayonnage et fonction mixte domestique (A et D) ou utilitaire (B et C). Des bâtiments annexes ont également été observés à



Fig. 39 Graffito sur céramique sigillée

Meyriez FR ou Estavayer-le-Gibloux FR<sup>91</sup>. Le sanctuaire se trouverait alors hors de la zone explorée et seule une fouille complète des environs permettrait de valider cette proposition qu'aucun autre objet céramique spécifique, comme des brûle-parfums, des statuettes en terre cuite ou des récipients miniatures, ne vient corroborer.

Ces fonds découpés ont été retrouvés surtout aux abords du bâtiment A, dont le faciès est à caractère plutôt domestique; on rappellera que les fonds découpés volontairement, en contexte profane, peuvent aussi être interprétés comme des opercules<sup>92</sup>. En outre, la découverte d'éléments à caractère rituel ne révèle pas nécessairement la présence d'un sanctuaire. Effectivement, des cérémonies ponctuaient les fêtes qui se déroulaient dans



Fig. 40 Fonds en partie découpés

88 S. Marquié, « La céramique d'une taverne de *Divodurum* (Metz, Moselle) incendiée au milieu du III<sup>e</sup> siècle », *RAE* 65, 2016, 391-412; Ammann/Schwarz 2011.

89 Merci à P. Tornare, céramiste, pour son expertise.

90 St. Martin-Kilcher – R. Schatzmann (Hrsg.), *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen. Die Regio Lindensis und die Alpen* (Schriften des BHM 9), Bern 2009.

91 Fr. Saby – D. Bugnion, « Le temple gallo-romain de Meyriez/Merlachfeld », *AF, ChA* 1996, 1997, 51-96; D. Castella – M.-Fr. Meylan Krause (éds), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes* (*Antiqua* 43), Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006), Bâle 2008, 317.

92 O. Paccolat, *L'établissement gallo-romain de Boécourt, Les Montoyes (JU)* (*CAJ* 1), Porrentruy 1991, n° 40.

CATÉGORIES FONCTIONNELLES ET FORMES	TYPES	NMI	N° DE CAT./N° D'INV.
<b>Vaisselle de table</b>		<b>5</b>	
Coupe à bord tubulaire	Is. 44a, AR 109.1	1	1
Bol cylindrique	Is. 85b, AR 98.1	1	2
Récipients de type indéterminé		3	3 4 5
<b>Récipients de stockage</b>		<b>7</b>	
Bouteilles carrées	Is. 50, AR 156	7	6 7 8 9 2019-132/190-0 2019-132/337-0 2019-132/339-0
<b>Total</b>		<b>12</b>	

Fig. 41 Saint-Aubin/Les Attes, tableau synoptique des récipients en verre

le cadre privé, et les quelques vestiges qui, à Saint-Aubin, suggèrent une vocation rituelle, à savoir les deux fosses STR 136 et STR 18 ainsi que les éléments découpés, peuvent en résulter. Des dépôts de nature assez similaire sont attestés dans le palais de Derrière la Tour, où ils sont interprétés comme les restes de banquets peut-être destinés à célébrer la fin des travaux. En ce sens, il conviendrait alors d'envisager le site de Saint-Aubin comme une unité agricole mêlant habitat (bâtiment A) et activités liées aux cultures et à l'élevage (bâtiment B), qui abriterait un personnel qui se restaurait sur place. Dans ce cadre, une ou plusieurs cérémonies, lors desquelles des offrandes auraient été déposées, ont pu se dérouler, pour fêter la fin des récoltes par exemple, à l'instar de la Bénichon moderne.

L'exploration partielle du site et l'absence de structure de crémation, de foyer domestique ou de zone où incinérer les offrandes empêchent une réflexion globale. En l'état des connaissances et au vu du mobilier céramique mis au jour, l'hypothèse d'une petite exploitation agricole où, lors d'occasions spécifiques, des cérémonies ont pu se tenir, semble la plus plausible.

## Le verre

Les fouilles menées à Saint-Aubin/Les Attes ont livré 50 fragments de verre, dont deux d'époque moderne qui ne peuvent être attribués à des formes précises<sup>93</sup> et 48 d'époque romaine qui ont permis d'identifier un

minimum de douze individus (NMI, fig. 41). Parmi ces derniers se trouvent cinq récipients correspondant à de la vaisselle de table et sept récipients de stockage.

La vaisselle de table se compose d'une coupe à bord tubulaire Isings 44a/AR 109.1<sup>94</sup> (cat. 122), d'un bol cylindrique Isings 85b/AR 98.1 (cat. 123) et de trois individus matérialisés par des fonds qui ne permettent pas d'identifier les vases auxquels ils appartenaient (cat. 124-126).

Les récipients de stockage sont représentés par un seul type, à savoir sept bouteilles carrées Isings 50/AR 156 (dont quatre sont illustrées, cat. 127-130), parmi lesquelles se trouvent quatre fonds très incomplets présentant des motifs en relief. L'un d'entre eux porte une inscription partiellement conservée à travers les lettres A et N (cat. 129), qui renvoie peut-être à la signature ]ANTHVS F retrouvée dans la villa de Murten/Combette FR sur un manche de patère en verre<sup>95</sup> (fig. 42) et correspond à la série AMARANTHVS FECIT faisant référence au nom du verrier qui a produit l'objet. Cet artisan a aussi inscrit son nom - orthographié parfois Amaranthus - sur des cruches, des pots et des flacons ainsi que sur un fond de bouteille carrée retrouvé à Nimègue (NL, Gueldre)<sup>96</sup>, où la signature AMARANTHVS F est encadrée par deux lignes en relief et répartie sur les quatre côtés du fond (fig. 43). La marque de Saint-Aubin se développait peut-être de la même manière, mais à l'intérieur d'un carré délimité par quatre équerres placées aux angles, dont une seule est conservée. Si cette inscription fait bel et bien référence à *Amaranthus*, deux occurrences de la signature de ce verrier seraient alors attestées dans le canton de Fribourg. À noter encore que l'officine de cet artisan, si l'on se fonde sur la carte de répartition de ses marques, était active en Bourgogne durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. - période durant laquelle la bouteille carrée de Saint-Aubin a peut-être été produite - et qu'elle semblait disposer d'un point de vente à *Vindonissa*<sup>97</sup>.

D'une manière générale, l'apport du mobilier en verre à la chronologie du site de Saint-Aubin/Les Attes est plus que modeste, puisqu'aucun individu identifié ne peut être considéré comme un marqueur précis: les coupes Isings 44a sont diffusées entre 50 et 150 apr. J.-C., les bouteilles carrées Isings 50 entre 50 et 300 et les bols cylindriques

<sup>93</sup> Il s'agit des deux panses inv. SAU-AT 2019-132/456 et SAU-AT 2019-132/512 (US 3 vrac).

<sup>94</sup> Les typologies de Cl. Isings (Isings 1957) et S. Fünfschilling (Fünfschilling 2015, abréviation AR) ont été utilisées pour cette étude.

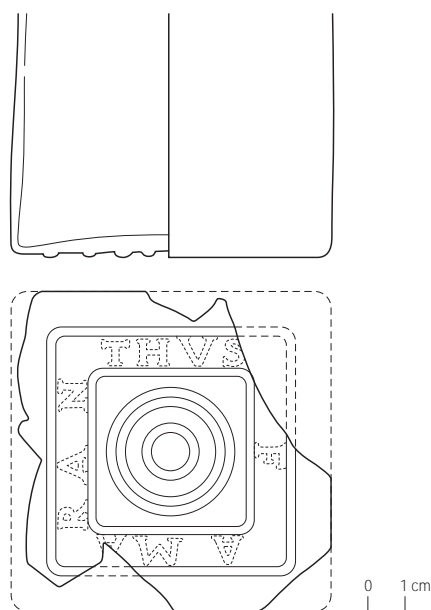
<sup>95</sup> Agustoni 1995; Amrein 2006, 224/CH 152 et 243/CH 152.

<sup>96</sup> Plus précisément dans les *Canabae Legionis* de Nimègue: Sablerolles 2006, 36/NL 66 et 57/NL 66.

<sup>97</sup> Agustoni 1995; Sennequier 1986, 11-18; Arveiller 2006, 65-66.



**Fig. 42** Signature incomplète «ANTHVS F» estampillée sur un manche de patère en verre faisant référence au verrier Amaranthus qui a produit l'objet, découvert à Murten/Combette FR (inv. MU-CO1/1502)



**Fig. 43** Fond de bouteille carrée découvert à Nimègue (NL) portant la signature «Amaranthus F» nommant le verrier qui a fabriqué le récipient (tiré de Sablerolles 2006, 36/NL 66 et 57/NL 66)

Isings 85b constituent un type phare de la période 150-250<sup>98</sup>. On relèvera également que les éléments datant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., présents dans d'autres catégories de mobilier, font totalement défaut parmi le verre, notamment les coupes côtelées Isings 3, les bols hémisphériques Isings 12 ou plus généralement le verre de couleur vive (le bleu foncé et le vert foncé par exemple), très prisés entre le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et l'époque flavienne.

La répartition du verre au lieu-dit les Attes n'apporte pas non plus d'information particulièrement pertinente, la grande majorité des fragments ayant été retrouvés en position secondaire dans des couches de démolition générale. Parmi les douze individus identifiés, trois seulement ont été mis au jour à l'intérieur de structures en creux : deux fonds sont issus des trous de poteau STR 41 et STR 29 (cat. 124 et 126) et une anse de bouteille carrée provient de la fosse STR 55

(cat. 128). Dans cinq autres structures, ce sont des fragments de panse appartenant à des récipients de forme indéterminée qui ont été retrouvés<sup>99</sup>. À noter encore qu'un tesson a été brûlé et déformé par l'action du feu<sup>100</sup>.

## Le métal

Le mobilier métallique découvert à Saint-Aubin/Les Attes lors des investigations archéologiques de 2019 regroupe plus de 600 objets ou fragments, pour un peu plus de 8,2 kg. Il s'agit principalement d'éléments en fer (485 NI), mais également en alliage cuivreux (51 NI) et en plomb (62 NI), voire en argent (2 NI). À cela s'ajoute le mobilier mis au jour lors des sondages préliminaires de 2017 et 2018, soit 73 fragments pour 1,4 kg. Ce mobilier est essentiellement daté de l'époque romaine. Cependant, il couvre une fourchette chronologique allant de l'âge du Bronze à l'époque moderne (par exemple un fer à cheval ou un lest de robe en plomb).

## Pointe de flèche de l'âge du Bronze

Une occupation du site remontant à l'âge du Bronze (BzB) a pu être mise en évidence par l'étude du mobilier céramique. Une pointe de flèche bipenne, en alliage cuivreux, constitue le seul objet métallique rattachable à cette période<sup>101</sup>. La morphologie de cette pointe, qui est d'un type courant, ne permet pas d'affiner la fourchette chronologique de l'occupation. Soulignons qu'une pointe de flèche comparable a été découverte sur un autre site gallo-romain de Suisse occidentale, la villa d'Orbe/Boscéaz VD<sup>102</sup>.

## Objets d'époque romaine

Les objets de parure et d'habillement forment un corpus relativement important. Il comprend en effet sept fibules, quatre bagues et six anneaux en alliage cuivreux qui pourraient être des bagues<sup>103</sup>.

La plupart des fibules présentent un décor émaillé (cat. 132-133, 135 et 137) et/ou niellé (cat. 132 et 136) (fig. 44). Selon M. Callewaert, ce type de fibules est particulièrement en vogue dans les provinces romaines de Bretagne, de Gaule Belgique et de Germanie<sup>104</sup>. Leur production débute vraisemblablement à

<sup>98</sup> Voir Fünfschilling 2015: AR 109.1 (Isings 44), AR 98.1 (Isings 85b) et AR 156 (Isings 50).

<sup>99</sup> Un fragment de panse dans STR 39, STR 40, STR 95, STR 115 et trois fragments de panses dans STR 108.

<sup>100</sup> Inventaire SAU-AT 2019-132/515 (US 3).

<sup>101</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/560-1; voir l'étude de B. Bär et M. Ruffieux, 50 et fig. 22.

<sup>102</sup> Paunier/Luginbühl 2016, 90, fig. 63.37.

<sup>103</sup> De manière surprenante pour un site rural, aucun clou de soulier n'a été mis au jour à Saint-Aubin.

<sup>104</sup> Callewaert 2016, 12.





Fig. 44 Six fibules en alliage cuivreux découvertes à Saint-Aubin/Les Attes (cat. 132, 135, 136, 131, 134 et 137)

la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et elles connaissent un vif succès au II<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Elles présentent des formes et des thèmes iconographiques très variés, géométriques ou figuratifs, simples ou beaucoup plus complexes. Trois des fibules de Saint-Aubin sont ornées de logettes géométriques, rectangulaires, losangiques, triangulaire et circulaires, émaillées blanc et noir (cat. 132-133 et 135)<sup>105</sup>. Les fibules cat. 136 et 137 sont figuratives, la première représentant deux serpents buvant dans une coupe, soulignés par des rainures niellées, et la seconde un chien ou un renard au corps émaillé turquoise et vert. La fibule cat. 134 était quant à elle ornée d'un médaillon entouré d'un bandeau plat. Ce médaillon, quand il est conservé – contrairement à l'exemplaire de Saint-Aubin – est constitué d'une tôle estampée représentant généralement un motif lié à la propagande romaine. La plaquette unique visible au revers atteste un ressort bilatéral sur axe. Ce type de fibule ainsi que ce système d'attache seraient typiques des régions germaniques<sup>106</sup>. Non décorée et datée du I<sup>er</sup> siècle, la dernière fibule de ce petit corpus contraste avec les autres pièces (cat. 131).

Trois bagues à intaille ou cabochon et une bague-sceau ont été mises au jour à Saint-Aubin/Les Attes (fig. 45). L'une d'elles, à l'instar des fibules évoquées ci-dessus, est ornée de petites logettes circulaires emplies d'émail blanc (cat. 138); l'intaille en pâte de verre bleue est fortement usée: on y reconnaît néanmoins un animal marin, probablement un capricorne<sup>107</sup>. La symbolique du capricorne est

liée à l'empereur Auguste et à la pax romana. Cependant, sur une pièce vraisemblablement datée de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle, cet animal doit faire référence au dieu Mars ou à la *legio XIV Gemina* cantonnée à *Carnutum* en Pannonie à cette période<sup>108</sup>. Une seconde bague a perdu son intaille: en argent et très ouvragée, elle s'insère dans la même fourchette chronologique (cat. 139). La plus simple des bagues comprend un cabochon en pâte de verre circulaire rouge orangé décoré d'un disque radié et, à l'instar des pièces précédentes, elle peut être datée de la fin du II<sup>e</sup> ou de la première moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (cat. 140). La dernière bague est dotée d'un chaton plat et lisse sur lequel est gravée une inscription rétrograde, attestant de ce fait son utilisation comme sceau (cat. 141). L'inscription est difficile à déchiffrer<sup>109</sup>. Les lettres D et R encadrent le chaton, tandis que l'espace central est occupé par un personnage debout tenant ou s'appuyant sur un long objet vertical. La forme de l'anneau, avec ses épaules fortement marquées, permet de dater ce dernier du III<sup>e</sup> siècle. Le traitement du personnage central (simplification extrême et désorganisation des éléments) pointe vers une datation identique.

Six anneaux en alliage cuivreux sont intégrés au corpus du mobilier métallique (cat. 142-145). Leur section – circulaire, en D ou plate – et leur diamètre interne – de 15 à 22 mm – sont compatibles avec une identification comme bague bien que celle-ci ne puisse être assurée<sup>110</sup>.

<sup>105</sup> M. Callewaert distingue neuf couleurs d'émaux : le rouge, le noir, le bleu, le turquoise, le jaune, l'orange, le violet, le blanc et le vert. Il est à noter que les couleurs d'origine peuvent avoir été modifiées et nous apparaître différentes. Ainsi le blanc a-t-il tendance à verdir au contact des sels de corrosion du cuivre. Précisons également que le noir est en réalité un vert ou un mauve très foncé (Callewaert 2016, 46-47).

<sup>106</sup> Feugère 1985, 440; Böhme 1972, 41-42.

<sup>107</sup> D'autres hypothèses, par exemple un ichthyocentaure ou une chèvre marine, ne peuvent être totalement exclues.

<sup>108</sup> Crausaz 2016, 35.

<sup>109</sup> Pour leur aide dans la lecture de ce sceau, nous adressons tous nos remerciements à M. Abersson et Chr. Schmidt Heidenreich, ce dernier en ayant réalisé l'étude par la suite (voir l'encadré « Une bague-sceau », 121).

<sup>110</sup> Crausaz 2016, 46.



**Fig. 45** Trois bagues à cabochon et à intaille, une bague-sceau et quatre anneaux ayant pu être portés comme bagues, en argent et alliages cuivreux (cat. 139, 140, 138, 141, 145, 143, 142 et 144)

### La bague-sceau

Une petite bague-sceau en bronze (dim. ext. : 25 × 33 cm; poids: 10 g) de type Guiraud 2h (cat. 141) revêt un intérêt particulier en raison du motif de son chaton qui, une fois imprimé, fait apparaître un personnage en pied schématiquement représenté entre les lettres D et R.



La gravure est nette et profonde, sauf dans la partie inférieure du champ, où la surface est altérée. Debout à droite, le personnage tient dans la main gauche un sceptre terminé par une hampe horizontale et lève l'avant-bras droit dans un geste de salut. Son corps se compose d'un torse rectangulaire massif, d'une tête formée d'une encoche oblique fichée sur un long cou et de deux jambes grêles dont la gauche se termine par un grand pied. Partant de la base inférieure droite du torse, un trait horizontal peu profond suggère une queue. Le fait que le personnage comprenne des membres à la fois humains et animaux – peut-être ceux d'un héron ou d'un ibis – donne à penser qu'il s'agit d'un oiseau anthropomorphe. Cet animal est à rapprocher d'une catégorie d'êtres composites assez courants sur les gemmes magiques, où ils sont figurés pourvus d'une queue, d'une tête d'oiseau à long cou et d'un sceptre dont la forme se rapproche de celle de l'ouas (sceptre) caractéristique des dieux égyptiens.

La disposition du corps, vu de face avec la tête et les jambes de profil, pourrait aussi refléter une influence égyptienne, mais il est rare que les divinités tenant un sceptre aient le bras droit levé, à l'exception de Sérapis. L'identité de la créature – dieu ou génie – reste indéterminée. Si la tête est celle d'un ibis, un lien avec le dieu Thot serait envisageable, car cet oiseau est son animal sacré. Le développement des lettres D R est incertain : il peut s'agir soit des initiales du propriétaire de la bague, qui serait alors un citoyen romain portant les *duo nomina*, soit du nom de la divinité représentée précédé d'une épithète, par exemple *D(eo)* ou *D(eae) R(-)*.

On peut s'étonner de la présence d'une iconographie égyptienne ou égyptisante à Saint-Aubin, mais cette dernière était relativement familière dans la région (intaille et sculptures à Avenches, statuette d'Isis dans le laraire de Vallon/Sur Dompierre).

Cette bague, de facture assez simple (lettre R mal gravée, personnage schématique), devait plutôt être gardée avec soi, en raison de son caractère apotropaïque. Sa présence sur le site pourrait s'expliquer par une perte accidentelle par un habitant ou un visiteur, voire par un don.





**Fig. 46** Pièces de harnachement en alliage cuivreux découvertes à Saint-Aubin/Les Attes (cat. 153, 156, 152, 157, 155, 147, 151, 146, 158, 154, 149, 150 et 148).

Avec treize exemplaires, les pièces de harnachement constituent une deuxième catégorie fortement représentée dans le corpus métallique de Saint-Aubin (fig. 46). Bien que toutes ces pièces soient uniques, quelques exemplaires adoptent des formes semblables. Ainsi, quatre appliques sont simplement circulaires et bombées : leur diamètre n'est cependant jamais le même (entre 11 et

34 mm) et le nombre de rivets au revers varie (cat. 146-149). Quatre autres appliques sont également circulaires, mais présentent une bosse centrale (cat. 150-153). Là aussi le diamètre et le système d'attache varient (de 23 à 53 mm, deux rivets ou bélière). Ces deux formes, très courantes, sont le plus souvent mises au jour dans des contextes datés du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>111</sup>. D'autres types d'éléments de harnais ont été découverts à Saint-Aubin, mais en un seul exemplaire : ainsi l'applique en forme de pelte, également datable des II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècles (cat. 154) ou le pendent en forme de goutte, probablement orné à l'origine d'un petit « bouton » et daté du I<sup>er</sup> siècle (cat. 156)<sup>112</sup>. Cet ensemble comprend encore deux appliques à décor émaillé. Alors que celui-ci a complètement disparu sur la seconde pièce (cat. 158), il est relativement bien conservé sur la première (cat. 157). Il s'agit d'un *millefiori* constitué d'une alternance de fleurs jaunes sur fond bleu et de damiers bleu et rouge (fig. 47). À l'instar des autres pièces émaillées, ces appliques sont datées des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles<sup>113</sup>. La dernière pièce en lien avec le harnachement est plus particulière (cat. 155). Circulaire, elle présente un décor ajouré de peltes et de vulves. Les motifs iconographiques du pelte et de la vulve sont considérés comme des éléments protecteurs, des symboles de prospérité et de fécondité. Ce second motif fleurira sur les harnachements dès la fin du II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle<sup>114</sup>. La particularité de la pièce de Saint-Aubin réside dans son système de



**Fig. 47** Applique de harnais en alliage cuivreux à décor émaillé (a). Photo prise sous binoculaire (b) (cat. 157)

<sup>111</sup> Sedlmayer 2020, 86; Guillaud 2019, 282-288; Maspoli 2014, 60; Voirol 2000, 25-28; Gschwind 1998, 125.

<sup>112</sup> Duvauchelle 2017, 83.

<sup>113</sup> Maspoli 2014, 58-59; Guillaud 2019, 290.

<sup>114</sup> Dufresnes 2008, 4-5 et 34.



**Fig. 48** Couteaux de cuisine en fer (cat. 172, 173, 171, 177, 175, 176, 174, SAU-AT 2017-343/41 et /49)

fixation, deux perforations sur le cercle extérieur (le centre de la pièce est cependant cassé). Ce type de fixation se retrouve sur quelques rares phalères du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle<sup>115</sup>.

Ces pièces de harnachement sont habituellement classées parmi les *militaria*. Cependant, tous les chercheurs s'accordent pour nuancer cette classification, en soulignant qu'elles ne sont pas exclusivement militaires. Cette allégation est aussi valable pour les pointes de lance qui peuvent également servir lors de la chasse (cat. 159).

Outre par les éléments de harnachement, le transport est évoqué par la découverte de quelques pièces, dont une clavette d'essieu d'une belle facture (cat. 160) et un aiguillon de bouvier<sup>116</sup>.

Une chaîne formée de maillons en 8 et terminée par un long émerillon et des anneaux circulaires (cat. 161) est probablement à considérer comme un élément de char<sup>117</sup>. Un éventuel crochet de joug complète ce petit ensemble<sup>118</sup>.

Seuls six outils peuvent être mis en relation avec des activités productives pratiquées sur le site. Cependant, habituellement attribués à différents artisanats, ils ne permettent pas de mettre en évidence une production particulière.

Ainsi, les deux poinçons mis au jour sont communément considérés comme des outils pour le travail des métaux (cat. 164)<sup>119</sup>. Or, malgré la découverte d'un os-enclume

probablement postérieur, aucun déchet ne vient confirmer la pratique d'une activité métallurgique sur le site<sup>120</sup>. Le bédane, qui est un ciseau à bois employé pour creuser des mortaises<sup>121</sup>, se retrouverait sans problème dans la caisse à outils d'un charpentier ou d'un menuisier (cat. 165). Il en va de même pour la hache qui, elle, est cependant utile à beaucoup plus de personnes – par exemple pour couper le bois nécessaire à la cuisson des aliments (cat. 166). Une fusaiole en plomb pourrait évoquer la présence de femmes sur le site (cat. 162), tandis qu'une dent de râteau constitue le seul outil en relation avec des activités agricoles (cat. 163).

Les objets en lien avec les activités culinaires sont relativement nombreux et forment un petit corpus atypique. Ce sont avant tout des instruments utilisés pour la préparation et la cuisson des aliments. Neuf des douze couteaux découverts à Saint-Aubin présentent les mêmes caractéristiques morphologiques : une soie de section carrée prolongée par une longue mitre massive allant mourir sur une lame relativement large, soit entre 35 et 60 mm (cat. 171-177 ; fig. 48). Ce type de manche est connu, mais il n'est pas très fréquent<sup>122</sup>. Il pourrait cependant s'agir d'une forme plutôt locale. En effet, les collections du Site et musée romains d'Avenches possèdent 33 couteaux dotés d'un tel emmanchement<sup>123</sup>. À Saint-Aubin, la taille de ces ustensiles incite à les considérer comme des couteaux de cuisine, employés pour découper

**115** Bishop/Coulston 1993, 156, fig. 112.1 ; Hatt 1970, 219.

**116** Inv. SAU-AT 2019-132/170-3, non illustré.

**117** Les émerillons, permettant un mouvement de rotation, peuvent remplir diverses fonctions (par exemple élément de suspension, mors). En ce qui concerne l'exemplaire de Saint-Aubin, ses dimensions semblent accréditer l'hypothèse d'une chaîne de char servant par exemple à arrimer les marchandises (voir Visy 1993, 311-316).

**118** Inv. SAU-AT 2019-132/485-2-4, non illustré.

**119** Cette attribution reste toutefois sujette à caution (voir Duvauchelle 2005, 26-27).

**120** Quelques fragments de fer présentent des traces de coupe, mais leur identification comme déchet métallurgique reste incertaine (les traces de coupe peuvent simplement ne pas avoir été « effacées » par le forgeron). Des déchets plus patents, tels que des scories, sont totalement absents. Les déchets qui pourraient être attribuables à une métallurgie du plomb sont plus nombreux (env. 40 pièces). Cependant, là également, nous ne pensons pas qu'ils reflètent une réalité antique. En effet, ces déchets, d'identification incertaine, peuvent résulter d'autres événements – par exemple un incendie pour les coulures – et surtout, la plupart de ces pièces proviennent de couches postérieures à l'époque romaine ou remaniées.

**121** Duvauchelle 2005, 47.

**122** Metzler *et al.* 2016, fig. 489.3 ; Kaurin 2008, 533, fig. 11.1 ; Ben Redjeb/Petit 2007, fig. 3.29 ; Fellmann 1990, pl. 36.114-116 ; Jacobi 1974, pl. 23.380.

**123** Seuls deux exemplaires sont publiés (Amrein *et al.* 1999, 413, pl. 181.1876 ; Le Bec/Castella 2014/2015, fig. 52.4). D'autres exemplaires sont également connus en Suisse, à Kloten ZH et Toffen BE par exemple, voir Fellmann 1977, cat. 351-352.



Fig. 49 Plat de cuisson en alliage cuivreux (cat. 167)

voire hacher et émincer des viandes ou des légumes<sup>124</sup>. Parmi les trois dernières lames, deux sont de fonction indéterminée (cat. 178-179) et la dernière correspond à un couteau pliable, possiblement un rasoir (cat. 180).

Trouvé en limite de fouille et hors structure, le plat en alliage cuivreux est intact (cat. 167; fig. 49). Les traces de suie observables sur le fond attestent son utilisation pour la cuisson. La forme de ces plats évolue peu au cours des siècles, si bien que leur datation reste difficile sans contexte archéologique. Nous soulignerons toutefois qu'ils sont fréquents dans des ensembles du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>125</sup>. Trois *cochlearia* ont été mis au jour à Saint-Aubin, deux lors des investigations de 2019 et un lors des sondages préliminaires de 2018. Ils sont tous différents, que ce soit par la forme de leur cuilleron ou leur matière. Ainsi, un *cochlear* avec un cuilleron en amande est probablement en argent<sup>126</sup> (cat. 170). Les deux autres, en alliage cuivreux, ont des cuillerons circulaires ou en forme de bourse (respectivement cat. 169 et 168). Ces trois objets peuvent être datés du III<sup>e</sup> siècle; cependant, à l'instar du plat, les deux *cochlearia* aux formes les plus simples couvrent une fourchette chronologique plus large, débutant au II<sup>e</sup>, voire au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

La vie quotidienne est illustrée par différentes catégories de mobilier. On peut par exemple citer la découverte d'un miroir (cat. 191), du couteau pliable qui a pu servir de rasoir (cat. 180), de stylets en fer ou de porte-chandelles également en fer<sup>127</sup>. L'ameublement est évoqué par la découverte de cinq clés (cat. 181), d'un pêne<sup>128</sup> et de sept charnières en fer (cat. 182) ainsi que d'un clou décoratif en alliage cuivreux (cat. 183). Ces objets restent cependant peu nombreux et, à l'exception du miroir, de facture très sobre.

Les clochettes ont pu remplir de nombreuses fonctions (fig. 50). Avec des exemplaires mesurant 14, 26, 30 et 60 mm de hauteur, les quatre clochettes en alliage cuivreux de Saint-Aubin sont classées parmi les pièces de petite taille (cat. 186-189). Ces faibles dimensions indiquent vraisemblablement un usage apotropaïque, comme élément de harnachement, de bijou ou en contexte culturel<sup>129</sup>. La dernière clochette, en fer et également de petite taille (h.: 52 mm), était probablement destinée à être suspendue au cou d'un mouton ou d'une chèvre<sup>130</sup>.

La bague-sceau dont le chaton est orné d'un personnage schématiquement gravé (cat. 141), semble également avoir eu une valeur apotropaïque.

**124** Certains des exemplaires découverts à Avenches peuvent être attribués avec plus ou moins de certitude à des activités de boucherie (Le Bec/Castella 2014/2015, fig. 52.4). Néanmoins, les couteaux de Saint-Aubin ne sont vraisemblablement pas à considérer comme des instruments de boucherie destinés à trancher et à débiter des viandes (Metzler *et al.* 2016, 274-275).

**125** Kapeller 2003, 85.

**126** Fortement corrodé, ce métal blanc pourrait également être du plomb. Dans ce cas, il s'agirait d'une patrice, c'est-à-dire d'un modèle pour couler une cuillère.

**127** Stylets: inv. SAU-AT 2019-132/435, SAU-AT 2019-132/449 et /456; porte-chandelles: inv. SAU-AT 2019-132/328-1 et /533-2-5; non illustrés.

**128** Inv. SAU-AT 2019-132/456-3-4, non illustré.

**129** Ces petites dimensions rendent peu vraisemblable leur suspension autour du cou d'un animal ou un usage comme instrument d'alarme.

**130** Inv. SAU-AT 2019-132/125-0, non illustré.

Une rouelle-cage a pu servir d'amulette (cat. 190; fig. 51). La fonction et la datation de cet objet, également appelé « cage bouletée » ou « polyèdre à nodosités » selon sa forme, sont encore mal définies. L'opinion la plus communément avancée est celle d'un pendentif-amulette d'origine celtique, mais qui, selon M. Demierre et M. Poux, ne serait pas attesté avant l'époque augustéenne<sup>131</sup>.

Un dernier objet serait peut-être à mettre en relation avec le monde magique. Il s'agit d'une tôle en plomb repliée sur elle-même, dans la longueur et à une extrémité, présentant sur une face de nombreux impacts de coups réalisés à l'aide d'une pointe et matérialisés par des petits trous plus ou moins anguleux (cat. 192; fig. 52). Ces caractéristiques pourraient étayer une identification comme *defixio*<sup>132</sup>. Un fragment de tôle de plomb, repliée et présentant des impacts comparables, a été mis au jour dans le sanctuaire de Kempraten SG et a été interprété comme une probable tablette de malédiction<sup>133</sup>. Cette hypothèse n'a pu être confirmée, car il n'a pas été possible de déterminer si cette tablette était inscrite ou si elle contenait quelque chose<sup>134</sup>. Une identification comme martyr d'artisan est peu probable au vu de la forme générale de l'artefact et des trous<sup>135</sup>; néanmoins, il pourrait également s'agir d'une tôle utilisée comme support pour la représentation d'une déité<sup>136</sup>, voire d'une simple tôle pliée, accidentellement ou en vue d'une refonte par exemple.

Finalement, les habituelles pièces de quincaillerie ou indéterminées constituent, ici comme sur la plupart des sites gallo-romains, la majeure partie du corpus (soit près de 500 fragments pour plus de 4 kg). Parmi celles-ci, nous ne mentionnerons que deux éléments, soit une fiche en T et une patte à marbre (respectivement cat. 185 et 184). La première servait à la fixation des terres cuites architecturales pour l'isolation et la protection des parois, tandis que la seconde était utilisée pour fixer un décor en marbre<sup>137</sup>. À l'instar d'un nodule de mortier mis au jour dans la structure STR 18, ces deux pièces surprennent dans un établissement rural comme celui de Saint-Aubin/Les Attes, sur lequel seules des constructions non maçonnées ont été repérées. De plus, aucun fragment de placage en pierre ni aucune cale en plomb (utilisées lors de l'ajustement et la pose desdits placages) n'ont été découverts.



Fig. 50 Clochettes en alliage cuivreux (cat. 188, 187, 186 et 189)



Fig. 51 Rouelle-cage en alliage cuivreux (cat. 190)

## Répartitions spatiale et chronologique

Une réflexion sur la répartition spatiale des découvertes métalliques du site de Saint-Aubin/Les Attes est rendue complexe par la configuration du terrain et par les activités agricoles qui y ont été pratiquées jusqu'à récemment. La plupart de ces objets ont été mis au jour sur la légère éminence sur laquelle ont été édifiés les deux bâtiments et vers le puits-citerne. Le reste est disséminé sur l'ensemble de la surface excavée.

Du point de vue du contexte de découverte, les trouvailles sur l'éminence et ses alentours proviennent de la couche de démolition US 3, parfois écrêtée par les labours, ce qui explique la présence de mobilier antique dans les couches supérieures (horizon post-antique et limons récents). Néanmoins, on observe dans cette zone certains contextes de découverte en apparence significatifs. Ainsi, en ce qui concerne le bâtiment B, l'espace couvert au

<sup>131</sup> Demierre/Poux 2009, 199-200.

<sup>132</sup> À environ 1 m de cette pièce, un second fragment de tôle de plomb repliée sur elle-même et présentant des petits trous similaires a été mis au jour (inv. SAU-AT 2019-132/107, non illustré). Cependant, ces deux fragments ne sont pas jointifs. Signalons également la découverte de quelques autres petits fragments de tôle repliée sur elle-même, pour lesquels, toutefois, aucun autre indice n'étayerait une identification comme *defixio* (inv. SAU-AT 2019-132/112, SAU-AT 2019-132/115 et SAU-AT 2019-132/332, non illustrés).

<sup>133</sup> Koch 2019, 95 et 91 fig. 2.53.055.0113.001. Signalons également que des tablettes de *defixio* ont parfois été détériorées (voire totalement fondues) sous l'effet de la chaleur. Des coulures de plomb pourraient résulter de cette pratique; cependant, celle-ci n'est pour l'instant attestée qu'à Mayence (D, Rhénanie-Palatinat) (Koch 2019, 103-104).

<sup>134</sup> Chevet *et al.* 2014, 126-145; Klee 2012, 91; Le Bec/Castella 2014/2015, 126, fig. 52.3; Frei-Stolba 2002.

<sup>135</sup> Les martyrs ou tas d'artisans sont des pièces (en plomb) destinées à accueillir les coups d'outils tranchants ou pointus afin que ceux-ci ne soient pas endommagés. Ils adoptent généralement une masse relativement compacte, grosso modo quadrangulaire, voire circulaire, et portent des traces de travail marquées. Voir par exemple Duvauchelle 1999, 141.

<sup>136</sup> Brandt *et al.* 2019, 76.

<sup>137</sup> Loiseau 2009, 228 et 588.



Fig. 52 *Defixio*? Tôle de plomb repliée et marquée de nombreux impacts (cat. 192)

sud de celui-ci a livré une clavette d'essieu et une dent de râteau (cat. 160 et 163), deux éléments liés à des objets qui auraient leur place sous l'auvent d'un établissement agricole. En outre, la chaîne terminée par un long émerillon, que nous proposons d'attribuer à un char, a été mise au jour dans le trou de poteau STR 39 du même édifice (cat. 161). Nous soulignerons également que l'espace entre les deux bâtiments ou le long des parois voit une relative concentration de mobilier – poinçon, bédane, appliques de harnais, bague, couteaux, *cochlear*, clochette, porte-torche. Cette répartition pourrait témoigner d'un lieu de passage fréquent, voire de l'emplacement de l'entrée desdits bâtiments. Cependant, en l'absence d'indication plus claire et dans la mesure où cette répartition pourrait n'être que le résultat d'un brassage post-antique et moderne, cette hypothèse ne peut pas être confirmée.

Comme nous l'avons déjà évoqué, ce petit corpus métallique couvre une très large fourchette chronologique allant de l'âge du Bronze à l'époque moderne. En ce qui concerne l'Antiquité, les découvertes couvrent également toute la période romaine, du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup>, voire au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., mais essentiellement le II<sup>e</sup> et la première moitié du III<sup>e</sup> siècle.

## Interprétation du site selon le mobilier métallique

La composition de ce petit corpus métallique est atypique pour un établissement rural. Certes, certains aspects sont conformes à l'assemblage que l'on attend pour ce type de site. Ainsi, la découverte de quelques outils agricoles, pour le bois ou le métal, ainsi que d'éléments de char concorde avec les activités qui devaient y être pratiquées. De même, les objets liés à la vie quotidienne sont bien présents, à la fois peu nombreux et d'une qualité en adéquation avec des habitants d'un niveau socio-économique peu élevé<sup>138</sup>. En revanche, les bagues et les fibules, les *cochlearia* et la vaisselle de bronze, voire les éléments de harnachement, par leur qualité et leur quantité, contrastent avec ce tableau d'une vie rustique et simple. Les couteaux sont également particulièrement nombreux. Leur découverte sur un site rural pourrait évoquer l'élevage et l'abattage d'animaux domestiques. Néanmoins, cette hypothèse se heurte à deux obstacles. D'une part, l'étude de la faune a révélé que les animaux élevés et abattus sur place étaient adultes, voire âgés, et qu'ils avaient été mobilisés pour des travaux de traction pénibles et réguliers, tels que les labours et le transport<sup>139</sup>. D'autre part, la taille et la morphologie des couteaux découverts sont plus adaptées à la découpe des viandes et à la préparation des aliments. Les couperets, utilisés pour le débitage des carcasses, sont en revanche absents.

L'étude de la céramique et de la faune a mis en évidence deux dépôts en fosse attestant des pratiques cultuelles sur le site (STR 18 et STR 136). Il est donc légitime de se demander si de telles pratiques se reflètent également dans d'autres types de mobilier.

Dans les sanctuaires gallo-romains, les offrandes métalliques sont nombreuses et variées; il s'agit généralement d'objets de la vie quotidienne détournés de leur fonction première<sup>140</sup>. Les fibules constituent des découvertes particulièrement fréquentes dans de tels contextes<sup>141</sup>. Il en est de même pour des objets circulaires tels que les jetons en terre cuite, percés ou non, les anneaux de différentes matières, ainsi que des éléments de parure tels que des bagues. Les clochettes, connues pour leur caractère protecteur, sont également souvent mises au jour en contexte cultuel. Des ex-voto anatomiques et des

**138** L'absence totale de clous de soulier sur un site rural nous surprend. Dans la villa de Vallon par exemple, la répartition des clous de soulier semble indiquer que les chaussures cloutées étaient plus spécialement destinées aux domestiques (Duvauchelle, à paraître). Il faut néanmoins reconnaître que les contextes diffèrent.

**139** Voir *infra*, chapitre « La faune ».

**140** Voir par exemple Chevet *et al.* 2014, 152-153; Meylan Krause 2008, 77; Brandt *et al.* 2019, 81-83.

**141** Dans nos contrées, l'exemple le plus connu est celui du temple indigène de Martigny VS (Rey-Vodoz 1986).

instruments médicaux ou de toilette sont à mettre en lien avec les pouvoirs guérisseurs attribués à certains dieux. Les fragments de miroirs sont interprétés comme des éléments destinés à attirer l'attention des dieux, et les objets en or ou en argent constituent de probables offrandes. Divers objets liés à l'écriture, tels des stylets, des boîtes à sceaux ou des tubes dans lesquels on glissait des messages, pourraient être rattachés à des contrats votifs, à des activités commerciales, voire à la pratique de la défixion. Les instruments culinaires ont pu servir dans le cadre de repas rituels. Finalement, des éléments de harnachement, de coffret et de serrurerie ou encore des outils sont vraisemblablement à mettre en relation avec l'entretien des sanctuaires.

La comparaison avec le mobilier des sanctuaires de la région d'Yverdon-les-Bains (Yverdon-les-Bains, Yvonand VD, Le Chasseur VD, les gorges de Covatannaz VD) et de celui du site des Jacobins au Mans (F, Sarthe) s'avère très intéressante<sup>142</sup>. De fait, la plupart des objets que nous venons d'évoquer ont été mis au jour sur ces sites ainsi qu'à Saint-Aubin. Les sept fibules forment un corpus relativement important, peut-être quelque peu ostentatoire pour un petit site rural, mais comparable à celui du Mans. Nous n'avons pu mettre en évidence aucune déformation ou cassure intentionnelle. En revanche, nous soulignerons que trois d'entre elles sont (quasi) entières, qu'une autre est en bon état de conservation (seul l'ardillon manque) et qu'une dernière est circulaire.

Les objets circulaires sont également nombreux à Saint-Aubin. Outre la fibule évoquée ci-dessus, quatre bagues et six anneaux s'inscrivent dans cette forme. Les bagues dénotent une certaine richesse. L'une d'elles, en argent, est complètement écrasée et pourrait correspondre à une déformation volontaire rendant toute désacralisation de l'objet impossible<sup>143</sup>. Le métal précieux de cette bague tendrait d'ailleurs à confirmer cette interprétation, à l'instar de celle du sanctuaire de Magny-Cours (F, Nièvre)<sup>144</sup>. Les bagues-sceaux et les bagues à intailles étaient généralement employées pour protéger de la falsification des contrats ou des documents importants et avaient probablement une certaine valeur pour des personnes d'un statut socio-économique peu élevé. Le lieu de culte du Fontanet dans les gorges de Covatannaz a également livré une bague comportant des lettres gravées, en l'occurrence le monogramme «ABI».

Quant à la dernière bague, beaucoup plus simple, elle est décorée d'un disque radié et trouve, entre autres, un parallèle à l'étang sacré du Mans. Signalons encore une bague en ivoire dont l'inscription TITE, portée sur le chaton rectangulaire, témoigne qu'elle était adressée à un certain Titus (fig. 53). La seule information dont nous disposons sur cette découverte ancienne – la première mention date de 1889 – est le nom de la commune, à savoir Saint-Aubin, Waadt [sic]<sup>145</sup>. Dès lors, il nous est impossible de la rattacher aux vestiges mis au jour aux Attes, bien que cette hypothèse soit alléchante. Finalement, nous soulignerons que la fusaiïole en plomb<sup>146</sup> s'inscrit également parmi les découvertes fréquentes en contexte cultuel. On en trouve par exemple dans les gorges de Covatannaz et à Avenches<sup>147</sup>.

Les *militaria* constituent une autre catégorie d'objets régulièrement mise au jour dans les sanctuaires, qu'il s'agisse d'éléments de harnachement circulaires ou d'armes de jet. Dans cette optique, signalons que cinq appliques ou boutons de harnais ainsi que deux anneaux en alliage cuivreux ont été découverts au haut de la fosse d'implantation du puits-citerne STR 108 (cat. 145-146 et 149-152<sup>148</sup>). Il est néanmoins possible que ces objets proviennent du remplissage dudit puits-citerne.

Dans le domaine spirituel, les objets liés à la protection ou aux malédictions occupent une place importante. Les clochettes en alliage cuivreux sont ainsi découvertes de manière récurrente en contexte cultuel (quatre exemplaires à Saint-Aubin), où elles pouvaient être associées aux *tintinnabula* ou utilisées pour éloigner les mauvais esprits. La bague portant les lettres D et R, outre sa fonction de sceau, avait probablement une valeur apotropaïque. Finalement, la rouelle-cage a pu jouer un rôle d'amulette<sup>149</sup> et la tôle de plomb, si son identification comme *defixio* était confirmée, compléterait cet ensemble d'objets magiques.

Les fragments de miroir, de stylets ainsi que celui d'un demi-tube en alliage cuivreux (cat. 193) trouvent également des parallèles dans les principaux sites culturels pris pour comparaison. Il en est de même pour les clés et les pièces de harnachement qui, néanmoins, sont mises au jour lors de la plupart des fouilles gallo-romaines<sup>150</sup>. Même les *cochlearia* trouvent un parallèle dans le mobilier de l'étang sacré du Mans qui a livré un exemplaire en argent, alors que le site des gorges de Covatannaz et le sanctuaire



**Fig. 53** Bague en ivoire découverte à Saint-Aubin en 1889 (© Musée national suisse, A-4586.16)

<sup>142</sup> Brandt *et al.* 2019; Chevet *et al.* 2014.

<sup>143</sup> Rey-Vodoz 1986, 193.

<sup>144</sup> Roque *et al.* 2019, 200.

<sup>145</sup> SLMZ, inv. A-4586.16. Henkel 1913, n° 1695. Voir également Schmidt Heidenreich 2020, 31.

<sup>146</sup> Nous avons émis de grandes réserves concernant une pratique antique de la métallurgie du plomb sur le site de Saint-Aubin/Les Attes (voir note 120). Nous tenons toutefois à souligner que le sanctuaire de Magny-Cours a également livré des déchets de plomb, vraisemblablement liés aux activités à caractère d'entretien (Roque *et al.* 2019, 202).

<sup>147</sup> Brandt *et al.* 2019, 76 et fig. 12.30; Duvauchelle 2010, 112.

<sup>148</sup> S'y ajoute la pièce inv. SAU-AT 2019-132/567-0, non illustrée.

<sup>149</sup> Pommeret 2001, 369369 et 373374.

<sup>150</sup> Chevet *et al.* 2014, 153; Meylan Krause 2008, 77.



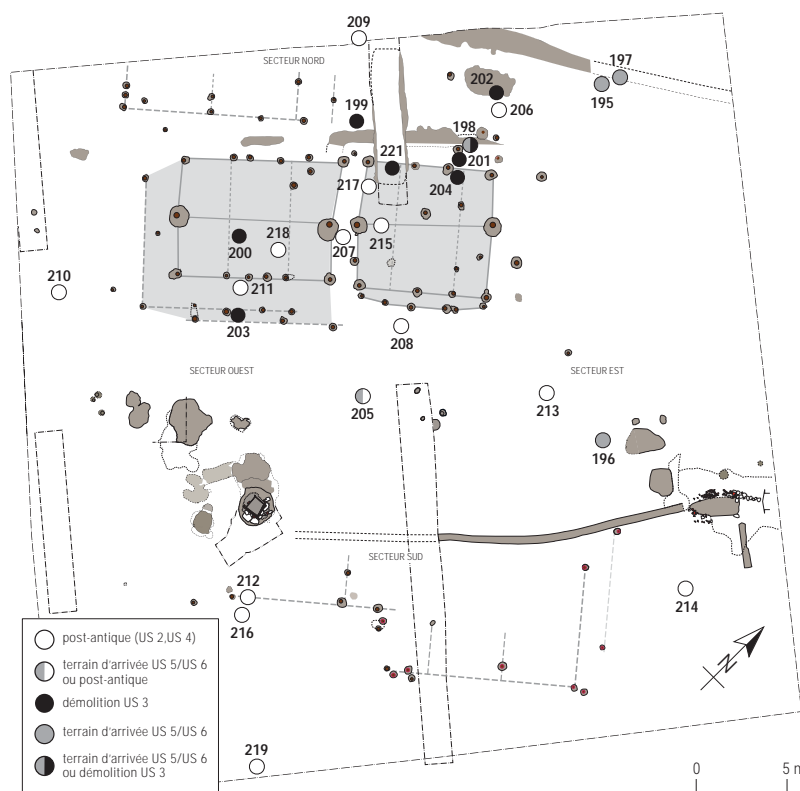


Fig. 54 Répartition spatiale des trouvailles monétaires de Saint-Aubin/Les Attes

de la villa d'Yvonand/Mordagne ont livré des torques miniatures et une bague en métal précieux.

Toujours dans une optique culturelle, les instruments culinaires, tels les couteaux ou la vaisselle (habituellement en céramique, la vaisselle en alliage cuivreux est plus rare), ont pu contribuer à la découpe de morceaux de viande et la préparation de repas rituels, mais également avoir été utilisés pour l'alimentation des prêtres et des pèlerins dans le cadre d'*hospitalia* par exemple.

La clavette d'essieu, l'aiguillon et la dent de râteau trouvent également des parallèles en contexte cultuel, comme au temple de l'Ouest à Yverdon-les-Bains. Le sanctuaire du Chasseron a quant à lui livré un aiguillon et un battant de clochette en fer, dans une zone située à environ 300 m du *fanum* et interprétée comme un emplacement aménagé pour les artisans et ouvriers engagés pour la monumentalisation du sanctuaire.

## Mobilier métallique, bilan

Comme ces quelques lignes le mettent en exergue, le corpus des objets métalliques mis au jour sur le site de Saint-Aubin/Les Attes est relativement atypique. Certes, sa composition pourrait correspondre à un assemblage d'habitat, avec un peu de vaisselle, de parure

et divers autres objets de la vie quotidienne. Cependant, la nature rurale de l'établissement et le statut socio-économique supposé peu élevé de ses habitants – au demeurant confirmé par l'étude de la faune – contredisent cette interprétation. Dès lors, et malgré sa large dispersion spatiale, il est envisageable que le mobilier métallique qui nous est parvenu témoigne plus d'un lieu à connotation religieuse. Dans cette hypothèse, et en l'absence de constructions culturelles<sup>151</sup>, nous serions peut-être dans les *hospitalia*.

## Les monnaies

Les investigations archéologiques menées sur le site de Saint-Aubin/Les Attes en 2019 ont occasionné la découverte de 28 monnaies réparties sur l'ensemble de la surface explorée (fig. 54), auxquelles viennent s'ajouter deux frappes mises au jour en 2017 pour l'une, en 2020 pour l'autre<sup>152</sup>.

La fourchette chronologique dans laquelle s'insèrent ces monnaies s'étend du règne d'Auguste (27 av.-14 apr. J.-C.) à 284 au plus tard, année de la réforme monétaire de Dioclétien (284-305).

Le monnayage de bronze, largement majoritaire, représente les 85% de l'ensemble du mobilier numismatique; ce corpus est composé de sept sesterces, cinq dupondius, sept dupondius ou as et sept as émis entre les règnes d'Auguste et de Philippe I l'Arabe (244-249). Quatre dénominations en argent, soit deux deniers et deux antoniniens respectivement frappés à la fin du II<sup>e</sup> siècle (194-195 et potentiellement 195-196)<sup>153</sup>, puis durant la première moitié du III<sup>e</sup> siècle (244-247 et à partir de 244) (fig. 55).

Le I<sup>er</sup> siècle compte quatre espèces: deux émissions julio-claudiennes et deux bronzes flaviens. Un dupondius ou as est attribué à la série I de Lyon (LUG I; cat. 210) frappée entre 7 et 3 av. J.-C., dont les nombreuses émissions ont, avec la série II, alimenté la masse monétaire sous Auguste et Tibère (14-37) principalement, et jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle encore<sup>154</sup>. La deuxième frappe, un dupondius ou as de Tibère pour Auguste divinisé (DIVVS AVGVSTVS PATER), n'est pas une frappe officielle mais une imitation (cat. 199). Officielles ou régionales, ces émissions font également partie des productions à grande échelle qui, de Tibère jusqu'au début

<sup>151</sup> Deux fosses-dépôts contenant de la faune ont été mises au jour (STR 18 et STR 136). Voir *supra*, chapitre « L'occupation antique ».

<sup>152</sup> Nous adressons nos plus sincères remerciements à M. Peter, Augst, et ITMS, Berne, qui nous a fait bénéficier de son expertise dans les déterminations des monnaies.

<sup>153</sup> Le denier officiel (prototype) est frappé en 195-196; le denier coulé peut avoir été émis dans les mêmes années, mais également ultérieurement.

<sup>154</sup> Frey-Kupper/Liggi Asperoni 2006, 238; Peter 2001, 48-58.

de l'époque flavienne, ont constitué l'essentiel du numéraire en circulation sur le Plateau suisse<sup>155</sup>. La fin du I<sup>er</sup> siècle est représentée par un sesterce de Domitien (81-96) (cat. 220) et un as de Nerva (96-98) probablement (cat. 211).

Avec 20 occurrences – quinze frappes antonines, une de Dide Julien (193) et quatre sévériennes –, les découvertes monétaires du II<sup>e</sup> siècle sont prédominantes sur le site, représentant les deux tiers du corpus. Les deux deniers de Septime Sévère (193-211) – une frappe officielle (cat. 203) et un denier coulé « local » (cat. 218)<sup>156</sup> – témoignent de l'abondance des émissions sévériennes qui circulaient alors dans nos régions<sup>157</sup>. À l'exception de ces deux espèces en argent, toutes les frappes sont en bronze, et leur taux d'usure, qui varie de moyen à fort, plaide en faveur d'une présence persistante de ces espèces dans la circulation jusque et tout au long du III<sup>e</sup> siècle, qui palliait ainsi la carence en approvisionnement de numéraire en bronze<sup>158</sup>. L'utilisation prolongée d'anciennes espèces est un phénomène largement attesté et reconnu sur nombre de sites du Plateau suisse et ailleurs dans l'Empire romain<sup>159</sup>.

Trois bronzes des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles ne peuvent être attribués précisément à l'un ou l'autre des groupes d'autorités émettrices.

Les découvertes monétaires du III<sup>e</sup> siècle sont attestées par trois émissions : deux antoniniens et un sesterce. Pour mémoire, l'antoninien, au cours de 2 deniers, constitue la dénomination phare du système monétaire du III<sup>e</sup> siècle créé en 215 par Caracalla (211-217) ; il a de facto été mis en circulation en 238 par Gordien (238-244) et n'aura de cesse de perdre en poids et en titre, jusqu'à ne plus contenir d'argent du tout<sup>160</sup>. Cette dégradation progressive est déjà perceptible dans les deux exemplaires de Saint-Aubin, celui de Philippe I (244-249) arborant un bon poids et un taux d'argent honorable (cat. 195), tandis que celui dont l'autorité est indéterminée (cat. 197) présente un poids ayant déjà perdu près de 60% de sa masse et une haute teneur en cuivre.

La répartition (voir fig. 54) et la position stratigraphique des monnaies (fig. 56) n'apportent pas d'éléments significatifs à la problématique d'une occupation différenciée du site (cultuel, profane, voire les deux) ; en effet,

AUTORITÉ ÉMETTRICE		AR		AE			TOTAL	TOTAL
		D	ANT	S	DP	DP/AS		
Rome Empire	Auguste (27 av.-14 apr. J.-C.)					1	1	4
	Tibère (14-37)					1	1	
	Domitien (81-96)			1			1	
	Nerva (96-98)						1	
	Trajan (98-117)				1		1	2
	Hadrien (117-138)			1		1	1	3
	Antonin le Pieux (138-161)			2	2	1		5
	Antonin le Pieux (138-161) – Commode (180-192)						1	1
	Marc Aurèle (161-180)			1	2		1	4
	Septime Sévère (193-211)	2					2	4
	Dide Julien (193)			1				1
	Autorité indéterminée (I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> siècle)					3		3
	Philippe I l'Arabe (244-249)			1	1			2
	Autorité indéterminée (244-284)			1				1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

**Fig. 55** Faciès des monnaies de Saint-Aubin/Les Attes, par autorité émettrice et dénomination (D = denier ; Ant = antoninien ; S = sesterce ; Dp = dupondius)

aucune d'entre elles ne se trouve visiblement dans une structure ou n'est assurément issue de la couche d'occupation romaine (US 5).

Seules les monnaies provenant des US 6 et 3 pourraient livrer des indices quant à la chronologie relative du site, mais ces apports doivent être nuancés du fait de l'absence d'une réelle différenciation stratigraphique entre ces deux niveaux. On peut cependant souligner que les deux antoniniens et le

US	I <sup>er</sup>	II <sup>e</sup>	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup>	III <sup>e</sup>	TOTAL	TPO
6				3	3	244
3 ou 5		1			1	193
3	1	4	1		6	194
4 ou 5				1	1	196
4?		3	1		4	117
2	2	8			10	195
Hors tout	1	3	1		5	141
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>30</b>	

**Fig. 56** Répartition des trouvailles monétaires de Saint-Aubin/Les Attes par siècle et par unité stratigraphique (US)

<sup>155</sup> Liggi Asperoni 2017, 128 ; Peter 2001, 60-61.

<sup>156</sup> Le terme « local » s'applique à une frappe qui n'émane pas d'un atelier officiel de Rome ; identifier le lieu de fabrication de telles monnaies est impossible.

<sup>157</sup> Peter 2001, 124.

<sup>158</sup> Kemmers 2009, 137-156, en particulier 146 : « Of course, one should not forget that Antonine bronze coins would have played a large part in Severan coin circulation (...) » ; Frey-Kupper 2009, 198-199 ; Peter 2001, 124.

<sup>159</sup> Par exemple, Augst (Peter 2001) ou Avenches (Liggi Asperoni 2017 ; Frey-Kupper 2010) ; Peter 2001, 93-100 : à propos de la réforme monétaire trajane de 103 et ses conséquences sur la circulation des espèces de bronze.

<sup>160</sup> Cf. [www.ric.mom.fr/fr/info/sysmon](http://www.ric.mom.fr/fr/info/sysmon) (S. Estiot – J. Mairat, *Monnaies de l'Empire romain AD 268-276*, CNRS, Hisoma 2012).

sesterce attribués à l'US 6, identifiée à la fouille comme le terrain d'arrivée<sup>161</sup>, sont des frappes contemporaines dont le *terminus post quem* se place en 244. Tous les autres exemplaires proviennent d'unités stratigraphiques définies plus haut comme la couche de démolition romaine (US 3), les colluvions post-antiques (US 4) ou les niveaux supérieurs sous l'humus, potentiellement brassés par les labours (US 2).

En résumé, le mobilier numismatique dessine une occupation qui pourrait avoir débuté dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle (2 ex.), perdure tout au long du II<sup>e</sup> siècle (20 ex.) et se prolonge jusqu'à la première moitié du III<sup>e</sup> siècle (3 ex.) au moins, avec un *terminus post quem* qui se place en 244.

## La faune

L'étude de la faune du site de Saint-Aubin/Les Attes a porté sur un total de 1653 restes fauniques récoltés à vue lors de la fouille fine des quatre secteurs du site. Les vestiges osseux et dentaires sont issus d'une vingtaine de structures creuses réparties sur l'ensemble du site (trous de poteau, fosses et puits-citerne) ainsi que de quelques niveaux d'occupation et d'abandon des deux bâtiments mis en évidence dans le secteur nord. Par la caractérisation des restes fauniques, l'étude archéozoologique espère contribuer à cerner la nature de cet établissement rural gallo-romain atypique et à interpréter deux dépôts particuliers - celui constitué d'os incinérés (STR 18) et les deux crânes d'équidés (STR 136) - localisés dans le secteur est.

## Généralités

### État de conservation

La coloration brune des os et les taches noires d'oxyde de manganèse sur une majorité d'ossements témoignent d'un environnement humide. Certains restes de faune sont également recouverts, de très partiellement à complètement, de concrétions orangées ou noirâtres (oxyde de fer?). Lorsqu'elles sont très couvrantes, ces croûtes, ainsi que les empreintes de radicales, empêchent l'observation d'éventuelles traces de découpe. La qualité insuffisante de la surface de la majeure partie des restes de faune a ainsi conduit à une observation très limitée des traces de

découpe. Ces dernières ont en effet été relevées sur 6% des vestiges fauniques. Il s'agit de stries, uniques ou sérielles, laissées par le couteau (n=10) et de coups de hachoir (n=6). Au registre des stigmates anthropiques, relevons que 21 os à cavité médullaire ont été fracturés à l'état frais, pour l'obtention de la moëlle et/ou de fragments d'os destinés à la tabletterie. Sans prendre en considération les restes calcinés de la structure STR 18, les os soumis à la flamme représentent un quart de la totalité des restes; le nombre d'os brûlés (noircis) est bien inférieur (n=5) à celui des os calcinés (blancs) (n=109). Toujours sans les os de la structure STR 18, les os mordus (n=31) et digérés (n=7) concernent 8% des restes fauniques. Tout en gardant à l'esprit que les os très mâchonnés et dissous par les sucs gastriques se conservent mal, ce pourcentage relativement bas indique un accès plutôt limité aux déchets carnés pour les chiens et les porcs; en revanche, la localisation de ces ossements - aussi bien dans les bâtiments du secteur nord (par exemple les trous de poteau STR 29 et STR 39) que dans les secteurs est (STR 136) et ouest (STR 100/108) - implique que ces animaux pouvaient être présents sur tout le site.

Perceptible à travers le poids moyen - 2,2 g pour les restes déterminés et 0,9 g pour les restes indéterminés -, la fragmentation des restes fauniques s'avère relativement élevée. Il en découle peu de mesures (qui s'effectuent sur des os complets et adultes) et peu d'observations de séries dentaires complètes pour les estimations d'âge<sup>162</sup>.

### Quantifications

Des 1653 restes de faune, seuls 289 ont été déterminés spécifiquement (17,5%). Mais, en considérant le poids, ce taux grimpe à 83,5%. Ces pourcentages très contrastés s'expliquent par le fait que près des trois quarts des restes (n=1192) sont de minuscules esquilles issues de la structure STR 18 dont 1075 sont indéterminées (voir annexe 1). Si l'on écarte la faune de cette structure, le pourcentage de détermination selon le nombre atteint 37%.

Au total, une quinzaine d'espèces animales est attestée à Saint-Aubin/Les Attes (fig. 57). Les animaux domestiques, mammifères en tête, s'avèrent particulièrement bien représentés. Dans l'ordre de fréquence, il s'agit du porc (42,9% des restes déterminés), du bœuf (20,8%), des équidés (7,3%), du coq (6,9%), des caprinés (5,5%) et enfin du chien (4,9%).

<sup>161</sup> Ces niveaux ont été potentiellement remaniés localement. La présence de monnaies du III<sup>e</sup> siècle suggère que certains d'entre eux, considérés comme l'horizon de marche et théoriquement rattachés à la phase de construction/occupation, doivent en réalité correspondre à une phase d'occupation/démolition, que la mauvaise différenciation stratigraphique ne permet pas de distinguer de la précédente.

<sup>162</sup> Grant 1982.

ESPÈCES ET CLASSES DE TAILLE	NR	PR
Équidés	21	31 685
Bœuf	60	26 655
Chèvre	1	364
Caprinés	15	937
Porc	124	2 260
Chien	13	1 085
Coq	20	6
Cerf	7	54
Avifaune	7	2
Micromammifère	1	0
Batracien	16	3
Gastéropode (escargot)	3	1
Coquillage/bivalve	1	0
<b>Total déterminés</b>	<b>289</b>	<b>63 052</b>
Mammifère de grande taille	121	10 136
Mammifère de taille moyenne	484	1 611
Mammifère de petite taille	13	2
Indéterminés	746	695
<b>Total indéterminés</b>	<b>1 364</b>	<b>12 444</b>
<b>Total</b>	<b>1 653</b>	<b>75 496</b>

**Fig. 57** Nombre (NR) et masse (PR, exprimée en ‰ de g) des restes selon les espèces et les classes de taille

Si l'on écarte la faune de la structure STR 18, le bœuf passe en tête, atteignant 38,7% des restes déterminés, tandis que le porc ne représente plus que 23,2% et le coq 0,6%.

Une partie des restes indéterminés a pu être placée dans une classe de taille<sup>163</sup>. Les vestiges osseux et dentaires issus de mammifères de taille moyenne sont les plus abondants (78,3%). Cependant, ils proviennent essentiellement de la fosse STR 18 (n=391). En les excluant, ce sont les restes de grands animaux qui deviennent prévalents (55,7%), les restes de mammifères de taille moyenne atteignant, quant à eux, 44,3%.

## La fosse STR 18: un dépôt d'offrandes calcinées ?

Sur la base de la faune, peut-on considérer la structure STR 18 comme une sépulture à incinération ?

Le rite de crémation qui avait cours à l'époque romaine implique l'animal sous la forme d'offrandes de quartiers de viande déposés autour du défunt sur le bûcher

STR 18	CALCINÉ	BRÛLÉ	PAS BRÛLÉ/CALCINÉ
Porc	87		1
Coq	19		
Pigeon?	2		
Oiseau indéterminé	4		
Escargot	(3)		(3)
Mammifère de grande taille	2		2
Mammifère de taille moyenne	385	1	5
Mammifère de petite taille	13		
Indéterminé	4/408		
<b>Total</b>	<b>1 179 (1182)</b>	<b>1</b>	<b>8 (11)</b>

**Fig. 58** Nombre de restes déterminés et indéterminés selon leur degré de brûlure

funéraire. Les restes du bûcher, comprenant les os calcinés du défunt et ceux des morceaux de viande, étaient ensuite inhumés, soit directement en pleine terre, soit dans un contenant (urne, etc.). Les reliefs de repas pris lors des funérailles puis au cours de commémorations étaient également enfouis dans ou à proximité de la sépulture.

La fosse STR 18 a livré 1192 vestiges osseux et dentaires pour un poids de 163,4 g (voir annexes 1 et 2). Dans leur immense majorité, ces restes sont calcinés complètement (couleur blanche ou gris-blanc), ce qui témoigne d'une exposition à un feu de forte intensité (fig. 58). La fragmentation des vestiges osseux et dentaires s'avère extrêmement forte comme l'indique le poids moyen de 0,1 g seulement. Pour cette raison, seuls 117 restes (9,8%) ont été déterminés spécifiquement. Des stries de découpe sérielles ont été observées sur un seul reste, un os plat d'espèce indéterminée.

Animal le plus fréquent, le porc est représenté par 88 restes dentaires et osseux. Dix-neuf ossements ont été attribués au coq domestique, deux au pigeon<sup>164</sup> (avec doute), et quatre restes d'oiseau n'ont pu être déterminés au rang de l'espèce. Représenté par une incisive supérieure, un petit rongeur peut être considéré comme intrusif, tandis que le statut de l'escargot, auquel trois minuscules fragments de coquille ont été attribués, est incertain. Si la consommation de l'escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*) est documentée pour l'époque romaine<sup>165</sup>, il faut garder à l'esprit que les escargots s'enfouissent dans le sol pour passer l'hiver; de plus, il est difficile de déterminer si les fragments de coquilles de la structure STR 18 ont été soumis au feu ou pas. Quant aux restes

**163** « Mammifères de grande taille » correspond à des animaux de la corpulence du bœuf, du cheval et du cerf, « mammifères de taille moyenne » à des animaux de la taille du porc, des caprinés ou du chien, et « mammifères de petite taille » à des animaux de la taille du lièvre ou du renard.

**164** Vraisemblablement la forme domestique du pigeon biset (*Columba livia*), bien que l'on ne puisse exclure le pigeon ramier (*Columba palumbus*).

**165** Deschler-Erb *et al.* 2002, 168.



**Fig. 59** Plat de pattes de poulet (Chine)

indéterminés, qui forment les 90,2% du corpus, seuls 408 d'entre eux ont pu être attribués à une classe de taille: les restes rapportables à un mammifère de taille moyenne, le porc selon toute vraisemblance, s'avèrent très nettement majoritaires (95,8%). Si aucun reste humain n'a été identifié, nous ne pouvons exclure que certains fragments non déterminés proviennent d'un défunt. Les restes non calcinés sont eux au nombre de neuf. Il s'agit de la dent d'un petit rongeur (intrusif), d'un os du tarse de porc<sup>166</sup>, de quatre os plats et d'un os long d'un mammifère de taille moyenne, ainsi que, appartenant à un grand mammifère, d'un os plat et d'un fragment de vertèbre cervicale. Ces vestiges osseux non calcinés (un os plat d'un mammifère de taille moyenne est, lui, complètement brûlé) ont été mis au jour lors des décapages 2, 3 et 4. Mélangés aux restes calcinés, ces os qui n'ont pas été exposés à la flamme de manière intense et prolongée étaient peut-être déjà présents dans les remblais du creusement de la fosse et ne seraient donc pas liés à la structure.

L'absence de restes humains s'avère évidemment problématique pour qualifier la structure STR 18 de sépulture à incinération. La représentation spécifique et la fréquence élevée des restes de porc font écho aux offrandes funéraires: les restes de porc se retrouvent, par exemple, dans la quasi-totalité des sépultures à incinération des nécropoles d'Avenches (I<sup>er</sup>-début III<sup>e</sup> siècle), où ils sont aussi les plus abondants<sup>167</sup>. Le coq joue également un rôle important en contexte funéraire<sup>168</sup>. Enfin, des petits fragments de coquille d'escargot sont aussi signalés dans sept tombes à incinération (sur 34) de la nécropole d'Avenches/À la Montagne (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)<sup>169</sup>.

La représentation anatomique indique que les morceaux incinérés à Saint-Aubin sont, pour le porc, la tête et les pieds; cependant, étant donné la présence de nombreuses esquilles d'os à cavité médullaire, d'os plats, de vertèbres et de côtes issus d'un animal de taille moyenne, on peut raisonnablement affirmer que d'autres quartiers de viande ont également été incinérés, si ce n'est un animal entier (voir annexe 2). Les vestiges osseux et dentaires signalent la présence d'un individu au minimum, un porc juvénile d'après les fragments de dents non usées. En tant que jeune animal, le suidé a fourni une viande de qualité. Le coq domestique et peut-être le pigeon semblent, quant à eux, uniquement représentés par des

éléments de bas de pattes postérieures; les morceaux auraient donc consisté en pattes de poulet et de pigeon. Si le choix des quartiers de porc correspond à celui qui avait cours pour les offrandes funéraires, les parties incinérées issues du coq diffèrent des pièces généralement déposées sur le bûcher. En effet, les ossements des gallinacés issus des sépultures à incinération d'En Chaplix et d'À la Montagne à Avenches témoignent du dépôt de cuisses, d'ailes et de poitrines<sup>170</sup>. Dépourvues de chair, les pattes de poulet et de pigeon ne paraissent pas être des morceaux de grande valeur, contrairement aux parties mentionnées (issues de préférence de volailles engraisées, apanage de l'aristocratie<sup>171</sup>) (fig. 59). Faut-il envisager que la présence des pattes de volaille n'était pas liée à des considérations d'ordre alimentaire, mais que cette région anatomique revêtait une valeur symbolique, magique ou encore médicinale? Les escargots constituaient, quant à eux, un mets de choix<sup>172</sup>.

L'incinération de quartiers de viande, voire d'un animal complet, a donc concerné des espèces animales dont la consommation était appréciée et valorisée socialement. Si les autres structures et unités stratigraphiques de Saint-Aubin/Les Attes ont livré des restes de porc, celui-ci y est cependant devancé par le bœuf qui, lui, est absent de l'assemblage incinéré STR 18. En dehors de la structure STR 18, le coq est représenté par un unique reste, un tarsométatarse issu du puits-citerne STR 108 (la rareté du gallinacé, cependant, résulte vraisemblablement de la fragilité de ses os).

L'abondance du porc et surtout du coq domestique au sein la structure STR 18 rend cette fosse d'autant plus singulière. La représentation spécifique, l'exposition à un feu violent et l'enfouissement des restes dans une fosse donnent sans conteste un caractère religieux à ce dépôt. Il pourrait dès lors bien s'agir, comme l'étude de la céramique le suggère, d'une incinération d'offrandes carnées. Des dépôts en fosse de faune calcinée sont connus en contexte funéraire, par exemple à Avenches/En Chaplix<sup>173</sup>. Tous les temples d'Avenches intra muros ont livré des restes calcinés, de caprinés surtout et de porc, attestant la pratique du sacrifice par le feu<sup>174</sup>; les seuls restes de coq domestique calcinés ont été découverts dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes<sup>175</sup>. Dans les Alpes, S. Deschler-Erb interprète par ailleurs la faune du Plan de Barasson (Grand-Saint-Bernard VS),

<sup>166</sup> Os tarsal III ou os cunéiforme latéral. Inv. SAU-AT 2019-132/686-2-8.

<sup>167</sup> Olive 1987, Olive 1991, Olive 1998, Olive 1999 et Reynaud Savioz 2017.

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> Reynaud Savioz 2017, 167.

<sup>170</sup> Olive 1999, 138 et Reynaud Savioz 2017, 167.

<sup>171</sup> Blanc 2017.

<sup>172</sup> Deschler-Erb 2002, 168.

<sup>173</sup> Olive 1999, 142-143.

<sup>174</sup> Deschler-Erb 2015, 103-105.

<sup>175</sup> Ces restes sont issus de la fosse St 42 du « bâtiment quadrangulaire » (Deschler-Erb 2015, 74-75 et 103).

calcinée à 90%, comme les vestiges de sacrifices par crémation (*Brandopferplätze*)<sup>176</sup>.

### La fosse STR 136 et le dépôt de deux crânes d'équidés: geste religieux ou profane ?

Localisée près du dépôt incinéré STR 18, la grande fosse STR 136 se distinguait des autres structures creuses du site par la présence de deux crânes d'équidés complets. Son remplissage a également livré d'autres restes fauniques, cependant en très faible quantité: trois ossements de bœuf (des fragments d'un crâne et de deux mandibules) et une esquille d'os à cavité médullaire d'un mammifère de grande taille; à ce corpus s'ajoutent six restes osseux issus du tamisage: un *distum* d'humérus de batracien, quatre petits fragments provenant d'un mammifère de taille moyenne (humérus, côte, vertèbre/côte et os plat) et un fragment d'os compact d'origine indéterminée (mammifère grand ou moyen) (voir annexe 1).

#### Détermination taxinomique des crânes

La détermination taxinomique des deux crânes s'avère difficile en raison de la très forte fragmentation qu'ils ont subie. Pour les dents apparaît un autre écueil, celui de leur usure extrême qui rend le diagnostic morphométrique des plis d'émail délicat, voire impossible (l'usure de la surface masticatoire de la M<sup>1</sup> est par exemple telle que les deux fossettes ont totalement disparu) (fig. 60).

La petite taille des crânes et des dents jugales fait suspecter leur appartenance à l'âne (*Equus asinus*), d'autant plus que les chevaux d'époque romaine sont des animaux relativement grands (par rapport à leurs prédécesseurs d'époque celtique). Cette hypothèse paraît confirmée par la métrique, soit par le rapport entre la surface occlusale et la longueur du protocône<sup>177</sup> (fig. 61).

La forme des plis d'émail tend également vers l'asinien: en effet, pour la M<sup>2</sup>, si la forme du protocône, plutôt symétrique, cadre aussi avec le mulet, l'absence de pli caballinide et le dessin simple des fossettes correspondent, eux, uniquement à l'âne<sup>178</sup> (fig. 62).

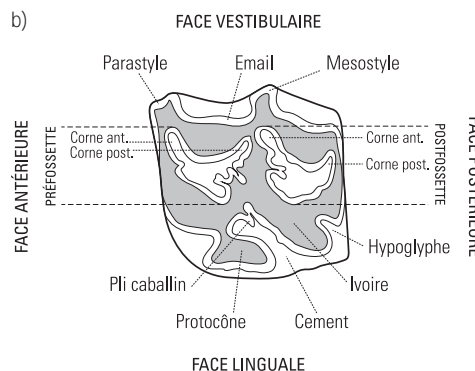
L'usure très avancée des dents incite cependant à la prudence quant à ce diagnostic. Bien qu'attesté en Suisse à l'époque romaine, le petit équidé y demeure en effet très rare<sup>179</sup>.



**Fig. 60** Surface occlusale ou masticatoire de la première molaire supérieure du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2; l'usure de la dent est telle que les plis d'émail intérieurs ont disparu

SAU-AT 2019-132_668-1-2	LO	LO	LP	HT
M1	23,95	22,2		11,8
M2	22,6	23	10,2	
M3	22,8	(28,5)	13,8	

**Fig. 61** Dents jugales gauches du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2 (mesures prises selon Eisenmann 1980; lo = largeur occlusale, Lo = longueur occlusale, LP (Lo + lo) / 2 = surface occlusale, Ht = hauteur de la couronne)



**Fig. 62** Surface occlusale des M<sup>2</sup> et M<sup>3</sup> du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2 (a) et dessin d'une P<sup>4</sup> avec les noms des plis d'émail (b) (d'après Eisenmann 1980)

**176** Deschler-Erb 2008. Très nettement dominée par les caprinés, la faune provient d'un bâtiment (non conservé) interprété comme un refuge couvert provisoire.

**177** D'après Mashkour 2001, citée par Hourani/Oueslati 2017.

**178** Johnstone 2004.

**179** Deschler-Erb *et al.* 2002, 166-167.



**Fig. 63** Les deux crânes d'équidés de la structure STR 136



**Fig. 64** Fragments de crâne (inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1) dont la surface, rugueuse et claire, témoignerait d'une exposition à l'air

### Description du dépôt

D'après la documentation de fouille, les deux crânes, entiers mais extrêmement fragmentés, ont été découverts au fond d'une fosse profonde de 50 cm, tous deux posés sur leur face ventrale et orientés nord/sud (museaux au sud) (fig. 63).

À l'exception de l'os occipital de l'un des individus<sup>180</sup>, complet, tous les os formant les crânes présentaient un haut degré de fragmentation et étaient marqués par des empreintes de radicules plus ou moins couvrantes. Il n'a pas été possible de déterminer si les fractures, anciennes, résultaient d'une action anthropique ou uniquement du poids des sédiments. L'aspect rugueux et la coloration plus claire de la surface des fragments de l'os frontal de l'autre crâne<sup>181</sup> témoigneraient d'une exposition de l'os aux intempéries (fig. 64), ce qui suggère que les crânes (ou du moins l'un des deux) auraient été exposés à

l'air libre avant leur enfouissement (ceci pourrait expliquer, par la même occasion, la forte fragmentation des os, ainsi rendus plus fragiles, plus cassants). L'absence de toutes les dents incisives et de certaines dents jugales, éléments pourtant résistants, indiquerait par ailleurs que les crânes étaient en position secondaire. Les dents, qui se déchaussent plus ou moins rapidement<sup>182</sup>, seraient tombées à l'endroit où les têtes/crânes auraient été exposés avant leur dépôt.

Des stries localisées sur le condyle gauche de l'os occipital de l'un des individus<sup>183</sup> indiquent que la tête a été délicatement séparée de la première vertèbre cervicale (atlas) à l'aide d'un couteau (fig. 65). Le fait que les stries soient légères et localisées sur un seul des deux condyles et que, de plus, l'autre individu<sup>184</sup> n'en présente pas pourrait signifier que les carcasses étaient déjà décomposées au moment du prélèvement des crânes; la décapitation nécessite sinon plus de coups de couteau portés entre le crâne et l'atlas, qui sont très solidaires, ou l'emploi d'un hachoir, qui laisse alors des marques soit à la base du crâne (condyles et processus jugulaires tranchés), soit au niveau des cervicales. L'absence des atlas et de la plupart des dents prouve la manipulation des carcasses.

À noter que la fosse STR 136 est restée accessible aux chiens comme en témoignent les morsures observées sur les ossements du crâne de bœuf (os zygomatique) et des esquilles issues des refus de tamis présentant des stigmates de digestion.

### Des animaux réformés

La très faible hauteur de la couronne des molaires, mesurable avec précision sur la M<sup>1</sup> uniquement - les autres jugales sont en place dans les alvéoles -, indique que les équidés sont morts à plus de 14 ans<sup>185</sup>. De fortes



**Fig. 65** Trois stries de découpe sur le condyle gauche du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1

<sup>180</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2.

<sup>181</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1.

<sup>182</sup> En raison de la forme de leur unique racine, les incisives tombent plus rapidement de leurs alvéoles que les molaires. Mais l'usure extrême des molaires fait que, dans notre cas, les dents jugales ne sont plus suffisamment profondément fichées dans l'os maxillaire. Les dents conservées sont, pour le crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1, la M1/M2 gauche, pour le crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2, les M1, M2, M3 gauches et les M2 et M3 droites.

<sup>183</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-1.

<sup>184</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2.

<sup>185</sup> Levine 1982.



**Fig. 66** Importante périostite le long des dents jugales (parodontie) du crâne inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2

insertions musculaires et des déformations corroborent cet âge avancé et témoignent par ailleurs d'une vie de dur labeur. Visibles sur les M<sup>1</sup> des deux crânes, les racines présentent des exostoses du ciment, et une périostite<sup>186</sup> est visible sur l'os maxillaire conservé de l'un des crânes<sup>187</sup>, en bordure des dents jugales, ce qui indique que les petits équidés souffraient d'infection dentaire (au niveau des racines) et que leurs gencives étaient très enflammées (fig. 66). Les crânes sont donc issus d'animaux très âgés qui ne pouvaient sans doute plus s'alimenter correctement.

### Interprétation

En raison de leur grand âge et de leur mauvais état de santé, nous pourrions rapprocher les deux crânes de déchets d'abattage d'animaux réformés qui n'ont plus utilisé<sup>188</sup>. Cette idée d'une simple évacuation de déchets se heurte cependant au dépôt manifestement soigné des deux crânes, posés et orientés de manière identique (sans parler des céramiques disposées près d'eux). La position secondaire des crânes et les manipulations des carcasses, avec putréfaction à l'air libre, font écho aux sacrifices de chevaux qui avaient cours à l'âge du Fer (et plus particulièrement au Second âge du Fer) et qui ont perduré au Haut-Empire<sup>189</sup>.

Une autre interprétation que celle du sacrifice peut également être formulée: les deux bêtes avaient peut-être simplement acquis un statut particulier, après de longues années de labeur et, soucieux de les honorer ou d'en garder le souvenir, leur propriétaire les aura distingués des anonymes animaux de boucherie en conservant leurs têtes puis en enfouissant leurs crânes.

Les deux équidés, peut-être des ânes, ont donc assurément joui d'un traitement différent de leurs cousins et des autres animaux dont les restes ont été mis au jour sur le site.

ÉQUIDÉS	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	SCAPULA	RADIUS	RADIUS+ULNA	OS COXAL	TIBIA	ASTRAGALE	MÉTACARPE 3	MÉTATARSE 3	MÉTATARSE 4	PHALANGE PROXIMALE	TOTAL
STR 100			2												2
STR 108				1											1
STR 116 = STR 135									1						1
STR 136	2														2
US 2					1				1	1		1	1	1	6
US 3		1		1		1		1	1		2				7
US 5														1	1
US 7							1								1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>21</b>

**Fig. 67** Nombre d'éléments anatomiques d'équidés selon les structures et les US

Si les équidés de la fosse STR 136 ont été sacrifiés – dans le cadre d'un culte agraire? –, le choix s'est porté sur des animaux qui n'avaient plus de valeur économique, car ils étaient inaptes au travail.

## Description et exploitation des animaux

Ce chapitre réunit l'ensemble de la faune livrée par l'établissement rural, dans le but de mettre en lumière tous les usages qui ont été faits des animaux et d'appréhender la nature du site du point de vue des restes fauniques.

### Les équidés (*Equus sp.*)

Le site a livré 21 restes d'équidés dont six issus de fosses et quinze d'unités stratigraphiques (fig. 67). Pour la région et l'époque qui nous concernent, les restes de Saint-Aubin/Les Attes sont susceptibles de provenir de quatre espèces domestiques: le cheval, l'âne et leurs deux hybrides, le mulet et le bardot. Ardue en raison d'une grande variabilité intraspécifique, la discrimination entre ces espèces se fonde sur des critères morphologiques et métriques. À l'exception des crânes possiblement d'ânes de la structure STR 136, les 19 restes isolés seraient tous issus du cheval (*Equus caballus*), avec un doute pour une phalange proximale<sup>190</sup> qui, d'après la forme de l'empreinte d'insertion ligamenteuse, malheureusement mal conservée, pourrait provenir d'un mulet<sup>191</sup> (fig. 68).

<sup>186</sup> La périostite est une inflammation du périoste, soit la membrane qui enveloppe les os et qui est responsable de la fabrication du tissu osseux lors de la croissance. Chez les individus adultes, le périoste ne se réactive qu'en cas de traumatismes et d'infections.

<sup>187</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2.

<sup>188</sup> À l'époque romaine, en raison de sa grande endurance, l'âne était surtout utilisé comme animal de bât et de trait dans le cadre d'activités agricoles, et le mulet pour le transport, sur de courtes et longues distances (Hyland 1990).

<sup>189</sup> Arbogast *et al.* 2002, 83.

<sup>190</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/226-2-1.

<sup>191</sup> Peters 1998. Relevons que de récents travaux, faisant notamment appel à la génétique, remettent en question la pertinence de ces critères diagnostiques (par ex. J. D. Granado *et al.*, « The mules that are not mules – metrics, morphology, archaeogenomics and mtDNA d-loop diversity in equids from Roman Switzerland », *Journal of Archaeological Science* 123, 2020, 105253; M. B. Sharif *et al.*, « Ancient DNA refines taxonomic classification of Roman equids north of the Alps, elaborated with osteomorphology and geometric morphometrics », *Journal of Archaeological Science* 143, 2022, 105624).



Les éléments se rapportant à la tête (n=7) et aux bas de pattes (n=7) sont les plus fréquents, tandis que ceux du tronc (côtes et vertèbres) sont totalement absents; pour les membres, seul le second segment (zygopode) est représenté (deux radius et trois tibias). Le spectre anatomique suggère que



**Fig. 68** Phalange proximale d'équidé inv. SAU-AT 2019-132/226-2-1, en vue palmaire; la forme de l'insertion du ligament n'est pas clairement en V (cheval), mais son fond serait plat (mulet)



**Fig. 69** Radius de cheval (inv. SAU-AT 2019-132/644-2-1) avec trois stries de découpe, diagonales et profondes (vue dorsale)

les carcasses d'équidés ont été traitées sur place, tête et bas de pattes étant considérés comme des déchets primaires de la découpe. Quatre des six os livrés par l'US 2 composent d'ailleurs un segment (formé d'un talus, des métatarses III et IV et d'une phalange proximale), déchet probable de la première phase de découpe.

Que les tailles soient calculées selon les coefficients de L. Kiesewalter ou d'E. May<sup>192</sup>, la hauteur au garrot est de 1,46 m sur la base d'un métatarse<sup>193</sup> (US 2). Un second métatarse<sup>194</sup> (US 3), subcomplet, mais non mesurable, signale la présence d'un cheval plus grand. La taille des équidés de Saint-Aubin/Les Attès entre parfaitement dans la marge de variation de hauteurs des chevaux d'époque romaine<sup>195</sup>.

Les deux crânes d'équidés/ânes de la structure STR 136 proviennent d'individus ayant atteint l'âge de réforme (plus de 14 ans); leurs fortes insertions musculaires et exostoses osseuses témoignent d'une vie laborieuse.

Les autres restes d'équidés, des chevaux et/ou peut-être des mulets, signalent uniquement la présence d'individus adultes. Tous les éléments du squelette appendiculaire sont épiphysés<sup>196</sup> et la mesure de la hauteur de la couronne de trois dents jugales isolées indique que les sujets avaient entre 4 et 6 ans dans deux cas (STR 100 et US 3) et entre 5,5 et 7,5 ans (US 3) lors de leur abattage<sup>197</sup>. De légères exostoses observées sur la face plantaire d'une phalange proximale (US 5) résultent de sollicitations mécaniques régulières.

Des traces de découpe ont été observées sur deux restes: l'un des crânes d'équidé/âne de la structure STR 136<sup>198</sup> et un radius provenant de l'US 7<sup>199</sup>. Dans le premier cas, des stries localisées sur le condyle de l'os occipital ont été laissées par un couteau lors de la séparation de la tête. Sur le radius, trois stries profondes, réparties sur la face dorsale de la diaphyse, témoignent vraisemblablement de la section du tendon perforé (fig. 69).

Découverte dans le niveau d'abandon US 3 du secteur nord, une aile d'ilium d'un os coxal (bassin) (fig. 70) est marquée de petites encoches triangulaires régulièrement alignées<sup>200</sup> (voir fig. 70a). L'élément anatomique aurait donc servi de support pour la fabrication ou le réaffutage de scies dentées (voir fig. 70b).

<sup>192</sup> Kiesewalter 1888; May 1985.

<sup>193</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/23-1.

<sup>194</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/388-0.

<sup>195</sup> Audoin-Rouzeau 1994, 7.

<sup>196</sup> Un métacarpe III (+15 mois), un radius (+42 mois), tous deux de l'US 3, et une phalange proximale (+15 mois) de l'US 5 (Barone 1986).

<sup>197</sup> Levine 1982.

<sup>198</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/668-1-2.

<sup>199</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/644-2-1.

<sup>200</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/180-3.



**Fig. 70** Os coxal d'équidé (inv. SAU-AT 2019/132-180-3) interprété comme un os-enclume (a) et exemple d'utilisation d'un os comme support à denter (b) (tiré de Esteban Nadal/Carbonell Roure 2004)

Ces os-enclumes, le plus souvent sur métapodes de bœuf et de cheval, proviennent essentiellement de la région Midi-Pyrénées et de sites médiévaux<sup>201</sup>; deux os-enclumes sur os coxal d'équidé sont par exemple signalés à Paulhan (F, Hérault), un site daté du VII<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle<sup>202</sup>. L'exemplaire fribourgeois ne fait certainement pas exception, puisqu'il est issu d'un contexte postérieur à l'Antiquité.

En conclusion, les équidés de Saint-Aubin ont été maintenus en vie relativement longtemps, ce qui témoigne de leur utilité de leur vivant. D'après les fortes insertions musculaires et les (légères) excroissances osseuses, leur force a été exploitée, probablement dans le cadre de travaux agricoles (trait) et de transport (bât). Les équidés auraient également été impliqués dans des activités rituelles. La découverte d'un os-enclume indique l'usage d'os d'équidé comme support dans le cadre d'activités métallurgiques, mais à une période plus tardive.

Faute de traces de découpe liées au désossement, l'hippophagie n'est pas assurée. Le fait que les chevaux n'apparaissent que sous la forme de restes isolés fait néanmoins peser le soupçon de la consommation de chair chevaline, attestée à l'époque romaine chez les personnes de rang peu élevé. L'élite ne mange pas de cheval, ce qui se traduit par la découverte de squelettes complets<sup>203</sup>.

### Le bœuf (*Bos taurus*)

Le bœuf est représenté par 60 restes qui se distribuent dans une quinzaine de structures et dans cinq unités stratigraphiques (fig. 71).

Les grandes régions anatomiques sont diversement représentées. D'un point de vue boucher, l'atlas, solidaire du crâne, appartient plutôt à la tête qu'à la colonne vertébrale. On peut donc considérer que le tronc n'est pas représenté; les ossements qui composent celui-ci – vertèbres et côtes – ne sont d'ailleurs pas attestés dans la classe de taille « grand mammifère » qui ne contient qu'une vertèbre thoracique. Cette distribution laisse penser que les régions anatomiques possédant des os grands et encombrants (tête/crâne par exemple) ont été désossées, tandis que les chairs des côtes et des scapulas ont été fumées avec les os.

L'emplacement des stries de coupes laissées par le couteau trahit le prélèvement du muscle sur une mandibule<sup>204</sup> et un humérus<sup>205</sup>. Le hachoir a été utilisé pour trancher les bas de pattes (talus sectionné<sup>206</sup>) et sectionner les tendons (phalange proximale entaillée<sup>207</sup>).

L'examen de deux séries dentaires inférieures révèle une mise à mort à 20-24 mois (STR 100) et à plus de 7-10 ans (STR 136). Le degré d'épiphyse du squelette appendiculaire indique la présence de deux sujets, l'un de moins de 40-48 mois (US 2), l'autre de plus de 40-48 mois (STR 53). L'abattage a donc concerné aussi bien des bovins réformés que des individus encore jeunes, mais ayant atteint leur taille et leur poids optimaux. Le corpus, certes de taille réduite, ne contient aucun reste de veau.

<sup>201</sup> Rodet-Belarbi *et al.* 2007.

<sup>202</sup> *Ibid.* 162.

<sup>203</sup> Deschler-Erb *et al.* 2002, 167.

<sup>204</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/238-3.

<sup>205</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/247-1.

<sup>206</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/688-4.

<sup>207</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/581-2.

BŒUF	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	ATLAS	SCAPULA	HUMÉRUS	RADIUS	ULNA	FÉMUR	TIBIA	ASTRAGALE	MÉTACARPE	MÉTATARSE	PHALANGE PROXIMALE	PHALANGE MÉDIALE	SÉSAMOÏDE	TOTAL
STR 33				1							1							2
STR 35			1															1
STR 39															1			1
STR 42							1											1
STR 43																1		1
STR 53	1							1										2
STR 55										1								1
STR 74 = STR 45			1															1
STR 96		1																1
STR 100			5												1			6
STR 108												1						1
STR 116 = STR 135										1					1			2
STR 125						1												1
STR 136	1		2															3
US 2		1	1					1		1	1			1				6
US 3	2		4	2	1		4	3		2	3		3	1	1		1	27
US 4									1									1
STR 29/US7			1															1
US 11															1			1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>60</b>

Fig. 71 Nombre d'éléments anatomiques de bœuf selon les structures et les US

CAPRINÉS	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	RADIUS	FÉMUR	TIBIA	TOTAL
STR 39							1	1
STR 96		1						1
STR 108		2		1			1	4
STR 125						1		1
US 2		2					1	3
US 3		1	1		2			4
US 6	1			1				2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>16</b>

Fig. 72 Nombre d'éléments anatomiques de caprinés selon les structures et les US

Une phalange proximale antérieure, avec exostose et déformation de son articulation distale, témoigne de l'utilisation du bovin dont elle est issue pour des travaux ayant fortement sollicité ses membres antérieurs, comme les labours par exemple<sup>208</sup>.

Cette phalange pathologique et l'âge avancé atteint par plusieurs individus mettent en évidence l'exploitation de la force des bovins (sans oublier celles du lait probablement et du fumier pour l'amendement des sols). Tous les bovins, même les sujets réformés, ont été consommés.

L'absence de chevilles osseuses, alors que les éléments crâniens sont nombreux et que cette extension de l'os frontal est facilement reconnaissable même sous forme de petits fragments, signifierait que les étuis ont été prélevés à des fins artisanales.

PORC	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	DENT INDÉT.	SCAPULA	HUMÉRUS	RADIUS	ULNA	FÉMUR	OS DU CARPE	CALCANEUS	MÉTAPODE VESTIGIEL	TOTAL
STR 29				1										1
STR 39			1		2		1							4
STR 43				1	1									2
STR 53	1													1
STR 64				1	1									2
STR 97						1								1
STR 108	1	3	1	1	1					1	1		1	10
STR 125								1						1
US 2				1			1							2
US 3	3			1										4
US 4												1		1
US 6								1			4			5
US 11			2											2
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>36</b>

Fig. 73 Nombre d'éléments anatomiques de porc selon les structures et les US

### Les caprinés (*Capra hircus/Ovis aries*)

Peu nombreux (n=16), les restes de petits ruminants domestiques proviennent néanmoins de plusieurs structures et couches (fig. 72). La moitié des vestiges de caprinés (n=8) consiste en dents isolées, ce qui est indicateur d'une fragmentation marquée. Comme pour les grands mammifères domestiques, la présence d'éléments crâniens irait dans le sens d'un abattage sur place du petit bétail.

La discrimination des caprinés n'a pu se faire que dans un cas, sur une mandibule attribuée à la chèvre<sup>209</sup>. Cette dernière provient d'un animal abattu autour de 2 ans. Quant aux dents isolées, il s'agit surtout de molaires fortement usées (7 cas sur 8). Les six os des membres, des diaphyses uniquement, ne donnent aucune indication d'âge.

La très faible fréquence des restes de caprinés ne plaide évidemment pas pour un élevage centré sur l'exploitation à grande échelle de la viande, de la laine ou du lait de ces animaux. Faciles à entretenir, nécessitant peu de place et de nourriture – la chèvre consomme même des espèces végétales ligneuses et des feuilles d'arbre –, quelques

petits ruminants devaient probablement servir d'appoints dans l'alimentation, en fournissant d'abord du lait puis de la viande.

### Le porc (*Sus domesticus*)

Si l'on écarte la structure STR 18 qui a fourni 88 restes de porc, seuls 36 restes attestent la présence du suidé sur le site, dans huit structures creuses et cinq unités stratigraphiques (fig. 73). En raison de nombreuses dents isolées (n=14), le crâne s'avère surreprésenté (n=23), au contraire des éléments du tronc qui, eux, sont totalement absents – cependant, la classe « mammifère de taille moyenne » contient onze vertèbres et côtes. Le spectre anatomique du porc témoigne de la présence d'individus entiers.

Le degré d'usure des dents isolées et l'âge du squelette appendiculaire<sup>210</sup> indiquent que les porcs (au nombre de quatre au minimum) ont été abattus entre 1 et 3,5 ans. Quatre restes<sup>211</sup> découverts dans le remplissage du puits-citerne STR 108 proviennent d'un ou de plusieurs porcelets d'âge périnatal, voire foetal. Trois canines inférieures indiquent la présence d'au moins deux ver-

<sup>209</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/173-2.

<sup>210</sup> Une ulna: – de 36 mois et un calcaneus: – de 24 mois (Barone 1986).

<sup>211</sup> Il s'agit de deux dents de lait supérieures non usées, d'un fragment de mandibule et d'un métapode.

CHIEN	CRÂNE	DENT SUPÉRIEURE	MANDIBULE	DENT INFÉRIEURE	DENT INDÉT.	SCAPULA	OS COXAL	TIBIA	TOTAL
US 3						1	1	1	3
US 7	3		6	1					10

**Fig. 74** Nombre d'éléments anatomiques de chien selon les structures et les US

Des traces de découpe ont été observées sur deux os seulement; des stries sérielles laissées par le couteau sont visibles sur l'angle d'une mandibule (prélèvement de la joue) et une strie unique vers l'articulation d'un radius trahit probablement la désarticulation du coude (lors de la consommation?). Une canine de verrat dont la pointe est brûlée témoigne du rôtiage.

#### Le chien (*Canis familiaris*)

Les treize restes attribués au chien sont issus des US 7 et 3 (fig. 74). Les dix restes mis au jour dans l'US 7 se rapportent uniquement à la tête et proviennent de deux individus au minimum. Les dents, permanentes, ne sont pas usées, ce qui indique un âge inférieur à 2 ans (stade A pour les M<sub>1</sub><sup>212</sup>).

Aucune trace de découpe n'a été observée. À l'époque romaine, le chien ne faisait plus partie des animaux consommés, du moins par les personnes jouissant d'un statut socio-économique élevé.

Sur un tibia<sup>213</sup>, on observe une fusion de la fibula avec le tibia sur deux tiers de la diaphyse, alors que ces deux os sont normalement distincts (fig. 75).

#### Le coq domestique (*Gallus gallus domesticus*)

Le coq domestique est surtout présent dans la structure STR 18, sous forme de phalanges postérieures incinérées. Le volatile s'avère

sinon très discret, puisqu'un seul autre reste a été attribué au gallinacé. Il s'agit d'un fragment de tarsométatarse issu d'un individu juvénile, découvert dans le comblement du puits-citerne STR 108<sup>214</sup>. La consommation de volaille peut donc être qualifiée de quasi nulle.

Si le coq ne paraît pas jouer un rôle alimentaire, son implication dans une possible offrande lui confère un statut symbolique.

#### La faune sauvage

Seul mammifère sauvage attesté à Saint-Aubin/Les Attes, le cerf est représenté uniquement par des fragments de bois, mis au jour dans les US 3 (n=3) et 9 (n=4)<sup>215</sup>. Les sept fragments, tous complètement calcinés, sont probablement issus de deux morceaux d'andouiller. Faute d'autre élément anatomique attribué au cervidé, ces fragments de ramure ne témoignent pas forcément d'activités cynégétiques, mais peuvent être de la collecte de bois de chute.

Les restes de batracien, au nombre de seize, dont quinze dans le puits-citerne STR 108, proviennent de deux individus au minimum. Considérés comme intrusifs, ces petits animaux ont vraisemblablement été piégés dans des structures profondes et humides.

En revanche, on ne peut exclure une origine anthropique pour le rejet dans ce puits-citerne de la moule d'eau douce (?), attestée par un fragment de taille très réduite dont l'une des faces est recouverte de nacre (STR 108).

#### Mobilier faunique, bilan

S'appuyant sur un corpus de restes déterminés de taille très réduite - 172 vestiges osseux et dentaires, sans les os incinérés de la structure STR 18 -, les résultats ne reflètent que des tendances et certaines interprétations, liées par exemple à l'âge des animaux, sont à prendre avec précaution. Par exemple, malgré



**Fig. 75** Fusion du tibia et de la fibula d'un chien (n° 384-0)

<sup>212</sup> Horard/Herbin 2000.

<sup>213</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/384-0.

<sup>214</sup> Inv. SAU-AT 2019-132/667(p)-3.

<sup>215</sup> Il convient de mentionner un fragment de tibia de cerf qui pourrait provenir d'un niveau d'occupation/démolition d'époque romaine (US 3 ?).

une conservation de la matière osseuse bonne à moyenne et la présence d'os de fœtus qui laissent penser que la perte de la matière osseuse est limitée, le faible nombre de restes peut statistiquement expliquer le manque ou l'absence d'espèces animales rares.

Des spectres faunique et anatomique, nous déduisons que la chasse n'était pas ou que très peu pratiquée. L'absence de restes de poissons, qui peut néanmoins s'expliquer par des problèmes de conservation et surtout par le fait que les sédiments n'ont pas été tamisés, et la présence d'une seule moule indiqueraient que les ressources halieutiques n'ont guère été exploitées, malgré la proximité du lac.

La liste des espèces contient quasi exclusivement des animaux domestiques. La présence d'os de fœtus de porc et la représentation anatomique des divers restes prouvent que les bêtes, ou du moins une partie d'entre elles, étaient élevées sur le site et que l'abattage et la première découpe étaient réalisés sur place. Si le site de Saint-Aubin/Les Attes est un lieu de production, au moins pour le petit bétail, il est également un lieu de consommation. Les bovins et les porcs ont fourni l'essentiel des viandes consommées ; le bœuf atteint en effet un peu plus de moitié de la masse des restes déterminés<sup>216</sup>. Il est à relever que les animaux réformés, qui fournissent une chair de piètre qualité, ont été mangés. Si le chien n'était pas au menu, l'hippophagie n'est, elle, pas exclue.

L'acquisition de produits carnés ne paraît pas avoir été la motivation principale qui expliquerait la présence des grands mammifères à Saint-Aubin/Les Attes. En effet, les estimations d'âges d'abattage, bien que rares, et certaines pathologies affectant les os des bas de pattes indiqueraient que c'étaient surtout la force et l'endurance des bovins et des équidés qui étaient recherchées et exploitées. La mobilisation de ces animaux pour des travaux de traction pénibles et réguliers (labours et transport) souligne par ailleurs le caractère agricole du site. La fréquence particulièrement élevée des équidés (13% du NR déterminés<sup>217</sup>) et des bovins (41% du NR) trahit un grand besoin d'animaux pour le transport et divers travaux agricoles (fig. 76).

Faute d'objet fini ou d'ébauche en os ainsi que de cheville osseuse, le travail de l'os et de la corne, si tant est qu'il ait été pratiqué sur le

DOMESTIQUES	%NR	%PR
Équidés	13,1	39,2
Bœuf	41,4	52,2
Caprinés	11	2,5
Porc	24,8	4
Chien	9	2,1
Coq	0,7	0,01

**Fig. 76** Pourcentages du nombre (NR) et du poids (PR) des restes atteints par les espèces domestiques (100% = total des animaux domestiques), sans les restes de la structure STR 18 et les deux crânes d'équidés de la structure STR 136

site, n'a sans doute pas eu cours dans les zones fouillées. De rares fragments de bois de cerf calcinés pourraient être liés à une activité artisanale, néanmoins peu développée.

La consommation d'animaux âgés, l'éventuelle hippophagie ainsi qu'une alimentation carnée relativement rare et peu variée, avec une table dépourvue de gibiers et de produits fins, comme les huîtres par exemple, témoignent du statut socio-économique modeste des personnes ayant séjourné sur le site. Les pratiques culturelles mises en évidence paraissent également refléter un faible niveau de vie. En effet, le sacrifice (?) de deux équidés, peut-être des ânes, a mobilisé des animaux qui n'avaient plus de valeur économique, car ils étaient inaptes au travail. Si la structure STR 18, interprétée comme une fosse à offrandes alimentaires incinérées, contient des espèces valorisées - le porc et le coq -, les morceaux de volaille choisis (pattes), dépourvus de chair, s'avèrent de piètre qualité. Cette partie du corps des oiseaux - la présence du pigeon est soupçonnée - revêtait cependant peut-être une fonction symbolique ou magique.

## Synthèse : vestiges et mobilier, allers et retours

Les apports de l'étude du site de Saint-Aubin/Les Attes sont nombreux. Du point de vue de la topographie ancienne, il apparaît que cette partie de la plaine de la Broye n'était pas recouverte uniquement de zones inondables ponctuellement traversées par des axes de circulation ; ce milieu humide offrait en effet aussi, selon les périodes, des terrains plus ou moins étendus aptes à accueillir des occupations durables. Pour

<sup>216</sup> La masse reflète mieux que le nombre la quantité de viande en jeu.

<sup>217</sup> Le calcul du pourcentage a exclu les restes des fosses-dépôts STR 18 et STR 136 ainsi que les fragments de bois de cerf et de microfaune. Le nombre et la masse des restes déterminés s'élèvent ainsi à 146 et 5111,2 g.

autant que les sondages permettent d'en juger, les surfaces occupées semblent avoir été plus importantes durant la Protohistoire qu'à l'époque romaine.

L'emplacement du site antique laisse par ailleurs supposer l'existence d'une voie de communication à proximité, qui devait traverser la plaine de la Broye en direction de Domdidier au sud-est et dont le tracé, qui n'est pas connu, devait être conditionné par les méandres des nombreux cours d'eau.

## Les vestiges

Du point de vue archéologique (voir fig. 5, 15, 21 et 30)<sup>218</sup>, l'exploration du site en aire ouverte a permis de mettre en évidence des espaces aux fonctions bien différenciées. Quand bien même les différentes découvertes apportent plus de questions que de réponses, elles contribuent à enrichir nombre de réflexions, tant sur l'occupation des campagnes et la définition du statut d'un établissement rural que sur le déroulement de cérémonies à caractère rituel.

Les constructions sur poteaux aux extrémités nord et sud du site, trop incomplètes pour être identifiées, pourraient signaler aussi bien des espaces bâtis que de simples clôtures.

Sur l'éminence bordée de fossés occupant la partie nord-occidentale du site, les deux bâtiments A et B sont relativement aisés à délimiter, mais leur plan peu évocateur et les rares structures mises au jour dans leur espace interne, par ailleurs peu parlantes (quelques trous de poteau et une fosse), compliquent sensiblement leur interprétation. La morphologie différente des édifices, dont la contemporanéité ne peut être assurée, signale peut-être aussi des fonctions différentes, à savoir domestique pour le premier et utilitaire pour le second. C'est ce que suggère aussi l'analyse du matériel, mais on gardera à l'esprit que l'absence de couche d'occupation conservée constitue un écueil majeur pour une approche fonctionnelle, les études de mobilier ayant dû se fonder, faute de mieux, sur du matériel en grande partie issu de la couche de démolition et de diverses recharges de sol; ainsi, le risque qu'une partie des objets hors ensembles clos (fosses) ait en fait été retrouvée en position secondaire est important, et la prudence quant aux interprétations proposées reste de mise.

Dans la partie sud du site, on note la présence de structures à caractère utilitaire comme le puits-citerne en bois STR 108 et les fosses d'extraction de matériaux ou de stockage qui l'entourent.

L'extrémité nord du site, enfin, se démarque par la présence de dépôts d'offrandes en fosses, qui trahissent la présence d'activités rituelles et interrogent sur la nature exacte du site.

## Le mobilier

À la diversité des vestiges, modestes, répond le caractère assez fruste du mobilier, à l'exception notable de certains objets en métal.

La céramique se caractérise par un faciès domestique au statut peu élevé; l'ensemble des catégories fonctionnelles attendues pour un établissement rural sont représentées, et les importations sont rares. Ce matériel se signale toutefois par un nombre d'individus plus élevé que dans d'autres sites comparables de la région et par une forte représentation des formes liées aux préparations culinaires (mortiers et bols par exemple); ce dernier trait est conforté par le mobilier métallique, qui compte un grand nombre de couteaux destinés davantage à la découpe de la viande et à la préparation des aliments qu'à des activités de boucherie. Ce constat amène à envisager la présence, aux Attes, de plus d'une cellule familiale.

La répartition de la céramique suggère de localiser dans le bâtiment A une zone liée à l'occupation proprement dite (préparation et consommation d'aliments), alors que le bâtiment B pourrait avoir revêtu une fonction utilitaire (lieu de stockage?) dans le cadre des activités agropastorales que pratiquaient les habitants des lieux. À nouveau, cette hypothèse trouve un écho dans les découvertes métalliques; l'espace probablement couvert le long de la paroi sud du bâtiment B et l'un des trous de poteau le constituant ont en effet livré des éléments associés au domaine agricole – la répartition du mobilier métallique permet en outre de compléter l'image donnée par les vestiges archéologiques, en suggérant la possibilité d'un accès aux bâtiments par l'éventuel *ambitus* qui les sépare.

Le verre, peu représenté, n'a pas livré d'élément réellement significatif, si ce n'est un fond portant deux lettres (A et N) d'une

<sup>218</sup> On rappellera ici qu'un « nord de convention » a été axé perpendiculairement aux bâtiments (voir note 6).

inscription qui renvoie peut-être au verrier *Amaranthus*, déjà attesté dans notre canton par un manche de patère retrouvé dans la villa de Murten/Combette.

L'étude du mobilier métallique, en revanche, a mis en lumière des assemblages très atypiques.

Une partie de ce matériel s'accorde avec un site rural d'un niveau socio-économique peu élevé : on y retrouve des outils agricoles, des ustensiles pour le travail du bois ou du métal, des éléments de char et certains objets de la vie quotidienne. Aucune activité métallurgique n'a été mise en évidence (absence de scories, impossibilité d'assurer l'identification de déchets parmi les objets en plomb) et le seul artefact en lien avec cet artisanat, un os-enclume, est issu d'un contexte postérieur à l'Antiquité.

En regard de ces éléments modestes, le site des Attes a livré des objets de parure de qualité, de la vaisselle en bronze et des pièces de harnachement, notamment autour du bâtiment A. On ignore si ces objets sont en relation avec les gens qui vivaient ici ou s'ils appartenaient à des personnes de passage ; leur répartition sur le site semble cependant indiquer qu'ils ont pu être liés à des événements spécifiques. D'autres éléments de harnachement, retrouvés dans le comblement supérieur du puits-citerne, pourraient être interprétés comme un dépôt en lien avec la fin de l'utilisation de la structure.

Le mobilier métallique met enfin en évidence plusieurs objets se rattachant potentiellement au domaine spirituel. Quatre clochettes en alliage cuivreux, de trop petites dimensions pour un simple usage utilitaire, pourraient ainsi avoir revêtu une dimension apotropaïque, tout comme la bague-sceau portant les lettres D et R. La rouelle-cage, découverte près de la paroi nord du bâtiment A, a pu servir d'amulette, tandis que la tôle de plomb repliée pourrait receler une *defixio*, même si la prudence la plus extrême s'impose, la pièce n'ayant pas été étudiée dans tous ses détails.

Comme le verre, le mobilier numismatique n'apporte pas d'éléments particulièrement intéressants. Il atteste une occupation qui pourrait avoir débuté dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant de s'intensifier clairement au II<sup>e</sup> siècle, et fournit un *terminus post quem* en 244 pour l'abandon du site.

L'analyse de la faune, enfin, met en évidence un faciès général modeste ; les animaux domestiques prédominent, alors que le gibier est presque totalement absent. Une partie des bêtes, du moins le petit bétail, a dû être élevée sur place ; le site des Attes était un lieu de consommation, où l'on a surtout mangé du bœuf, mais aussi du porc et probablement un peu de chèvre ou de mouton, voire du cheval. Le fait que les individus consommés ont été abattus à un âge avancé constitue un argument supplémentaire pour affirmer que l'on se trouve face à une population dont le niveau socio-économique n'était pas particulièrement élevé. De plus, les équidés aussi bien que les bovins ont été mobilisés surtout pour leur force et leur endurance (transport et traction par exemple), soulignant encore, s'il le fallait, le caractère agricole du site.

Plusieurs animaux dont les restes ont été retrouvés ne font toutefois pas partie du spectre habituel de la faune des habitats ruraux modestes. On citera le coq et le pigeon qui, lorsqu'ils ne jouent pas un rôle dans l'alimentation, peuvent revêtir un statut symbolique, ou encore l'âne, très rarement attesté en Suisse à l'époque romaine, dont la présence à Saint-Aubin, si elle n'est pas assurée, est fortement pressentie. Cependant, plus que les espèces elles-mêmes, c'est leur lieu de découverte à l'intérieur de fosses qui questionne.

## Vestiges vs mobilier : des gestes perceptibles ?

Tous types de mobiliers confondus, l'assemblage de Saint-Aubin/Les Attes s'accorde bien avec un site principalement tourné vers l'agriculture, mais la présence de vestiges illustrant des gestes à connotation religieuse ou symbolique montre que des cérémonies s'y sont aussi déroulées. Ce constat s'est imposé dès la découverte des deux fosses-dépôts.

Reste que nombre d'objets métalliques retrouvés hors de ces ensembles clos, comme les *cochlearia*, le plat en bronze, les bagues, les fibules ou encore les pièces de harnachement ne cadrent pas avec l'image d'une vie rustique et simple. Au niveau de la céramique également, la récurrence de fonds découpés, notamment dans et autour du bâtiment A, interpelle ; en contexte profane, ces pièces sont interprétées comme des opercules, mais elles apparaissent également parfois en lien avec des rituels religieux.



Plusieurs fosses ont en commun d'être le résultat de gestes spécifiques, tous réalisés en un endroit situé hors de l'emprise de la fouille, et tous ayant abouti à l'enfouissement d'un dépôt: crémation pour les structures STR 18 et STR 41, manipulation de carcasses pour la structure STR 136. Ces fosses se distinguent par leur mode de comblement qui suppose des gestes différents, pratiqués selon des rythmes distincts. Ainsi, dans la fosse STR 41, la présence de cendres dans le sédiment montre que la structure a été rapidement fermée après le dépôt. Dans le cas de la fosse STR 18, au vu de la nature homogène du remplissage, les vestiges d'offrandes calcinées semblent avoir procédé d'une sélection de mobilier (céramique et faune) provenant du bûcher et avoir été enterrés dans un laps de temps assez court. La fosse-dépôt STR 136, enfin, se distingue des précédentes par une succession plus complexe (?) de gestes, comprenant au moins la manipulation de carcasses décomposées, la décollation et la possible exposition de crânes avant l'enfouissement qui, si l'on en croit les traces de morsures sur certains ossements, a pu être progressif, les os étant apparemment restés accessibles aux chiens.

La diversité des pratiques mises en évidence par les vestiges et le mobilier est difficile à comprendre. Elle pourrait être le résultat de plusieurs célébrations différentes ou, au contraire, matérialiser les reliefs d'une seule cérémonie complexe. Le manque de sources nous empêche de savoir dans quel contexte (religieux ou profane) et selon quels rites (pratiques codifiées) ces dépôts ont été constitués. S'agissait-il de cérémonies obéissant à des rituels? Ces célébrations avaient-elles un caractère collectif et répétitif qui serait, par exemple, calqué sur un rythme saisonnier ou autre? Autant de questions sans réponse, d'autant que ces pratiques se sont déroulées dans un cadre inconnu.

## Saint-Aubin/Les Attes: lieu de culte et/ou lieu de vie?

En l'absence de vestiges architecturaux caractéristiques et de mobilier spécifique<sup>219</sup> (céramiques miniatures ou faciès faunique particulier hors structures fossoyées par exemple), il est difficile de considérer les découvertes réalisées sur le site comme faisant partie d'un sanctuaire. Si tel était

néanmoins le cas – on pourrait par exemple imaginer un temple associé au domaine dont dépendrait le site, à l'image des *villae rusticae* d'Estavayer-le-Gibloux FR ou de Dietikon ZH par exemple<sup>220</sup> –, on aurait touché, aux Attes, la périphérie de l'espace sacré et il faudrait envisager un sanctuaire aux dimensions suffisamment peu étendues pour passer au travers de la maille des sondages, ceux-ci n'ayant recoupé aucune trace d'édifice aux alentours de l'aire de fouille. Reste que plutôt qu'un bâtiment en dur ou en matériaux légers, cet éventuel sanctuaire au milieu de la plaine de la Broye pourrait prendre la forme d'un site naturel de type étang ou marais.

L'hypothèse selon laquelle les bâtiments A et B feraient plutôt partie d'une zone d'*hospitalia*, proposée à la fin de l'étude du mobilier métallique, trouverait, elle, un parallèle intéressant dans les constructions destinées à l'hébergement des fidèles du sanctuaire de Thun/Allmendingen BE; situées dans la partie profane au nord du sanctuaire, elles présentent en effet deux groupes de deux édifices en terre et bois juxtaposés alternant, comme à Saint-Aubin, plans carré et rectangulaire<sup>221</sup>.

Au vu des incertitudes qui grèvent le dossier, on préférera une hypothèse minimale, qui consiste à considérer l'établissement de Saint-Aubin comme une ferme indépendante ou une «annexe agricole» dépendant d'un domaine foncier dont le centre se trouverait, d'après les connaissances actuelles, sous le village actuel de Saint-Aubin. À l'évidence, diverses cérémonies se sont déroulées sur le site, dans un cadre, religieux ou profane, qu'il est à ce jour impossible de préciser. Des célébrations périodiques rassemblaient peut-être les membres de cette communauté locale, dont certains objets métalliques, par leur caractère magique ou apotropaïque, semblent dévoiler une partie du monde spirituel.

Au terme de cette étude, force est donc de constater qu'aucune interprétation ne peut être retenue de manière définitive sur la base des informations dont nous disposons aujourd'hui. Les recherches menées aux Attes auront toutefois permis de mettre en évidence l'un de ces sites ruraux modestes en matériaux légers rarement explorés dans nos régions, mais bien attestés, par exemple, en France.

**219** À noter que le site de Crevans (F, Jura), récemment publié, a livré un édifice dont le bâtiment au plan peu caractéristique, entouré d'un fossé, a livré du mobilier spécifique (par exemple des céramiques miniatures) qui a incité les auteurs à proposer l'interprétation – d'ailleurs controversée – d'un sanctuaire. Voir Tisserand *et al.* 2012.

**220** Estavayer-le-Gibloux: P.-A. Vauthey – S. Garnerie-Peyrollaz, «Estavayer-le-Gibloux rattrapé par son passé: grandeur et décadence des thermes staviacois», *CAF* 6, 2004, 168-201; E. Mouquin, «Les «dépôts» en fosse en contexte domestique: quelques exemples de la région d'Avenches», in: L. Rivet (éd.), *SFECAG. Actes du congrès de Nyon (14-17 mai 2015)*, Marseille 2015, 141-146; M. Franz, «Neue Forschungen zum römischen Tempelareal von Estavayer-le-Gibloux», *CAF* 22, 2020, 22-23; Dietikon: Chr. Ebnöther, *Der Römische Gutshof in Dietikon (Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 25)*, Zürich/Egg 1995.

**221** Ces lieux d'hospitalité présentent des formes architecturales variées. Voir par exemple C. Hartz, «Les lieux d'accueil des fidèles dans les «grands sanctuaires» des Trois Gaules: données archéologiques anciennes et problématiques nouvelles», in: Cl. Fauchon-Claudon – M.-A. Le Guennec (dir.), *Carnet Hypothèses – HospitAm (Hospitalités dans l'Antiquité méditerranéenne): sources, enjeux, pratiques, discours*, <https://hospitam.hypotheses.org> mis en ligne le 11.01.2016, consulté le 19.09.2022.

## Et la datation ?

D'une manière générale, le site antique de Saint-Aubin/Les Attes semble avoir été occupé entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

L'étude du mobilier céramique rend compte d'un ensemble dont la majorité des pièces datables fournit un *terminus post quem* de 150 apr. J.-C. Un pot à panse ornée d'un décor peigné vertical pourrait toutefois être plus ancien et remonter à l'époque augustéenne, voire à la fin de la période laténienne<sup>222</sup>.

Parmi les objets en verre, on note l'absence de marqueur chronologique précis, et les pièces du I<sup>er</sup> siècle de même que le matériau utilisé à cette période font également défaut, à l'exception d'une possible estampille du verrier Amaranthus.

Au sein du mobilier métallique, fibules, bagues, pièces de harnachement et appliques remontent pour la plupart aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, avec toutefois un élément du I<sup>er</sup> siècle. Plat et *cochlearia* sont également datés du III<sup>e</sup> siècle, quand bien même leur forme n'a guère évolué depuis le II<sup>e</sup>, voire la fin du I<sup>er</sup> siècle.

Les monnaies ont pour la plupart été frappées au II<sup>e</sup> siècle; les plus récentes sont restées en circulation durant tout le III<sup>e</sup> siècle. Le I<sup>er</sup> siècle s'illustre toutefois avec deux émissions julio-claudiennes et deux flaviennes.

Enfin, les deux datations <sup>14</sup>C à disposition se situent entre 4 av. et 87 apr. J.-C. pour l'une, entre 125 et 255 apr. J.-C. pour l'autre.

La confrontation des divers mobiliers tend donc vers une datation large qui situerait l'occupation du site entre le II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle au moins. Les vestiges plus anciens pourraient être résiduels ou s'expliquer par la présence, à proximité, d'un bâtiment occupé au I<sup>er</sup> siècle, qui aurait permis aux habitants des Attes de récupérer des bois et divers objets, mais dont nous ne savons rien.

## Conclusion

La variété des vestiges rencontrés lors de la fouille et les quantités importantes de mobilier – du moins pour certaines catégories – ont rapidement attiré l'attention sur la nature particulière du site antique des Attes. Ce sentiment s'est encore renforcé lors de l'étude des structures et de l'analyse des mobiliers, dont les résultats contrastés voire contradictoires compliquent, on l'a vu, l'interprétation de la nature de l'occupation. Que l'on soit en

présence de structures d'accueil en lien avec un sanctuaire situé à proximité ou de bâtiments utilitaires en lien avec une *villa rustica* dans laquelle se seraient déroulées des cérémonies particulières, aucun argument décisif ne permet véritablement de trancher entre « religieux » et « profane ».

Les résultats des fouilles soulignent surtout les lacunes dans nos connaissances de la variété des formes d'occupation dans nos campagnes à l'époque romaine. La palette des établissements ruraux ne se résume en effet pas à la simple dichotomie « *villa rustica* » (grand domaine) / « ferme modeste »; à ce titre, le site de Saint-Aubin/Les Attes invite à dépasser les interprétations normatives insuffisamment détaillées pour tenter de saisir, autant que possible, la complexité des réalités antiques.

<sup>222</sup> Voir *supra*, encadré « Drôles de pots », 115, en particulier inv. SAU-AT 2019-132/19.

## Catalogue

### Abréviations de catégories

TSG	terre sigillée de Gaule	RA	céramique à revêtement argileux	PCL	pâte claire
TSGC	terre sigillée de Gaule du Centre	RAMOR	mortier à revêtement argileux	TN	<i>terra nigra</i>
TSGE	terre sigillée de Gaule de l'Est	CRU	cruche à pâte claire	PGR	pâte grise
TSH	terre sigillée helvétique	MOR	mortier à pâte claire	PGR gross.	pâte grise grossière
TSI	imitation de terre sigillée	AMP	amphore		

### Abréviations typologiques

AR	S. Fünfschilling, <i>Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981-2010 aus Augusta Raurica (Forschungen in Augst 51)</i> , Augst 2015.
AV	Castella/Meylan Krause 1994.
Bet	Ph. Bet – D. Gras, «Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux», in: R. Brulet – R. P. Symonds – F. Vilvorder (éd.), <i>Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines (RCRF Acta, suppl. 8)</i> , Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (1995), Oxford 1999, 13-38.
BMC	Coins of the Roman Empire in the British Museum.
Curle	J. Curle, <i>A roman frontier post and its people. The fort of Newstead in the parish of Melrose</i> , Glasgow 1911.
Dr.	H. Dressel, <i>Corpus Inscriptionum Latinarum XV (Instrumentum domesticum)</i> , Berlin 1899.
Drack	W. Drack, <i>Die helvetische Terra sigillata-Imitation des 1. Jahrhunderts n. Chr. (Schriften des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 2)</i> , Basel 1945.
Drag.	H. Dragendorff, «Terra sigillata», <i>Bonner Jahrbücher</i> 96, 1895, 18-155 et <i>Bonner Jahrbücher</i> 97, 1896, 54-163.
Ettlinger	Ettlinger/Roth Rubi 1979.
G.	F. Laubenheimer, <i>La production des amphores en Gaule Narbonnaise (Annales Littéraires de l'Université de Besançon 327; Centre de recherches d'histoire ancienne 66)</i> , Paris 1985.
Isings	Cl. Isings, <i>Roman Glass from Dated Finds (Archaeologica Traiectina 2)</i> , Groningen/Djakarta 1957.
Lamb.	N. Lamboglia, «Nuove osservazioni sulla terra sigillata chiara (tipi C, lucente e D)», <i>Revue d'Études Ligures</i> XXIX, 1963, 145-212.
Lezoux	Ph. Bet – A. Fenet – D. Montineri, «La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. Considérations générales et formes inédites», in: L. Rivet (dir.), <i>SFECAG. Actes du congrès de Lezoux, 4-7 mai 1989</i> , Marseille 1989, 37-54.
LS	Th. Luginbühl – A. Schneider, <i>La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna-Vidy. Le mobilier archéologique (CAR 74; Lousonna 9)</i> , Lausanne 1999.
Lutz	M. Lutz, «Catalogue des poinçons employés par le potier Cibisus», <i>Gallia</i> 26.1, 1968, 55-117.
Nied.	F. Elmann, <i>Die Keramik des Kastells Niederbieber (Materialien zur römisch-germanischen Keramik 1)</i> , Frankfurt 1914.
RIC	Roman Imperial Coinage.
RIC I <sup>P</sup>	C. H. V. Sutherland, <i>From 31 BC to AD 69 (RIC I<sup>P</sup>)</i> , London 1984.
RIC II	H. Mattingly – E. A. Sydenham, <i>Vespasian to Hadrian (RIC II)</i> , London 1968.
RIC II.3	R. Abdy – P. F. Mittag, <i>From AD 117 to AD 138 – Hadrian (RIC II.3)</i> , London 2019.
RIC III	H. Mattingly – E. A. Sydenham, <i>Antoninus Pius to Commodus (RIC III)</i> , London 1968.
RIC IV.1	H. Mattingly – E. A. Sydenham, <i>Pertinax to Geta (RIC IV.1)</i> , London 1968.
RIC IV.3	H. Mattingly – E. A. Sydenham – C. H. V. Sutherland, <i>Gordien III to Uranius Antoninus (RIC IV.3)</i> , London 1968.
Ricken/Fischer	H. Ricken – Ch. Fischer, <i>Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern (Materialien zur römisch-germanischen Keramik 7)</i> , Bonn 1963.
Service	A. Vernhet, «Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque», <i>Figlina</i> 1, 1976, 13-27.

### Symboles

[ ]	lacune, complétée seulement dans les cas évidents
–	interruption ou séparation de légende
=	passage du champ de gauche au champ de droite
//	passage à l'exergue

## Céramique

## US 5

**1** RAMOR. Mortier AV 376/379, imit. Drag. 43. Pâte beige saumoné, fine, assez savonneuse; revêtement bordeaux orangé, peu luisant, adhérent mal. Concrétions postérieures à l'abandon à l'intérieur. SAU-AT 2019-132/87-0

**2** CRU. Cruche AV 337. Pâte beige, mi-fine, assez dure, assez sableuse. Quelques concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/50-0

## US 11

**3** TSH/RA? Bol. Pâte beige-orange, fine, savonneuse; revêtement rouge, presque entièrement disparu. Décor moulé: pattes d'un animal à gauche. SAU-AT 2019-132/602-1-1

## US 3

**4** TSG/RA? Assiette Service F? AV 266/268? Pâte gris-beige, fine, dure; revêtement brun, luisant, adhérent assez mal. Recuit. SAU-AT 2019-132/492-1-12

**5** TSGC. Assiette Service F, Lezoux 43. Pâte bordeaux, fine, assez dure; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérent bien. Gaule du Centre. SAU-AT 2019-132/360-9 (709)

**6** TSGC. Assiette Service F, Lezoux 43. Pâte bordeaux, fine, assez dure; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérent bien. Gaule du Centre. SAU-AT 2019-132/230-11 (710)

**7** TSGC. Coupe Service F, Lezoux 42. Pâte bordeaux, fine, dure; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérent bien. Gaule du Centre. SAU-AT 2019-132/235-0

**8** TSGC. Coupe Service A, Lezoux 14. Pâte rouge-brun, fine, dure; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérent bien.

Feuilles d'eau à la barbotine. Gaule du Centre. SAU-AT 2019-132/48-2

**9** TSGE. Assiette Service C, Curle 15. Pâte orange foncé, fine, légèrement savonneuse; revêtement bordeaux orangé, luisant, adhérent bien. Gaule de l'Est. SAU-AT 2019-132/250-0

**10** TSGE. Assiette Drag. 18/31. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérent assez bien. Gaule de l'Est. SAU-AT 2019-132/240-0 (701)

**11** TSGE. Assiette Drag. 32. Pâte orange, fine, assez savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, adhérent bien. Gaule de l'Est. SAU-AT 2019-132/240-2

**12** TSGE. Assiette Drag. 32. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, luisant, adhérent bien. Gaule de l'Est. SAU-AT 2019-132/516-1-2

**13** TSGE. Coupe Drag. 33. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, luisant, adhérent assez bien. Gaule de l'Est. SAU-AT 2019-132/515-1-2

**14** TSGE. Bol Drag. 37. Pâte bordeaux orangé, fine, dure; revêtement bordeaux, luisant, adhérent bien. SAU-AT 2019-132/492-1-1

**15** TSGE. Bol Drag. 37. Pâte orange foncé, fine, assez savonneuse; revêtement orange-rouge, luisant, adhérent bien. Décor moulé: oves triangulaires Lutz O3/4, soulignés d'une ligne perlée. Cibisus. Ittenwiller ou Mittelbronn. SAU-AT 2019-132/515-1

**16** TSGE? Bol Drag. 30. Pâte orange, fine, assez savonneuse; revêtement rouge orangé, peu luisant, adhérent bien. Décor moulé: oves à trois arceaux, dard torsadé avec pendentif en forme de rosette, décor à panneaux formés de cordons tremblés, timbrés de deux feuilles aux intersections et terminés par des trifols. De

gauche à droite: panneau supérieur: lapin assis à gauche dans un feston végétal; félin courant à droite. Panneau inférieur: oiseau à gauche; ours (?) marchant à droite, avec cercle de part et d'autre. Aucun parallèle trouvé. Quelques concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/708

**17** TSH/RA? Bol Drag. 37, AV 197, Lamb. 2/37. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, adhérent bien. Décor moulé: oves Ettliger E8; pattes arrière d'un animal à gauche; ours à gauche; lapin à gauche Ettliger T14, rosette Ettliger O20. Groupe occidental. SAU-AT 2019-132/236-0

**18** TSH/RA? Bol Drag. 37, AV 197, Lamb. 2/37. Pâte orangée, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, presque entièrement disparu. Décor moulé: oves Ettliger E4, éléments ornementaux (trépieds?) Ettliger O8 entrecoupés de personnages debout Ettliger M15a var.? Groupe nord-ouest. SAU-AT 2019-132/237-1-2

**19** TSH/RA? Bol Drag. 37?, AV 197?, Lamb. 2/37? Pâte orangée, fine, savonneuse. Revêtement rouge orangé, peu luisant, adhérent assez bien. Décor moulé: arc de cercle nervuré. SAU-AT 2019-132/238-1-1

**20** RA. Assiette imit. Drag. 32. Pâte beige orangé à gris clair, fine, savonneuse; revêtement rouge bordeaux, luisant, adhérent mal. Recuit. SAU-AT 2019-132/395-0

**21** RA. Assiette imit. Drag. 32. Pâte beige-orange, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, luisant, adhérent assez bien. À l'extérieur, le revêtement s'interrompt au milieu de la panse, seule la moitié inférieure semble enduite. SAU-AT 2019-132/228-0

**22** RA. Assiette imit. Drag. 32. Pâte orange, fine, assez dure, zonée; revêtement hétérogène orange à gris, luisant, adhérent bien. Recuit. SAU-AT 2019-132/400-1

- 23** RA/TSGE? Assiette imit. Drag. 32?, Drag. 32? Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement rouge foncé, peu luisant, adhérent mal. SAU-AT 2019-132/533-1-1
- 24** RA. Assiette AV 268, imit. Service F. Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement orange, peu luisant, adhérent mal. SAU-AT 2019-132/235-1
- 25** RA/TSGE? Assiette imit. Drag. 31? Drag. 31? Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, presque entièrement disparu. SAU-AT 2019-132/516-1-5
- 26** RA. Écuille AV 282. Pâte orangée, fine, savonneuse; revêtement orange, luisant, adhérent assez mal. SAU-AT 2019-132/234-1-5
- 27** RA. Écuille AV 282/283. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, peu luisant, adhérent mal. SAU-AT 2019-132/492-1-4
- 28** RA. Écuille AV 282/283. Pâte beige, mi-fine avec quelques gros dégraissants, savonneuse; revêtement rouge, luisant, adhérent mal. SAU-AT 2019-132/516-1-25
- 29** RA. Écuille cf. AV 287. Pâte beige orangé, fine, savonneuse, assez sableuse; revêtement peu luisant, presque entièrement disparu. Légèrement recuit. SAU-AT 2019-132/241-1-3
- 30** RA/TSGE? Coupe imit. Drag. 40? Drag. 40? Pâte orange foncé, mi-fine, légèrement savonneuse; revêtement orange-rouge, peu luisant, adhérent bien. Estampille: rosette. En partie recuit. SAU-AT 2019-132/230-2
- 31** RA. Coupe AV 200, imit. Service A. Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement orange, luisant, adhérent assez bien. Petits guillochis sur la partie sommitale. SAU-AT 2019-132/249-1-1
- 32** RA. Coupe AV 200, imit. Service A. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement orange à gris, peu luisant, adhérent bien. Guillochis sur la partie sommitale. En partie recuit. SAU-AT 2019-132/515-1-1
- 33** RA. Coupe Bet 303/304? Imit. Drag. 40? Pâte orange, fine, légèrement savonneuse; revêtement noir, légèrement luisant, adhérent bien. Exogène. SAU-AT 2019-132/48-30
- 34** RA. Bol AV 125, imit. Drag. 30. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, peu luisant, adhérent assez bien. Guillochis, ponctuations et décor (végétal?) à la barbotine. SAU-AT 2019-132/516-1-7
- 35** RA. Bol AV 159. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement hétérogène rouge à brun foncé, luisant, adhérent assez mal. Décor oculé au centre d'une double ligne oblique de rectangles à la molette formant des losanges. Concrétions postérieures à l'abandon à l'intérieur. SAU-AT 2019-132/154
- 36** RA. Bol AV 176. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement rouge, presque entièrement disparu. SAU-AT 2019-132/238-1-6
- 37** RA. Bol AV 176. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement hétérogène rouge-brun, luisant, adhérent mal. Quelques concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/245-0
- 38** RA. Bol AV 176. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, presque entièrement disparu. SAU-AT 2019-132/456-1-10
- 39** RA. Bol AV 181. Pâte orange foncé, fine, assez savonneuse; revêtement orange-brun, luisant, adhérent bien. Décor oculé. SAU-AT 2019-132/254-0 (706)
- 40** RA. Bol AV 181. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement rouge, luisant, adhérent mal. SAU-AT 2019-132/456-1-15
- 41** RA. Bol AV 197, Lamb. 2/37, imit. Drag. 37. Pâte orange, fine, assez savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, adhérent bien. Décor végétal à la barbotine. SAU-AT 2019-132/234-1-1 (700)
- 42** RA. Bol AV 197, Lamb. 2/37, imit. Drag. 37. Pâte orange à grise, mi-fine, savonneuse, sableuse; revêtement rouge à brun, luisant, adhérent assez mal. Décor oculé. Recuit. SAU-AT 2019-132/356-0 (703)
- 43** RA. Bol AV 197, Lamb. 2/37, imit. Drag. 37. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement orange-brun, luisant, adhérent assez bien. Quelques concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/456-1-8
- 44** RA. Bol AV 197, Lamb. 2/37, imit. Drag. 37. Pâte rouge orangé, fine, assez savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, adhérent bien. Guillochis. SAU-AT 2019-132/252-0 (702)
- 45** RA. Bol à collerette AV 222, imit. Drag. 38. Pâte orangée, fine, assez dure; revêtement orange, luisant, adhérent bien. SAU-AT 2019-132/492-1-3
- 46** RA. Bol à collerette AV 222, imit. Drag. 38. Pâte beige orangé, mi-fine, assez savonneuse; revêtement orange, mat, adhérent assez bien. SAU-AT 2019-132/222-0
- 47** RA. Bol à marli AV 205. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, peu luisant, adhérent mal. Légèrement recuit, concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/224-1-4
- 48** RA. Bol à marli AV 205. Pâte orange-beige, fine, savonneuse; revêtement orange-rouge, luisant, adhérent mal. Légèrement recuit. SAU-AT 2019-132/235-2
- 49** RA. Bol à marli AV 205. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, presque entièrement disparu. SAU-AT 2019-132/240-3
- 50** RA. Bol à marli cf. AV 205. Pâte orange, fine, savonneuse, légèrement

sableuse ; revêtement hétérogène orange à brun, légèrement métalléscent, adhérent assez bien.

SAU-AT 2019-132/238-1-2

**51** RA. Bol à marli AV 205. Pâte orange-beige, fine, savonneuse ; revêtement orange foncé, luisant, adhérent assez bien.

SAU-AT 2019-132/235-3

**52** RA. Bol à marli AV 212. Pâte orangée, fine, savonneuse ; revêtement hétérogène rouge-brun, adhérent assez mal.

SAU-AT 2019-132/234-1-2

**53** RA. Bol à marli AV 212. Pâte orange, mi-fine, savonneuse ; revêtement orange-rouge, mat, adhérent mal.

SAU-AT 2019-132/249-1-3

**54** RA. Gobelet AV 48. Pâte beige, fine, légèrement savonneuse ; revêtement orange-brun, peu luisant, adhérent bien. Guillochis.

SAU-AT 2019-132/515-1-5

**55** RA. Gobelet AV 48. Pâte beige, fine, assez savonneuse ; revêtement hétérogène orangé foncé à brun, luisant, adhérent bien. Décor oculé.

SAU-AT 2019-132/48-16

**56** RA. Gobelet AV 48. Pâte beige-gris, fine, savonneuse ; revêtement brun, luisant, adhérent assez mal. Guillochis. Recuit.

SAU-AT 2019-132/367-1

**57** RA. Gobelet AV 89. Pâte beige clair, fine, savonneuse ; revêtement brun foncé. Légères concrétions postérieures à l'abandon. Légèrement recuit.

SAU-AT 2019-132/252-1

**58** RA. Gobelet AV 89. Pâte orange-beige, fine, savonneuse ; revêtement brun-orange à brun-noir, luisant, adhérent bien. Chien colleté à gauche, ponctuations à la barbotine.

SAU-AT 2019-132/515-1-7

**59** RA. Gobelet Nied. 33. Pâte grise, fine, assez savonneuse ; revêtement gris foncé, luisant, adhérent assez bien.

SAU-AT 2019-132/497-0

**60** RAMOR. Mortier AV 376. Pâte rouge orangé, mi-fine, assez dure ; revêtement hétérogène rouge à brun, luisant, adhérent bien. Semis de particules abrasives. Recuit.

SAU-AT 2019-132/234-1-8

**61** RAMOR. Mortier AV 376/377. Pâte orangée, fine, savonneuse, légèrement sableuse ; revêtement rouge, luisant, adhérent mal. Semis de particules abrasives.

SAU-AT 2019-132/235-11

**62** RAMOR. Mortier AV 379, imit. Drag. 43. Pâte orange foncé, mi-fine, assez dure ; revêtement orange foncé, luisant, adhérent assez bien. Semis de particules abrasives. Légèrement recuit sur le bord.

SAU-AT 2019-132/230-1 (694)

**63** RAMOR. Mortier AV 380, Lamb. 45, imit. Drag. 45. Pâte orange, mi-fine, savonneuse ; revêtement orange, luisant, adhérent assez bien. Semis de particules abrasives.

SAU-AT 2019-132/516-1-20

**64** CRU. Cruche AV 308. Pâte beige, fine, savonneuse, légèrement sableuse.

SAU-AT 2019-132/48-41

**65** CRU. Cruche AV 319. Pâte beige, fine, savonneuse.

SAU-AT 2019-132/241-1-7

**66** CRU. Cruche cf. AV 315. Pâte beige clair, fine, assez savonneuse. Recuit ? Exogène ?

SAU-AT 2019-132/238-1

**67** CRU. Cruche à bord déversé, embouchure en entonnoir. Pâte beige, fine, légèrement savonneuse. Concrétions postérieures à l'abandon.

SAU-AT 2019-132/265-1-3

**68** CRU. Cruche à bord épaissi, légèrement concave sur la partie sommitale, embouchure en entonnoir. Pâte orange, mi-fine, légèrement savonneuse, sableuse.

SAU-AT 2019-132/495-1-6

**69** MOR. Mortier AV 375. Pâte orange-beige, mi-fine, assez

savonneuse. Semis de particules abrasives. Estampille : SIIVIRVS, Severus.

SAU-AT 2019-132/229-1 (693, 699)

**70** MOR. Mortier AV 375. Pâte beige clair, mi-fine, savonneuse. Semis de particules abrasives.

SAU-AT 2019-132/222-3

**71** MOR. Mortier AV 375. Pâte beige orangé, mi-fine, savonneuse, sableuse, en partie zonée. Semis de particules abrasives. Double estampille grillagée.

SAU-AT 2019-132/240-8

**72** AMP. Amphore Dr. 20. Pâte beige foncé, mi-fine, assez dure, sableuse. Martin-Kilcher 1987, variante F-G (150-280 apr. J.-C.). Bétique.

SAU-AT 2019-132/222-9

**73** AMP. Amphore G. 4. Pâte beige clair, mi-fine, savonneuse. Gaule.

SAU-AT 2019-132/242-9

**74** AMP. Amphore G. 4. Pâte beige clair, fine, assez savonneuse. Gaule.

SAU-AT 2019-132/48-40

**75** PCL. Écuelle AV 282/283. Pâte orange, fine, savonneuse, légèrement sableuse.

SAU-AT 2019-132/456-1-44

**76** PCL. Écuelle AV 286. Pâte beige, mi-fine, assez savonneuse. Concrétions postérieures à l'abandon à l'intérieur.

SAU-AT 2019-132/62-1

**77** PCL. Écuelle AV 240. Pâte beige, fine, assez savonneuse.

SAU-AT 2019-132/234-1-9

**78** PCL. Terrine AV 233. Pâte orange, mi-fine, savonneuse, assez sableuse.

SAU-AT 2019-132/456-1-43

**79** PCL. Terrine AV 235. Pâte beige, mi-fine, légèrement savonneuse. Recuit.

SAU-AT 2019-132/182-7

**80** PCL. Bol AV 176. Pâte beige, fine, savonneuse.

SAU-AT 2019-132/48-46

**81** PCL. Bol cf. AV 178. Pâte beige clair, fine, savonneuse. Concrétions postérieures à l'abandon à l'intérieur. SAU-AT 2019-132/182-6

**82** PCL. Bol à marli AV 205. Pâte orange, fine, savonneuse, légèrement sableuse. SAU-AT 2019-132/238-1-13

**83** PCL. Bol à marli AV 212. Pâte orangée, mi-fine, savonneuse, sableuse. SAU-AT 2019-132/533-1-14

**84** PCL. Pot AV 26. Pâte beige, fine, savonneuse, légèrement sableuse. SAU-AT 2019-132/229-1-10

**85** PCL. Pot AV 38/39. Pâte beige, fine, savonneuse, légèrement sableuse. Traces de feu sur le bord. SAU-AT 2019-132/222-4

**86** PCL. Pot cf. AV 40. Pâte beige orangé, mi-fine, légèrement savonneuse, sableuse. Traces de feu sur le bord. SAU-AT 2019-132/515-1-24

**87** PCL. Pot AV 38/41. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. SAU-AT 2019-132/245-3

**88** PCL. Pot AV 56. Pâte orange, fine, savonneuse. SAU-AT 2019-132/245-5

**89** PCL. Pot AV 47. Pâte beige orangé, fine, savonneuse, sableuse. SAU-AT 2019-132/401-1

**90** PCL. Pot AV 81? Pâte orange, fine, savonneuse, sableuse. Légères traces de feu sur le bord. SAU-AT 2019-132/238-1-16

**91** PCL. Pot AV 81? Pâte beige, fine, savonneuse. SAU-AT 2019-132/48-49

**92** PCL. Pot à provisions AV 21. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Légèrement recuit. SAU-AT 2019-132/492-1-25

**93** PCL? Bol cf. AV 159? Pâte beige-gris, fine, savonneuse. Bouton à la

barbotine? Légères concrétions postérieures à l'abandon. Recuit. SAU-AT 2019-132/357-4

**94** TN. Bol AV 136. Pâte gris clair, fine, savonneuse; surface en partie gris foncé. Concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/399-1-5

**95** TN/TSI. Bol AV 168. Pâte grise, fine, savonneuse. Revêtement gris foncé, mal conservé. SAU-AT 2019-132/238-1-20

**96** PGR. Écuille AV 240. Pâte grise, fine, assez savonneuse. SAU-AT 2019-132/512-1-8

**97** PGR. Godet/gobelet cylindrique à bord arrondi. Pâte grise, mi-fine, assez savonneuse, légèrement sableuse. SAU-AT 2019-132/456-1-62

**98** PGR. Pot AV 26. Pâte beige-gris, mi-fine, assez dure; surface gris foncé. Légères concrétions postérieures à l'abandon. Recuit. SAU-AT 2019-132/249-1-12

**99** PGR. Pot AV 26. Pâte grise, fine, légèrement savonneuse, légèrement sableuse; surface gris foncé. SAU-AT 2019-132/456-1-58

**100** PGR. Pot AV 31. Pâte gris-brun, mi-fine à grossière, assez dure; surface gris-noir. SAU-AT 2019-132/512-1-7

**101** PGR. Pot cf. AV 30. Pâte gris foncé, mi-fine, savonneuse. Quelques concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/606-0 (704)

**102** PGR. Gobelet AV 103? Pâte grise, fine, savonneuse. SAU-AT 2019-132/241-1-20

**103** PGR gross. Écuille AV 286. Pâte gris foncé à beige, grossière, assez dure. Légèrement recuit. SAU-AT 2019-132/235-26

**104** PGR gross. Pot AV 47. Pâte gris foncé à beige, grossière, assez dure. Recuit. SAU-AT 2019-132/382-1-8

**105** PGR gross. Pot AV 31. Pâte gris foncé à beige, grossière, assez dure, non tournée. Légères concrétions postérieures. Recuit. SAU-AT 2019-132/378-3

### Bâtiment A

**106** RA. Bol AV 157, imit. Drag. 44. Pâte beige-gris, fine, assez savonneuse; revêtement brun orangé, luisant à métal-lescent, adhérent assez bien. Décor à la barbotine (pattes d'un animal bondissant). Recuit. Contexte: STR 96. SAU-AT 2019-132/538-1-6

**107** RA. Bol AV 176. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement orange, luisant, adhérent assez mal. Contexte: STR 96. SAU-AT 2019-132/482-0

**108** RA. Bol à marli AV 205. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement hétérogène brun, luisant, adhérent assez mal. Quelques concrétions postérieures à l'abandon sur les surfaces interne et externe. Contexte: STR 95. SAU-AT 2019-132/233-1

**109** RAMOR. Mortier AV 376. Pâte orange foncé, mi-fine, assez dure; revêtement hétérogène rouge-brun à noir, luisant, adhérent bien. Semis de particules abrasives. Recuit. Contexte: STR 42. SAU-AT 2019-132/534-1 (697)

**110** LUM. Lampe AV 409/410. Pâte orange à grise, mi-fine, assez savonneuse. Recuit. Contexte: STR 96 et US 3. SAU-AT 2019-132/515-1-23 (713)

### Bâtiment B

**111** TSGE. Bol Drag. 37. Pâte bordeaux orangé, fine, dure; revêtement bordeaux, luisant, adhérent bien. Décor moulé: oves Ricken/Fischer E26. Contexte: STR 39. SAU-AT 2019-132/489-1

**112** TSH/RA. Bol Drag. 37, AV 197, Lamb. 2/37. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun,

mat, adhérent assez mal. Décor moulé : oves Ettliger E4? Contexte : STR 43. SAU-AT 2019-132/464-1

**113** RA. Gobelet AV 48/52. Pâte orangée, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, adhérent assez bien. Guillochis. Contexte : STR 39. SAU-AT 2019-132/476-1-1

### Divers vrac/US 2

**114** TSGE. Mortier Drag. 43. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement bordeaux, luisant, adhérent bien. Décor végétal à la barbotine. Contexte : vrac général. SAU-AT 2019-132/451-1

**115** RA. Bol AV 222. Pâte beige, mi-fine, légèrement savonneuse, légèrement zonée; revêtement orange, légèrement luisant, adhérent bien. SAU-AT 2019-132/159-0

### STR 18

**116** PCL. Pot AV 81? Pâte beige à gris hétérogène, mi-fine, assez dure, sableuse. Concrétions postérieures à l'abandon. Recuit. SAU-AT 2019-132/712

### STR 136

**117** RA. Gobelet AV 48. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement orange, luisant, adhérent assez bien. Ponctuations, lunules et animal (chien?) à gauche à la barbotine. SAU-AT 2019-132/668-4 (711)

**118** PGR. Écuille à bord arrondi, légèrement déversé. Pâte gris foncé à beige, mi-fine avec quelques gros dégraissants, dure, zonée. Vers le bas de la panse, languette de préhension. Traces de feu. SAU-AT 2019-132/654-1-4

**119** PGR. Tonneau AV 6/8. Pâte grise, mi-fine, assez dure. Traces de feu. Bord à moitié découpé. Quelques concrétions postérieures à l'abandon. SAU-AT 2019-132/668-3

### Puits STR 100/108

**120** RA. Écuille AV 282/283. Pâte orange, mi-fine, savonneuse; revêtement rouge, presque entièrement disparu. SAU-AT 2019-132/592-1-2

**121** RA. Bol à marli AV 205. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement orange-rouge, presque entièrement disparu. SAU-AT 2019-132/592-1-1

### Verre

**122** Coupe à bord tubulaire Isings 44a, AR 109.1. Bord tubulaire évasé à lèvre ourlée sur l'extérieur. Verre naturel bleu-vert. Contexte : décapage machine. Fünfschilling 2015, 386-387, AR 109.1 (50-150 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/333+336-b

**123** Bol cylindrique Isings 85b, AR 98.1. Bord légèrement rentrant à lèvre épaissie et arrondie. Verre naturel bleu-vert pâle. Contexte : vrac, décapage machine. Fünfschilling 2015, 372-373, AR 98.1 (160/170-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/338

**124** Récipient de type indéterminé. Fond à pied annulaire replié. Verre naturel bleu-vert. Récipient repris au pontil. Contexte : dans STR 41. SAU-AT 2019-132/525

**125** Récipient de type indéterminé. Fond à pied annulaire tubulaire. Verre naturel bleu-vert. Contexte : vrac. SAU-AT 2019-132/450

**126** Récipient de type indéterminé. Fond à pied annulaire à double repli. Verre naturel bleu-vert. Contexte : dans STR 29. SAU-AT 2019-132/541-3

**127** Bouteille carrée Isings 50, AR 156. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Col cylindrique. Fragments de panse. Verre naturel bleu-vert. Récipient soufflé dans un moule. Contexte : US 3, niveau de démolition. Fünfschilling 2015, 427-428, AR 156 (50-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/335+341+342

**128** Bouteille carrée Isings 50, AR 156. Fragment d'anse large à bords renflés. Épaule marquée. Verre naturel bleu-vert foncé. Récipient soufflé dans un moule. Contexte : dans STR 55. Fünfschilling 2015, 427-428, AR 156 (50-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/507-3

**129** Bouteille carrée Isings 50, AR 156. Fragment de fond plat orné en relief des lettres A N (signature du verrier Amaranthus?) et d'une équerre à un angle. Verre naturel bleu-vert foncé. Récipient soufflé dans un moule. Contexte : US 4, niveau de démolition (SAU-AT 2019-132/336a) et US 3, niveau de démolition (SAU-AT 2019-132/181). Fünfschilling 2015, 427-428, AR 156 (50-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/336-a+181

**130** Bouteille carrée Isings 50, AR 156. Fragment de fond plat orné en relief d'au moins deux cercles concentriques et d'une équerre à l'angle conservé. Verre naturel bleu-vert foncé. Récipient soufflé dans un moule. Contexte : vrac, décapage machine. Fünfschilling 2015, 427-428, AR 156 (50-300 apr. J.-C.). SAU-AT 2019-132/556-2

### Métal

#### Fibules

**131** Fibule. Riha 1994 : type 4.2.2. Alliage cuivreux. L. cons. 39 mm; 13,5 g. Contexte de découverte : US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/20-0

**132** Fibule. Riha 1994 : type 5.17.3. Large arc orné de deux bandes de logettes rectangulaires, alternativement émaillées blanc et rouge (?); décor incisé de la bande centrale comprenant deux lignes guillochées encadrant une ligne de rectangles pyramidaux. Fibule étamée. Alliage cuivreux. L. 62 mm; 14,3 g. Contexte de découverte : US 6, décapage machine. SAU-AT 2019-132/27-0

**133** Fibule. Riha 1994 : type 5.17.5. Arc fragmentaire de forme rhomboïdale,



orné de quatre grandes logettes losangiques. Traces d'émail blanc dans l'une d'elles. Alliage cuivreux. L. conservée 23 mm; 1,2 g. Contexte de découverte: vrac, décapage machine. SAU-AT 2019-132/294-0

**134** Fibule. Böhme 1972: type 44a. Fibule circulaire bordée d'une bande lisse. Décor central perdu. Au dos, plaquette unique maintenant à l'origine un ressort. Alliage cuivreux. Diam. 29 mm; 6,1 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/10-0

**135** Fibule. Riha 1994: type 7.16. Arc rectangulaire fortement bombé, orné de rainures et de logettes triangulaires, et surmonté d'une plaque rectangulaire présentant deux cercles concentriques; point central émaillé noir, tandis que les autres parties creuses conservent des traces d'émail blanc (?). Alliage cuivreux. L. 35 mm, 4 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/108-0

**136** Fibule. Riha 1994: type 7.23.1. Deux serpents buvant de part et d'autre d'une coupe. Décor rayé, niellé et étamé. Alliage cuivreux. L. 32 mm; 4,1 g. Contexte de découverte: US 6. SAU-AT 2019-132/56(p)-1

**137** Fibule. Riha 1994: type 7.25. Chien ou renard. Logette émaillée (turquoise, vert, avec points blanc et noir) ornant le corps et logette de l'œil comportant un point noir sur fond jaune. Alliage cuivreux. L. conservée 38 mm; 3,9 g. Contexte de découverte: vrac, décapage machine. SAU-AT 2019-132/116-0

### Bagues / anneaux

**138** Bague. Riha 1990: type 2.1.6, Guiraud 1989: type 3e. Épaules ornées de cinq cavités circulaires, trois conservant des traces d'émail blanc. Intaille fortement usée, figurant probablement un capricorne. Alliage cuivreux et pâte de verre bleue, imitation nicolo. L. 24 mm, diam. int. 13-18 mm;

3,4 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/211-0

**139** Bague. Riha 1990: type 2.1.6, Guiraud 1989: type 3e. Épaules ornées de volutes en relief et jonc cannelé. Cabochon perdu. Argent. L. conservée 32 mm; 5,7 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/188-0

**140** Bague. Riha 1990: type 2.3. Pâte de verre décorée d'un disque radié. Alliage cuivreux et pâte de verre. Diam. ext. 19 mm; diam. int. 16 mm; 1,2 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/209-0

**141** Bague-sceau. Riha 1990: type 2.7, Guiraud 1989: type 2h. Chaton plat rectangulaire gravé d'une inscription rétrograde: D et R encadrant un personnage en pied. Alliage cuivreux. L. 33 mm; diam. int. 18-22 mm; 10 g. Contexte de découverte: US 6, décapage machine. SAU-AT 2019-132/42-0

**142** Bague-anneau. Riha 1990: type 2.33, Guiraud 1989: type 8d. Section rectangulaire plate. Alliage cuivreux. Diam. int. 15 mm; 0,6 g. Contexte de découverte: sondage 10, vrac, décapage machine. SAU-AT 2019-132/300-0

**143** Bague-anneau. Riha 1990: type 2.34, Guiraud 1989: type 8c. Section en D. Alliage cuivreux. Diam. ext. 21 mm; diam. int. 15 mm; 3,4 g. Contexte de découverte: US 6, décapage machine. SAU-AT 2019-132/34-0

**144** Bague-anneau. Riha 1990: type 2.34, Guiraud 1989: type 8c. Section en D aplati. Alliage cuivreux. Diam. ext. 21 mm; diam. int. 17 mm; 4,9 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/210-0

**145** Bague-anneau? Riha 1990: type 2.35, Guiraud 1989: type 8a. Section circulaire, présentant une rainure incisée sur tout le pourtour extérieur.

Alliage cuivreux. Diam. ext. 29 mm; diam. int. 22 mm; 7,5 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/568-0

### Harnachement

**146** Applique de harnais? Circulaire hémisphérique. Alliage cuivreux. Diam. 11 mm; 1 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/573-0

**147** Applique de harnais. Circulaire bombé. Alliage cuivreux. Diam. 20-24 mm; 5,3 g. Contexte de découverte: US 6. SAU-AT 2019-132/37-0

**148** Applique de harnais. Circulaire bombé. Alliage cuivreux. Diam. 34 mm; 3,4 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/208-0

**149** Applique de harnais. Circulaire bombé; deux rivets. Alliage cuivreux. Diam. 29 mm; 6 g. Contexte de découverte: STR 100, moitié ouest. SAU-AT 2019-132/600-0

**150** Applique de harnais. Circulaire avec bosse centrale en fort relief; deux rivets. Alliage cuivreux. Diam. 23 mm; 6,9 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/569-0

**151** Applique de harnais. Circulaire avec bosse centrale en fort relief; deux rivets. Alliage cuivreux. Diam. 25 mm; 9,8 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/571-0

**152** Bouton de harnais. Circulaire avec bosse centrale en fort relief; bélière. Alliage cuivreux. Diam. 30 mm; 6,7 g. Contexte de découverte: STR 100 sup., moitié est. SAU-AT 2019-132/570-0

**153** Applique de harnais. Circulaire avec bosse centrale en fort relief; deux rivets. Alliage cuivreux. Diam. 53 mm; 38,1 g. Contexte de découverte: US 3. SAU-AT 2019-132/97-0

**154** Applique de harnais. En forme de pelte. Alliage cuivreux. L. conservée 26 mm; 2,3 g. Contexte de découverte: US 3.  
SAU-AT 2019-132/71-0

**155** Phalère de harnais? Circulaire; décor ajouré constitué de trois peltes et trois vulves; deux perforations. Alliage cuivreux. Diam. 78 mm; 52,2 g. Contexte de découverte: US 2.  
SAU-AT 2019-132/89-1

**156** Pendant de harnais? Foliacé, bord dentelé; perforation circulaire centrale d'origine; perforation carrée postérieure mais antique (métal repoussé au revers). Alliage cuivreux. L. conservée 31 mm; 2,3 g. Contexte de découverte: décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/189-0

**157** Applique de harnais. Circulaire; décor de quatre cercles concentriques émaillés: rouge au centre, blanc dans les deuxième et quatrième cercles, émail en *millefiori* entre deux (alternance de fleurons blancs avec ocelles blanc et rouge sur fond bleu, et de damiers bleus sur fond rouge). Alliage cuivreux. Diam. 39 mm; 8,2 g. Contexte de découverte: décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/207-0

**158** Applique de harnais. Ovale; un seul rivet conservé; décor non conservé (éventuelles traces d'émail blanc). Alliage cuivreux. L. conservée 17 mm; 1,7 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/213-0.

## Armement

**159** Pointe de lance. Pointe foliacée de section losangique. Douille. Fer. L. conservée 128 mm; 46,3 g. Contexte de découverte: décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/287-0

## Transport

**160** Clavette d'essieu. Manning 1985, type 2b. Tête semi-circulaire avec crochet tourné vers le bas. Fer. L. cons. 117 mm, 143 g. Contexte de découverte:

US 3, décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/6-0

**161** Chaîne. Maillons en forme de 8, rectangulaires, anneaux; long émerillon avec des anneaux circulaires. Fer. L. conservée 181 mm; 501 g. Contexte de découverte: STR 39, moitié est.  
SAU-AT 2019-132/475-0

## Activités productives

**162** Fusaïole. Forme hémisphérique. Plomb. Diam. max. 24 mm; 20,8 g; l 11,98 g. cm<sup>2</sup>; ω 12,9 rad/s. Contexte de découverte: US 2, décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/100-0

**163** Dent de râteau. Décrochement central. Soie apparemment cassée à la base du coude. Fer. L. conservée 121 mm; 34,1 g. Contexte de découverte: décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/281-0

**164** Poinçon à manche biconique? Manche massif et renflé. Fer. L. 137 mm; 103,9 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/285-0

**165** Bédane. Douille à la bouche écrasée; restes de bois minéralisé. Fer. L. conservée 288 mm, 458 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/221-0

**166** Hache. Duvauchelle 2005, forme 2A. Restes de bois minéralisé. Fer. L. 145 mm; 567 g. Contexte de découverte: décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/275-0

## Activités culinaires

**167** Plat. Bord horizontal et lèvres pendante, parois très légèrement convexes et fond plat. Bord souligné de deux lignes incisées. Intérieur recouvert de métal blanc. Traces de suie sur le fond. Alliage cuivreux. L. conservée 241 mm; 29,8 g. Contexte de découverte: couche de limon sableux gris, sous l'humus, décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/3-0

**168** *Cochlear*. Cuilleron en forme de bourse, avec un décrochement au départ du manche. Alliage cuivreux. L. conservée 85 mm; 6,2 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/212-0

**169** *Cochlear*. Cuilleron circulaire, au bord souligné d'une ligne incisée. Alliage cuivreux. L. conservée 34 mm; 7,4 g. Contexte de découverte: sondages préliminaires, détecteur.  
SAU-AT 2018-400/1-0

**170** *Cochlear*? Cuilleron ovoïde. Argent? L. conservée 34 mm; 10,6 g. Contexte de découverte: sondages préliminaires, détecteur.  
SAU-AT 2019-132/38-0

**171** Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 142 mm; 57 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/5-0

**172** Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 181 mm; 52 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/60-1

**173** Couteau. Longue mitre massive de section circulaire, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section carrée. Fer. L. conservée 91 mm; 35,6 g. Contexte de découverte: décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/191-0

**174** Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et séparée de la soie par une rondelle en alliage cuivreux. Fer et alliage cuivreux. L. conservée 97 mm; 28,6 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine.  
SAU-AT 2019-132/258-2

**175** Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le

dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 103 mm ; 49,2 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/276-0

**176** Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 154 mm ; 92,8 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/277-0

**177** Couteau. Longue mitre massive de section carrée, finissant en pointe sur le dos de la lame et prolongée par une soie de section également carrée. Fer. L. conservée 97 mm ; 50,8 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/304-0

**178** Couteau? Lame fragmentaire et soie centrée. Fer. L. conservée 115 mm ; 24,6 g. Contexte de découverte: US 3, vrac. SAU-AT 2019-132/485-2

**179** Couteau? Manche centré, de section circulaire, se terminant par un bouton conique. Fer. L. conservée 213 mm ; 73,6 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/282-0

**180** Couteau pliable. Dos anguleux et tranchant droit. Fer. L. conservée 64 mm, 10,7 g. Contexte de découverte: quart NE, décapage machine. SAU-AT 2019-132/238-2

### Serrurerie et mobilier

**181** Clé. Guillaumet/Laude 2009, type 4-4. Deux dents triangulaires encadrées par deux dents rectangulaires. Fer. L. 63 mm ; 23,9 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/76-0

**182** Charnière. Ailes triangulaires avec chacune deux perforations et un clou en place. Fer. L. conservée 118 mm ; 88,2 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/288-0

**183** Clou décoratif. Balustre à tête sphérique pleine, soulignée d'une fine rainure horizontale en son centre, surmontant une base large et évasée; courte tige de section carrée, probablement formée par martelage (cf. les fentes longitudinales). Alliage cuivreux. L. conservée 39 mm ; 17,7 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/299-0

### Construction

**184** Patte à marbre? Épaisse bande de largeur décroissante, coudée et terminée par une pointe de section également quadrangulaire. Fer. L. 60 mm ; 29,6 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/124-8

**185** Fiche en T. Tête losangique. Fer. L. conservée 44 mm ; 15 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/253-2

### Divers

**186** Clochette. Nowakowski 1988, type B. Forme pyramidale, bélière cassée et battant en fer fragmentaire. Anneau de suspension polygonal, présentant des traces d'usure. Alliage cuivreux et fer. H. 61 mm ; 63,1 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/92-0

**187** Clochette. Nowakowski 1988, type C. Forme conique, deux lignes incisées au bas des flancs, bélière cassée et battant probablement en fer (corrosion). Alliage cuivreux. H. 30 mm ; 9,6 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/2-0

**188** Clochette. Flancs marqués d'une forte carène, bélière cassée et battant probablement en fer (corrosion). Alliage cuivreux. H. 26 mm ; 6,9 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/8-0

**189** Clochette miniature. Nowakowski 1988, variante du type C. Forme conique marquée d'une carène. Alliage cuivreux. H. 14 mm ; 0,4 g. Contexte de découverte: vrac, décapage machine. SAU-AT 2019-132/122-0

**190** Rouelle-cage. Alliage cuivreux. Diam. 24 mm ; 5 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/197-0

**191** Miroir. Lloyd-Morgan 1981, groupe K. Circulaire, à bord perforé. Alliage cuivreux. Diam. 110 mm ; 13 g. Contexte de découverte: décapage machine. SAU-AT 2019-132/215-0

**192** Tôle, *defixio*? Tôle aux bords repliés sur la longueur et à une extrémité; petits trous de sections variables sur une face. Plomb. L. conservée 120 mm ; 121,5 g. Contexte de découverte: US 2, décapage machine. SAU-AT 2019-132/106-0

**193** Demi-tube. Extérieur faceté. Lanquettes fragmentaires à une extrémité. Alliage cuivreux. L. 25 mm ; 1,9 g. Contexte de découverte: vrac, décapage machine. SAU-AT 2019-132/120-0

**194** Indéterminé. Alliage cuivreux. L. conservée 38 mm ; 23,6 g. Contexte de découverte: US 3, décapage machine. SAU-AT 2019-132/58-0

## Monnaies

### US 6

**195** Rome, Empire, Philippe I (244-249) Rome ou Antioche, antoninien, 244-247 Av.: IMP M IVL PHILIPPVS AVG; tête à dr., radiée  
Rv.: AEQVITAS AVGG; Aequitas debout à g., tenant une balance et une corne d'abondance  
RIC IV.3, 71, 27(b) (Rome, 244-247) ou 78, 82 (Antioche, 247-249)  
AR; 3,863 g; 21,9/20,9 mm; 195°; U 1/1; C 4/2.  
SAU-AT 2019-132/046 (SAEF 11553)

**196** Rome, Empire, Philippe I (244-249) pour Philippe II

Rome, sesterce, 244-246

Av.: M IVL PHILIPPVS CAES; buste à dr., drapé

Rv.: PRINCIPI I-VVENT; S = C; Philippe II debout à g., en habits militaires, tenant un globe et une lance verticale  
RIC IV.3, 101, 255

AE; 17,283 g; 30,1/28,3 mm; 180°; U 1/1; C 1/1.

SAU-AT 2019-132/028 (SAEF 11551)

**197** Rome, Empire, autorité indéterminée  
Atelier indéterminé, antoninien, 244-284  
Av.: [ ]; tête à dr., radiée

Rv.: [ ]; personnification debout à g.  
Bl; 1,625 g; 19,7/17,7 mm; -°; U 0/0; C 4/4.  
SAU-AT 2019-132/044 (SAEF 11552)

### US 3 ou US 5

**198** Rome, Empire, Dide Julien (193)  
pour Didia Clara

Rome, sesterce, 193 (28 mars-déb. juin)  
Av.: [DID]IA C[LARA AVG]; buste à dr., drapé

Rv.: [ ]; S = [C]; Hilaritas debout à g., drapée, tenant une longue palme et une corne d'abondance  
RIC IV.1, 18, 20; BMC V, 18, s 38-41  
AE; 15,498 g; 28,6/25,9 mm; 360°; U 2/3; C 3/3.

SAU-AT 2019-132/199 (SAEF 11563)

### US 3

**199** Rome, Empire, Tibère (14-37) pour Auguste

Rome, dupondius ou as, imitation, 14-37  
Av.: [ ]AVGV[ ]; tête à g.

Rv.: [ ]; -  
AE; 7,012 g; 26,7/25,8 mm; -°; U 2/0; C 4/4.

SAU-AT 2019-132/094 (SAEF 11556)

**200** Rome, Empire, Marc Aurèle (161-180)  
Rome, sesterce, déc. 168-déc. 171  
Av.: [ ]ANTONINVS - A[VG TR P XX]; tête à dr., aurée

Rv.: [S]ALVTI - A[VG]; S = C; Salus debout à g., nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel et tenant une corne d'abondance  
RIC III, 290-293, 964, 979 ou 1009; BMC IV, 607-617, 1351, 1376ss ou 1389+

AE; 21,920 g; 28,6/26,8 mm; 345°; U 3/3; C 1/2.

SAU-AT 2019-132/096 (SAEF 11558)

**201** Rome, Empire, Marc Aurèle (161-180)  
Rome, as, 174-177

Av.: [ ]; tête à dr., aurée  
Rv.: [ ]; S = C; Liberalitas debout à dr., tenant un abaque et une corne d'abondance

AE; 7,742 g; 24,6/21,8 mm; 180°; U 1/1; C 3/3.

SAU-AT 2019-132/198 (SAEF 11562)

**202** Rome, Empire, Marc Aurèle (161-180)  
Rome, dupondius, 161-180

Av.: [ ]; tête à dr., radiée  
Rv.: [ ]; Victoire? debout  
AE; 10,823 g; 26,2/23,7 mm; 180°; U 4/4; C 2/3.

SAU-AT 2019-132/057 (SAEF 11554)

**203** Rome, Empire, Septime Sévère (193-211)

Émèse (Homs), denier, 194-195  
Av.: IMP CAE L SE[PT SEV]- PER[T ]; tête à dr., aurée

Rv.: [LIBE]-R-A[AVG]; Liberalitas debout à dr., drapée, tenant un abaque dans la main dr. et une corne d'abondance dans la g.  
RIC IV.1, 144, 399-400

AR; 2,463 g; 17,3/16,6 mm; 180°; U 2/2; C 3/3.

SAU-AT 2019-132/123 (SAEF 11559)

**204** Rome, Empire, autorité indéterminée  
Rome, dupondius ou as, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle

Av.: [ ]; tête à dr.  
Rv.: [ ]; -  
AE; 7,365 g; 26,1/24,8 mm; -°; U 0/0; C 4/5.

SAU-AT 2019-132/203 (SAEF 11567)

### Sous US 3 (US 4 ou US 5)

**205** Rome, Empire, Septime Sévère (193-211) pour Julia Domna

Rome, as, 196-211  
Av.: [IVLIA AVGVSTA]; tête à dr.,  
Rv.: [ ]; personnification debout à g., tenant des épis? (Cérès?)  
RIC IV.1, 210-211

AE; 8,298 g; 27,2/22,7 mm; 165; U 2/2; C 3/3.

SAU-AT 2019-132/193 (SAEF 11560)

### US 4?

**206** Rome, Empire, Hadrien (117-138)?  
Rome, dupondius ou as, 117-138

Av.: [ ]; tête à dr.  
Rv.: [ ]; personnification debout à g.  
AE; 9,591 g; 26,6/24,7 mm; 360°; U 0/0; C 4/4.

SAU-AT 2019-132/206 (SAEF 11570)

**207** Rome, Empire, Antonin le Pieux (138-161) à Commode (180-192)  
pour Faustine II, Lucille ou Crispine  
Rome, as, 145-183

Av.: [ ]; buste à dr.  
Rv.: [ ]; personnification (Salus?) debout à g.  
AE; 7,639 g; 25,4/23,2 mm; 345°; U 3/3; C 4/3.

SAU-AT 2019-132/204 (SAEF 11568)

**208** Rome, Empire, Marc Aurèle (161-180)  
Rome, dupondius, 176-177

Av.: [M ANTO]NINVS AVG GERM[ ]; tête à dr., radiée  
Rv.: [ ] P P; S = C // [DE] GERM; deux captifs assis à g. et à dr. d'un trophée  
RIC III, 306, 1179a  
AE; 11,018 g; 24,3/23,5 mm; 180°; U 3/3; C 1/1.

SAU-AT 2019-132/196 (SAEF 11561)

**209** Rome, Empire, autorité indéterminée  
Rome, dupondius ou as, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle

Av.: [ ]; tête à dr.  
Rv.: [ ]; -  
AE; 9,744 g; 24,9/23,7 mm; -°; U 0/0; C 5/5.

SAU-AT 2019-132/431 (SAEF 11574)

### US 2

**210** Rome, Empire, Auguste (27 av.-14 apr. J.-C)?

Lyon, dupondius ou as, 7-3 av. J.-C.  
Av.: [ ]; tête à dr., aurée  
Rv.: [ ]; autel de Lyon  
type LUG1

RIC I<sup>2</sup>, 57, 230  
AE; 6,192 g; 26,9/26,3 mm; 180°; U 2/2; C 4/4.

SAU-AT 2019-132/001 (SAEF 11547)

**211** Rome, Empire, Nerva (96-98)?  
Rome, as, 96-98

Av.: [ ]; tête à dr.

Rv.: [ ]; -  
AE; 6,133 g; 26,8/25,8 mm; -°; U 1/0;  
C 4/5.

SAU-AT 2019-132/201 (SAEF 11565)

**212** Rome, Empire, Trajan (98-117)?  
Rome, as, 98-117

Av.: [ ]; tête à dr.

Rv.: [ ]; personnification debout?  
AE; 4,846 g; 23,6/21,6 mm; 360°?  
U 4/0; C 4/5.

SAU-AT 2019-132/011 (SAEF 11549)

**213** Rome, Empire, Hadrien (117-138)  
Rome, sesterce, 117-138

Av.: [ ]; buste à dr., nu

Rv.: [ ]; Concordia? assise à g.,  
tenant une patère

AE; 19,114 g; 32,7/31,6 mm; 180°;  
U 3/3; C 4/4.

SAU-AT 2019-132/093 (SAEF 11555)

**214** Rome, Empire, Hadrien (117-138)  
pour Sabine

Rome, as, 128-136

Av.: SABINA AVGVSTA - HADRIANI

[AVG P P]; buste à dr., drapé, couronné

Rv.: CONCOR-DIA AVG; // S C; Concor-  
dia assise à g., drapée, tenant une

patère dans la main dr. et s'appuyant  
du bras g. sur une statuette de Spes;

corne d'abondance sous la chaise

RIC II.3, 243, 2516; RIC II, 478, 1037

AE; 8,665 g; 27,2/26,7 mm; 195°;

U 2/2; C 3/2.

SAU-AT 2019-132/202 (SAEF 11566)

**215** Rome, Empire, Antonin le Pieux  
(138-161)

Rome, dupondius, 140-144

Av.: [ ]; tête à dr., radiée

Rv.: [AN]NO[NA AVG]; S = C; Annona  
debout à g., tenant des épis et une

corne d'abondance

RIC III, 113, 656

AE; 10,705 g; 25,8/23,4 mm; 360°;

U 2/2; C 3/3.

SAU-AT 2019-132/205 (SAEF 11569)

**216** Rome, Empire, Antonin le Pieux  
(138-161)

Rome, dupondius, 138-161

Av.: [ ]; tête à dr.

Rv.: [ ]; personnification debout à g.

AE; 12,287 g; 25,1/23,8 mm; 360°;

U 0/0; C 4/4.

SAU-AT 2019-132/013-1 (SAEF 11550)

**217** Rome, Empire, Antonin le Pieux  
(138-161) pour Faustine I

Rome, sesterce, 138-161

Av.: [DI]VA [FAVSTINA]; buste à dr.

Rv.: [ ]; personnification à g.

AE; 18,303 g; 32,1/30,5 mm; 360°;

U 3/3; C 3/3.

SAU-AT 2019-132/200 (SAEF 11564)

**218** Rome, Empire, Septime Sévère  
(193-211)

Rome, denier coulé, (195-196)

Av.: L SEPT SEV PE-RT AVG IMP VII;

tête à dr., laurée

Rv.: P M TR P III - COS II P P; Minerve

debout à g., tenant une lance trans-  
versale et un bouclier rond

cf. RIC IV.1, 99, 71

AR; 2,838 g; 18,4/17,2 mm; 360°;

U 2/2; C 1/1.

SAU-AT 2019-132/095 (SAEF 11557)

**219** Rome, Empire, Septime Sévère  
(193-211)

Rome, as coulé, (194)

Av.: L SEPT SEV PERT - AVG IMP IIII;

tête à dr., laurée

Rv.: [AP]OLLINI - AVGVSTO; S = C;

Apollon debout à g., tenant une patère  
et une lyre

cf. RIC IV.1, 184, 682

AE; 3,182 g; 23,3/20,6 mm; 345°;

U 2/2; C 2/2.

SAU-AT 2019-132/004 (SAEF 11548)

## Hors tout / détection

**220** Rome, Empire, Domitien (81-96)

Rome, sesterce, 84-96

Av.: [ ]COS[ ]; buste à dr.

Rv.: [ ]; -

AE; 17,055 g; 35,7/34,3 mm; -°; U 4/4;

C 3/4.

SAU-AT 2019-132/298 (SAEF 11573)

**221** Rome, Empire, Trajan (98-117)

Rome, dupondius, 98-102

Av.: [ ]; tête à dr.

Rv.: [ ]; -

AE; 7,279 g; 26,7; 26,1 mm; -°; U 3/0;

C 3/3.

SAU-AT 2017-343/081 (SAEF 09956)

**222** Rome, Empire, Antonin le Pieux  
(138-161)

Rome, sesterce, 138-161

Av.: [ ]; tête à dr., laurée

Rv.: [ ]; personnification debout à g.,

tenant un gouvernail

AE; 18,022 g; 30,7/29,5 mm; 360°;

U 3/3; C 4/4.

SAU-AT 2020-301/002 (SAEF 11756)

**223** Rome, Empire, Antonin le Pieux  
(138-161) pour Faustine I

Rome, dupondius ou as, après 141

Av.: [ ]; tête à dr.

Rv.: [ ]; personnification debout à g.,

son drapé pendant par-dessus son bras

AE; 7,690 g; 23,7/22,0 mm; 360°;

U 3/3; C 3/3.

SAU-AT 2019-132/292 (SAEF 11572)

**224** Rome, Empire, autorité indéter-  
minée

Rome, dupondius ou as, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle

Av.: [ ]; tête à dr.

Rv.: [ ]; -

AE; 8,254 g; 26,2/25,1 mm; -°; U 0/0;

C 4/4.

SAU-AT 2019-132/291 (SAEF 11571)

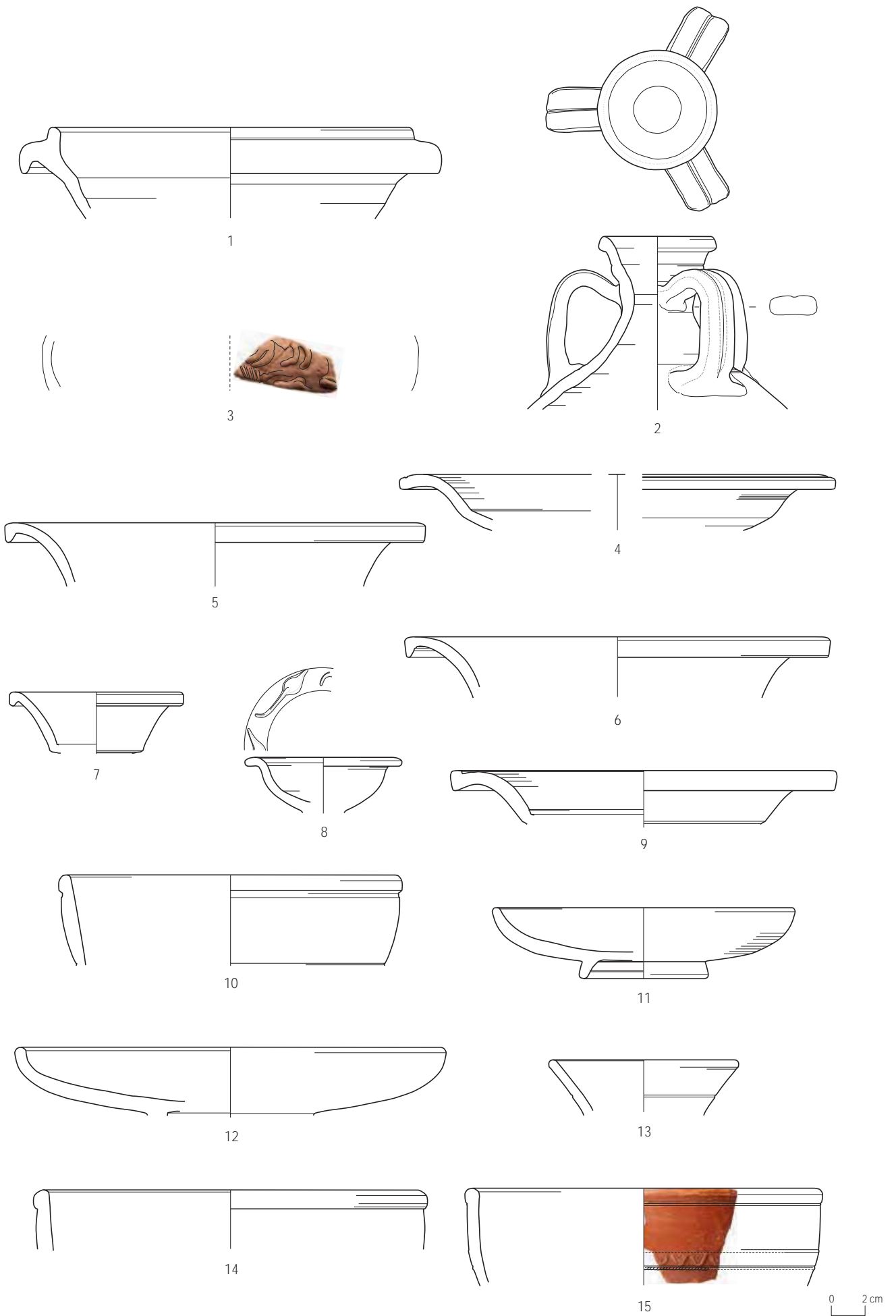
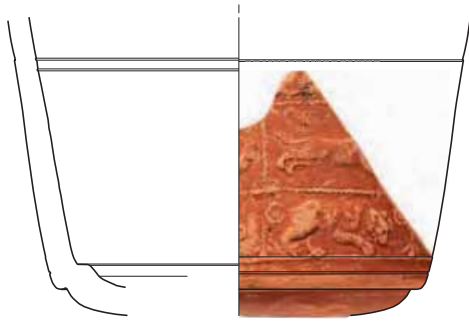


Planche 1 1-15 céramique (1:3)



16



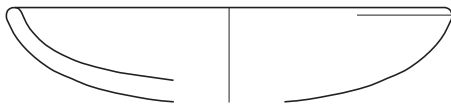
17



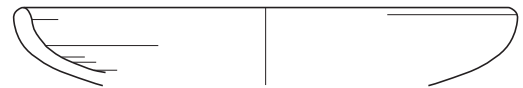
18



19



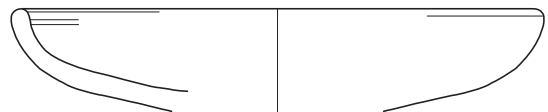
20



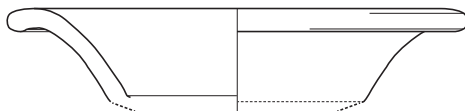
21



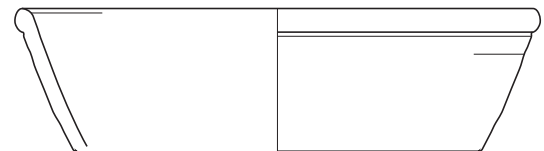
22



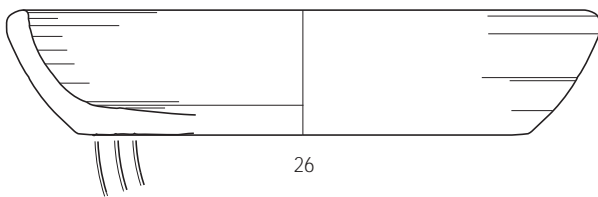
23



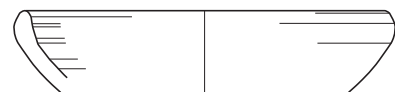
24



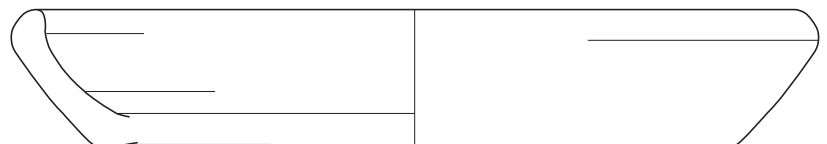
25



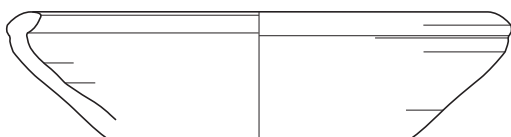
26



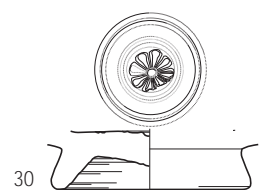
27



28

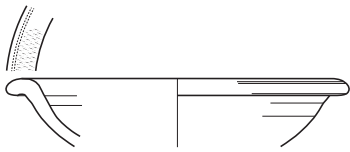


29

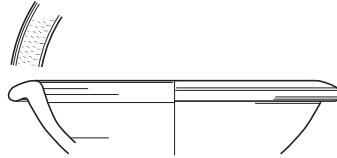


30





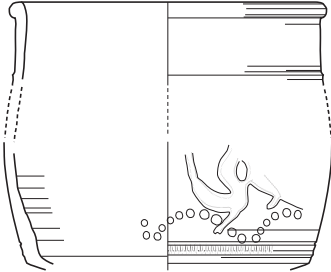
31



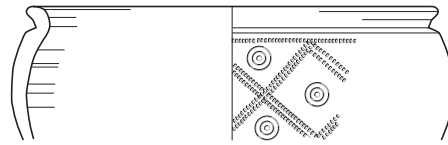
32



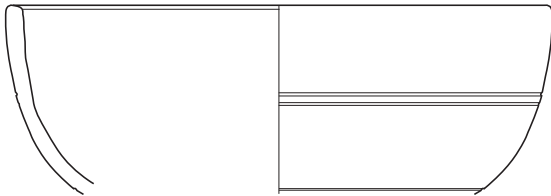
33



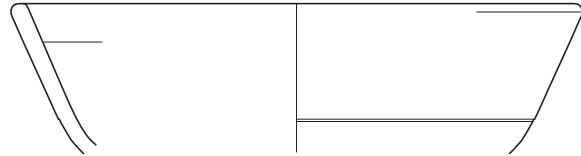
34



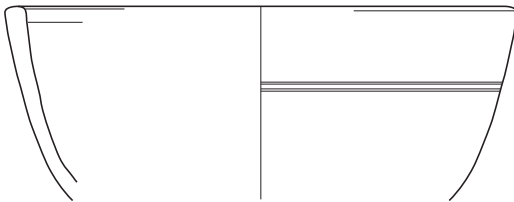
35



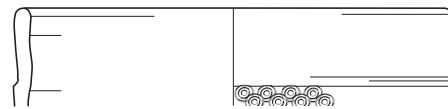
36



37



38



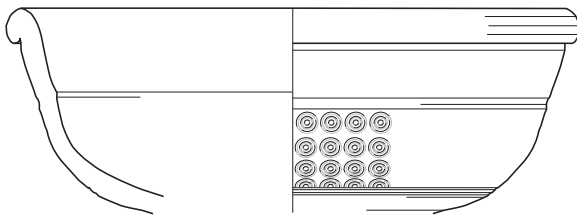
39



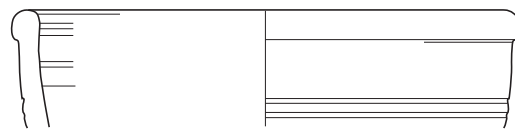
40



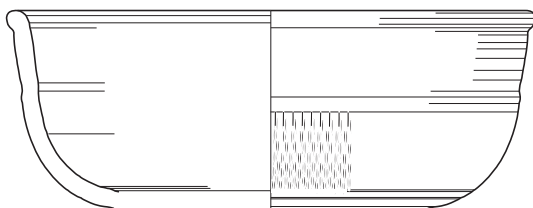
41



42



43



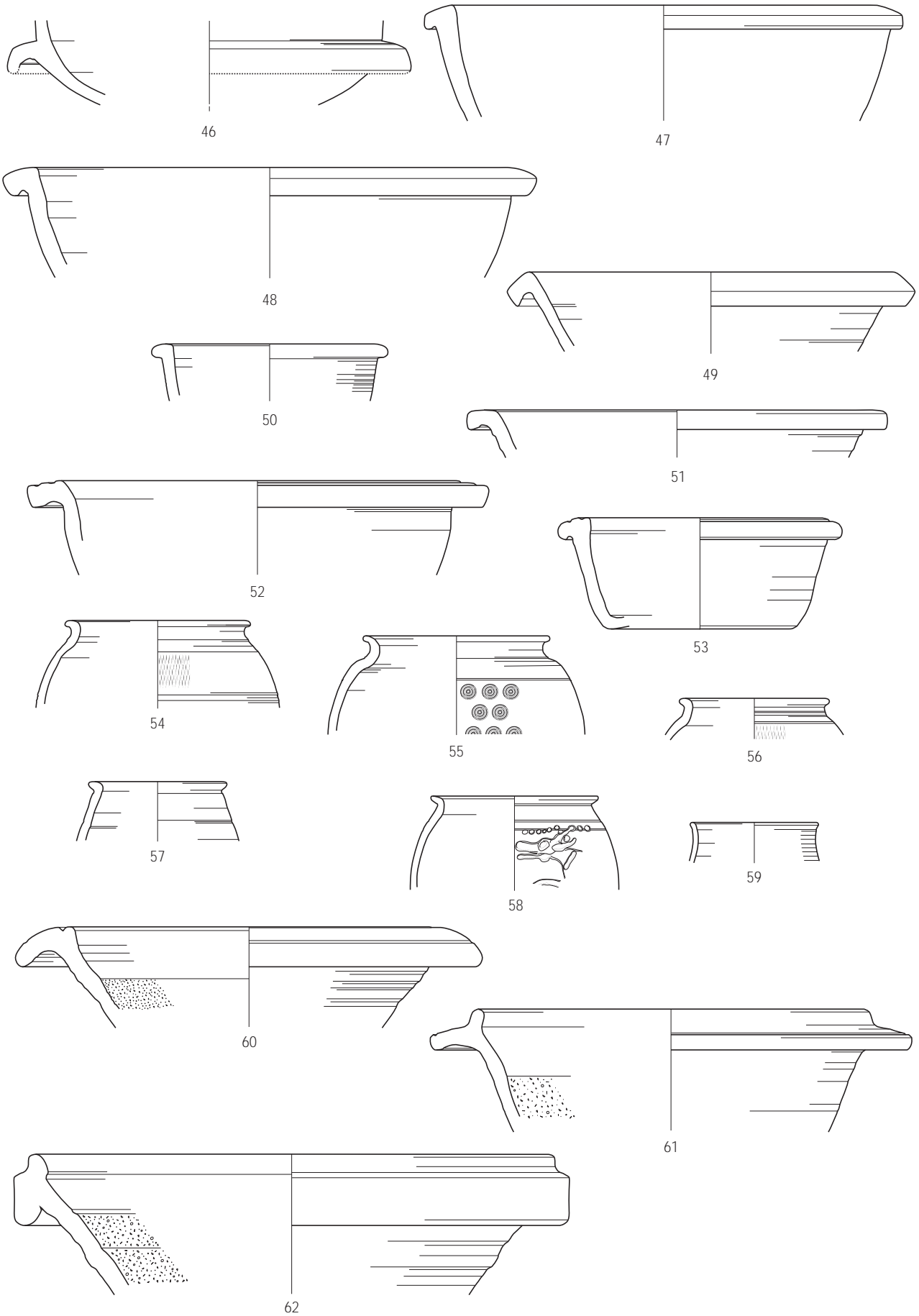
44

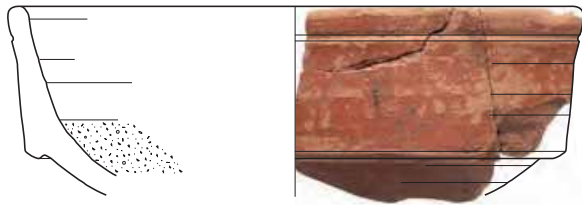


45

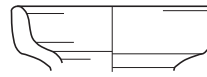




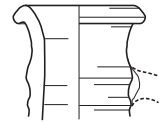




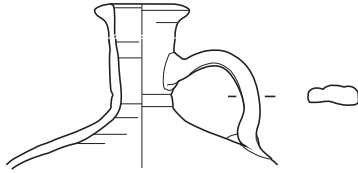
63



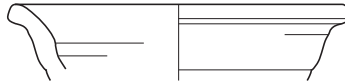
64



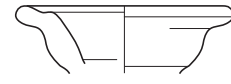
65



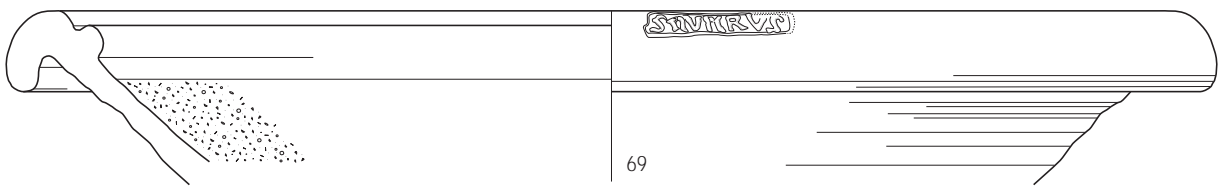
66



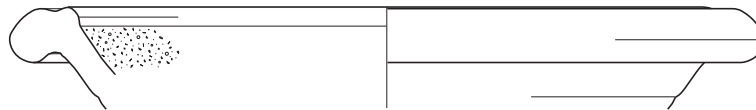
67



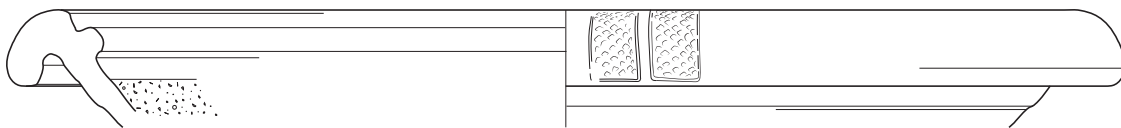
68



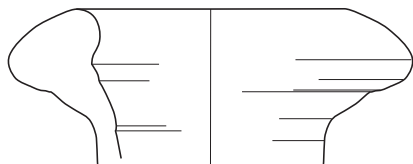
69



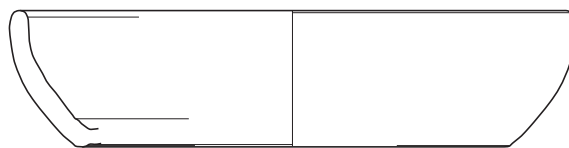
70



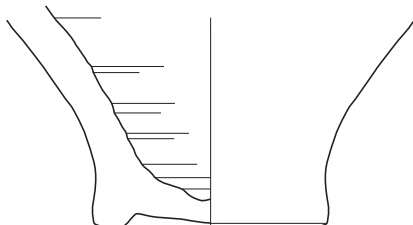
71



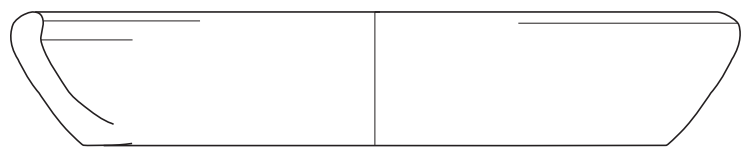
72



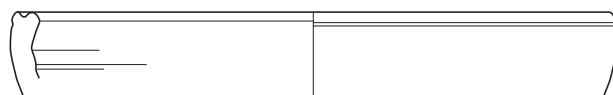
75



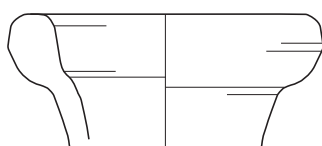
73



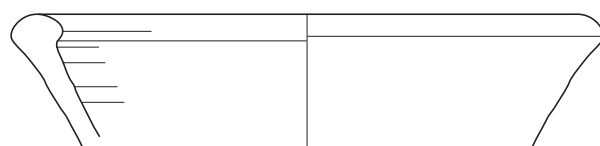
76



77

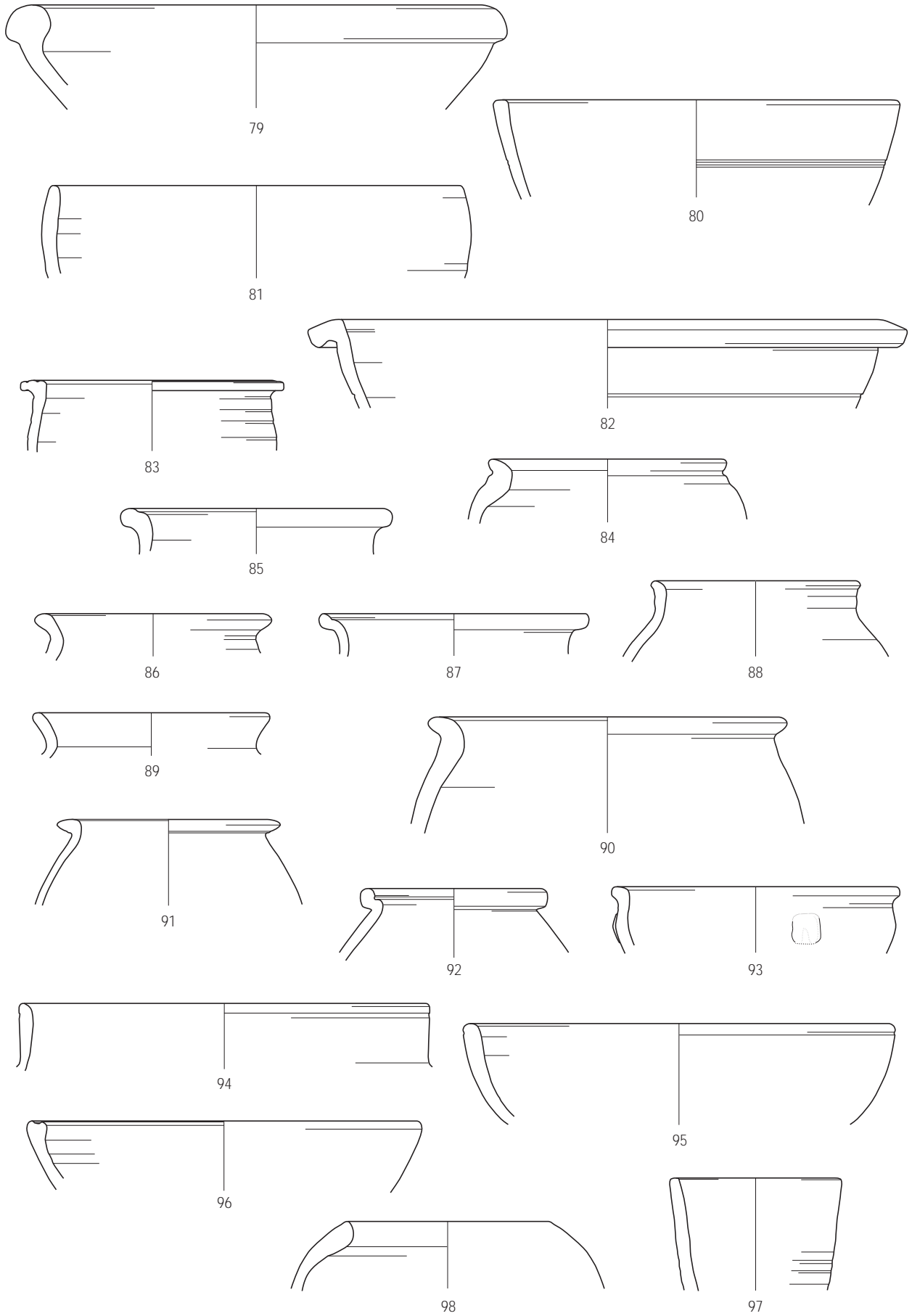


74

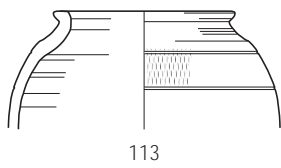
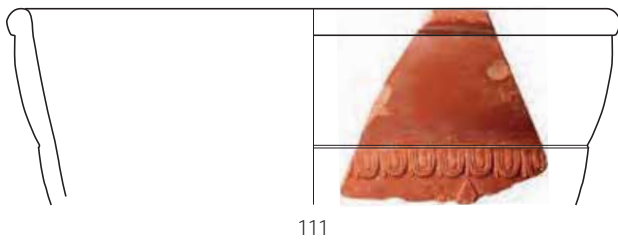
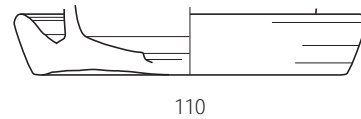
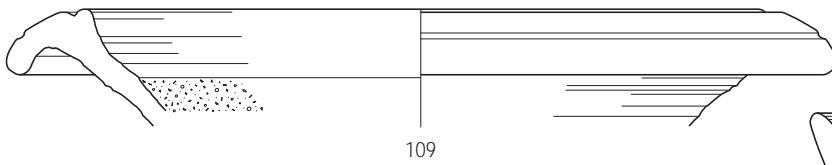
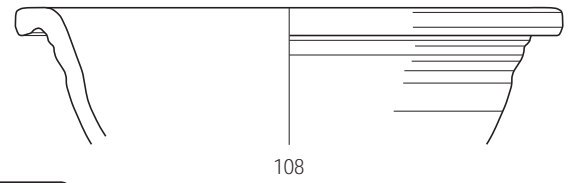
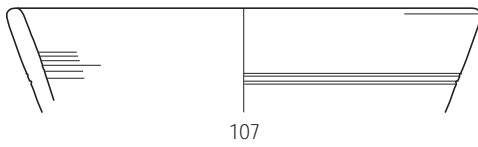
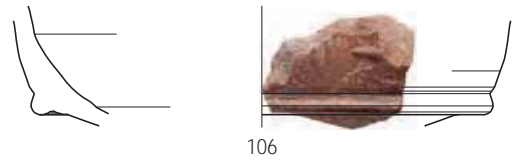
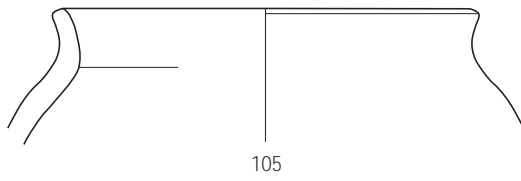
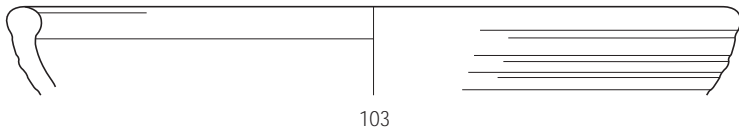
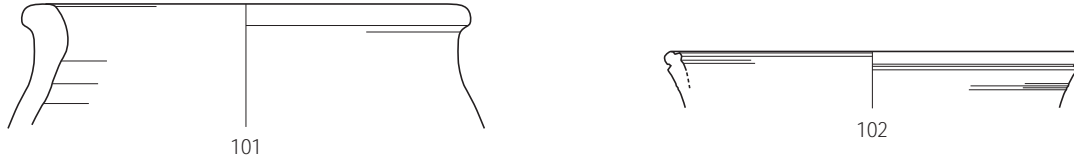
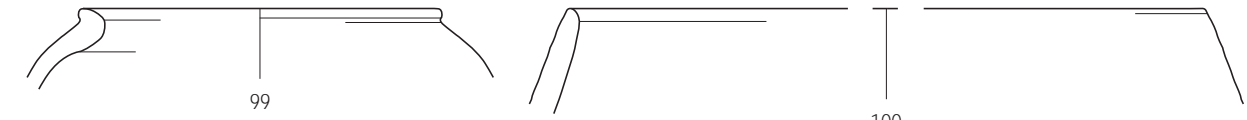


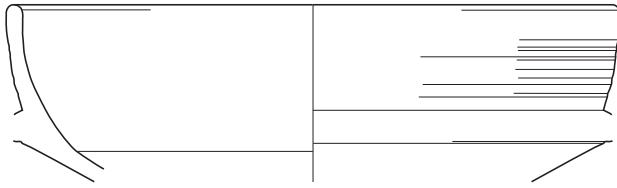
78



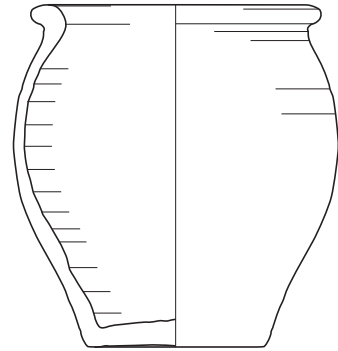


0 2 cm

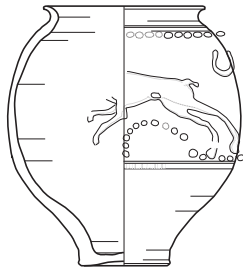




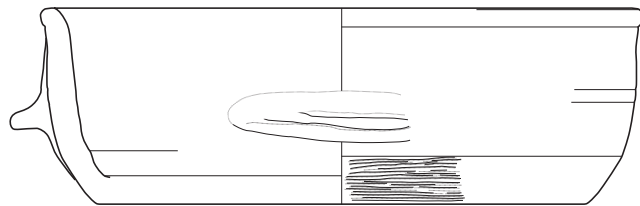
115



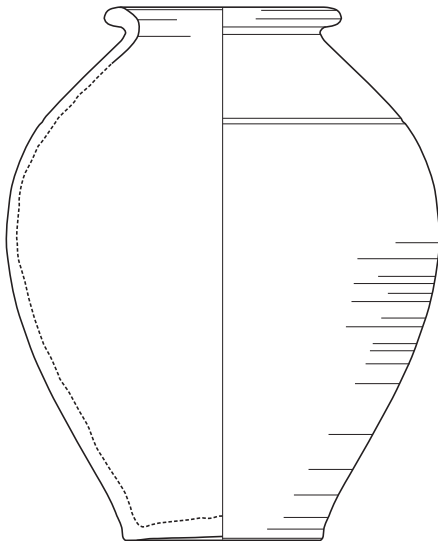
116



117



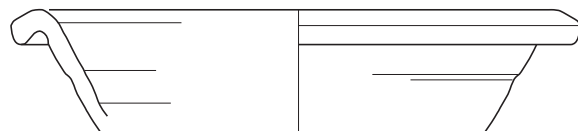
118



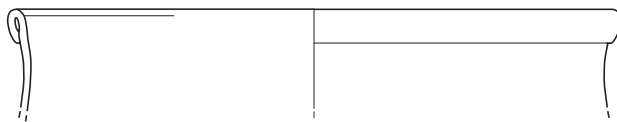
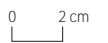
119



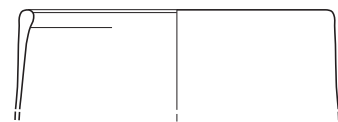
120



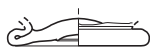
121



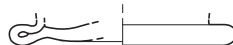
122



123



124

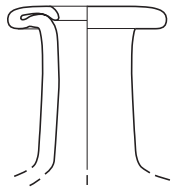


125

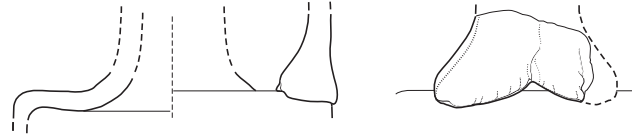


126

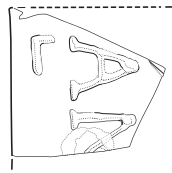




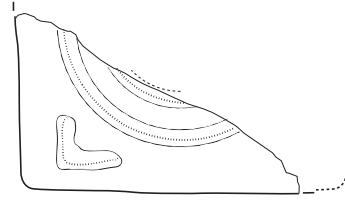
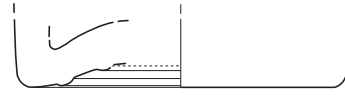
127



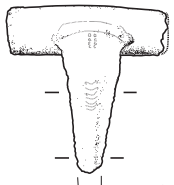
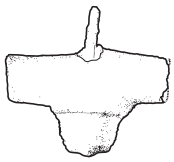
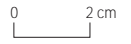
128



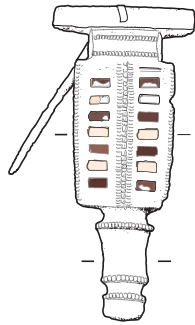
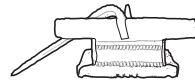
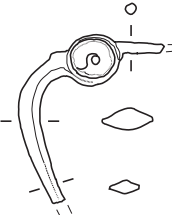
129



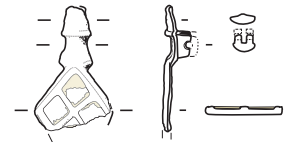
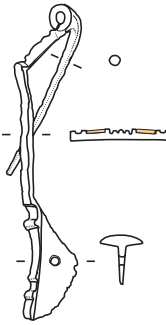
130



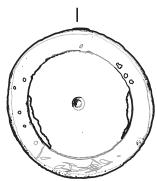
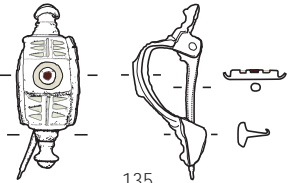
131



132



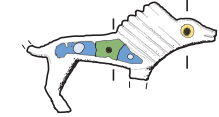
133



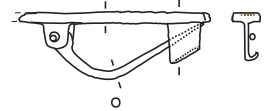
134



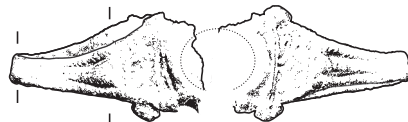
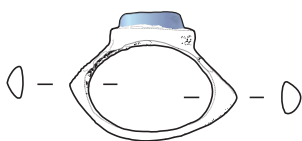
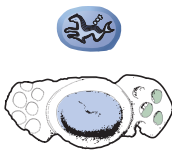
136



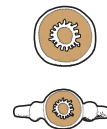
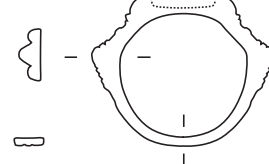
137



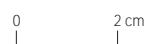
138



139



140



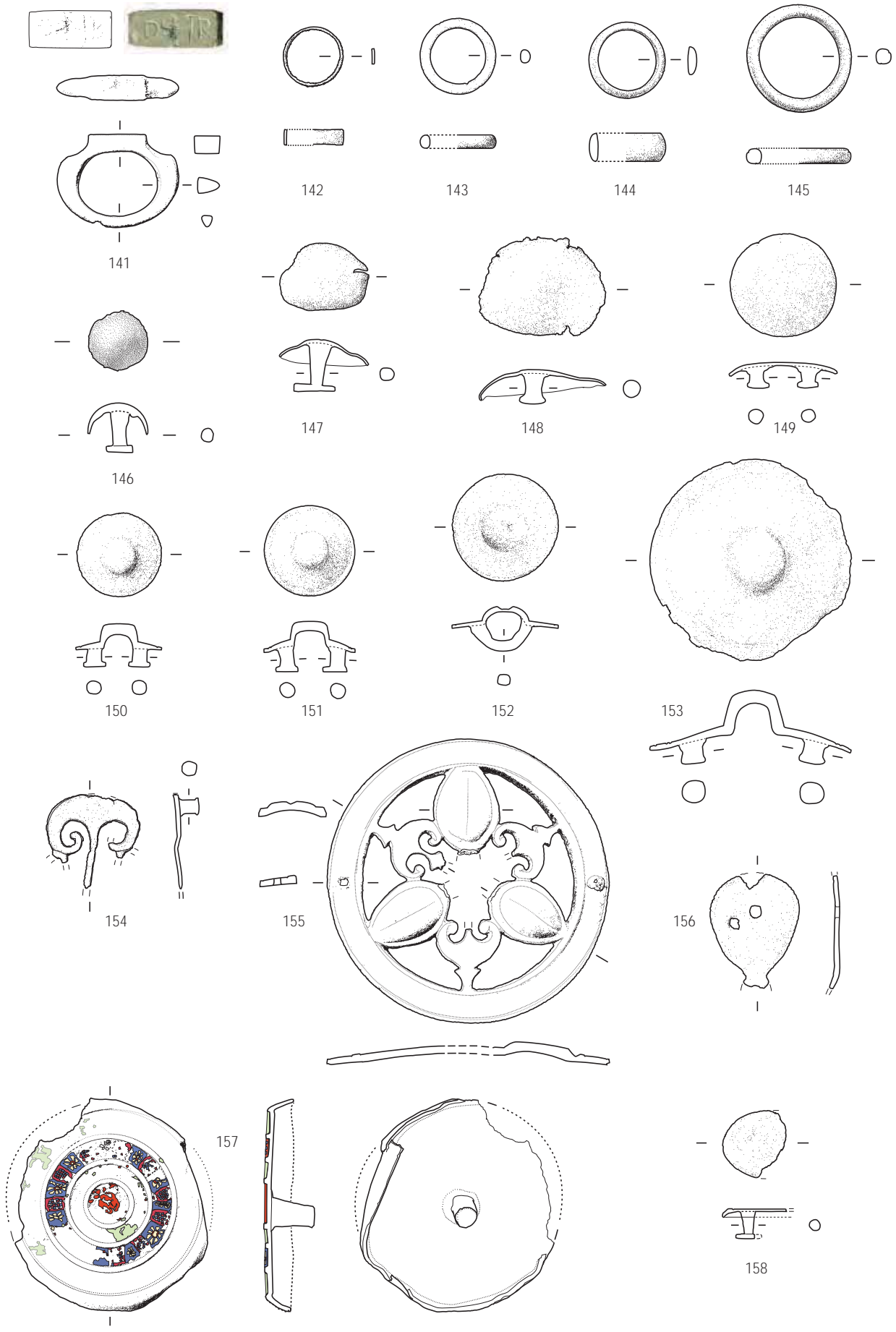
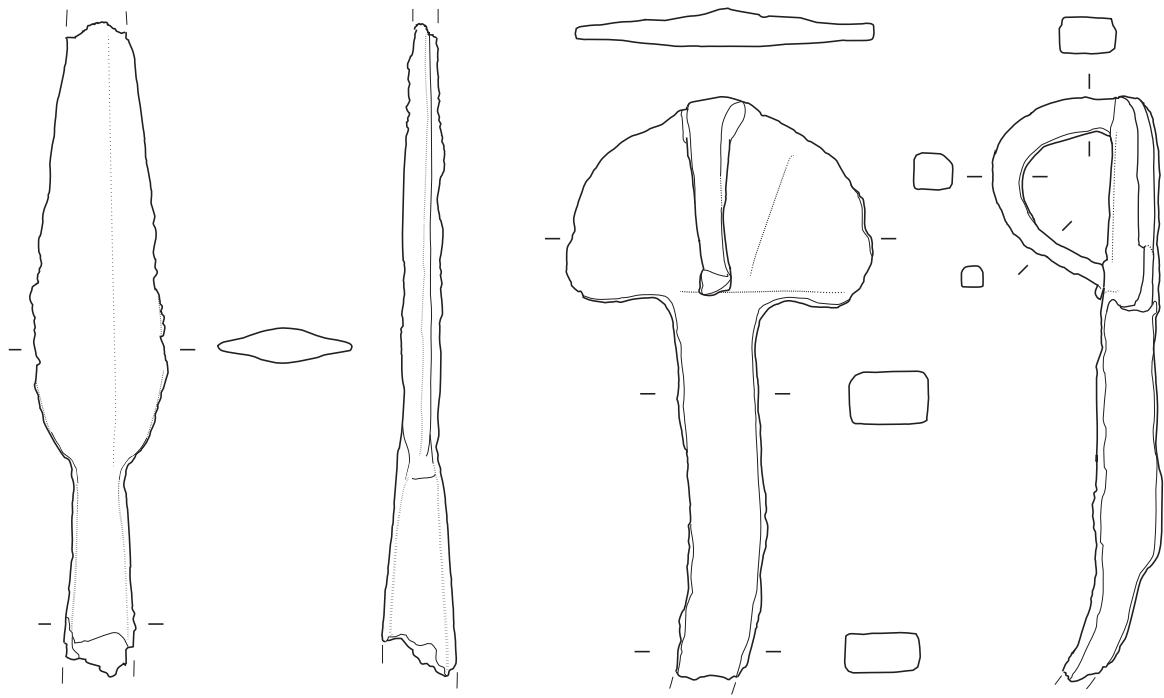
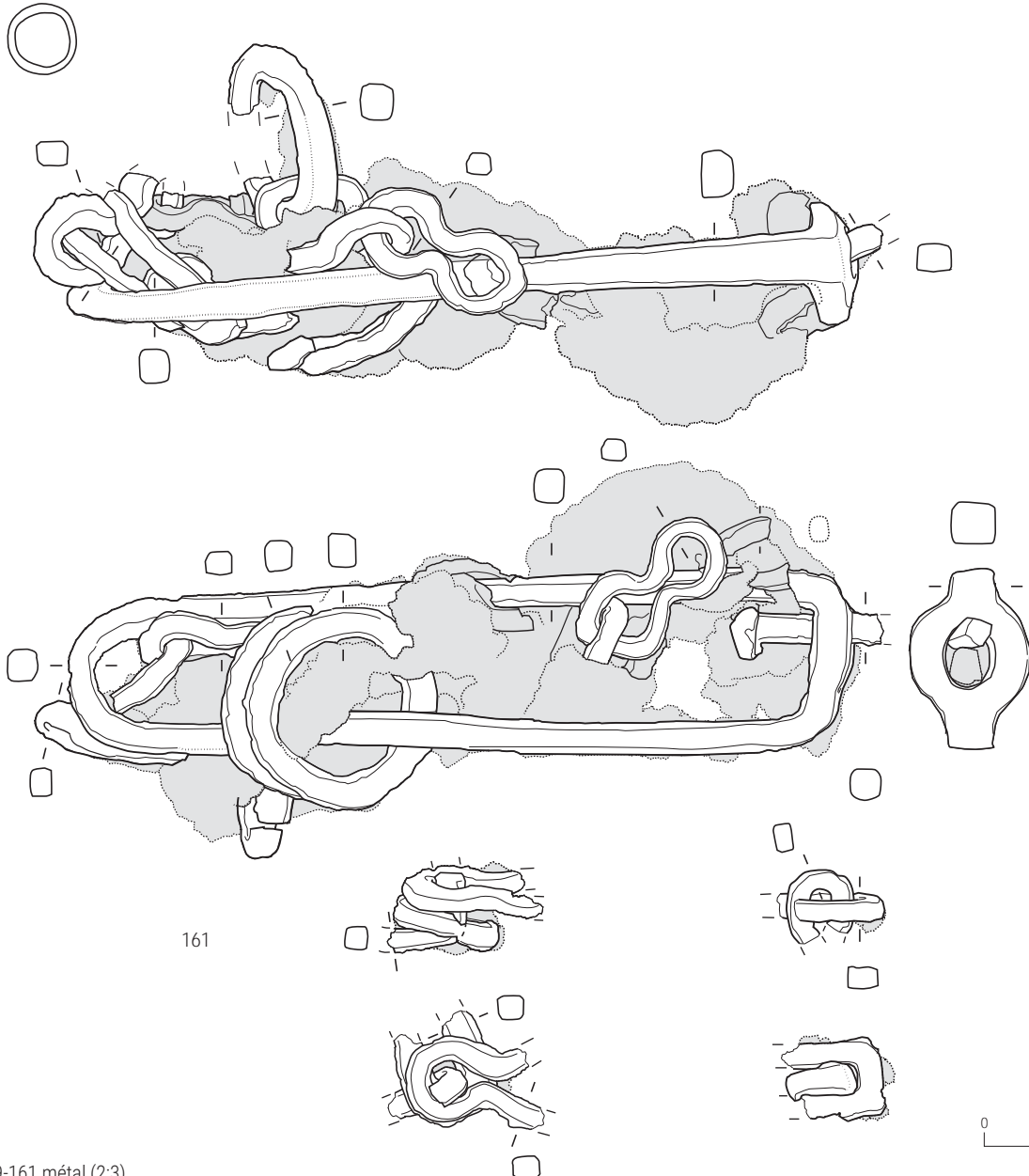


Planche 10 141-158 métal (2:3)



159

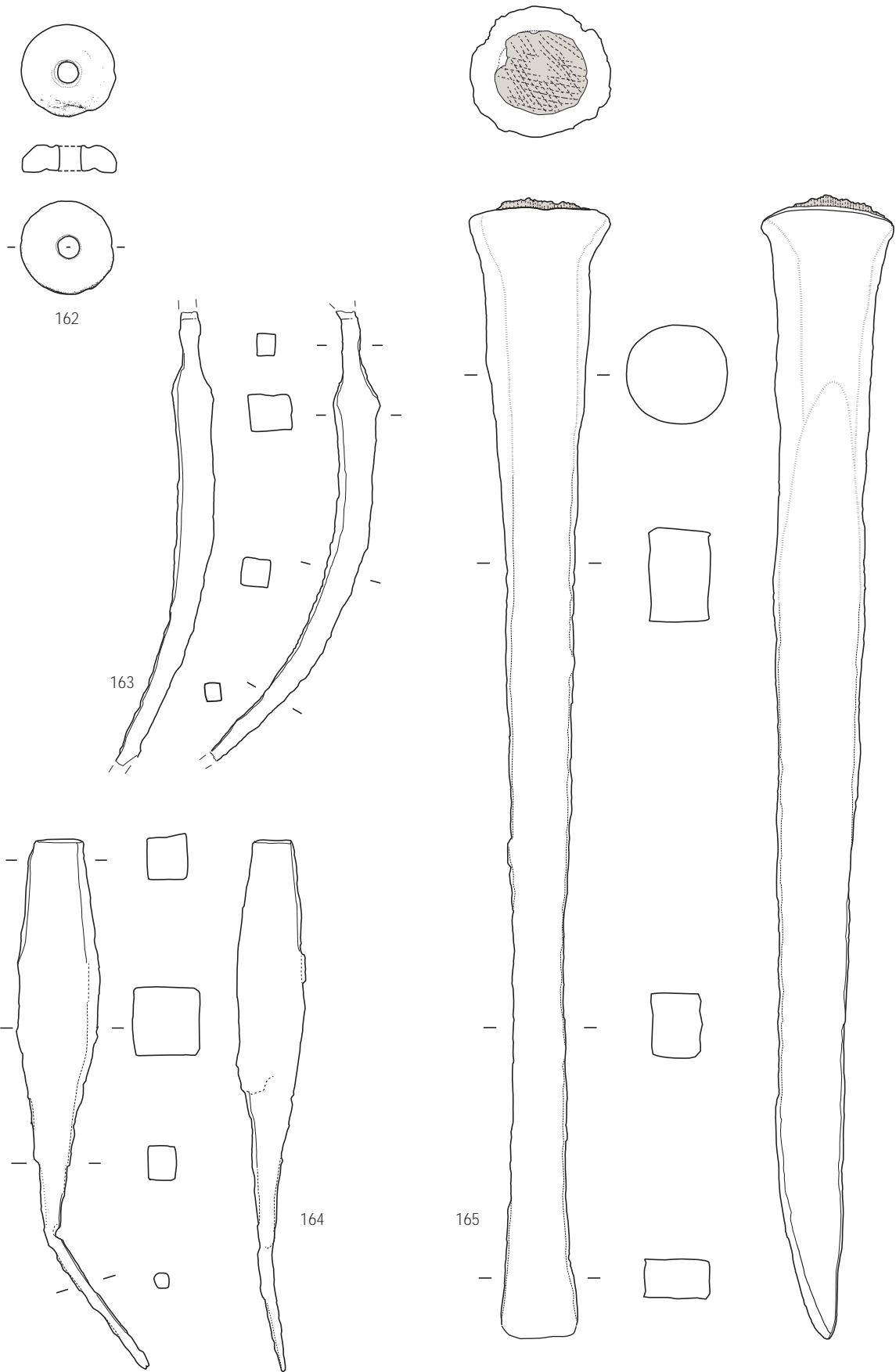
160

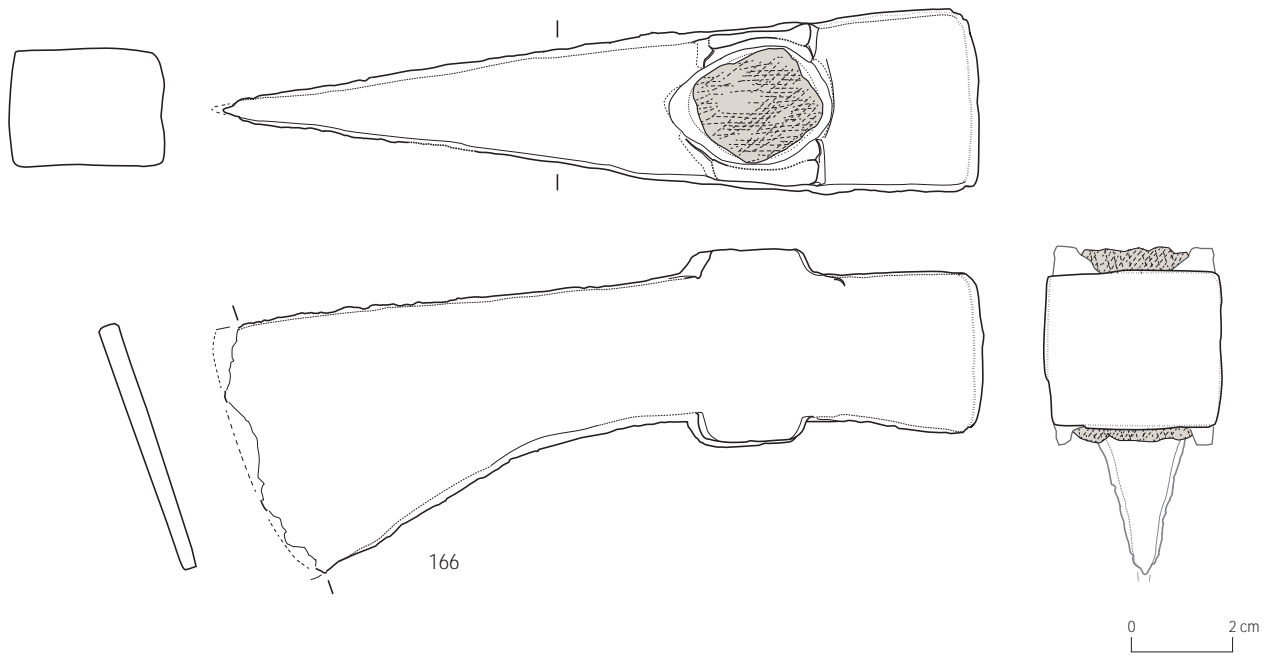


161

0 2 cm

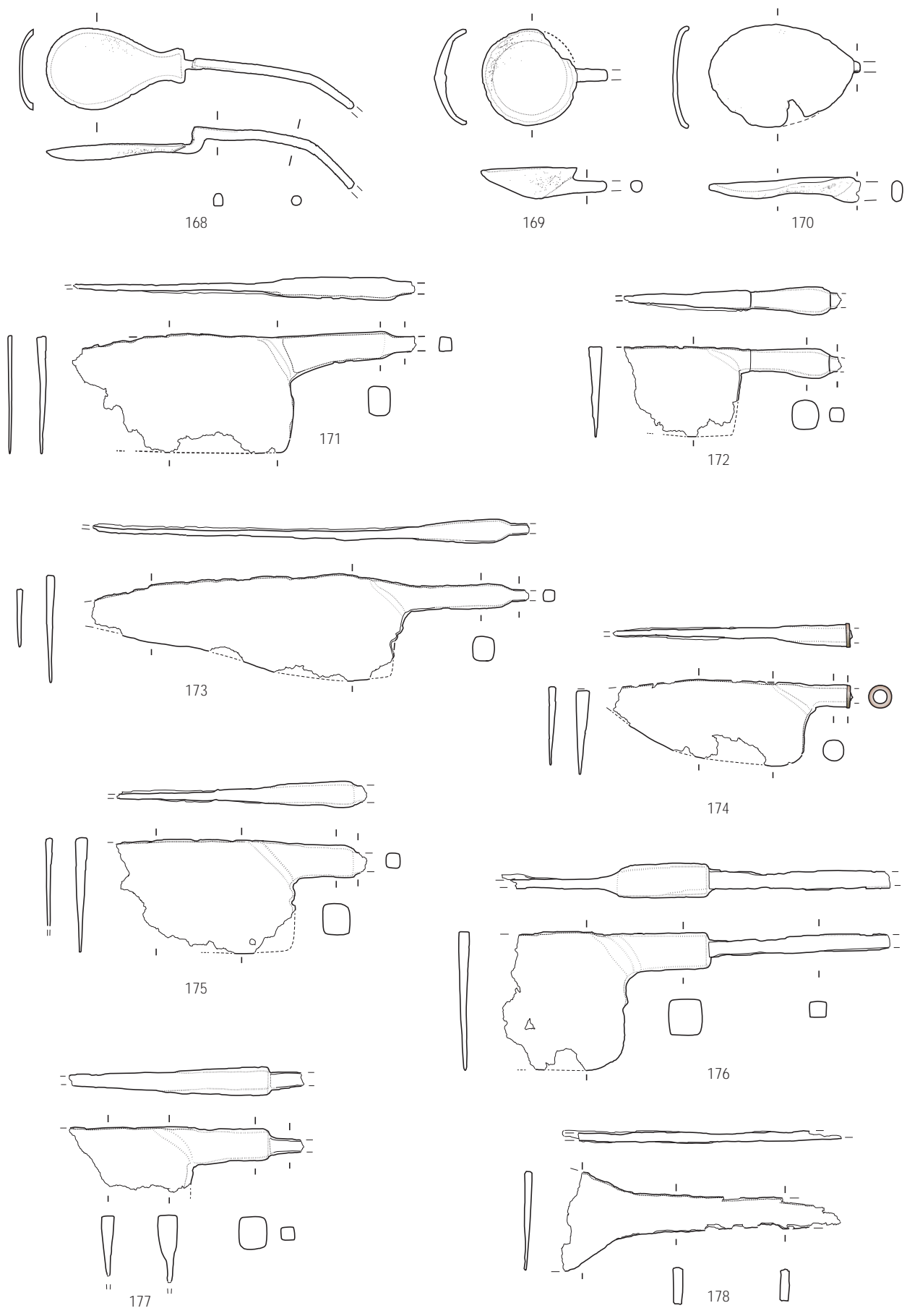






167





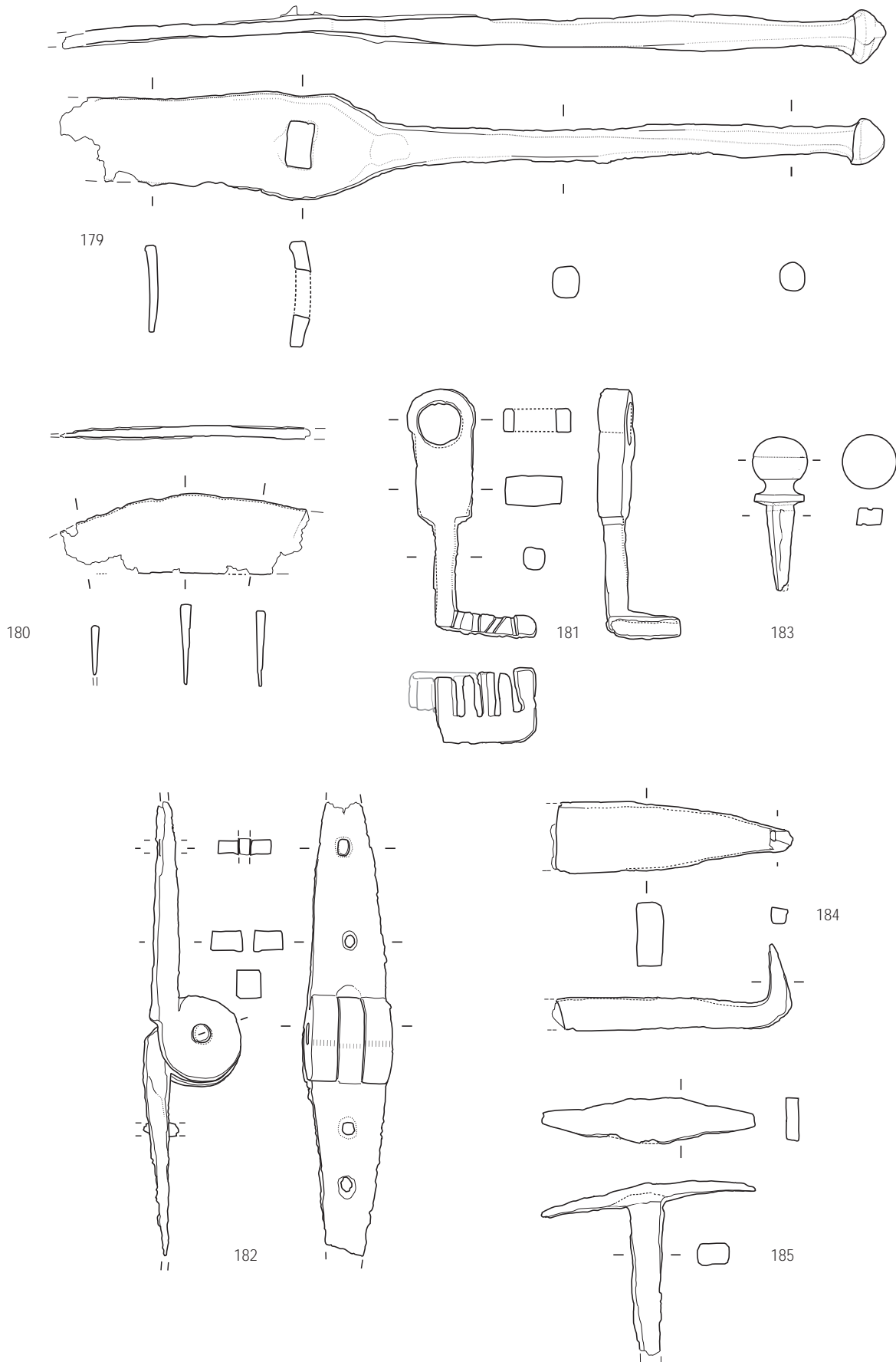
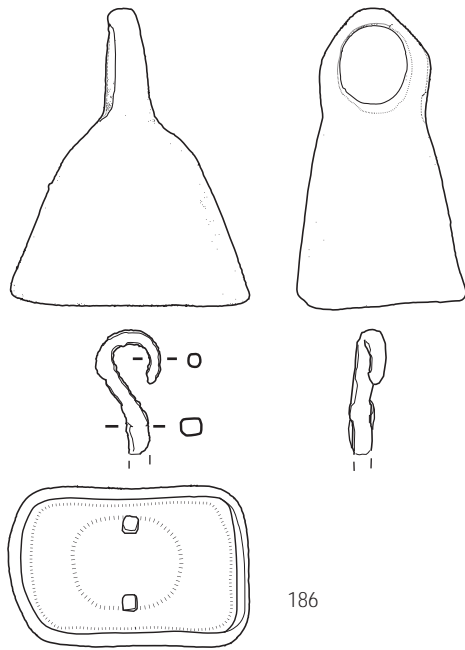
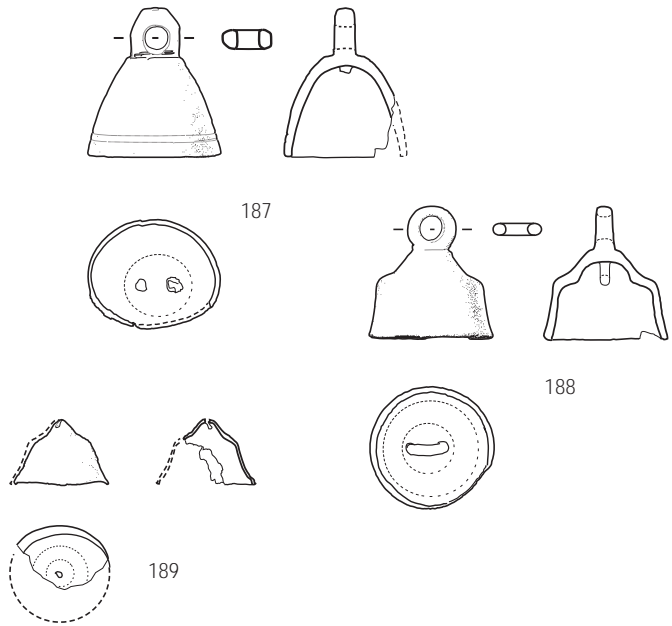


Planche 15 179-185 métal (2:3)

0 2 cm

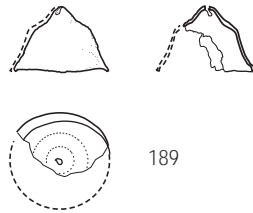


186

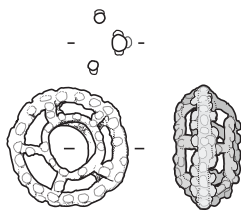


187

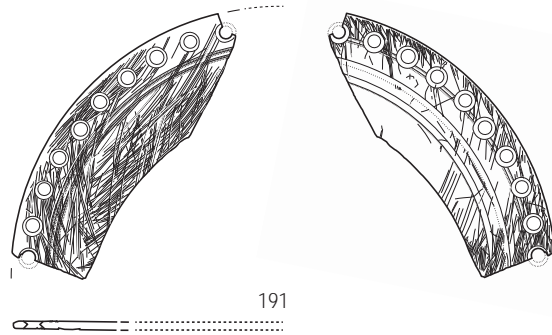
188



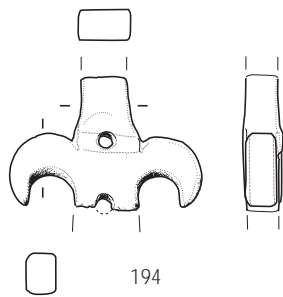
189



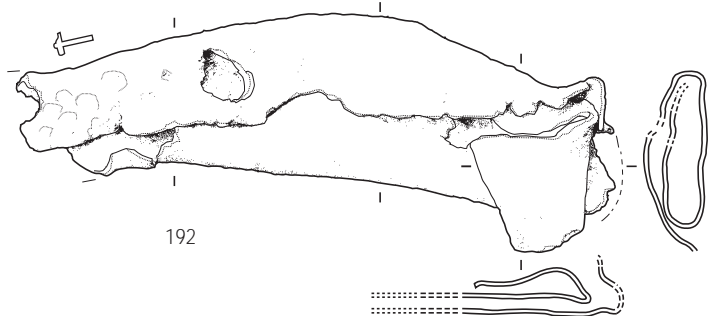
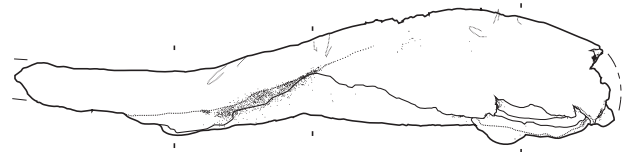
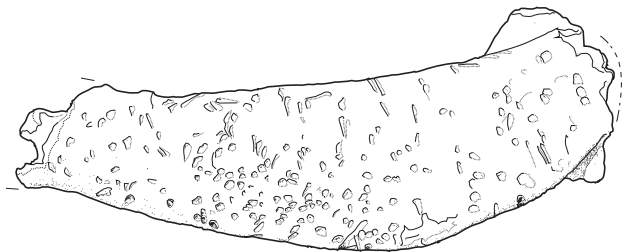
190



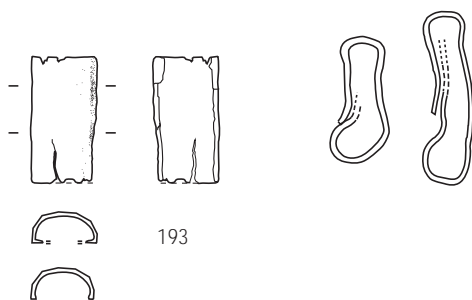
191



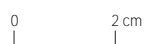
194



192



193





195



196



197



198



199



200



201



202



203



204



205



206



207



208



209



210



211



212



213



214



215



216



217



218



219



220



221



222



223



224

## Bibliographie

### Agustoni 1995

Cl. Agustoni, «Nouvelles découvertes à propos du verrier Amarant(h)us», *Journal of Glass Studies* 37, 1995, 135-137.

### Ammann/Schwarz 2011

S. Ammann - P.-A. Schwarz, *Eine Taberna in Augusta Raurica. Ein Verkaufsladen, Werk- und Wohnraum in Insula 5/9 (Forschungen in Augst 46)*, Augst 2011.

### Amrein 2006

H. Amrein, «Marques sur verre attestées en Suisse», in: D. Foy - M.-D. Nenna (dir.), *Corpus des signatures et marques sur verres antiques. 2. [Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Slovénie, Hongrie, Croatie, Espagne, Portugal, Maghreb, Grèce, Chypre, Turquie, mer noire, Proche-Orient, Égypte, Soudan, Cyrénaïque, France (addenda)]*, Aix-en-Provence 2006, 209-243.

### Amrein et al. 1999

H. Amrein - M. Cottier - A. Duvauchelle - V. Rey-Vodoz, «Le petit mobilier», in: D. Castella (dir.), *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. 2. Étude de mobilier (CAR 78; Aventicum X)*, Lausanne 1999, 297-426.

### Anderson et al. 2003

T. J. Anderson - Cl. Agustoni - A. Duvauchelle - V. Serneels - D. Castella, *Des artisans à la campagne. Carrière de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (FR) (AF 19)*, Fribourg 2003.

### Arbogast et al. 2002

R.-M. Arbogast - B. Clavel - S. Lepetz - P. Méniel - J.-H. Yvinec, *Archéologie du cheval. Des origines à la période moderne en France*, Paris 2002.

### Arveiller 2006

V. Arveiller, «Les vases signés», in: D. Foy - M.-D. Nenna (dir.), *Corpus des signatures et marques sur verres antiques. 1. La France, Aix-en-Provence/Lyon 2006*, 65-69.

### Audoin-Rouzeau 1994

Fr. Audoin-Rouzeau, *La taille du cheval en Europe de l'Antiquité aux Temps modernes (Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série B: mammifères 5)*, Juan-les-Pins 1994.

### Barone 1986

R. Barone, *Anatomie comparée des mammifères domestiques. 1. Ostéologie*, Paris 1986<sup>3</sup>.

### Ben Redjeb/Petit 2007

T. Ben Redjeb - E. Petit, «La «collection Lesobre» de Vendeuil-Caply (Oise)», *RAP* 3/4, 2007, 111-142.

### Bertrand et al. 2019

I. Bertrand - M. Monteil - S. Raux (éds.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I<sup>er</sup> s. av. - V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses (Monographies Instrumentum 64)*, Actes des Rencontres internationales Instrumentum (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil-Lafage 2019.

### Bishop/Coulston 1993

M. C. Bishop - J. C. N. Coulston, *Roman military equipment: from the punic wars to the fall of Rome*, London 1993.

### Blanc 2017

N. Blanc, «Pullus, gallus et gallina: déclinaisons antiques», *Revue d'ethnoécologie* 12, 2017, 1-23.

### Böhme 1972

A. Böhme, «Die Fibeln der Kastele Saalburg und Zugmantel», *Saalburg Jahrbuch* 29, 1972, 5-112.

### Bosse 2004

S. Bosse, «Un dépotoir de céramiques du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. à Aventicum», *BPA* 46, 2004, 67-114.

### Brand et al. 2019

P. Brand - A. Crausaz - M. Demierre - A. Rochat, «Caractérisation des pratiques culturelles perçues à l'aide de

l'instrumentum dans la région d'Yverdon (Vaud, Suisse)», in: Bertrand et al. 2019, 61-86.

### Brulet et al. 2010

R. Brulet - F. Vilvorder - R. Delage, *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout 2010.

### Bugnon 2002

D. Bugnon, *La céramique du site de Vallon/Sur Dompierre*, Rapport non publié conservé au SAEF, [Fribourg 2002].

### Bugnon, à paraître

D. Bugnon, «La céramique», in: Ch. Martin-Privot (dir.), *Des forgerons en Gruyère. L'agglomération rurale de Marsens-Riaz (FR, Suisse) du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle (AF 28)*, à paraître.

### Bugnon/Schwab 1997

D. Bugnon - H. Schwab, *Galmiz. Archäologische Ausgrabungen auf dem Trasse der Autobahn A1. Fouilles archéologiques sur le tracé de l'autoroute A1. 1976-1981 (AF 11)*, Fribourg/Freiburg 1997.

### Callewaert 2016

M. Callewaert, *Les fibules émaillées en Gaule Belgique et Germanie Inférieure: chronologie, production et consommation*, Thèse de doctorat (Université libre de Bruxelles), [Bruxelles 2016].

### Castella et al. 2012

D. Castella - J.-Fr. Buard - M. David-Elbiali - Chr. Jacquat - P. J. Northover - Cl. Olive, *L'habitat de l'âge du Bronze moyen de Payerne «En Planeise» (canton de Vaud, Suisse). Fouilles 1991-1994 (CAR 133)*, Lausanne 2012.

### Chevet et al. 2014

P. Chevet - S. Raux - W. Van Andringa - Chr. Loiseau - P.-A. Besombes - S. Lepetz, «Un étang sacré à Vindinum/Le Mans (Sarthe)», *Gallia* 71.2, 2014, 125-162.

### Crausaz 2016

A. Crausaz, «Les bagues, anneaux et intailles d'Avenches», *BPA* 57, 2016, 7-82.



**Demierre/Poux 2009**

M. Demierre - M. Poux, «Étude du petit mobilier (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)», in: Ch. Bonnet, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève*, Genève 2009, 181-229.

**Deschler-Erb et al. 2002**

S. Deschler-Erb - J. Schibler - H. Hüster-Plogmann, «L'élevage, la chasse et la pêche», in: L. Flutsch - U. Niffeler - Fr. Rossi (dir.), *Époque romaine (SPM V)*, Bâle 2002, 165-171.

**Deschler-Erb 2008**

S. Deschler-Erb, «Consommation ou sacrifice? La faune des sites du Plan de Jupiter et du Plan de Barasson», in: L. Appolonia - Fr. Wiblè - P. Framar (dir.), *Alpis Poenina, Grand Saint-Bernard. Une voie à travers l'Europe*, Séminaire de clôture (Fort de Bard - Vallée d'Aoste, 11-12 avril 2008), Aoste 2008, 369-374.

**Deschler-Erb 2015**

S. Deschler-Erb, *Tier und Kult. Spezielle Tierknochendeponierung der Spätlatène- und Römerzeit aus Aventicum/Avenches (CH) im nordalpinen Vergleich (Documents du Musée Romain d'Avenches 27)*, Fribourg 2015.

**Dufasnes 2008**

J. Dufasnes, «Sur le symbolisme de quelques appliques de harnais gallo-romains et autres pendentifs», *Bulletin de la Société Tournasienne de Géologie, Préhistoire, Archéologie* 11.1, 2008, 1-40.

**Duvauchelle 1999**

A. Duvauchelle, «Un atelier de métallurgie du plomb du Bas-Empire à Avenches/En Selley, investigations 1997», *BPA* 41, 1999, 133-146.

**Duvauchelle 2005**

A. Duvauchelle, *Les outils en fer du Musée romain d'Avenches (Documents du Musée Romain d'Avenches 11)*, Avenches 2005.

**Duvauchelle 2010**

A. Duvauchelle, «La fusaiöle, un outil si simple, mais si complexe. L'exemple d'Aventicum», *BPA* 52, 2010, 109-142.

**Duvauchelle 2017**

A. Duvauchelle, «Les animaux du pont du Rondet: l'éclairage du mobilier métallique», *CAF* 19, 2017, 72-111.

**Duvauchelle, à paraître**

A. Duvauchelle, «Le mobilier en fer de Vallon», in: M. Fuchs (dir.), *Vallon/Sur-Dompierre. Histoire et archéologie d'un établissement romain dans la Broye fribourgeoise* [titre provisoire] (AF), à paraître.

**Eisenmann 1980**

V. Eisenmann, *Les chevaux (Equus sensu lato) fossiles et actuels: crânes et dents jugales supérieures*, Paris 1980.

**Esteban Nadal/Carbonell Roure 2004**

M. Esteban Nadal - E. Carbonell Roure, «Saw-toothed sickle and bone anvils: a medieval technique from Spain», *Medieval Archaeology* 78 (301), 2004, 637-646.

**Ettlinger 1980**

El. Ettlinger, «Stempel auf römischer Keramik von der Engehalbinsel Bern: Liste der gallischen Töpferstempel auf glatter Sigillata / Die Reibschalen von der Engehalbinsel/Die römischen Amphoren von der Engehalbinsel», *JbBHM* 55-58/1975-1978, 1980, 115-144.

**Ettlinger/Roth Rubi 1979**

El. Ettlinger - K. Roth-Rubi, *Helvetische Reliefsigillaten und die Rolle der Werkstatt Bern-Enge (Acta Bernensia VIII)*, Bern 1979.

**Fauduet 1978**

I. Fauduet, «Les bagues et intailles d'Argentomagus (Indre)», *RACF* 17.1-2, 1978, 29-38.

**Fellmann 1977**

R. Fellmann, *Römische Werkzeuge und Geräte: Katalog (Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit s. n)*, Basel 1977.

**Fellmann 1990**

R. Fellmann, «Kleinfunde aus Eisen, Bronze und Bein», in: W. Drack, *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel. Ausgrabungen 1958-1969 (Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 8)*, Zürich 1990, 198-218.

**Feugère 1985**

M. Feugère, *Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.* (RAN, suppl. 12), Paris 1985.

**Frei-Stolba 2002**

R. Frei-Stolba, «Une tablette magique (defixio) trouvée à Avenches-En Chaplix», *BPA* 44, 2002, 115-120.

**Frey-Kupper 2009**

S. Frey-Kupper, «Die Münzen», in: S. Martin-Kilcher - R. Schatzmann (Hrsg.), *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen, die Regio Lindensis und die Alpen (Schriften des BHM 9)*, Berne 2009, 183-200.

**Frey-Kupper 2010**

S. Frey-Kupper, «Les trouvailles monétaires», in: D. Castella - A. de Pury-Gysel (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. 2. Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier (CAR 118; Aventicum XVII)*, Lausanne 2010, 351-376.

**Fünfschilling 2015**

S. Fünfschilling, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981-2010 aus Augusta Raurica (Forschungen in Augst 51)*, Augst 2015.

**Grant 1982**

A. Grant, «The use of tooth wear as a guide to the age of domestic ungulates», in: Wilson et al. 1982, 91-108.

**Gschwind 1998**

M. Gschwind, «Pferdegeschirrbeschläge der zweiten Hälfte des 3. Jahrhunderts aus Abusina/Eining», *Saalburg Jahrbuch* 49, 1998, 112-138.

**Guillaud 2019**

L. Guillaud, *Militaria de Lugdunum: étude de l'armement romain et de l'équipement militaire à Lyon (I<sup>er</sup> s. av. – IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)* (Monographies Instrumentum 62; Mobiliers lyonnais 2), Drémil-Lafage 2019.

**Guillaumet/Laude 2009**

J.-P. Guillaumet – G. Laude, *L'art de la serrurerie gallo-romaine: l'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)*, Dijon 2009.

**Haldimann 2000**

M.-A. Haldimann, «Annexe 2. De Dioclétien à Constantin: aux origines du castrum d'Yverdon-les-Bains», in: L. Steiner – Fr. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> ap. J.-C.)* (CAR 76), Lausanne 2000, 33-53.

**Hartley/Dickinson 2008**

Br. R. Hartley – Br. M. Dickinson, *Names on Terra Sigillata. An index of Makers' Stamps And Signatures on Gallo-Roman Terra Sigillata (Samian Ware). 2 (B to CEROTCUS)*, London 2008.

**Hartley/Dickinson 2011**

Br. R. Hartley – Br. M. Dickinson, *Names on Terra Sigillata. An index of Makers' Stamps And Signatures on Gallo-Roman Terra Sigillata (Samian Ware). 7 (P to RXEAD)*, London 2011.

**Hatt 1970**

J.-J. Hatt, *Les Celtes et les Gallo-Romains*, Genève/Paris 1970.

**Henkel 1913**

Fr. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin 1913.

**Horard-Herbin 2000**

M.-P. Horard-Herbin, «Dog management and use in the late Iron age: The

evidence from the Gallic site of Levrux, France», in: S. J. Crockford (ed.), *Dogs through Time: an Archaeological Perspective* (BAR International Series 889), Oxford 2000, 115-122.

**Hourani/Oueslati 2017**

Y. Hourani – T. Oueslati, «Une accumulation d'équidés à Berytus: approche taxinomique et taphonomique», in: M. Mashkour – M. Beech (ed.), *Archaeozoology of the Near East 9: in honour of Hans-Peter Uerpmann and François Poplin*, Oxford 2017, 411-430.

**Hyland 1990**

A. Hyland, *Equus. The Horse in the Roman World*, London 1990.

**Isings 1957**

Cl. Isings, *Roman Glass from Dated Finds* (Archaeologica Traiectina 2), Groningen/Djakarta 1957.

**Jacobi 1974**

G. Jacobi, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching* (Die Ausgrabungen in Manching 5), Wiesbaden 1974.

**Johnstone 2004**

Cl. J. Johnstone, *A Biometric Study of Equids in the Roman World*, PhD Thesis (University of York), [York 2004].

**Kapeller 2003**

A. Kapeller, «La vaisselle en bronze d'Avenches/Aventicum», *BPA* 45, 2003, 83-146.

**Kaurin 2008**

J. Kaurin, «Approche fonctionnelle des couteaux de la fin de l'âge du fer. L'exemple de la nécropole orientale de l'oppidum du Titelberg (G.-D. de Luxembourg)», *AK* 38.4, 2008, 521-536.

**Kemmers 2009**

Fl. Kemmers, «Sender or Receiver? Contexts of Coin Supply and Coin Use», in: H.-M. von Kaenel – F. Kemmers (ed.), *Coins in Contexts. I. New Perspectives for the Interpretation of*

*Coin Finds* (Studien zu Fundmünzen der Antike 23), Colloquium Frankfurt a. M. (October 25-27, 2007), Mainz am Rhein 2009, 137-156.

**Kiesewalter 1888**

L. Kiesewalter, *Skelettmessungen am Pferd als Beitrag zur theoretischen Grundlage der Beurteilungslehre des Pferdes*, Leipzig 1888.

**Klee 2012**

M. Klee, *Römisches Handwerk* (Archäologie in Deutschland, Sonderheft 2012.1), Stuttgart 2012.

**Koch 2011**

P. Koch, *Gals, Zihlbrücke. Ein römischer Warenumschlagplatz zwischen Neuenburger- und Bielersee*, Bern 2011.

**Koch 2019**

P. Koch, «'... in templo tuo ponat.' Les tablettes de malédiction de Kempraten (Rapperswil-Jona, CH) et la pratique rituelle dans les sanctuaires», in: Bertrand et al. 2019, 87-110.

**Le Bec/Castella 2014/2015**

E. Le Bec – D. Castella, «Le site du Lavoëx à Avenches: mise en phase et développement d'un complexe cultuel», *BPA* 56, 2014/2015, 73-145.

**Levine 1982**

M. A. Levine, «The use of crown height measurements and eruption-wear sequences to age horse teeth», in: Wilson et al. 1982, 223-250.

**Liggi Asperoni 2017**

I. Liggi Asperoni, «Trouvailles monétaires, offrandes et amulette dans la nécropole d'À la Montagne», in: E. Sauter (dir.), *À la Montagne: une nécropole du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. à Avenches* (CAR 167; Aventicum XXI), Lausanne 2017, 126-140.

**Lloyd-Morgan 1981**

G. Lloyd-Morgan, *Description of the Collections in the Rijksmuseum G. M. Kam at Nijmegen. IX. The Mirrors*, Nijmegen 1981.

**Loiseau 2009**

Chr. Loiseau, *Le métal dans l'architecture publique de l'ouest de la Gaule Lyonnaise: approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles après J.-C.)*, Thèse de doctorat (Université du Maine), [Le Mans 2009].

**Luginbühl et al. 2013**

Th. Luginbühl - C. Cramatte - J. Hoznour (dir.), *Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron. Découvertes anciennes et fouilles récentes: essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois (CAR 139)*, Lausanne 2013.

**Martin 1891**

L. Martin, «Catalogue-guide du musée d'Avenches», *BPA* 4, 1891, 3-26.

**Martin-Kilcher 1987**

St. Martin-Kilcher, *Die Amphoren von Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte. 1. Die südspanischen Ölamphoren (Gruppe 1) (Forschungen in Augst 7.1)*, Augst 1987.

**Mashkour 2001**

M. Mashkour, *Chasse et élevage du Néolithique à l'Âge du Fer dans la plaine de Qazvin (Iran). Étude archéozoologique des sites Zagheh, Qabrestan et Sagzabad*, Thèse de doctorat (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne), [Paris 2001].

**Maspoli 2014**

A. Z. Maspoli, *Römische Militaria aus Wien. Die Funde aus dem Legionslager, den canabae legionis und der Zivilsiedlung von Vindobona (Monografien der Stadtarchäologie Wien 8)*, Wien 2014.

**May 1985**

E. May, «Widerristhöhe und Langknochenmass bei Pferden - ein immer noch aktuelles Problem», *Zeitschrift für Säugtierkunde* 50, 1985, 368-382.

**Metzler et al. 2016**

J. Metzler - C. Gaeng - P. Méniel,

*L'espace public du Titelberg (Dossiers d'archéologie du centre national de recherche archéologique 17)*, Luxembourg 2016.

**Meylan Krause 2008**

M.-Fr. Meylan Krause, «Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum», in: D. Castella - M.-Fr. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes (Antiqua 43)*, Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006), Basel 2008, 59-78.

**Meylan Krause 2010**

M. - Fr. Meylan Krause, «La céramique», in: D. Castella - A. de Pury (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. 2. Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier (CAR 118; Aventicum XVII)*, Lausanne 2010, 159-247.

**Monnier/Mouquin 2018**

J. Monnier - E. Mouquin, «La villa romaine de Courtepin/Fin Dessus et sa cave», *CAF* 20, 2018, 28-75.

**Monnier/Vauthey 2006**

J. Monnier - P.-A. Vauthey, «Archéologie fribourgeoise: déclinaisons gallo-romaines», *as*. 29.1, 2006, 16-23.

**Nowakowski 1988**

W. Nowakowski, «Metallglocken aus der römischen Kaiserzeit im europäischen Barbaricum», *Archaeologia Polona* 27, 1988, 69-146.

**Nuoffer/Menna 2001**

P. Nuoffer - Fr. Menna, *Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge (CAR 82)*, Lausanne 2001.

**Olive 1987**

Cl. Olive, «Étude des restes osseux d'animaux», in: D. Castella, *La nécropole du port d'Avenches (CAR 41; Aventicum IV)*, Avenches 1987, 195-200.

**Olive 1991**

Cl. Olive, «Étude de la faune», in: D. Castella (dir.), «La nécropole gallo-romaine du Marais à Faoug (VD). Fouilles 1989-1991», *BPA* 33, 1991, 66-72.

**Olive 1998**

Cl. Olive, «Étude des restes osseux d'animaux», in: D. Castella (dir.), «Recherches récentes dans la nécropole de la Porte de l'Ouest à Avenches. Les fouilles de la Longeaigue (1992-1997)», *BPA* 40, 1998, 178-183.

**Olive 1999**

Cl. Olive, «Étude des ossements d'animaux», in: D. Castella et al., *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. 2. Étude de mobilier (CAR 78; Aventicum X)*, Lausanne 1999, 137-152.

**Paunier/Luginbühl 2016**

D. Paunier - Th. Luginbühl (dir.), *La villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Genèse et devenir d'un grand domaine rural. 2. Éléments et ornements architecturaux, mobiliers, synthèses (CAR 162; Urba I/2)*, Lausanne 2016.

**Peter 2001**

M. Peter, *Untersuchungen zu den Fundmünzen aus Augst und Kaiseraugst (Studien zu Fundmünzen der Antike 17)*, Berlin 2001.

**Peters 1998**

J. Peters, *Römische Tierhaltung und Tierzucht (Passauer Universitätsschriften zur Archäologie 5)*, Rahden/Westfalen 1998.

**Pommeret 2001**

C. Pommeret (éd.), *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) (RAE, suppl. 16)*, Dijon 2001.

**Ramstein 1998**

M. Ramstein, *Worb-Sunnhalde. Ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert (Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern)*, Bern 1998.

**Reymond et al. 2009**

S. Reymond – Fr. Eschbach – S. Perret, *La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Étagnières (canton de Vaud, Suisse) (CAR 115)*, Lausanne 2009.

**Reynaud Savioz 2017**

N. Reynaud Savioz, «Les restes fauniques», in: E. Sauteur (dir.), *À la Montagne. Une nécropole du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. à Avenches (CAR 167; Aventicum XXI)*, Lausanne 2017, 161-174.

**Rey-Vodoz 1986**

V. Rey-Vodoz, «Les fibules gallo-romaines de Martigny VS», *ASSPA* 69, 1986, 149-198.

**Riha 1990**

E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst (Forschungen in Augst 10)*, Augst 1990.

**Riha 1994**

E. Riha, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975 (Forschungen in Augst 18)*, Augst 1994.

**Rodet-Belarbi et al. 2007**

I. Rodet-Belarbi – M. Esteban Nadal – V. Forest – M. Moreno-Garcia – C. Pimenta, «Des aiguiseurs/polissoirs aux enclumes en os: l'historiographie des os piquetés», *Archéologie Médiévale* 37, 2007, 157-167.

**Roque et al. 2019**

G. Roque – M. Garcia – A. Ducreux – P. Nouvel, «De la difficile interprétation du mobilier du sanctuaire antique de Magny-Cours (Nièvre, FR)», in: Bertrand et al. 2019, 189-214.

**Sablerolles 2006**

Y. Sablerolles, «Marks on Glass Vessels from the Netherlands and Flanders (Belgium)», in: D. Foy – M.-D. Nenna (dir.), *Corpus des signatures et marques sur verres antiques. 2. [Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Slovénie, Hongrie, Croatie, Espagne, Portugal, Maghreb, Grèce, Chypre, Turquie, mer*

*noire, Proche-Orient, Égypte, Soudan, Cyrénaïque, France (addenda)]*, Aix-en-Provence 2006, 15-68.

**Schmidt Heidenreich 2020**

Chr. Schmidt Heidenreich, «Une nouvelle bague à message amoureux à Avenches/ Derrière les Murs, suivi d'une note sur AE 1996, 1118», *BPA* 61, 2020, 23-34.

**Sedlmayer 2020**

H. Sedlmayer, *Ad Metalla! zum Militärplatz Strebersdorf in den pannonischen Eisenrevieren an der Bernsteinstrasse (Monographies Instrumentum 68)*, Drémil-Lafage 2020.

**Sena Chiesa 1966**

G. Sena Chiesa, *Gemme del Museo Nazionale di Aquileia*, Aquileia 1966.

**Sennequier 1986**

G. Sennequier, «Un certain *Amarantus* (ou *Amanranthus*?), verrier installé en Bourgogne au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère», *Journal of Glass Studies* 28, 1986, 11-18.

**Tisserand/Nouvel 2013**

N. Tisserand – P. Nouvel, «Sanctuaire de source, sanctuaire des eaux ou simple sanctuaire en milieu humide? Découverte d'un complexe cultuel antique à Magny-Cours (Nièvre)», *RAE* 62, 2013, 157-185.

**Tisserand et al. 2012**

N. Tisserand – S. Mouton-Venault – D. Cambou – C. Schaal, «Un sanctuaire antique en questions: le mobilier au secours de l'interprétation du site de Crevans (Haute-Saône)», *RAE* 61, 2012, 159-174.

**Trapp 2018**

J. Trapp, «Écrire dans l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck (Moselle, France) et dans la villa de Rheinheim (Sarre, Allemagne) (1<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles après J.-C.)», in: J.-P. Petit (éd.), *Recherches archéologiques. Archäologische Forschungen, Bliesbruck-Rheinheim (Département Moselle – Saarland) (Blesa 8)*, Bliesbruck-Rheinheim 2018, 171-257.

**Van Ossel/Defgnée 2001**

P. Van Ossel – A. Defgnée, *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruces (Études et documents, Archéologie 7)*, Namur 2001.

**Vauthey 1985**

P.-A. Vauthey, *Riaz/Tronche-Bélon: le sanctuaire gallo-romain (AF 2)*, Fribourg 1985.

**Visy 1993**

Z. Visy, «Wagen und Wagenteile», in: E. Künzl, *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz: Plündergut aus dem römischen Gallien. 1. Untersuchungen (Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Monographien 34)*, Mainz 1993.

**Voirol 2000**

A. Voirol, «États d'armes. Les *militaria* d'Avenches/Aventicum», *BPA* 42, 2000, 7-92.

**Wilson et al. 1982**

B. Wilson – C. Grigson – S. Payne (eds.), *Ageing and Sexing Animal Bones from Archaeological Sites (BAR International Series 109)*, London 1982.

**Zwahlen 2007**

R. Zwahlen, *Vicus Petinesca – Vorderberg. Die Ziehbrunnen (Petinesca 4)*, Bern 2007.

**Zwahlen 2020**

R. Zwahlen, *Vicus Petinesca, Vorderberg. Die Steinbauphasen (Petinesca 5.1 et 5.2)*, Bern 2020.

## Annexes

Annexe 1 : nombre (NR) et masse (PR)

SAU-AT – NR		ÉQUIDÉ	BŒUF	CHEVRE	CAPRINÉS	PORC	CHIEN	COO	PIGEON (?)	CERF	OISEAUX	MICROMAMMIFÈRE	BATRACIEN	ESCARGOT	COQUILLAGE (BIVALVE ?)	MAM. DE GRANDE TAILLE	MAM. DE TAILLE MOYENNE	MAM. DE PETITE TAILLE	INDÉTERMINÉ	TOTAL
STR 18	Fosse / Incinération					88		19	2		4	1		3		4	391	13	667	1 192
STR 29	Fosse / Trou de poteau					1										1	3		1	6
STR 33	Fosse / Trou de poteau		2														1			3
STR 35	Fosse / Trou de poteau		1																	1
STR 38	Fosse / Trou de poteau																4		1	5
STR 39	Fosse / Trou de poteau		1		1	4										2	7		1	16
STR 41	Fosse / Trou de poteau															4	18		15	37
STR 42	Fosse / Trou de poteau		1													1	3			5
STR 43	Fosse / Trou de poteau		1			2										3	2			8
STR 53	Fosse		2			1										4	1			8
STR 55	Fosse		1																	1
STR 64	Fosse / Trou de poteau					2										1	4		4	11
STR 74 = STR 45	Fosse / Trou de poteau		1																	1
STR 86	Fosse / Trou de poteau															1				1
STR 88	Fosse / Trou de poteau																2			2
STR 96	Fosse / Trou de poteau		1		1															2
STR 97	Fosse / Trou de poteau					1														1
STR 100	Fosse d'implantation de STR 108	2	6													3				11
STR 108	Citerne en bois	1	1		4	10		1					15		1	22	19		18	92
STR 116 = STR 135	Fosse	1	2																	3
STR 125	Fosse		1		1	1										3	1		1	8
STR 133	Fossé															1				1
STR 136	Fosse / Dépôt faune	2	3										1			1	4		1	12
US2		6	6		3	2										10				27
US3		7	27	1	3	4	3			3						47	18			113
US4			1			1										2				4
US5		1														1	1		1	4
US6					2	5										1				8
US7		1					10									3	1		2	17
STR 29/US7			1													2				3
US9									4	1							4		34	43
US11			1			2										4				7
<b>total</b>		<b>21</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>124</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>121</b>	<b>484</b>	<b>13</b>	<b>746</b>	<b>1 653</b>

SAU-AT – PR		ÉQUIDÉ	BŒUF	CHEVRE	CAPRINÉS	PORC	CHIEN	COQ	PIGEON (?)	CERF	OISEAUX	MICROMAMMIFÈRE	BATRACIEN	ESCARGOT	COQUILLAGE	MAM. DE GRANDE TAILLE	MAM. DE TAILLE MOYENNE	MAM. DE PETITE TAILLE	INDÉTERMINÉ	TOTAL
STR 18	Fosse / Incinération					229		2	0		2	0		1		261	639	2	498	<b>1634</b>
STR 29	Fosse / Trou de poteau					13										65	56		11	<b>145</b>
STR 33	Fosse / Trou de poteau		656														19			<b>675</b>
STR 35	Fosse / Trou de poteau		281																	<b>281</b>
STR 38	Fosse / Trou de poteau																18		3	<b>21</b>
STR 39	Fosse / Trou de poteau		355		159	185										93	130		0	<b>922</b>
STR 41	Fosse / Trou de poteau															106	40		14	<b>160</b>
STR 42	Fosse / Trou de poteau		363													14	28			<b>405</b>
STR 43	Fosse / Trou de poteau		147			63										127	20			<b>357</b>
STR 53	Fosse		890			166										625	18			<b>1699</b>
STR 55	Fosse		1372																	<b>1372</b>
STR 64	Fosse / Trou de poteau					24										30	26		14	<b>94</b>
STR 74 = STR 45	Fosse / Trou de poteau		924																	<b>924</b>
STR 86	Fosse / Trou de poteau															2				<b>2</b>
STR 88	Fosse / Trou de poteau																23			<b>23</b>
STR 96	Fosse / Trou de poteau		100		64															<b>164</b>
STR 97	Fosse / Trou de poteau					259														<b>259</b>
STR 100	Fosse d'implantation de STR 108	992	4532													590				<b>6114</b>
STR 108	Citerne en bois	550	649		111	356		4					3	0		383	57		36	<b>2149</b>
STR 116 = STR 135	Fosse	1067	610																	<b>1677</b>
STR 125	Fosse		1242		39	46										233	58		12	<b>1630</b>
STR 133	Fossé															19				<b>19</b>
STR 136	Fosse / Dépôt faune	11 645	3944										0			63	16		2	<b>15670</b>
US2		5064	2668		248	302										459				<b>8741</b>
US3		10500	6768	364	185	223	513			15						5682	284			<b>24534</b>
US4			1043			138										633				<b>1814</b>
US5		721														83	135		4	<b>943</b>
US6					131	113										121				<b>365</b>
US7		1146					572									102	10		42	<b>1872</b>
STR 29/US7			78													206				<b>284</b>
US9									39	0							34		59	<b>132</b>
US11			33			143										239				<b>415</b>
<b>total</b>		<b>31 685</b>	<b>26 655</b>	<b>364</b>	<b>937</b>	<b>2260</b>	<b>1085</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>54</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>10136</b>	<b>1611</b>	<b>2</b>	<b>695</b>	<b>75496</b>

## Annexe 2: nombre (NR) pour la fosse STR 18

STR 18	CRANE	MANDIBULE	CRANE/MANDIBULE (ALVÉOLE)	DENT SUPÉRIEURE	DENT	VERTÈBRE CERVICALE	VERTÈBRE INDTERMINÉE	CÔTE	VERTÈBRE/CÔTE (PROC. ÉPINEUX/TRANS)	TARSE	PHALANGE PROXIMALE POST	PHALANGE PROXIMALE INDÉT	PHALANGE MÉSIALE POST.	PHALANGE PROX/MÉSIALE POST.	PHALANGE DISTALE POST	PHALANGE VESTIGIELLE	COQUILLE	OS À CAVITÉ MÉDULLAIRE	OS PLAT	OS COMPACT	SPONGIEUSE +COMPACT/LONG-PLAT	TOTAL
Porc	9	3	2		72					1						1						88
Coq											1			14	4							19
Pigeon ?													1	1								2
Oiseau indéterminé																		4				4
Escargot																	3					3
Petit rongeur				1																		1
Mammifère de grande taille						1												1	1	1		4
Mammifère de taille moyenne	14		3				2	7	24			1						30	240		70	391
Mammifère de petite taille							1											6	6			13
Indéterminé	2																	1	13		651	667
<b>total</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>72</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>42</b>	<b>260</b>	<b>1</b>	<b>721</b>	<b>1192</b>

117

1 075

## Résumé / Zusammenfassung

En 2017 et 2018, au lieu-dit les Attes à Saint-Aubin, le projet de construction d'un centre logistique a donné lieu à deux campagnes de sondages, menées par le Service archéologique sur une surface de 3,8 hectares, qui ont révélé la présence de vestiges de l'âge du Bronze et de l'époque romaine. Ces découvertes ont alors incité le Service à effectuer, en 2019, une fouille préventive d'une surface d'environ 1600 m<sup>2</sup>.

L'exploration de la zone a notamment mené à la mise au jour, au nord-ouest, de deux bâtiments sur poteaux flanqués de constructions indéterminées, au nord. Des fossés permettaient de drainer les différents espaces, très humides. Au sud-ouest, un puits-citerne quadrangulaire, qui comprenait un coffrage en bois bien conservé, côtoyait quelques fosses de nature indéterminée. À l'est, une première fosse contenait du mobilier incinéré (fragments d'argile, tessons de céramique, ossements); l'étude de son comblement a révélé l'absence d'ossements humains. Une seconde fosse renfermait deux crânes d'équidés, vraisemblablement des ânes, d'un âge assez avancé, associés à deux céramiques au profil complet, un gobelet et un tonneau. Ces deux structures sont interprétées comme des dépôts à caractère rituel.

L'étude de l'abondant matériel (céramique, verre, métal, faune et monnaies) suggère que les habitants avaient un style de vie plutôt modeste et rural. Seuls les objets métalliques renferment certains éléments qui contrastent avec un habitat rustique.

Sur la base, tant des éléments architecturaux que des objets mis au jour, deux hypothèses se font jour : un établissement de type ferme, de statut modeste et au sein duquel des cérémonies ponctuelles avec dépôts auraient eu lieu pour la première, les abords d'un espace cultuel (*hospitalia* d'un sanctuaire par exemple) pour la seconde, qui s'appuie principalement sur les objets métalliques. Il sera malheureusement difficile de trancher dans la mesure où, le projet de construction ayant été abandonné, le site ne sera pas davantage exploré ces prochaines années.

Der geplante Bau eines Logistikzentrums in der Flur Les Attes in Saint-Aubin gab Anlass zu zwei Sondierungskampagnen, die vom Amt für Archäologie in den Jahren 2017 und 2018 auf einem 3,8 Hektar grossen Areal durchgeführt wurden. Dabei stiess man auf Überreste aus der Bronzezeit und der römischen Epoche, die das Amt dazu veranlassten, im Jahre 2019 auf einer rund 1600 m<sup>2</sup> grossen Fläche eine Präventivgrabung vorzunehmen.

Bei den Ausgrabungen kamen im Nordwesten der Untersuchungsfläche zwei Pfostengebäude zum Vorschein, die im Norden von weiteren Bauten unbekannter Funktion flankiert wurden. Gräben dienten dazu, die verschiedenen, sehr feuchten Bereiche dieser Zone zu entwässern. Im Südwesten des Areals grenzte ein holzverschalter Kastenbrunnen an mehrere, nicht näher bestimmbare Gruben. Im Osten befand sich eine Grube, die verbranntes Fundmaterial (Lehmbrocken, Keramikscherben, Knochen) lieferte. Eine Untersuchung der Grubenverfüllung zeigt, dass menschliches Knochenmaterial hingegen fehlt. Eine weitere Grube barg zwei Schädel, die von Equiden – wahrscheinlich von schon ziemlich betagten Eseln – stammen, sowie die vollständigen Profile zweier Gefässe, eines Bechers sowie einer Tonne. Beide Gruben werden als rituelle Niederlegungen gedeutet.

Die Untersuchung der grossen Menge an archäologischem Fundmaterial (Keramik, Glas, Metall, Tierknochen und Münzen) lässt darauf schliessen, dass die Bewohner einen eher bescheidenen und ländlichen Lebensstil führten. Einzig unter den Metallfunden befinden sich einige Objekte, die mit diesem ländlichen Milieu kontrastieren.

Sowohl auf Grundlage der baulichen Überreste als auch der Fundobjekte lassen sich folgende zwei Hypothesen aufstellen. Entweder handelt es sich um eine einfache, bäuerliche Ansiedlung, in der zuweilen rituelle Handlungen in Form von Deponierungen stattfanden oder aber – wenn wir die Metallobjekte mehr gewichten – die Fundstelle liegt im Umfeld einer Kultstätte (z.B. *hospitalia* eines Heiligtums). Weitere Ausgrabungen, die zum besseren Verständnis der Hinterlassenschaften beitragen würden, sind in den nächsten Jahren leider keine vorgesehen, da das Bauvorhaben schliesslich fallengelassen wurde.



# Abréviations

## Abkürzungen

### Périodiques et séries / Zeitschriften und Reihen

#### **AAS (= JbAS)**

*Annuaire d'Archéologie Suisse* (depuis 2006)

#### **AE**

*L'année épigraphique*

#### **AF (= FA)**

*Archéologie fribourgeoise*

#### **AF, ChA (= FA, AF)**

*Archéologie fribourgeoise,  
Chronique archéologique*

#### **AK**

*Archäologisches Korrespondenzblatt*

#### **AKBE**

*Archäologie im Kanton Bern* (bis 2007)

#### **ArchBE**

*Archäologie Bern/Archéologie  
bernoise* (seit/depuis 2008)

#### **as.**

*archéologie suisse / archäologie schweiz*  
(depuis/seit 2001)

#### **AS**

*archéologie suisse / Archäologie  
der Schweiz* (jusqu'en/bis 2000)

#### **ASSPA (= JbSGUF)**

*Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire  
et d'Archéologie* (jusqu'en 2005)

#### **BAR**

*British Archaeological Reports* (Oxford)

#### **BPA**

*Bulletin de l'Association Pro Aventico*

#### **CAF (= FHA)**

*Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*

#### **CAR**

*Cahiers d'archéologie romande*

#### **DAF**

*Documents d'archéologie française*

#### **FHA (= CAF)**

*Freiburger Hefte für Archäologie*

#### **JbAS (= AAS)**

*Jahrbuch Archäologie Schweiz* (seit 2006)

#### **JbBHM**

*Jahrbuch des Bernischen Historischen  
Museums in Bern*

#### **JbSGUF (= ASSPA)**

*Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft  
für Ur- und Frühgeschichte* (bis 2005)

#### **PZ**

*Prähistorische Zeitschrift*

#### **PBF**

*Prähistorische Bronzefunde*

#### **RACF**

*Revue archéologique du Centre de la France*

#### **RAE**

*Revue archéologique de l'Est  
et du Centre-Est*

#### **RAN**

*Revue archéologique de Narbonnaise*

#### **RSN**

*Revue suisse de numismatique*

#### **SPM**

*La Suisse du Paléolithique à l'aube  
du Moyen-Age / Die Schweiz vom  
Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter*

### Laboratoires, musées et sociétés / Laboratorien, Museen und Gesellschaften

#### **BHM**

Bernisches Historisches Museum

#### **CNRS**

Centre national de la recherche  
scientifique

#### **INRAP**

Institut national de recherches  
archéologiques préventives

#### **IFS (= ITMS, IRMS)**

Inventar für Fundmünzen der Schweiz Bern

#### **ITMS (= IFS, IRMS)**

Inventaire des trouvailles monétaires  
suisses Berne

#### **IRMS (= IFS, ITMS)**

Inventario dei ritrovamenti monetali  
svizzeri Berna

#### **LRD**

Laboratoire romand de dendrochronologie  
Moudon

#### **SAEF**

Service archéologique de l'État de Fribourg

#### **SFECAG**

Société française d'étude de la céramique  
antique en Gaule

#### **UMR**

Unités mixtes de recherche

### Autres / Andere

#### **RIC IV.1**

H. Mattingly - E. A. Sydenham, *Pertinax  
to Geta* (RIC IV.1), London 1968

# Publications 2021

## Publikationen

### Articles (ou contributions dans une monographie) / Artikel (oder Beiträge in Monografien)

- A.-Fr. Auberson, «Les capsules de thériaque en Suisse: découvertes anciennes et récentes», *Bulletin IFS ITMS IRMS* 28, 2021, 78-81.
- A.-Fr. Auberson, «Une capsule à thériaque, deux officines, trois raisons d'en parler», *RSN* 99, 2021, 443-452.
- A. Ballmer - B. Bär - A. Hafner - M. Brunner, «Kulturlandschaft und Ritualkontext der Hand aus dem bronzezeitlichen Grab von Prêles», in: A. Schaer et al., *Das bronzezeitliche Grab und die Bronzehand von Prêles. Ergebnisse der Table ronde vom 30. Oktober 2019 in Bern (Hefte zur Archäologie im Kanton Bern 8)*, Bern 2021, 59-76.
- G. Bourgarel, «De la tour de Dürrenbühl à la tour des Rasoirs: nouvelles données sur les fortifications de Fribourg», *CAF* 23, 2021, 74-133.
- G. Bourgarel, «L'enceinte de la presqu'île de l'Auge mise au grand jour», *CAF* 23, 2021, 134-145.
- G. Bourgarel, «Places urbaines de Fribourg au Moyen Âge: un lent processus de création», in: C. Jäggi - A. Rumo - S. Sommerer (Hrsg.), *Platz da! Genese und Materialität des öffentlichen Platzes in der mittelalterlichen Stadt (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 49)*, 2021, 46-57.
- L. Kramer - L. Rubeli, «Un espace funéraire exceptionnel dans la vallée de l'Intyamon», *CAF* 23, 2021, 18-19.
- Chr. Kündig, «Murten/Rathausgasse 5: Die Stadtmauer im Weinkeller», *FHA* 23, 2021, 158-179.
- M. Mauvilly - L. Kramer, «Essai sur les haches-marteaux et masses perforées sans tranchant en roches tenaces de la Culture de Horgen du canton de Fribourg (Suisse)», *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 118, 2021, 77-98.
- M. Mauvilly - R. Pilloud - J.-Cl. Verdon, «Les épingles céphalaires, bijoux du Bronze final, à travers le prisme des découvertes fribourgeoises», *CAF* 23, 2021, 28-47.
- J. Monnier, «Occupation du territoire. Le canton de Fribourg de l'Antiquité tardive au Haut Moyen Âge», *as*. 44.4, 2021, 16-23.
- J. Monnier (avec la collaboration de L. Rubeli, O. Passet et H. Vigneau), «Prez-vers-Noréaz: rendez-vous en terrain connu», *CAF* 23, 2021, 20-21.
- R. Pilloud - L. Kramer, «Le secret de la pirogue de Forel», *CAF* 23, 2021, 22-23.
- A.-L. Pradervand, «Gruyères: compte à rebours à la rue du Château 2», *CAF* 23, 2021, 146-157.
- F. Revertera, «Dans les petits papiers de l'archéologie», *CAF* 23, 2021, 24-25.
- M. Ruffieux - L. Kramer, «Face au Vully: un petit ensemble de La Tène finale à Murten/Löwenberg», *CAF* 23, 2021, 48-63.
- M.-J. Scholl (avec une contribution de G. Graener), «Restauration d'une fibule mérovingienne en bronze doré: méthodes et enjeux», *CAF* 23, 2021, 64-73.

### Annonces de découvertes / Fundanzeigen

AAS / JbAS 104, 2021, 133-254 *passim*.

**Adresses des auteur-e-s**  
**Adressen der Autoren/innen**

*Auteur-e-s invité-e-s*  
*Eingeladene Autoren/innen*

*Service archéologique de l'État de Fribourg /*  
*Amt für Archäologie des Kantons Freiburg*  
*Planche-Supérieure 13 / Obere Matte 13*  
*1700 Fribourg / 1700 Freiburg*

Michel Blant  
 Institut Suisse de Spéléologie  
 et de Karstologie  
 Rue de la Serre 68  
 CH-2301 La Chaux-de-Fonds  
 michel.blant@isska.ch

Anne-Francine Auberson  
 anne-francine.auberson@fr.ch

Barbara Bär  
 barbara.baer@fr.ch

Anika Duvauchelle  
 Route de Vaulion 4  
 CH-1323 Romainmôtier  
 anika.duvauchelle@vd.ch

Léonard Kramer  
 leonard.kramer@fr.ch

Michel Mauvilly  
 mauvillym@hotmail.com

Chantal Martin Pruvot  
 Chemin de la Cherra 3  
 CH-1042 Assens  
 cmartinpruvot@gmail.com

Fiona McCullough  
 fiona.mccullough@fr.ch

Jacques Monnier  
 jacques.monnier@fr.ch

Nicole Reynaud Savioz  
 Laboratoire d'archéozoologie  
 Rue de Loèche 1 & 3  
 CH-1950 Sion  
 nicole.reynaud@labo-archeozoo.ch

Elsa Mouquin  
 elsa.mouquin@fr.ch

Romain Pilloud  
 romain.pilloud@fr.ch

Christophe Schmidt Heidenreich  
 Université de Genève  
 Département des Sciences de l'Antiquité  
 Faculté des Lettres  
 2, rue De-Candolle  
 CH-1211 Genève 4  
 christophe.schmidt@unige.ch

Olivier Passet  
 olivier.passet@fr.ch

Louise Rubeli  
 louise.rubeli@fr.ch

Vincent Serneels  
 Université de Fribourg  
 Département de Géosciences  
 Sciences de la Terre  
 Chemin du Musée 6  
 CH-1700 Fribourg  
 vincent.serneels@unifr.ch

Mireille Ruffieux  
 mireille.ruffieux@fr.ch

Frédéric Saby  
 frederic.saby@fr.ch

Ingrid Sonnenwyl  
 ingrid.sonnenwyl@fr.ch

### Crédit des illustrations / Bildnachweis

**Anne-Francine Auberson** : 129, fig. 55-56 – **Barbara Bär** : 36, fig. 2; 41, fig. 7 – **Gilles Bourgarel** : 24, fig. 1 – **Luc Dafflon** : 95-96, fig. 16-18; 98, fig. 20; 173-174, pl. 17-18 – **Anna Frodesiak** : 132, fig. 59 (tirée de [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Chicken\\_feet.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Chicken_feet.jpg)) – **Evencio Garcia Cristobal** : 39, fig. 5; 45-46, fig. 14-15; 50, fig. 22; 86-87, fig. 4-5; 90, fig. 9; 93-94, fig. 13-15; 99, fig. 21; 102, fig. 30; 115, encadré (dessins); 157-172, pl. 1-16 – **Serge Gattlen** : 20, en-tête – **David Glauser** : 39, fig. 5; 45, fig. 14; 83-85, fig. 1-3; 90, fig. 10; 92, fig. 12; 100, fig. 24; 102, fig. 28; 104, fig. 32; 133, fig. 62; 157-172, pl. 1-16 – **Pascal Grand** : 18, en-tête; 35-36, fig. 1-2; 43, fig. 9; 49, fig. 21; 51, fig. 24; 56-57, fig. 27 et fig. 29; 59, fig. 31; 61, fig. 34; 63, fig. 39; 65, fig. 42; 67-68, fig. 44-46; 70, fig. 49; 72, fig. 52 – **Nadine Jacquet** : 9, fig. haut; 11, fig. bas; 21, fig. 3; 23, fig. 3; 27, fig. 3; 29, fig. 2; 30-31, en-tête et fig. 1-2; 57, fig. 28; 62, fig. 37; 64-66, fig. 40-41 et fig. 43; 68, fig. 46; 117, fig. 39; 121, encadré (photo); 133, fig. 60 et fig. 62; 134-135, fig. 64-66; 136-137, fig. 68-70; 140, fig. 75 – **Léonard Kramer** : 62, fig. 36; 69, fig. 47 – **Christian Kündig** : 8, fig. haut – **Roberto Marras** : 8, fig. bas – **Chantal Martin Pruvot** : 118, fig. 41 – **Michel Mauvilly** : 61, fig. 35 – **Lamine M'boup** : 97, fig. 19 – **Fiona McCullough** : 12, fig. bas; 28, fig. 1; 29, fig. 3 – **Jacques Monnier** : 38, fig. 4; 128, fig. 54 – **Aurélien Picard** : 95, fig. 16-17 – **Romain Pilloud** : 10, fig. haut; 12, fig. haut; 14-15; 20-21, fig. 1-2; 22-23, fig. 2-3 – **Aude-Line Pradervand** : 9, fig. bas – **Olivier Presset** : 58-59, fig. 30 et fig. 32 – **Nicole Reynaud Savioz** : 131, fig. 57-58; 133, fig. 61; 135, fig. 67; 138-141, fig. 71-74 et fig. 76; 180-182, annexes 1-2 – **Louise Rubeli** : 96, fig. 18 – **Mireille Ruffieux** : 34, en-tête; 36, fig. 2; 60, fig. 33 – **Frédéric Saby** : 98, fig. 20 – **SAEF/AAFR** : 6-7; 10, fig. bas; 11, fig. haut; 13, fig. bas; 24, en-tête; 26-27, en-tête et fig. 1-2; 32-33; 37, fig. 3; 40, fig. 6; 42, fig. 8; 44-45, fig. 10-13; 46-48, fig. 16-20; 82, en-tête; 87-88, fig. 6-8; 91, fig. 11; 99-101, fig. 22-23 et fig. 25-27; 102, fig. 29; 103, fig. 31; 119, fig. 42; 122, fig. 47; 134, fig. 63 – **Emmanuelle Sauteur** : 16, en-tête – **Rocco Tettamanti** : 13, fig. haut; 17 – **Annick Tinguely** : 173-174, pl. 17-18 – **Wilfried Trillen** : 28, en-tête – **Henri Vigneau** : 53-54, fig. 25-26; 70-71, fig. 48 et fig. 50-51 – **Claude Zaugg** : 22, en-tête; 25, fig. 2; 50, fig. 22-23; 61, fig. 34; 62, fig. 38; 68, fig. 45; 107-117, fig. 33-38, fig. 40 et encadré (photos); 120-126, fig. 44-52.

### Source des cartes et des images aériennes / Kartenauszüge und Luftbilder :

© swisstopo (17; 35-36, fig.1 et fig. 2 a-b; 38, fig. 4; 62, fig. 36; 72, fig. 52; 83-84, fig. 1-2) et  
 © État de Fribourg (38, fig. 4; 69, fig. 47; 84, fig. 2)

*Sauf mention en légende ou dans le crédit des illustrations, les images sont conservées au SAEF.*

*Ohne anderweitige Erwähnung in den Legenden oder im Bildnachweis werden die Bilder im AAFR aufbewahrt.*

